This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

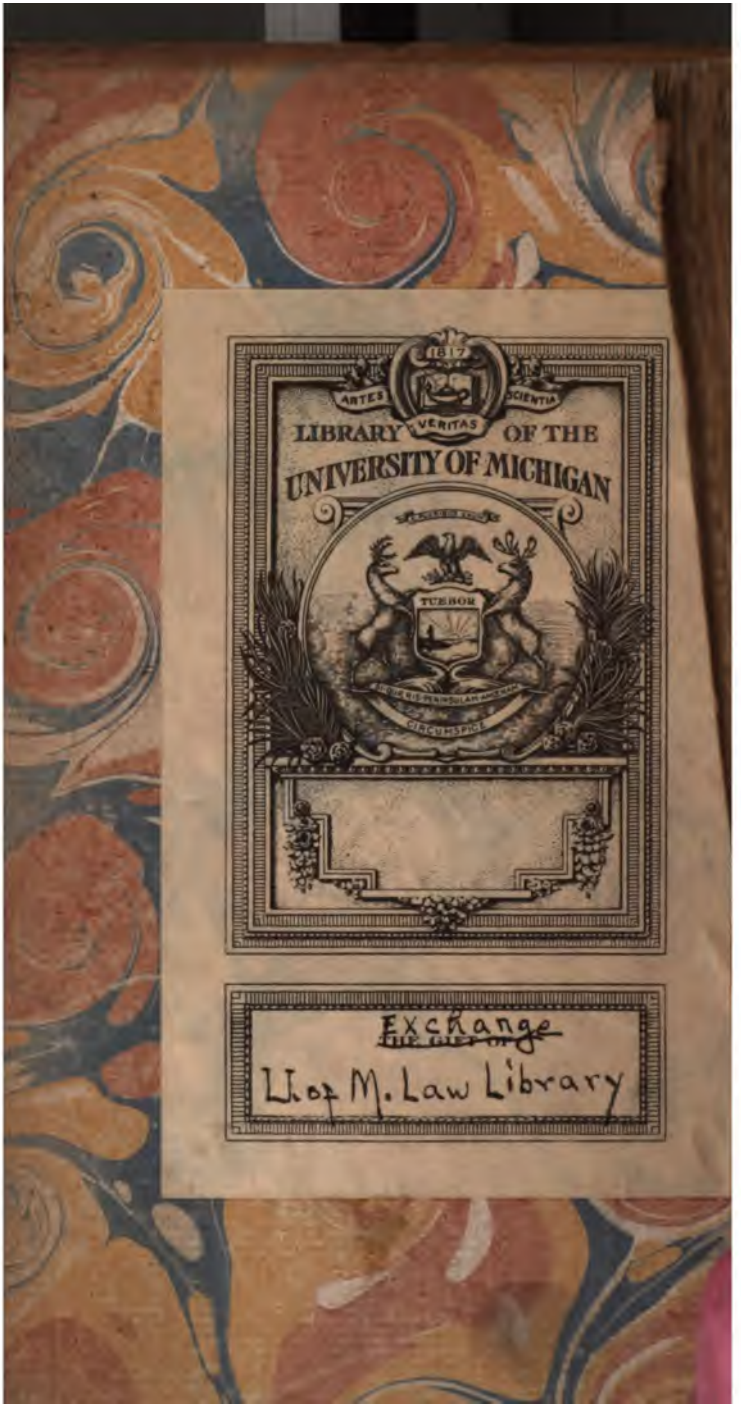
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
Exchange
U. of M. Law Library

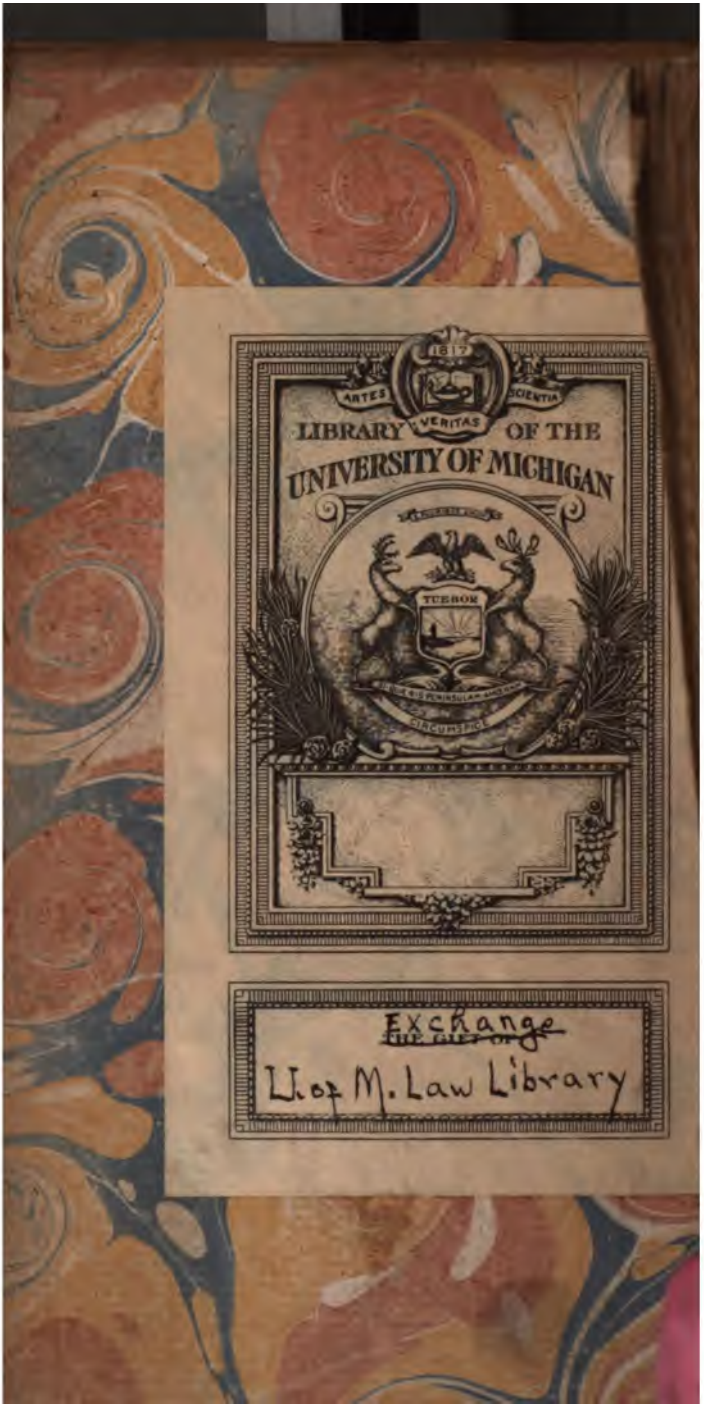
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
Exchange
U. of M. Law Library

Curtier Curé de Daville aux deux ponts
1767

LETTRES
DE
QUELQUES JUIFS
PORTUGAIS, ALLEMANDS ET POLONOIS;
A M. DE VOLTAIRE.

TOME PREMIER.

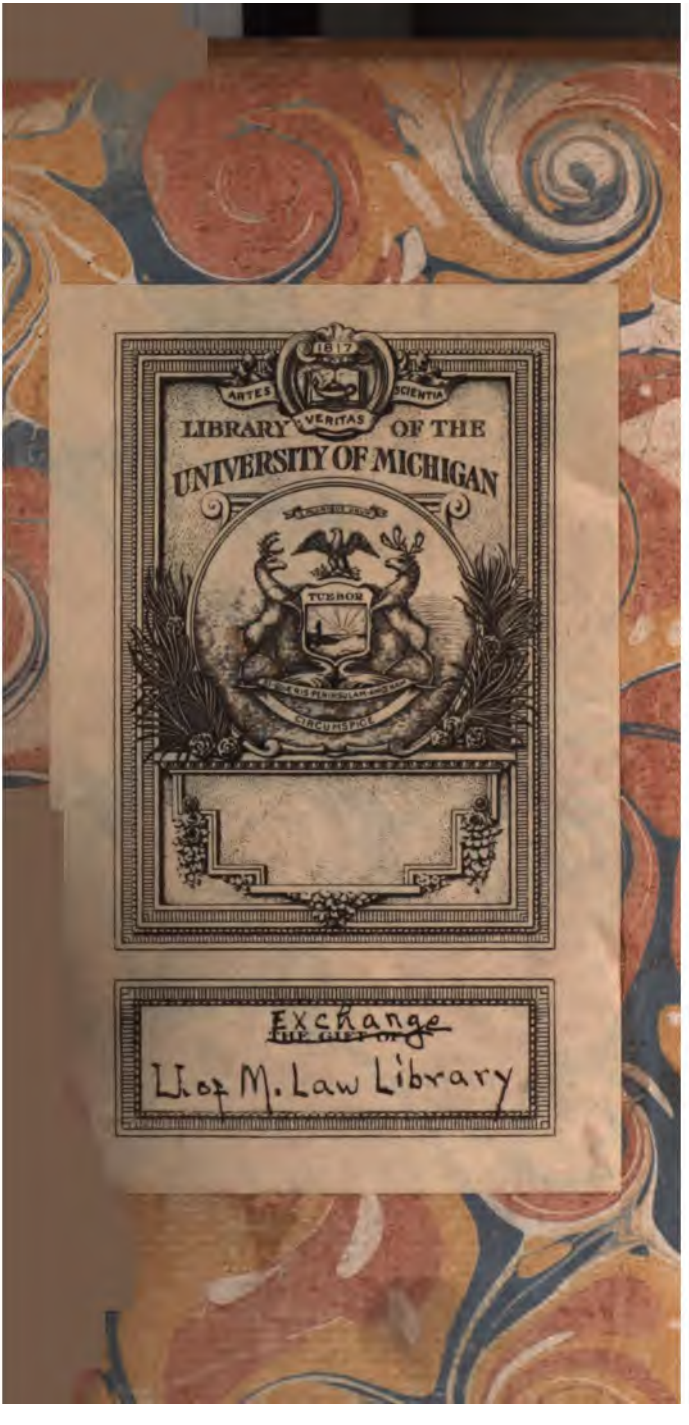
1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
Exchange
U. of M. Law Library

LETTRES

DE

QUELQUES JUIFS

PORTUGAIS, ALLEMANDS ET POLONOIS,

A M. DE VOLTAIRE.

Avec un petit Commentaire extrait d'un plus grand.

CINQUIEME ÉDITION,

Nouvelle, corrigée, & considérablement augmentée.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la COMTESSE D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Gen. Lib.
Eyck
Laurentius
11-4-1932
3 v.

ÉPITRE DÉDICATOIRE DES ÉDITEURS, A M. DE VOLTAIRE.

MONSIEUR,

Les déſirs du Public & les nôtres vont ...*nc être enfin ſatisfaits ! Vous donnez une* ...*uvelle Edition de vos Œuvres. Publiée* ...*s vos yeux & par vos ſoins, elle ſera* ...*hentique & complette : toutes les vraies*

Productions du plus beau Génie du ſiecle trouveront réunies ; & l'on pourra déſorm les diſtinguer ſûrement de cette foule d'Ec furtifs qu'on oſe vous attribuer ; enf malheureux ſuppoſés par l'envie, ou ju par leur propre pere indignes de porter nom.

C'eſt un monument durable que vo érigez à votre gloire & à l'inſtruction de Poſtérité : vous n'y voulez rien laiſſer q puiſſe ternir l'une ou tromper l'autre. Da cette vûe, vous les retouchez encore, c immortels Ouvrages, & vous y remettez main, probablement pour la derniere foi

Pourrions-nous ſouhaiter une occaſio plus favorable de vous préſenter la Collection, que nous avons faite, de quelque Brochures qui les concernent ? Ce ſont des Lettres, *des* Réflexions, *un* Commentaire, *&c. de quelques-uns de nos freres Portugais & Allemands, ſur divers endroits de vos Ecrits. Daignez, Monſieur, les recevoir & y jeter les yeux. Occupé actuellement à préparer la nouvelle Edition*

qu'on nous annonce, vous pourrez les parcourir avec quelque utilité & peut-être même avec quelque ſatisfaction. Car ſi l'on y releve, dans ce que vous avez écrit ſur l'Hiſtoire des Juifs & ſur leurs Livres ſacrés, des inadvertances & des mépriſes, des contradictions & des inconſéquences, des aſſertions fauſſes, des imputations calomnieuſes, &c. les éloges l'emportent toujours ſur la critique.

Ces Juifs ne ſont pas des agreſſeurs téméraires, qui bravent vos reſſentimens & vous provoquent de gaieté de cœur. Membres d'une Nation que vous avez tant de fois outragée, & que vous ne ceſſez de pourſuivre avec un acharnement dont nous ignorons la cauſe (1), *ils ſe bornent à une défenſe que vous avez rendue néceſſaire; & ne repouſſent vos traits qu'en reſpectant la main qui les lance. Admirateurs paſſionnés de vos Ecrits, ils déſireroient qu'on y trou-*

(1) *Nous ignorons la cauſe.* Il ne paroît pourtant pas difficile de s'en douter. *Chret.*

vât par-tout cette exactitude, cette haute perfection que vous êtes capable d'y mettre; & ils ont cru vous obliger en vous indiquant les endroits qui leur ont paru s'en éloigner.

C'eſt dans cet eſprit qu'ils ont écrit leurs obſervations; & c'eſt uniquement par ces motifs, que nous les avons recueillies & que nous vous les offrons.

Nous ſommes avec les plus parfaits ſentimens d'eſtime & de reſpect,

MONSIEUR,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs, JOSEPH ŁOPEZ, ISAAC MONTENERO, BENJAMIN GROOT, &c. Juifs des environs d'Utrecht.

A Paris, le

P. S. Nous n'avons pu obtenir la permiſſion de publier ce Recueil, qu'à condition qu'un Chrétien y mettroit les notes qu'il jugeroit à propos. Nous y avons conſenti, ſans adopter ce qu'il y pourra dire, & ſans en répondre; nous aurons ſoin de diſtinguer les nôtres & celles de nos Auteurs d'avec les ſiennes, par les mots abrégés, *Chret. Aut. Edit.*

PRÉFACE
DES ÉDITEURS.

ON a publié, il y a quelques années, ſous le nom de *Lettres Juives*, un Ouvrage dont les Chrétiens ont cru avoir lieu de ſe plaindre. Aucun des enfans de Jacob ne les ayant avouées, aucun n'ayant été convaincu de les avoir écrites ; c'eſt une preuve que les prétendus Juifs, Auteurs de ces Lettres, ſont autant de perſonnages ſuppoſés, & que toute leur correſpondance étoit imaginaire. Qui de nous auroit l'imprudence de déclamer contre ceux qui nous tolerent, & de jeter du ridicule ſur leurs opinions, leurs cérémonies & leurs uſages ? On ne trouvera ici rien de pareil.

De la premiere & ſeconde Edition.

Juſtifier notre Nation accuſée par un

Ecrivain célebre ; faire connoître à cet Ecrivain quelques-unes des erreurs qui lui ſont échappées en parlant de nos ſaints Livres, & l'engager à les réformer dans ſa nouvelle Edition : c'eſt tout ce qu'on ſe propoſe dans ce Recueil, qui ne doit point déplaire aux Chrétiens. Nous croyons, au contraire, que pluſieurs d'entre eux pourront y apprendre avec plaiſir quelques particularités intéreſſantes ſur un Peuple qui, dépoſitaire des Oracles divins ſur leſquels leur foi eſt établie, ne peut leur être indifférent.

Pendant l'impreſſion de ce Recueil, on a publié deux excellens Ecrits ; dans l'un, on défend nos Livres ſaints contre la *Philoſophie de l'Hiſtoire* ; dans l'autre, on répond aux principaux articles du *Dictionnaire Philoſophique*. Nous croyons que l'Auteur qu'on y combat ne peut ſe diſpenſer d'y répondre : ſon ſilence ſeroit un aveu de ſa défaite. Ces deux Ouvrages ne ſont point de nature à être réfutés par des plaiſanteries : s'ils nous fuſſent parvenus plutôt, nous aurions laiſſé l'illuſtre

Ecrivain entre les mains de ces deux Savans Chrétiens, plus inſtruites & plus aguerries que les nôtres.

En vain nous avons invité M. de Voltaire d'entrer en lice & de ſe meſurer avec des Athletes ſi dignes de lui. Il a cru plus ſage de ſe rabattre ſur des Adverſaires moins redoutables. C'eſt à nos Auteurs qu'il a jugé à propos de répondre ; & il l'a fait, avec le ton de ſupériorité que donnent la fortune & les talens.

Mais le mécontentement & le mépris qu'il a témoignés de ces *Lettres*, n'en ont pas empêché le prompt débit. Quatre Editions ont été enlevées, ſans compter une contrefaction à Liége, une à Rouen, &c. & c'eſt aujourd'hui la cinquieme Edition, que nous offrons au Public, d'un Ouvrage *hardi*, *mal-honnête*, *bon ſeulement pour des Critiques ſans goût*, & *qui ne vaut rien du tout pour les honnêtes gens un peu inſtruits*. Tel eſt l'arrêt qu'a prononcé M. de Voltaire, Juge porté cet Ou ge pa de V tai

Juge éclairé, mais partie. Auſſi ſon jugement a-t-il éprouvé quelque contradiction.

Ce Recueil, qui n'a pas eu l'avantage de lui plaire, n'a pas déplu au Public, & la plupart des Ecrivains périodiques en ont parlé favorablement. Dès qu'il parut, feu M. *Bonamy* s'empreſſa d'en rendre compte dans le *Journal de Verdun*, & il le fit en des termes, qui durent flatter nos Auteurs. Il les nomme » des Juifs ſavans & polis, & » leur Ouvrage, un excellent & ſavant Re» cueil de Lettres. En attendant, ajoute» t-il, que nous entrions dans quelque dé» tail, nous ne pouvons trop exhorter à le » lire «.

L'Auteur de l'*Année Littéraire* n'en parla pas moins avantageuſement. » Ces Lettres, » dit-il, ont été réellement écrites par des » Juifs, dont l'objet eſt de juſtifier leur Na» tion accuſée par M. de Voltaire, & de » relever pluſieurs erreurs qui lui ſont échap» pées en parlant des Livres ſaints «. Il en

donne enſuite l'Extrait, & il le termine en ces mots. » Ces Lettres, dit-il, méritent » d'être lues : elles contiennent beaucoup » de recherches, d'érudition, d'eſprit. On » ne peut trop exhorter les Auteurs à con- » tinuer leur Commentaire ſur une partie » des Ecrits de M. de Voltaire : on pourra » le réunir à celui qui ſe prépare ſur l'autre » partie de ſes Ecrits, qui eſt déjà bien » avancé, où on releve les erreurs, les » fauſſes citations, les fauſſes dates dont il a » ſurchargé le Roman qu'il nous a donné » ſur l'Hiſtoire, & dans lequel on n'oublie » pas les autres Productions littéraires de ce » grand homme «.

Le jugement porté ſur ces Lettres dans le *Journal des Savans*, eſt encore plus honorable à nos Auteurs. On y donne de leur Ouvrage un Extrait extrêmement bien fait; il commence en ces termes : » Si tous les » Ouvrages polémiques étoient écrits dans » le goût de celui-ci, ils feroient plus d'hon- » neur à leurs Auteurs, & ſeroient mieux

» accueillis du Public «. On expoſe enſuite les différentes matieres traitées par nos Juifs dans leurs Lettres, & on donne une nouvelle force à leurs raiſons, par la clarté, la préciſion avec laquelle on les rapporte. On finit en diſant : » Nous déſirerions pouvoir » préſenter la plupart des autres objets que » diſcutent les Auteurs, & montrer avec » quelle énergie, quelle ſolidité, quelle » évidence ils dévoilent les erreurs, les mé- » priſes, les variations & les contradictions » de leur Adverſaire. Les obſervations mê- » lées qui terminent cet Ouvrage, ſont an- » noncées comme l'Extrait d'un plus grand » Commentaire. Veut-on faire entendre » qu'on ſe propoſe de publier des diſcuſſions » plus étendues ? en ce cas on doit ex- » horter les Auteurs à conſerver toujours le » ton de politeſſe & d'honnêteté qui regne » dans cet Ouvrage, écrit d'ailleurs d'une » maniere ingénieuſe & intéreſſante.... Il eſt » permis aux Juifs calomniés de repouſſer » une injure à laquelle le nom ſeul de celui » qu'on en dit Auteur, eſt capable de don-

» ner du poids. On ſait aſſez combien les » erreurs, les fautes, les mépriſes des hom- » mes célebres ſont contagieuſes; à moins » que par leur ſingularité, ou par leur mul- » tiplicité, elles ne deviennent enfin ſans » conſéquence «. Ce dernier trait eſt éner- gique, il dit plus que toutes les *Lettres*, le *Commentaire*, &c.

Nous pourrions citer encore un grand nombre d'autres Ecrivains périodiques, François & Etrangers, qui ſe ſont exprimés à peu près de même ſur nos Auteurs & ſur leurs Lettres. Mais ce détail, quoiqu'il pût être curieux & même de quelque utilité, de- viendroit trop long. Que le Lecteur nous permette ſeulement d'y ajouter le jugement des Savans Anglois, Auteurs du *Monthly-Review*. » Ces Lettres, diſent-ils, ſont » écrites avec plus d'honnêteté, de politeſſe » & de modération (*decency*, *politeneſſ* » *and temper*), qu'on n'en trouve d'ordinaire » dans les Ecrits de controverſe; elles prou- » vent le ſavoir, la candeur & le ſens droit

» de leurs Auteurs. Ils traitent M. de Vol-
» taire avec un grand reſpect : mais ils n'en
» relevent pas moins une foule de mépriſes,
» de contradictions, d'infidélités dans ce
» qu'il a avancé ſur les Juifs, & ſur les
» Ecrits de l'ancien Teſtament; en un mot,
» nos Hébreux s'y défendent avec beaucoup
» d'habileté, & diſcutent divers points re-
» latifs à l'Hiſtoire ſacrée, avec beaucoup
» d'érudition & de jugement «.

Pourquoi on a rapporté ces différens jugemens.

Si nous rapportons tous ces témoignages honorables à nos Auteurs, ce n'eſt ni pour recommander leur Ouvrage, ni pour flatter leur vanité. De tous ces éloges, ils ne ſont touchés que de ceux qu'on a faits de leur honnêteté & de leur modération; ils ne regardent tout le reſte, que comme un encouragement qu'on a bien voulu donner à des Etrangers qui s'eſſayent à écrire dans une Langue, qui n'eſt point la leur, ſur des objets intéreſſans, contre un Adverſaire ſi ſupérieur, & de tous côtés ſi redoutable.

Ce n'eſt pas non plus pour les conſoler par

par ces louanges de la maniere toute oppoſée dont M. de Voltaire a parlé d'eux. Aux yeux du ſavant, du profond & impartial Ecrivain, nos Auteurs ſont de *francs ignorans*, des *imbécilles*, des *emportés*, &c. C'eſt ainſi qu'il les traite dans ſa *tolérance extrême*, lui qui déclare » qu'ayant pu » ſe tromper ſur bien des choſes qu'on n'a » ni le temps ni le moyen d'éclaircir, il » faut, ſans difficulté, qu'il ſe rétracte de » toutes les erreurs où il ſera tombé, & qu'il » *remercie* ceux qui l'en avertiront, quel- » que aigreur qu'ils puiſſent mettre dans leur » zele «. On ſait comme il a remercié, & comme il remercie toutes les fois que l'occaſion s'en préſente, ou même ſans qu'elle s'en préſente, un grand nombre de Gens de Lettres qui lui ont rendu ce ſervice. Touché, apparemment, de l'honnêteté de nos Auteurs, il ne les a pas encore traités comme il a fait de tant d'autres. Il s'eſt borné aux petits traits d'humeur qu'on vient de voir : nos Juifs les lui pardonnent volontiers & bien ſincérement. Ils n'igno-

rent pas combien il eſt ſenſible à la contradiction ; & ils aiment à croire ſon cœur honnête, lors même que ſa bouillante & impétueuſe imagination l'emporte au delà des bornes, qu'il ſe preſcriroit, ſans doute, dans des momens plus calmes.

Mais il étoit bon qu'on ſût que nos Auteurs ne ſont pas les ſeuls qui apperçoivent des inconſéquences, des contradictions, des erreurs, des infidélités, &c. dans les Ecrits de ce Grand Homme ; que beaucoup d'autres y en voient autant qu'eux & plus qu'eux. Il étoit bon que les ſavans Etrangers, que nous avons vus plus d'une fois gémir ſur les travers des Beaux Eſprits François, appriſſent que la ſéduction du Philoſophiſme n'a pas tellement gagné dans la Nation, qu'il ne s'y trouve encore un grand nombre de Gens de Lettres qui ſe font honneur de penſer autrement & de dire librement leur penſée ; & que, malgré les efforts de quelques Ecrivains pour ériger M. de Voltaire en Tyran de la Littérature, il eſt encore des

Juges qui oſent honorer de leurs ſuffrages les Ecrits où l'on combat ſes erreurs en reſpectant ſes talens.

Reproches contradictoires faits aux Auteurs.

Nous ne diſſimulerons pas, que, depuis la troiſieme Edition de cet Ouvrage, deux Ecrivains périodiques n'en ont pas jugé tout-à-fait comme ceux que nous venons de citer. Ils s'accordent tous deux à parler des *Lettres* & de leurs Auteurs de la maniere la plus obligeante : mais ils leur reprochent, l'un (l'Encyclopédique) d'avoir été trop amers, l'autre (l'Eccléſiaſtique) d'avoir été trop doux : reproches contradictoires, dont l'un détruit l'autre, & qui tous deux prouvent que nos Juifs ſe ſont tenus dans le plus juſte milieu.

Reproche d'avoir été trop amers. *Réponſe.*

Le premier de ces reproches, quoique tempéré par des éloges flatteurs, affligeroit ſenſiblement nos Auteurs, s'ils pouvoient croire l'avoir mérité : mais, après tous les ménagemens & les égards dont ils ont uſé, ils ne peuvent le regarder que comme l'effet

d'un attachement tendre & d'une reconnoiſſance vive du Périodique pour l'Ecrivain célebre à qui il a, dit-on, diverſes obligations. Nous lui repréſenterons ſeulement, que s'il eſt beau d'être reconnoiſſant, il eſt néceſſaire d'être juſte ; & que ce n'eſt pas l'être tout-à-fait, que de donner de légeres plaiſanteries pour des *perſonnalités*, & quelques ironies douces pour des *ſarcaſmes amers*. Il y a quelque différence entre des piqûres d'épingle & des coups d'eſtramaçon ; le ſel des cannes d'Amérique n'eſt pas le ſublimé corroſif.

Reproches d'avoir été trop doux. *Réponſe.*

L'autre reproche mériteroit d'être diſcuté plus au long ; il paroît effectivement plus fondé : pluſieurs Savans, François & Etrangers, Catholiques-Romains & Proteſtans, l'avoient fait à nos Juifs de vive-voix, & par écrit, avant l'Ecrivain périodique dont nous parlons. En ſouhaitant dans l'extrait qu'il fait des Lettres, que les Auteurs y euſſent pris un ton plus ferme, il donne tout à la fois la leçon & le modele. » Cet Ouvrage, dit-il,

» dont on a fort loué la premiere Edition,
» mérite un accueil diſtingué de la part de
» toutes les perſonnes qui reſpectent les di-
» vines Ecritures. Il contient une excellente
» réfutation des difficultés puériles, des ſar-
» caſmes indécens, des blaſphêmes révol-
» tans, par leſquels M. de Voltaire ne ceſſe
» d'attaquer nos ſaints Livres, dans un tas
» de Brochures qui renaiſſent tous les jours,
» où il ne fait que ſe copier lui-même, après
» avoir copié les autres, & qui auroient pu
» être ſévérement flétries, ſans intéreſſer la
» tolérance philoſophique que ce trop fa-
» meux Ecrivain ne ceſſe de prêcher, mais
» que perſonne ne connut moins que lui
» dans la pratique, &c. &c. Avec tous les
» ménagemens poſſibles dans le ton & la
» maniere, rien n'eſt plus capable, pour
» le fond des choſes, d'écraſer l'amour-
» propre de ce Littérateur orgueilleux.... On
» y verra à chaque page, 1°. un Contro-
» verſiſte de mauvaiſe foi, qui renouvelle
» éternellement des difficultés cent fois ré-

» ſolues, non ſeulement ſans montrer l'in
» ſuffiſance des réponſes qu'on y a données
» mais ſans daigner même en faire mention
» 2°. Un Auteur très-ſuperficiel, qui, et
» affectant la plus vaſte érudition, eſt rédui
» à ne faire que copier les Tindal, les Bo-
» lingbrocke, &c. ou même des Commen-
» tateurs qu'il injurie en s'en ſervant... 3°.
» Un Ecrivain ſans jugement, qui, entraîné
» par une imagination bouillante, écrit au
» haſard, ſe contredit à chaque page, loue
» & blâme une même choſe.... 4°. Un
» homme ridiculement vain, qui fait montre
» des plus vaſtes connoiſſances, & qui eſt
» convaincu de l'ignorance la plus com-
» plette ſur tous points. Ignorance des Lan-
» gues; il traduit le Latin comme un Eco-
» lier qui l'entend médiocrement; il parle
» d'Hébreu comme ne le ſachant pas même
» lire; il fait de grands éloges de la Langue
» Grecque, & il l'écrit vingt fois comme
» un homme qui ne l'a jamais entendue.
» Forcé de rendre un paſſage d'Hérodote,
» il le traduit ſur une mauvaiſe verſion La-

» tine qui fourmille de contre-ſens. Igno-
» rance des Auteurs & des Ouvrages ; il
» transforme un Poëme en homme ; il at-
» tribue le Livre de la Sageſſe à un Païen
» qui vivoit dans le ſecond ſiecle de l'ere
» Chrétienne, & qu'il confond avec un Juif
» du même nom. Ignorance de l'Hiſtoire ;
» il ne fait que brouiller les regnes, les évé-
» nemens, les temps, les lieux, & il prouve
» de plus en plus, que ce n'eſt pas ſans rai-
» ſon que ſes Partiſans même le regardent,
» ſur cet article, comme un homme ſans
» conſéquence. Ignorance des Arts ſur leſ-
» quels il fait parade des connoiſſances les
» plus approfondies. Ignorance des uſages
» & des coutumes des différens peuples,
» &c. «.

Après divers autres traits, que nous épar-
gnerons à M. de Voltaire & à ſes Admira-
teurs, le Critique vient au reproche qu'il
fait à nos Juifs. » En applaudiſſant, dit-il,
» aux éloges que la modération des Auteurs
» des *Lettres* a reçus, & qu'elle mérite,

» nous croyons cependant devoir obſerver
» qu'ils la portent quelquefois trop loin, &
» ſur des matieres où les perſonnes les
» plus délicates leur auroient certainement
» permis un peu plus de force & de chaleur.
» Sans doute l'humanité, capable de faillir,
» mérite des égards, & l'on ne peut trop
» uſer de ménagemens envers un homme
» qui ne tombe dans l'erreur que par fragi-
» lité. Mais la mauvaiſe foi pouſſée à l'excès,
» l'intention de tromper évidemment mar-
» quée, les blaſphêmes vomis de ſang froid,
» &, pour ainſi dire, à plaiſir, doivent ex-
» citer l'indignation de l'homme le plus pa-
» tient, & la maniere de les repouſſer doit
» être aſſortie à l'impreſſion qu'une ſi odieuſe
» dépravation fait néceſſairement ſur toute
» ame honnête. Ainſi, quand nos Auteurs
» ſe ſeroient élevés avec plus d'énergie,
» contre un forcené qui oſe accuſer Abra-
» ham d'avoir cherché à faire un honteux
» trafic de la beauté de ſon épouſe, qui oſe
» tourner les Prophetes en ridicule, & les
» traveſtir de la maniere la plus baſſement

» indécente, &c. &c. on leur en auroit ſu » bon gré; & s'ils ont encore à repouſſer les » traits impies de cet Ecrivain ſans Religion, » après avoir donné à la politeſſe au delà de » ce qu'elle pouvoit exiger, on leur per- » mettra de donner quelque choſe à leur » zele & à leur juſte vénération pour les Li- » vres ſaints, qu'ils défendent ſi avantageu- » ſement «.

L'Ecrivain finit par préférer au ton qu'ont pris nos Juifs, la *touche ferme & vigoureuſe* du *Supplément à la Philoſophie*, » Ouvrage » accablant contre M. de Voltaire, qui l'a » bien ſenti, puiſqu'il y a oppoſé une Ré- » ponſe pleine d'injures atroces «.

Nous ſouſcrivons, avec plaiſir, aux éloges que l'Ecrivain donne au *Supplément*. L'Ouvrage a été utile à nos Auteurs; ils ſe font un devoir de le reconnoître; & ils regardent, depuis long-temps, la maniere dont M. de Voltaire y a répondu, comme une des plus

grandes injuſtices dont cet homme célebre s'eſt rendu coupable.

Quant au reproche que l'Ecrivain périodique fait à nos Juifs, ou plutôt au conſeil qu'il leur donne, il eſt accompagné de tant de politeſſe & d'honnêteté, que loin de s'en plaindre, ils ne doivent que l'en remercier. Son zele eſt louable, & ſes raiſons, qui ne ſeront probablement pas goûtées de M. de Voltaire & de ſes Partiſans, ne manquent ni de juſteſſe, ni de ſolidité. Mais nous le prions de conſidérer, que s'il eſt permis, s'il eſt aiſé à des Chrétiens, dans des pays Chrétiens, de s'abandonner à l'ardeur de leur zele, des Juifs opprimés, proſcrits, livrés au mépris & à la haine des peuples, ne ſauroient être trop circonſpects. Leur convenoit-il d'irriter contre leur malheureuſe Nation, un ennemi, que le crédit & les talens rendent ſi redoutable ? Déjà même, malgré cette honnêteté, cette politeſſe & tous ces éloges qu'on leur a reprochés

comme *exceſſifs & faſtidieux*, M. de Voltaire s'emporte, & ſes Partiſans murmurent : qu'eût-ce été, ſi nos Juifs avoient eu moins de modération ?

Sans doute, *il eſt des fauſſetés qu'il faut repouſſer avec force* : M. de Voltaire n'en diſconviendra pas ; il le dit lui-même. Mais, en écrivant, chacun doit conſulter ſon goût & ſa tournure d'eſprit. Peut-être ce ton de véhémence, auquel on exhorte nos Auteurs, étoit-il au deſſus de leurs forces, comme il eſt oppoſé à leur caractere & à leur façon de penſer. La critique la plus douce paroît toujours ſi amere ! il eſt ſi dur d'être obligé de dire à quelqu'un qu'il a tort & mille fois tort, de le lui prouver, de l'en convaincre ; au point qu'il ne puiſſe ſe le diſſimuler à lui-même ! qu'eſt-il beſoin d'ajouter la vivacité à la démonſtration ? Le ton de véhémence n'eſt pas celui qui mene le plus directement au ſuccès : on donne volontiers ſa confiance à l'Ecrivain impartial, qui ne montre ni paſ-

ſion, ni humeur; on ſe met en garde contre celui qui s'échauffe. Et c'eſt peut-être autant à leurs déclamations indécentes & à leur ſtyle fougueux, qu'à l'abſurdité de leurs ſyſtêmes, que nos prétendus Sages doivent le décri général où leurs Ecrits commencent à tomber. Laiſſons-leur l'emportement & les injures; ce ſont les raiſons de ceux qui ont tort : les Défenſeurs de la vérité doivent être calmes comme elle. Enfin pourquoi s'emporteroit-on ſi fort contre M. de Voltaire, ou contre la petite troupe qui combat ſous ſes drapeaux? Une demi-douzaine de grands enfans ont formé le projet de renverſer un édifice religieux, que, depuis quatre mille ans, les injures du temps & les efforts des hommes n'ont pu ébranler. Les pierres dont il eſt bâti, la ſolidité de leur aſſiette, le ciment indeſtructible qui les lie, tout lui promet une éternelle durée. Et ces enfans s'imaginent qu'ils vont l'abattre avec des boules de neige. Encore, comment s'y prennent-ils? L'édifice eſt à droite, & ſe dreſſant ſur leurs

pieds, ils lancent, d'un air menaçant, leurs boules de neige à gauche. La plupart leur retombent ſur la tête; & tout le fruit qu'ils tirent de leurs efforts, c'eſt de s'éclabouſſer les uns les autres. En vérité, il y a là plus à les plaindre qu'à s'emporter contre eux, plus à rire qu'à s'indigner.

La contrariété des reproches faits à nos Auteurs, prouve bien qu'il eſt difficile de contenter tous les Lecteurs: l'un aime l'amer, l'autre aime le doux: comment ſatisfaire des goûts ſi oppoſés (1)? Nous nous rappelons

(1) *Si oppoſés.* Pendant l'impreſſion, on nous a adreſſé deux petits Traités manuſcrits anonymes, en nous exhortant à les joindre aux *Lettres*, &c. L'un eſt intitulé: *Apologie pour les Juifs Portugais & Allemands, où, par la comparaiſon de ce qu'ont écrit contre M. de Voltaire des Chrétiens François, Anglois, Génevois, &c. on prouve que les Juifs Portugais & Allemands ont été les plus modérés de ſes Adverſaires.* L'autre a pour titre: *L'Art de réfuter poliment, tiré des Ecrits de M. de Voltaire.* Les Auteurs peuvent les publier, s'ils le jugent à propos. Pour nous, nous déclarons que nous n'en ferons point uſage: nos Juifs nous en

ces convives d'Horace, qu'on ne ſait comment ſervir. *Quid dem? Quid non dem? Renuis tu quod jubet alter, &c.*

Un Ecrivain, qui n'a ni le ſtyle ni la politeſſe du précédent, vient encore de renouveler ce dernier reproche. Que prétend ce Cenſeur? Voudroit-il que nos Juifs euſſent dit auſſi à M. de Voltaire & aux Philoſophes, qu'ils ſont *des frelons, des guêpes, & méme des mouches cantharides*?

Nos Auteurs n'ont point ce ton, mais ils ne condamnent perſonne, ne jalouſent perſonne, ne ſe mettent au deſſus de perſonne. Ils ſavent que la modeſtie, qui orne les grands talens, eſt néceſſaire à qui n'en a que de médiocres. Leurs vœux les plus chers ſeront accomplis, quand tous ceux qui courent la même carriere qu'eux, auront plus de ſuccès & feront plus de fruit qu'eux.

ſauroient certainement très-mauvais gré : ils eſtiment, ils aiment l'illuſtre Ecrivain qu'ils combattent; leur objet, non plus que le nôtre, n'eſt pas de le chagriner, mais de le ramener, s'il eſt poſſible, à des ſentimens plus vrais. *Edit.*

AVIS

Sur cette nouvelle Edition.

Les Editions précédentes de ces *Lettres*, &c. étant épuiſées, le Libraire nous a ſollicités d'en donner une nouvelle. Pour répondre à l'accueil que le Public a daigné faire à cet Ouvrage, & le rendre de plus en plus digne des jugemens favorables qu'on en a portés, nous l'avons revu avec ſoin. Les conſeils de nos amis, & nos propres réflexions, nous ont fait appercevoir quelques fautes qui nous étoient échappées dans les Editions précédentes : on les trouvera corrigées dans celle-ci. Nous y avons fait auſſi quelques augmentations. Elles conſiſtent, outre divers traits répandus çà & là, en un article ſur Adam, une Lettre ſur Moïſe, &c. & une défenſe de quelques-unes de nos Loix attaquées par M. de Voltaire, dans ſa troiſieme réponſe publiée ſous le titre de *Vieillard du Caucaſe*. Nous nous propoſons d'ajouter à cet Ouvrage un quatrieme & dernier Volume ; mais occupés d'autres ſoins, nous ne ſavons pas encore quand nous pourrons le faire paroître.

Nous avions promis un ſupplément à l'Edition

publiée en deux Volumes *in*-8°. Mais le Libraire ne ſe déterminera à le mettre ſous preſſe que quand le nombre des Souſcripteurs ſera ſuffiſant pour en permettre l'impreſſion.

Il a, en conſéquence, ouvert une ſouſcription pour ce troiſieme Volume. La condition eſt de payer 3 liv. 12 ſ. dont on donnera quittance, & en repréſentant cette quittance au premier Avril prochain, le volume ſera délivré *gratis*.

ERRATA.

PAGE 29, ligne 26, *cinditoribus*; liſez *conditoribus*.
Pag. 163, lig. 24, *Egyptus*; liſ. *Ægyptus*.
Ibid. lig. 26, *Egyptiis*; liſ. *Ægyptiis*.
Pag. 213, lig. 19, *inconſiſtant*; liſ. *inconſiſtent*.
Pag. 250, lig. 19, ſe tranſpire, & que; *liſ.* ſe tranſpire peu, & que.
Pag. 464, lig. 13, Cela eſt aſſez étonnant; en effet; *liſ.* Cela eſt aſſez étonnant en effet.
Pag. 475, lig. 16, que Moïſe lui prêta; *liſ.* que Moïſe lui prête.
Pag. 492, lign. 22, déſir préſomptueux du ſavoir; *liſ.* de ſavoir.
Pag. 500, lig. 10, de qui naît; *liſ.* de qui naiſſent.
Pag. 503, lig. 20, Zendaveſta; *liſ.* Zend-Aveſta.

LETTRES

LETTRES
DE
QUELQUES JUIFS
PORTUGAIS,

AVEC des Réflexions critiques ſur le premier Chapitre du VIIe. Tome (1) des Œuvres de M. de Voltaire au ſujet des Juifs.

LETTRE PREMIERE.

De M. Guaſco, Juif Portugais de Londres, à M. Sweet-mind, Chanoine de Wincheſter. Occaſion & ſujet des Lettres, &c. de quelques Juifs Portugais.

VOUS déſirez, Monſieur, de ſavoir ce qui a donné naiſſance aux *Lettres* & aux *Ré-*

(1) *VII Tome.* C'eſt le cinquieme de l'Edition faite à Geneve en 1756. *Edit.*

ſlexions ſuivantes ; il eſt juſte de vous ſatisfaire.

L'intérêt diviſe quelquefois ceux mêmes que le ſang, la Religion, & des malheurs communs devroient unir. Il ſurvint, il y a huit ou dix ans, un différend entre les Juifs Portugais établis à Bordeaux & quelques Juifs d'autres Nations. Ceux-ci prétendoient faire corps avec les Portugais, & partager avec eux les priviléges dont ils jouiſſent dans cette Ville depuis plus de deux ſiecles.

Dans ces circonſtances, les Portugais recoururent à l'Auteur (1), & le prierent de joindre ſes ſollicitations à celles de leur Agent à Paris (2) : il le fit avec zele ; il écrivit à M. le Maréchal Duc de R. & il en reçut une réponſe auſſi flatteuſe pour lui, que ſatisfaiſante pour la Nation Portugaiſe (3).

---

(1) *A l'Auteur.* Les *Réflexions critiques* & les Lettres qui y ſont relatives, ont pour Auteur M. *Pinto*, Juif Portugais, très-eſtimé par ſa politeſſe & ſes talens. On a de lui un *Eſſai ſur le Luxe*, imprimé à Yverdon en 1764, un *Traité ſur le Commerce*, &c. *Edit.*

(2) *De leur Agent à Paris.* Cet Agent eſt M. Pereire, connu par l'art de faire parler les ſourds de naiſſance. *Edit.*

(3) *La Nation Portugaiſe.* On nomme ainſi les Juifs Portugais & Eſpagnols : ils ſont établis en France, & y jouiſſent, depuis 1550, des mêmes priviléges que les au-

Ce ne fut pas la ſeule obligation que les Portugais lui eurent. Cette conteſtation ayant donné lieu de réfléchir ſur les préjugés déſavantageux & injuſtes qu'on a contre les Juifs en général, & ſur l'ignorance où l'on eſt communément en France, de la diſtinction qu'on doit mettre entre les Juifs Portugais & Eſpagnols, & ceux des autres Nations; on crut qu'il étoit néceſſaire que quelqu'un ſe chargeât d'écrire une courte Apologie des Juifs en général, & d'y faire ſentir la différence qu'il y a entre les uns & les autres. On y engagea l'Auteur, & il y conſentit.

Le premier Chapitre du ſeptieme tome des Œuvres de M. de Voltaire, étoit ce qu'il y avoit de plus fort à leur déſavantage. Le poids que cet illuſtre Ecrivain donne par ſon autorité à ſes préjugés, étoit capable d'écraſer cette Nation (1), en fourniſſant, dans la ſuite, des armes à la calomnie. Perſuadé que ce n'a jamais été ni pu être l'intention de M. de Voltaire, & que ce grand homme verroit

---

tres Sujets du R[illegible], en vertu de Lettres-Patentes renouvelées de regne en regne. *Aut.*

(1) *D'écraſer cette Nation.* Eſt-ce ſérieuſement qu'on craint que les Ecrits de M. de Voltaire *n'écraſent la Nation Juive ?* De vaines déclamations opéreroient-elles ce que tant de ſiecles d'oppreſſion n'ont pu opérer ? *Edit.*

lui-même, avec plaiſir, qu'on prévint des maux qu'il n'avoit pas prévus, ou auxquels il n'avoit pas fait aſſez d'attention, l'Auteur Juif s'eſt déterminé à combattre ſes imputations. Vous ſavez avec quels égards il l'a fait, & avec quel ſuccès.

Voilà, Monſieur, quelle a été l'occaſion & quel eſt le ſujet des Lettres, &c. que vous voulez relire. Ces connoiſſances préliminaires pourront ſervir, en effet, comme vous l'avez penſé, à répandre quelque lumiere ſur les *Réflexions critiques*. On comprendra mieux par quels motifs, dans une Apologie de la Nation Juive, on éleve ſi fort les Juifs Portugais & Eſpagnols au deſſus des Allemands & Polonois.

Nous ſouhaitons beaucoup que tous les Chrétiens liſent cet Ecrit avec les ſentimens de modération & d'impartialité que nous vous connoiſſons : ils pourront y prendre des idées moins défavorables de la Nation Juive ; ou s'ils nous condamnent, ils le feront ſans nous haïr. Que le Philoſophiſme déclame ; que, ſous le maſque de la tolérance & de l'humanité, il inſulte & calomnie un peuple malheureux : le Chrétien ne doit connoître ni l'emportement, ni la haine.

Nous ſommes, avec reſpect, &c.

LETTRE II (1).

De l'Auteur des Réflexions critiques *à M. Per.... Agent de la Nation Portugaiſe de Bordeaux, en les lui envoyant.*

LA Lettre qu'à votre conſidération, Monſieur, j'ai écrite à M. le Maréchal Duc de.... en faveur de la Nation Portugaiſe établie à Bordeaux, m'attire, de votre part, des remercîmens & des éloges que j'aurois à peine mérités, quand je me ſerois acquitté de tout ce que vous, & cette Nation, avez lieu d'attendre de mon zele pour ſes intérêts. Ils doivent m'être chers à plus d'un titre, tant par l'origine commune de nos ancêtres, qui ont habité pluſieurs ſiecles en Eſpagne & en Portugal, que par les ſentimens qui m'attachent à notre plus ancienne Patrie, & à cette antique Religion (2), mere de toutes les autres,

(1) Cette Lettre & les Réflexions ſuivantes ont été imprimées à Amſterdam en 1762. *Edit.*

(2) *Cette antique Religion.* Les Chrétiens qui regardent le culte Juif actuel comme ſuperſtitieux & vain, reſpectent ſincérement l'ancienne Religion Juive, *mere de la leur*: il n'y a parmi eux que les Athées & les Déiſtes qui la *mépriſent*. Chret.

& auſſi univerſeliement qu'injuſtement mépriſée par ceux qui lui doivent du reſpect & de la vénération. Les ſervices ſignalés que j'ai eu le bonheur de rendre à la Nation Portugaiſe établie à Amſterdam, & dont j'eſpere qu'elle jouira long-temps, ne ſont qu'un motif de plus pour m'engager à donner à mes Freres, établis ailleurs, les preuves de bonne volonté qu'ils ont droit d'attendre de moi. Mais je regrette que vous m'ayez employé dans deux occaſions, où il paroît que les intérêts de nos Portugais ſe croiſent, pour ainſi dire, avec ceux des Juifs des autres Nations : mon cœur en ſouffre, & je vois que le vôtre n'en eſt pas moins touché, quoique la raiſon & la ſaine politique autoriſent vos démarches. Caligula ſouhaitoit que le peuple Romain n'eût qu'une tête, pour avoir le barbare plaiſir de l'abattre d'un ſeul coup. Que ne faiſoit-il le même ſouhait, pour que le bonheur d'un ſeul devînt celui de tout un peuple ! Tel ſeroit notre vœu, ſi la choſe étoit poſſible. Le bonheur que nous acquérons aux dépens d'autrui, eſt un malheur déguiſé ; c'eſt un poiſon qui n'eſt un remede que pour les malades ; mais malheureuſement on eſt ſouvent réduit à l'empiriſme, en Po-

litique comme en Médecine. Il paroît que c'eſt un malheur attaché à l'humanité, au moins depuis qu'on s'eſt partagé en pluſieurs Corps de ſociété ſéparés & diſtincts, que les intérêts des uns ſoient ſouvent oppoſés aux intérêts des autres. Nous devons donc défendre les droits des Portugais, quand ils ſeroient préjudiciables aux Allemands & aux Avignonois, en même temps que nous ſouhaitons, vous & moi, leur faire oublier, s'il étoit poſſible, par les plus grands ſervices, les petits déſagrémens que la défenſe légitime & néceſſaire des priviléges des Portugais nous a forcés de leur occaſionner, en diſtinguant quelquefois notre cauſe de la leur.

Je vous envoie, Monſieur, mes *Réflexions* ſur ce que M. de Voltaire a écrit contre les Juifs. Vous en trouverez qui demanderoient une plus longue diſcuſſion, pour être miſes dans tout leur jour : mais comme mon intention n'eſt point de m'attaquer à M. de Voltaire, je me borne à préſenter à cet illuſtre Auteur de nouveaux matériaux, que perſonne ne peut mieux mettre en œuvre que lui, & que ſon amour pour la vérité le preſſera d'employer dans une nouvelle Edition (1).

(1) *Nouvelle Edition.* Cette nouvelle Edition ſe pré-

Vous ſavez, Monſieur, que je ſuis ſon plus grand admirateur : je croirois avoir un reproche à me faire (1), s'il y avoit quelqu'un en Europe qui eût plus lu, plus étudié que moi ſes Ouvrages, que je regarde comme une Bibliotheque Encyclopédique (2); & je lui rends dès aujourd'hui, parmi mes Concitoyens, la juſtice complette que la poſtérité lui rendra un jour. *Odere incolumem* (3) *poſt genitis carum.* Son intention ne peut être de donner cours à la calomnie : il terraſſera

---

pare : c'eſt pour M. de Voltaire une belle occaſion de remplir ſes engagemens, & de *rendre gloire à la vérité qu'il aime.* Edit.

(1) *Un reproche à me faire*, &c. Comment M. de Voltaire peut-il haïr ſi violemment un peuple, parmi lequel il a des Partiſans ſi zélés ? *Chret.*

(2) *Bibliotheque Encyclopédique.* Nous ne ſavons ſi cet éloge eſt digne de M. de Voltaire : juſqu'ici il n'a été donné à perſonne de parler de tout, & d'en parler bien. La ſphere de l'eſprit humain a des bornes : au delà de ces limites, *il perd toujours en profondeur ce qu'il gagne en ſuperficie.* Edit.

(3) *Odere incolumem*, &c. Nous ignorons ſi M. de Voltaire a des ennemis : mais nous ſentons qu'on peut le réfuter ſans le haïr, & même en l'admirant. La poſtérité *chérira* ſans doute une partie de ſes Ouvrages; nous ſouhaitons bien ſincérement qu'elle n'ait aucun reproche à lui faire ſur l'autre. *Edit.*

ce monſtre dès qu'il le connoîtra. Je ſuis perſuadé que mes *Réflexions*, s'il daigne les lire, ne lui déplairont point ; & loin de me ſavoir mauvais gré, je me flatte qu'elles m'attireront ſon eſtime. Vous connoiſſez celle que j'ai pour vous, & que je ſuis & ſerai ſans fin & ſans fard, &c.

RÉFLEXIONS CRITIQUES (1)

Sur le premier Chapitre du VIIe. Tome des Œuvres de M. de Voltaire, &c.

De la calomnie, & de ſes ſuites funeſtes.

DE tous les vices, le plus préjudiciable à la Société; de tous les torts, le plus irréparable; de tous les crimes, le plus noir, c'eſt aſſurément la calomnie. Les dommages qu'en reſſentent ceux qui en ſont les objets & les victimes, ſe multiplient à l'infini : c'eſt une vérité dont tout le monde convient, & que M. de Voltaire a miſe dans tout ſon jour dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Il eſt également vrai, que plus une accuſation eſt grave, plus les preuves doivent être évidentes. Ces principes ſont inconteſtables, lors même qu'il s'agit d'accuſer le moindre individu d'une Société, le dernier des hommes : à plus forte raiſon, la circonſpection doit être plus grande, lorſqu'il eſt queſtion de tout un peuple : & plus on généraliſe une accuſation qui lui im-

Les accuſations graves demandent des preuves évidentes.

Sur-tout lorſqu'elles ſont faites contre une Nation entiere.

(1) On s'eſt permis de retrancher de ces *Réflexions*, quelques endroits qui ont paru moins néceſſaires. Mais on a été attentif à conſerver tous les éloges que l'Auteur donne à M. de Voltaire. *Edit.*

pute des crimes, plus on doit être en état de la prouver.

Incertitude des jugemens ſur les Nations.

Mais y en a-t-il, dont on puiſſe accuſer un peuple en général ? Une Nation en corps peut-elle être complice d'un crime ? Pourroit-on, avec juſtice, imputer à toute la Nation Angloiſe le ſupplice de Charles I ? ou à tous les François du temps de Charles IX, le maſſacre de la Saint Barthelemi ? Toute propoſition univerſelle eſt ſuſpecte & ſujette à l'erreur ; ſur-tout quand on parle du caractere général d'une Nation, dont les nuances ſont toujours très-variées, ſelon l'état, le rang, le tempérament & la profeſſion de chacun. Chaque Province d'un même Etat eſt auſſi différente d'une autre Province, que chacune d'elles l'eſt de la ville capitale, celle-ci de la Cour, où chaque famille a encore une teinte particuliere, dont les individus qui la compoſent ſont diſtingués par des caracteres divers. Si dans une fôret il n'y a pas deux feuilles qui ſe reſſemblent ; ſi dans le monde entier il n'y a pas deux viſages parfaitement uniformes, ni deux hommes dont toutes les idées ſoient les mêmes ; comment prétend-on faire d'un ſeul trait le portrait moral de tout un peuple ? Il en eſt de la moralité d'une Nation, comme de celle de l'homme, dont elle n'eſt qu'une

ajouter ce que M. de Monteſquieu dit quelque part, que c'eſt *une mere qui a engendré deux filles qui l'ont accablée de mille plaies.*

Mais pourquoi M. de Voltaire, fait pour éclairer l'Univers, groſſit-il le nuage des préjugés populaires qu'on entaſſe ſur les Sectateurs de cette Religion, à la honte de l'humanité ? Comment ce grand homme, en dépit de ſon eſprit & de ſon cœur, au mépris de la raiſon & de la vérité, a-t-il pu ſe laiſſer aller à une pareille diſtraction ? Car quel terme plus doux puis-je employer, en voyant l'ennemi des préjugés abandonner ſa plume à l'aveugle prévention, organe le plus commun de ce monſtre qu'il a toujours combattu, je veux dire la calomnie ; ſur-tout en le voyant terminer ce Chapitre ſi peu digne de lui, par ces horribles mots : *Enfin vous ne trouverez en eux* (dans les Juifs) *qu'un peuple ignorant & barbare, qui joint depuis long-temps la plus indigne avarice à la plus déteſtable ſuperſtition, & à la plus horrible haine pour tous les peuples qui les tolerent & les enrichiſſent. Il ne faut*, ajoute-t-il comme pour leur faire grace, *il ne faut pourtant pas les brûler.*

Je dirai modeſtement à M. de Voltaire, qu'un grand nombre de ceux qu'il traite ſi cruellement, voudroient plutôt être brûlés,

que de mériter ces imputations heureuſement gratuites. Il ne ſeroit peut-être pas difficile de prouver que les Juifs ne ſont ni plus ignorans, ni plus barbares, ni plus ſuperſtitieux que les autres peuples, & que les gens riches, parmi eux, ſont plus ſujets à la prodigalité qu'à l'avarice; ce qui n'eſt pas ſi commun ailleurs que chez eux. Mais il n'eſt pas beſoin d'autres preuves que la notoriété publique, pour ſavoir qu'ils adoptent tellement l'eſprit patriotique des Nations chez leſquelles ils ſe ſont établis, qu'ils le pouſſent plus loin que les Nationaux mêmes. Les Juifs ſont jaloux à l'excès de la gloire de tous les peuples, qui les admettent & qu'*ils enrichiſſent* (1). Pour peu que M. de Voltaire veuille ſe donner le temps d'examiner cet objet en réviſion (car c'eſt à ſon Tribunal que j'en appelle), il trouvera qu'il doit une réparation aux Juifs, à la vérité, à ſon ſiecle, & ſur-tout à la poſtérité qui atteſtera ſon autorité (2), pour ſévir,

(1) *Qu'ils enrichiſſent.* Ce ne ſeroit peut-être pas une queſtion indigne de l'examen des Politiques, de ſavoir ſi les Juifs enrichiſſent les pays où on les admet, ou s'ils ne font que s'y enrichir; ou ſi, comme nous le croyons, ils font en même temps l'un & l'autre. *Chret.*

(2) *Qui atteſtera ſon autorité*, &c. M. de Voltaire auroit, ſans doute, déſavoué ces imputations, s'il en eût

& pour écraſer un peuple déjà trop malheureux.

Des Juifs Portugais.

Si M. de Voltaire eût conſulté, dans cette occaſion, cette juſteſſe de raiſonnement dont il fait profeſſion, il auroit commencé par diſtinguer des autres Juifs les Eſpagnols & Portugais, qui jamais ne ſe ſont confondus ni incorporés avec la foule des autres enfans de Jacob. Il auroit dû faire ſentir cette grande différence. Je ſais qu'elle eſt peu connue en France, généralement parlant, & que cela a fait tort, dans plus d'une occaſion, à la Nation Portugaiſe de Bordeaux. Mais M. de Voltaire ne peut ignorer la délicateſſe ſcrupuleuſe des Juifs Portugais & Eſpagnols à ne point ſe mêler, par mariage, alliance ou autrement, avec les Juifs des autres Nations. Il a été en Hollande, & ſait que leurs Synagogues ſont ſéparées, & qu'avec la même Religion & les mêmes articles de Foi, leurs cérémonies ne ſe reſſemblent ſouvent pas. Les mœurs des Juifs Portugais ſont toutes différentes des autres Juifs. Les premiers ne portent point de barbe, & n'affectent aucune ſingularité dans leur habillement; les aiſés,

Différence & ſéparation remarquable de ces Juifs d'avec les autres.

prévu de telles ſuites. Quoi qu'il en ſoit, nous ne croyons pas ces imputations fort à craindre pour la Nation Juive : le Public ſaura les apprécier. *Edit.*

parmi

parmi eux, pouſſent la recherche, l'élégance & le faſte en ce genre, auſſi loin que les autres Nations de l'Europe, dont ils ne different que par le culte. Leur divorce avec leurs autres freres, eſt à tel point, que ſi un Juif Portugais, en Hollande & en Angleterre, épouſoit une Juive Allemande, il perdroit auſſi-tôt ſes prérogatives ; il ne ſeroit plus reconnu pour membre de leur Synagogue ; il ſeroit exclus de tous les bénéfices eccléſiaſtiques & civils ; il ſeroit ſéparé entiérement du corps de la Nation (1) ; il ne pourroit même être enterré parmi les Portugais ſes freres. L'idée où ils ſont aſſez généralement d'être iſſus de la Tribu de Juda, dont ils tiennent que les principales familles furent envoyées en Eſpagne du temps de la captivité de Babylone, ne peut que les porter à ces diſtinctions, & contribuer à cette élévation de ſentimens qu'on remarque en eux, & que leurs freres mêmes des autres Nations paroiſſent reconnoître (2).

Origine de cette diſtinction.

C'eſt par cette ſaine politique qu'ils ont

Leurs mœurs.

(1) *Du corps de la Nation*, &c. Quel ſchiſme ! *Chret.*

(2) *Paroiſſent reconnoître.* On reconnoîtra aiſément la vérité de ce qu'a dit l'Auteur, que ſon diſcours *apologétique pour les Juifs en général, eſt panégyrique de la Nation Portugaiſe.* Edit.

conſervé des mœurs pures, & ont acquis une conſidération, qui, même aux yeux des Nations Chrétiennes, les ont fait diſtinguer des autres Juifs. Ils ne méritent donc pas les épithetes que M. de Voltaire leur prodigue. Ceux de Hollande y ont apporté de grandes richeſſes à la fin du quinzieme ſiecle, &, avec des mœurs irréprochables, y ont beaucoup augmenté le commerce de la République. Leur Synagogue paroiſſoit une Aſſemblée de Sénateurs ; & quand des Seigneurs étrangers Allemands y entroient, ils y cherchoient les Juifs, ſans pouvoir ſe perſuader que ceux qu'ils voyoient fuſſent la même Nation qu'ils avoient connue en Allemagne. Ils ont encore été plus utiles à la Hollande, au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, que les réfugiés François ne l'ont été vers la fin. Ceux-ci, après la révocation de l'Edit de Nantes, y apporterent beaucoup d'induſtrie, & peu de richeſſes (1) : les Portugais, avec de grandes richeſſes, ont apporté en Hollande le commerce d'Eſpagne, & ils ont favoriſé l'induſtrie de tous les autres. Leurs deſcendans ont été

(1) *Peu de richeſſes.* Ce fait eſt certain, quoiqu'il ſoit un peu contraire aux idées que M. de Voltaire ſe fait des ſommes immenſes d'or & d'argent que les Proteſtans emporterent de France. *Edit.*

plus dupes que fripons, ſouvent la victime des uſuriers, rarement, peut-être jamais uſuriers eux-mêmes. A peine pourroit-on citer quelque exemple d'un Juif Portugais ſupplicié à Amſterdam ou à la Haye, dans le cours de deux ſiecles. On auroit de la peine à trouver dans les Annales du genre humain, un corps de Nation auſſi nombreux que celui des Juifs Portugais & Eſpagnols établis en Hollande & en Angleterre, où il ſe ſoit commis moins de crimes puniſſables par les loix; j'en atteſte tous les Chrétiens inſtruits de ces pays-là. Les vices qu'on peut leur reprocher, ſont d'une nature non ſeulement différente, mais toute oppoſée à ceux que M. de Voltaire leur impute. Le luxe, la prodigalité, la paſſion des femmes, la vanité, le mépris du travail & du commerce, que quelques-uns n'ont que trop négligé, ont été cauſe de leur décadence. Une certaine gravité orgueilleuſe, & une fierté noble fait le caractere diſtinctif de cette Nation. Mais ces vices, je le répete, n'ont rien de commun avec les reproches que leur fait M. de Voltaire.

Quels vices on peut leur reprocher.

Deſcendons à quelques exemples particuliers. Le Baron de Belmonte n'a-t-il pas été employé par la Cour de Madrid, en qualité de ſon Réſident en Hollande, au grand conten-

tement des deux Puiſſances ? D. Alvaro Nunès d'Acoſta, ainſi que ſon pere, n'ont-ils pas ſervi la Cour de Liſbonne avec autant de dignité que de fidélité ? Les Suaſſos, les Texeira, les Nunès, les Prados, les Ximenès, les Pereira, & beaucoup d'autres, n'ont-ils pas mérité la conſidération de ceux qui les ont connus ? Machado étoit un des favoris du Roi Guillaume : ce Monarque reconnoiſſoit qu'il avoit rendu de grands ſervices à ſes armées en Flandres. Le Baron d'Aguilard, Tréſorier de la Reine de Hongrie, eſt encore regretté à Vienne. M. Gradis eſt eſtimé à la Cour de France. Je ne finirois pas, ſi je voulois faire une liſte complette de tous ceux qu'on pourroit nommer avec éloges, & dont on ne reconnoît pas les mœurs au portrait qu'en fait M. de Voltaire. Ceux qui connoiſſent les Juifs Portugais de France, de Hollande & d'Angleterre, ſavent que, loin d'avoir, comme dit M. de Voltaire, *une haine invincible pour tous les peuples qui les tolerent*, ils ſe croient au contraire tellement identifiés avec ces mêmes peuples, qu'ils ſe conſiderent comme en faiſant partie. Leur origine Eſpagnole & Portugaiſe eſt devenue une pure diſcipline eccléſiaſtique, que la critique la plus ſévere pourroit accuſer d'orgueil & de vanité, mais nullement d'avarice ni de ſuperſtition.

Voilà un tableau fidele des Juifs Portugais & Eſpagnols. On peut s'en former une idée encore plus avantageuſe pour eux, & en même temps plus exacte, plus juſte, ſi l'on fait attention qu'ils ont plus d'obſtacles à ſurmonter, que toute autre Nation, pour avoir une conduite irréprochable. Ils ſont privés d'une infinité de reſſources, que ceux des autres Religions ont pour gagner leur vie : leurs beſoins ſont plus multipliés & plus preſſans ; & par conſéquent leurs vertus rencontrent plus d'entraves, & leurs vices plus d'amorces. Si la néceſſité n'a point de loix ; ſi là où il y a plus de néceſſité, les loix ſont moins obſervées, à moins que les mœurs n'y ſuppléent, il faut convenir que les Juifs Portugais, tranſplantés en Hollande, ont plus de mœurs que les autres Nations. Ils le prouvent par une conduite louable, & qui ne s'eſt point démentie pendant plus de deux ſiecles.

Des Juifs Allemands & Polonois, &c.

Diſons un mot des Juifs Allemands & Polonois, &c. (1) Eſt-il étonnant, que, privés

(1) *Allemands & Polonois*, &c. Il y a à Amſterdam & à Londres un grand nombre de Juifs Allemands, qui ſont les plus honnêtes gens du monde, & qui font le commerce avec toute la probité imaginable. Ils ne ſont pas comptables de la conduite de cette multitude de Polonois & d'Allemands que la miſere chaſſe de leur pays.

de tous les avantages de la Société, multipliant par les loix de la Nature & de la Religion, mépriſés & humiliés de tous côtés, ſouvent perſécutés, toujours inſultés (1), la Nature avilie & dégradée en eux paroiſſe n'avoir plus de commerce qu'avec le beſoin? Ce beſoin ſe faiſant ſentir avec tyrannie, inſpire à ceux qui en ſont les martyrs, tous les moyens de s'y ſouſtraire ou de les diminuer. Le mépris dont on les accable, étouffe en eux le germe de la vertu & de l'honneur. La honte eſt nulle où le mépris injuſte précede le crime: c'eſt en applanir la route, que de couvrir d'opprobre ceux qui ne s'en ſont pas rendus coupables. Eſt-ce l'être (2) que de reſter conſtamment attachés à une Religion, regardée

---

& que la piété de leurs Confreres fait recevoir parmi eux. Il y a eu dans les Cours d'Allemagne des Juifs très-diſtingués. M. Boas eſt conſidéré & aimé à la Haye par les perſonnes de la premiere condition. *Aut.*

(1) *Souvent perſécutés, toujours inſultés.* Nous en avons été plus d'une fois témoins, & nous en avons été touchés : *Homo ſum, humani nihil à me alienum puto.* Chret.

(2) *Eſt-ce l'être*, &c. Les Chrétiens le croient. Mais en croyant les Juifs dans un aveuglement coupable, ils ne s'eſtiment pas en droit de les outrager, ils les plaignent. Tels ſont du moins les ſentimens de ceux qu'anime le véritable eſprit du Chriſtianiſme. *Chret.*

autrefois comme ſacrée par ceux mêmes qui la condamnent actuellement ? On peut les plaindre s'ils ſont dans l'erreur ; mais il ſeroit injuſte de ne pas admirer (1) la conſtance, le courage, la bonne foi, le déſintéreſſement avec leſquels ils ſacrifient tant d'avantages temporels (2). Refuſeroit-on des louanges à un fils qui renonceroit à une riche ſucceſſion, parce qu'il croiroit, peut-être abuſivement, ne pouvoir en prendre poſſeſſion ſans contrevenir à la volonté de ſon pere, par l'acte qu'on exige de lui ? Une délicateſſe auſſi louable, auſſi noble, auſſi unique, mériteroit-elle, de la part de ſes cadets qui en jouiſſent, des mépris, des inſultes, des outrages (3) ? Ce n'eſt pas tout de ne pas brûler

(1) *De ne pas admirer*, &c. On peut admirer cette conſtance, & en condamner l'objet. *Chret.*

(2) *Tant d'avantages temporels.* Il nous ſemble qu'un Juif qui ſacrifie généreuſement tous ces avantages à une Religion qu'il croit vraie, fût-ce par erreur, vaut bien un Philoſophe indifférent ſur toute Religion. Cette indifférence coute peu ; elle n'exige aucun ſacrifice, & ne gêne ni l'orgueil de l'eſprit, ni les penchans du cœur. *Edit.*

(3) *Des inſultes, des outrages.* Quand les Chrétiens font éprouver ces traitemens aux Juifs, préciſément comme Juifs, quels ſentimens les animent ? Ce ne ſont pas ceux des premiers Peres de leur Egliſe, ceux de leurs Conciles, de leurs Apôtres, & ſur-tout ceux de J. C. leur Chef &

les gens : on brûle avec la plume, & ce feu eſt d'autant plus cruel, que ſon effet paſſe aux générations futures. Que doit-on attendre du vulgaire aveugle & féroce, quand il s'agit de ſévir contre une Nation déjà ſi malheureuſe, ſi ces horribles préjugés ſe trouvent autoriſés par le plus grand génie du ſiecle le plus éclairé? Qu'il conſulte ſon cœur & ſa raiſon, & je ſuis perſuadé qu'il emploiera tout ſon eſprit pour réparer cette faute : il démontrera d'une façon victorieuſe, que ce n'eſt pas à cette ancienne Religion divine & ſacrée qu'on doit attribuer la baſſeſſe des ſentimens de certains Tudeſques & Polonois. C'eſt la néceſſité, c'eſt la perſécution, ce ſont les accidens, qui les rendent tels que ceux qui, profeſſant une autre Religion, ſe trouvent dans les mêmes circonſtances. Si parmi ces malheureux il en eſt qui ont *rogné la monnoie*, ils ne ſont pas les ſeuls; ils ne ſont pas même le plus grand

qui cauſe s vices.

---

leur modele. *O mon Pere*, s'écrioit-il en expirant, *pardonnez-leur, car ils ne ſavent ce qu'ils font*! paroles pleines d'une grandeur d'ame, d'un héroïſme, que les Juifs même n'ont pu s'empêcher d'admirer. Auſſi n'eſt-ce pas l'eſprit de la Religion Chrétienne que nous avons à craindre : l'envie, l'avarice, la fauſſe politique, &c. couvertes du manteau de la Religion, voilà nos vrais ennemis. *Edit.*

nombre des coupables en ce genre. S'ils ſont *Fripiers*, c'eſt un métier comme un autre, utile à la ſociété, & autoriſé dans toutes les Religions ; c'étoit celui du pere de Moliere. Mais M. de Voltaire, qui peſe dans la balance de la raiſon & de l'équité les crimes des Nations ; qui met dans un baſſin le régicide national & judiciaire des Anglois, dans l'autre les attentats réitérés contre la vie d'un grand Roi, par des fanatiques particuliers, & ce maſſacre horrible d'une partie de la Nation exécuté par l'autre, ſous les yeux & par les ordres de ſon Roi : qu'il peſe donc auſſi tous les maux que les pauvres Juifs Allemands ont faits depuis dix ſiecles ; ſuppoſant, ce qui n'eſt pas prouvé, qu'ils aient plus rogné la monnoie, & plus friponné dans leur trafic, que les gueux des autres Religions. Qu'à tous leurs petits eſcamotages, & autres friponneries, il oppoſe les maux que les illuſtres ambitieux, & tant d'autres eſpeces de tyrans, font ſans ceſſe à la Société, à l'ombre de leurs lambris dorés ; les crimes ſecrets & publics, que leurs richeſſes pallient, cachent & dérobent à la juſtice même la plus ſévere, parce que les apparences ſont ſauvées, & interceptées par l'éclat qui environne les coupables. Qu'il conſidere les forfaits de ceux qui ſont

Ces vices comparés à ceux des autres peuples.

punis de notoriété publique ; qu'il peſe, qu'il calcule, qu'il compare, & qu'il prononce. Se peut-il que ce ſoit M. de Voltaire qui donne cours aux calomnies ténébreuſes dont on a chargé un peuple qui mérite un autre ſort ? Que n'emploie-t-il ſes talens à détruire un préjugé qui déshonore l'humanité ?

Ignorance reprochée aux Juifs.

Il me ſemble qu'il a encore haſardé d'autres aſſertions moins importantes dans le même Chapitre. La prétendue *ignorance* qu'il attribue aux Juifs, n'eſt rien moins que prouvée (1).

Ils ont eu & ont encore des Savans.

Ils ont eu, ils ont encore parmi eux des Savans (2), dans les pays où ils ſont tranquilles. Leur tactique ne paroît pas avoir été ſi

---

(1) *Rien moins que prouvée.* Ariſtote, cité par Clearque, dit que du temps qu'il étoit en Aſie, il reçut viſite d'un Juif ſi ſavant, & d'une érudition ſi profonde, qu'au prix de lui les Grecs paroiſſoient des ignorans & des bêtes. Voy la *Rép. des Hébreux*, par Baſnage, p. 19, de l'édit. de Hollande, *in*-8°. *Aut.*

(2) *Ils ont encore parmi eux des Savans*, &c. Nous n'en doutons point : nous ſouhaiterions ſeulement que ces Savans vouluſſent bien s'occuper un peu plus de la défenſe de leurs Livres ſacrés, contre tant d'Ecrivains qui les attaquent tous les jours, & qu'ils ne laiſſaſſent pas toujours aux Chrétiens le ſoin de combattre pour eux. Des Ouvrages de ce genre, dégagés de toutes les idées Rabbiniques, qui ſont paſſées de mode même parmi eux, ne pourroient que leur faire honneur, & être utiles au Public. *Chret.*

mépriſable : leur langage a de grandes beautés ; & ſi M. de Voltaire, dans l'immenſité de ſes connoiſſances, avoit mis la Langue Hébraïque (1), il auroit été frappé des beautés poétiques dont elle eſt ſuſceptible. Ce qui en tranſpire dans des Ouvrages imités d'après de foibles traductions, en fait foi : témoins les Odes ſublimes de Rouſſeau, les traits admirables d'Athalie. M. de Voltaire lui-même n'a-t-il pas trouvé dans la même mine, de quoi parer des pieces d'un genre différent ? Iſaïe eſt plein de trait de feu, qui prouvent que les arts, les ſciences, le goût régnoient à la Cour de Juda. Il ne ſeroit pas difficile de prouver, qu'après la captivité & la diſperſion de la Nation Juive, il y a eu des Savans parmi eux, tant chez les Arabes qu'en Eſpagne, où ils étoient Médecins & Intendans domeſtiques des Rois. Maimonide étoit verſé dans toutes les ſciences de ſon ſiecle.

Beauté de leur Langue & leurs Ecrivains.

Ce peuple, continue M. de Voltaire, *ne fut*

Arts qu'ils ont connus.

(1) *Avoit mis la Langue Hébraïque.* &c. L'Auteur ne pouvoit reprocher plus poliment à M. de Voltaire, l'ignorance de la Langue ſainte. On verra par la ſuite ſi ce reproche eſt fondé. En attendant, nous nous contenterons d'obſerver ici que ſes partiſans l'ont ſouvent prôné comme un très-grand Hébraïſant, & qu'il a lui-même parlé cent fois d'Hébreu, comme s'il en étoit fort inſtruit. *Edit.*

renommé par aucun art. Il eſt difficile de pénétrer dans l'obſcurité d'une antiquité ſi reculée : mais en dépit du voile que les Grecs ont jeté ſur tout ce qui les a précédés, pour s'arroger l'invention de tous les arts & de toutes les ſciences, il eſt clair que les Juifs les ont devancés en pluſieurs, ne fût-ce que dans l'art de la gravure en pierres fines (1). On en pourroit dire autant de pluſieurs arts différens, & le ſoupçonner de quelques autres ; l'on ne peut nier du moins, qu'on ne trouve dans l'alphabet Hébreu l'origine de l'alphabet Grec, qui a ſervi de modele pour la nomenclature à celui des Latins.

Leurs ſciences. Hiſtoire Naturelle & Géométrie.

Les Juifs ne furent jamais, pourſuit M. de Voltaire, *ni Phyſiciens, ni Géometres, ni Aſtronomes.* Je laiſſe là la Phyſique, où aucun peuple ancien n'a fait de progrès. L'Hiſtoire Naturelle, écrite par Salomon, a précédé de pluſieurs ſiecles celles d'Ariſtote & de Pline. Il ſeroit difficile à Salomon comme Monarque, il lui ſeroit difficile comme Philoſophe, d'avoir inſéré dans ſes Ouvrages plus de frivolités que ces deux Savans. Salomon a écrit

(1) *En pierres fines.* L'Exode en fournit la preuve, Ch. XXII, ℣. 9. *Et accipies duos lapides Onychinos, & ſculpes in eis nomina filiorum Iſraël.* Aut.

depuis le cedre juſqu'à l'hyſope, cela ſuffit. Ne trouve-t-on pas des traces de Géométrie dans la deſcription du Tabernacle, & plus encore dans celle du Temple de Salomon, & de celui dont Ezéchiel donne le plan ? Quant à l'Aſtronomie, je ſuis étonné que M. de Voltaire ignore que les Juifs ont été, de tous les peuples anciens, ceux qui ont le mieux connu le rapport du cours du ſoleil & de la lune, l'art des intercalations, & toutes les connoiſſances aſtronomiques, par leſquelles ils ont prévenu dans leur calendrier l'embarras & la confuſion auxquels les Grecs & les Romains ont été ſujets. Depuis que Moïſe a inſtitué la Pâque, il y a environ trois mille ans (car les Juifs datent de loin), il ne s'eſt jamais fait de changement dans leur calendrier : cette remarque eſt digne d'attention (1). De là l'opinion de leurs Rabbins, que cette connoiſſance ſupérieure aſtronomique fut révélée à Moïſe, & qu'elle a été de tous temps un ſecret pour les autres Nations : il eſt certain au moins que Moïſe avoit apporté

Leur Aſtronomie.

(1) *Digne d'attention. Hactenus computus anni judaïci, quo nihil accuratius nihil perfectius in eo genere ; ut noſtris conditoribus Cyclorum paſchalium & Epactarum per illos melius hanc artem diſcere liceat aut tacere.* Joſeph. Scaliger. Liv. VIII. *Aut.*

d'Egypte des lumieres ſupérieures à celles de ſon ſiecle en cette partie. L'Ouvrage de M. Pluche, qui n'eſt pas aſſez eſtimé (1), parce que nos Savans ne le ſont guere en Hébreu, développe les germes des connoiſſances que les Grecs ont puiſées chez les Juifs ou chez les Phéniciens, dont ils étoient originaires & voiſins. Leur berceau a été celui des arts & des ſciences, qu'ils ont enſuite cultivées avec moins de ſoin.

L'alphabet des Grecs dérive de celui des Hébreux.

Mais je paſſe à démontrer, que la figure & la nomenclature de l'alphabet ont été originairement dues aux Hébreux ou aux Phéniciens, car c'eſt la même Langue & point *un jargon*. Le *Pœnulus* ou le Carthaginois de Plaute le prouve aſſez, ainſi que pluſieurs autres traits de l'antiquité; mais ſur-tout les noms & les figures des lettres de l'alphabet. Perſonne n'ignore que les caracteres A, B, C, D, ne ſoient une corruption des lettres grecques, *Alpha*, *Beta*, *Gamma*, *Delta*; & il eſt clair que celles-ci dérivent d'*Aleph*,

(1) *Qui n'eſt pas aſſez eſtimé.* L'apologiſte Juif rend ici plus de juſtice à M. Pluche, que ne fait M. de Voltaire. Celui-ci en parle avec un ton de dédain & de mépris, qui fait peu d'honneur à ſa critique, & qui paroît annoncer quelque reſſentiment. On ſait que M. Pluche n'étoit point *Philoſophe*. Chret.

Beth, *Ghimel*, *Daleth* des Hébreux. On en voit la preuve & la démonſtration, en ce que chaque nom de lettre de l'alphabet Hébreu annonce la figure que cette lettre préſente aux yeux, & tient de la premiere origine de l'écriture hiéroglyphique, qui parloit aux yeux par des affiches ou images, plutôt que par des caracteres de fantaiſie. Je n'en citerai que quelques-uns des plus ſenſibles. Le *Beth*, ב, par exemple, ſignifie *caſe*, *maiſon*, & c'eſt la figure de cette lettre. Le *Ghimel* ou *Gamel*, ג, ſignifie *chameau*, & la lettre repréſente le cou de cet animal. Le *Daleth*, ד, veut dire *porte*, & le contour du caractere le déſigne. Le *Vau*, ו, exprime une *colonne*, & c'eſt ce que cette lettre préſente à la vue. Le *Zaïn*, ז, annonce un *ſabre* ou *cimeterre*, tel qu'on le voit ſur le papier. Le *ſin* ou *ſchin*, ש, ſignifie des *dents*, & cette lettre repréſente un peigne ou trident. Le *Gnaïn*, *œil*; le *Phé*, *bouche*, reſſemblent aſſez à ces images. En voilà aſſez pour indiquer de combien de preuves on peut enrichir le ſyſtême de M. Pluche : peut-être donnerai-je un jour une collection plus ample ſur cette matiere.

Cruautés reprochées aux Juifs.

M. de Voltaire, dans le même Chapitre, ſemble encore reprocher aux Juifs la maniere dont ils exterminerent quelques peuplades du

Chanaan, & paroît attribuer à ce procédé la haine que leur portent les autres Nations. M. de Voltaire entend, ſans doute, l'origine de l'ancienne haine des Nations. Mais cette haine ne peut avoir lieu, que de la part des peuples conquis à l'égard de leurs conquérans ; & je ne me perſuade pas qu'elle ait été plus grande contre les Juifs, que contre les autres peuples. D'abord les Juifs ne ſont reprochables d'aucun excès ; puiſque c'eſt l'Oracle divin qui avoit prononcé la deſtruction de ces peuples, dont les crimes étoient au comble, & que *la terre*, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, *devoit les vomir & les expulſer.* Mais ce qui réfute l'accuſation ſans avoir recours à l'autorité, c'eſt que leur Légiſlateur, dans ſon Code ſacré, ordonne que dans toute autre guerre on ait de grands ménagemens, juſqu'à épargner les arbres, qu'il défend d'abattre, ainſi que de commencer les hoſtilités avant d'avoir propoſé la paix. Les droits de la nature & des gens étoient, en paix comme en guerre, obſervés chez les Juifs comme chez tous les autres peuples de ces contrées. Le manifeſte ou la déclaration de guerre de Jephté contre les Ammonites, eſt motivé d'un ſtyle qui peut ſervir de modele à tous les ſiecles. L'Oracle divin reproche aux Juifs leur trop

Ils ne faiſoient qu'obéir aux ordres de Dieu contre les Cananéens, &c.

Leur modération dans les autres guerres.

Les guerres

trop grande pitié vis-à-vis les Nations proſcrites. A tout prendre, & à contempler l'Hiſtoire des Juifs comme l'Hiſtoire de tout autre peuple, on trouvera que les uns & les autres ſe ſont conduits à peu près de même. Dans ces temps reculés, le célibat étoit rare, la polygamie preſque univerſelle : la navigation n'étoit pas aſſez étendue pour nuire à la propagation, ni pour mener des colonies dans les plages lointaines. Dès qu'un peuple ſe trouvoit trop ſerré dans ſon pays, il ſe jetoit ſur un autre, & tâchoit de s'établir : la force & la violence employées par la néceſſité, étoient les ſeuls droits que l'on connût. Quel autre droit *Virgile* prête-t-il à Enée, avec ſes Dieux fugitifs, quand il détrôna Turnus, ravit Lavinie, & s'établit en Italie ? Dépouillons ſon Hiſtoire des preſtiges enchanteurs de la poéſie, & voyons ce qui en reſte. Romulus ne traita pas autrement les Villages qui bordoient le Tibre, que Moïſe ceux d'Arnon & de Jaboc.

chez tous les anciens peuples plus meurtrieres, & pourquoi.

Un homme peut ne pas reſſembler à un autre homme ; mais les hommes d'un certain pays reſſemblent toujours beaucoup aux autres hommes d'un autre pays, & plus encore à ceux du même. C'eſt la fermentation des paſſions, qui ſont par-tout les mêmes, qui produit nos actions ; & leurs différentes com-

Tous les hommes au fond ſont les mêmes.

binaiſons dépendent des circonſtances. Ces circonſtances, quoique variées, ſe répetent perpétuellement : l'uniformité eſt dans le fond, la variété dans la forme. L'intérêt, l'ambition, la vanité, l'amour de la gloire, le goût univerſel des plaiſirs, dominent toujours le genre humain. La vertu fait quelques efforts, tantôt victorieuſe, ſouvent vaincue, toujours combattue ; rarement peut-elle s'établir un empire ſtable & ſolide ſur les débris des vices dont le nombre eſt ſi prodigieux. La différence des climats peut ſeule cauſer quelque altération phyſique, qui ſoit ſenſible ſur l'organiſation univerſelle d'un peuple pris en bloc, & influer ſur la morale. Les animaux, les fruits de la terre nous prouvent la force du climat. Ce que M. l'Abbé du Bos & M. de Monteſquieu ont dit là-deſſus, eſt ſans réplique, ſi on le reſtreint dans de juſtes bornes : mais les cauſes morales peuvent enchaîner pour un temps le pouvoir des cauſes phyſiques. De ces cauſes, l'éducation eſt la plus puiſſante ; mais elle ne changera jamais entiérement le fond eſſentiel du caractere : la forme ſeule paroîtra changée. L'éducation développe des qualités qu'elle ne donne pas : les circonſtances & le tempérament décident de la vertu, qui gît dans le fond du cœur, & forme le

ſyſtême moral d'un peuple. Ne faiſons donc pas une exception abſurde d'une vérité éternelle, pour jeter du ridicule ſur les Juifs, & pour les rendre haïſſables.

Raiſonnement de Monteſquieu, en faveur des Juifs

Ne pourroient-ils pas dire à toute la Chrétienté à peu près ce que M. de Monteſquieu met dans la bouche d'une jeune Juive, répondant au Tribunal de l'Inquiſition? Il n'y a qu'un mot à changer. » Vous nous mépri-
» ſez, vous nous haïſſez (1), nous qui
» croyons les choſes que vous croyez, parce
» que nous ne croyons pas tout ce que vous
» croyez. Nous ſuivons une Religion que
» vous ſavez vous-mêmes avoir été autrefois
» *chérie* de Dieu. Nous penſons que Dieu
» l'aime encore; & parce que vous penſez
» qu'il ne l'aime plus, vous mépriſez ceux qui
» ſont dans cette erreur ſi pardonnable de
» croire que Dieu aime encore ce qu'il a aimé
» autrefois. Si le Ciel vous a aſſez aimés pour
» vous faire voir la vérité, il vous a fait une
» grande grace. Mais eſt-ce aux enfans qui
» ont eu l'héritage de leur pere, de haïr ceux
» qui ne l'ont pas eu «? *La Religion Juive*,

(1) *Vous nous haïſſez*, &c. Encore une fois, la Religion des Chrétiens n'enſeigne à *mépriſer* ni à *haïr* que les erreurs. *Chret.*

dit le même Auteur, *eſt un vieux tronc qui a produit deux branches, qui couvrent toute la terre.* Qu'on reſpecte donc cette ſource ſacrée, & qu'on plaigne, ſi l'on veut, mais qu'on admire la conſtance de ceux qui font des ſacrifices auſſi grands à cette ancienne loi. Les Patriarches, les Prêtres, les anciens Juifs ſacrifioient des agneaux, des brebis, des taureaux : les Juifs modernes ſacrifient ſur l'autel de la foi des victimes bien plus eſtimables ; l'amour-propre, encens précieux & qui coute ſi cher à la vanité, les charges, les emplois, moyens les plus courts & les plus efficaces pour amaſſer des richeſſes & pour acquérir de la conſidération dans le monde. Les Philoſophes (car il y en a parmi eux, n'en déplaiſe à M. de Voltaire) ne veulent pas, par délicateſſe de ſentimens, faire trafic de la Religion (1) : ils reſpectent aſſez la Divinité pour adorer en ſecret ſes décrets : ils ne ſont pas moins dignes de louanges (2), d'avoir la fermeté de reſter, par grandeur d'ame, dans

(1) *Trafic de la Religion.* Les Chrétiens n'invitent point les Juifs à *faire trafic de la Religion*, mais à ouvrir les yeux à la lumiere. *Chret.*

(2) *Dignes de louanges.* Ceux qui regardent la fermeté des Juifs comme obſtination, ne peuvent que les plaindre & les excuſer. *Chret.*

une Religion qu'on proſcrit, qu'on mépriſe.

M. de Voltaire a déjà commencé l'apologie (1) de cette Nation, mais d'un ton peu convenable à la matiere (2). J'eſpere qu'il voudra bien la faire plus ſérieuſement. C'eſt à lui qu'il appartient (3) d'achever de déraciner le préjugé qu'il a déjà combattu, & qui entretient ſi injuſtement la haine des Chrétiens contre les Juifs qu'on accuſe du ſupplice

M. de Voltaire fait l'apologie des Juifs.

Il tente de juſtifier ceux d'à préſent de la mort de J. C. & même leurs peres.

---

(1) *Commencé leur Apologie*, &c. C'eſt une ſingularité aſſez remarquable, que M. de Voltaire, ennemi déclaré des Juifs en toute rencontre, cherche ſi mal-à-propos à les juſtifier dans celle-ci. *Chret.*

(2) *D'un ton peu convenable à la matiere.* Voyez dans les *Nouveaux Mélanges*, *Tome III*, le *Sermon* du prétendu *Rabbin Akib*, où cet Auteur *Chrétien* tombe également ſur les Chrétiens & ſur les Juifs. *Edit.*

Si le ton convient peu, les raiſonnemens qu'il emploie ſont encore pires; tout ce qu'il dit à ce ſujet ne peut que faire pitié aux Lecteurs inſtruits, & indigner les Chrétiens. *Chret.*

(3) *C'eſt à lui qu'il appartient*, &c. C'eſt de tous les Chrétiens le ſeul à qui nous puiſſions avoir cette obligation. *Edit.*

Les Editeurs ſe trompent. Un autre encore a entrepris de juſtifier leurs Peres, & n'a pas craint de prononcer avec eux le *reus eſt mortis.* Il oſe dire que *tout homme qui s'éleve contre la Religion de ſon pays mérite la mort*; & il ne ceſſe de déclamer contre la Religion de ſon pays. L'imprudent! Qu'eſt-ce donc qui le raſſure? *Chret.*

de Jéſus-Chriſt. Il ne fut condamné à mort juridiquement que par les Romains, qui ſeuls avoient alors ſur les Juifs le droit de vie & de mort, ſelon les Chrétiens. Hérode même étoit Gentil ; c'eſt Pilate qui y eut la plus grande part (1). Le ſupplice de la croix étoit inconnu aux Juifs, ſelon M. de Voltaire. Et quand les violences & les cruautés dont on accuſe leurs ancêtres ſeroient avérées (2), & en accordant que les anciens Juifs aient non ſeulement approuvé, mais même demandé, preſſé & ſollicité cette condamnation, M. de Voltaire prouve (3) qu'il eſt

---

(1) *La plus grande part.* C'eſt aſſurément ſe diſſimuler les faits, ou les déguiſer. *Chret.*

(2) *Seroient avérés.* Peut-on douter qu'elles ne le ſoient ? L'Auteur des *Réflexions*, & M. de Voltaire, ont-ils oublié ces horribles cris : *Tolle, crucifige.... ſanguis ejus ſuper nos & ſuper filios noſtros ?* Chret.

(3) *M. de Voltaire prouve*, &c. M. de Voltaire l'a voulu prouver : mais il s'en faut bien que ces preuves ſoient ſolides, & que tout le monde les ait jugées telles.

On ſent d'abord la différence qu'il y a entre les Romains modernes & les Juifs. Ceux-ci, aveuglés par les préjugés héréditaires de leur Nation, loin de déteſter le crime de leurs peres, l'approuvent, le défendent, & y conſentent autant qu'il eſt en eux. Leur ſeule excuſe eſt celle que Jéſus-Chriſt mourant apportoit en leur faveur, & que l'Apôtre a répétée, l'ignorance. *Si cognoviſſent enim, nunquam Do-*

auſſi injuſte d'en rendre reſponſables les deſcendans, qu'il ſeroit abſurde de s'en prendre aux Romains d'aujourd'hui, parce que les premiers Romains enleverent les Sabines, & dépouillerent les Samnites. Au ſurplus, ſuivant les principes de la Religion Chrétienne, la Paſſion étoit néceſſaire (1) pour le ſalut du genre humain; &, ſelon les Chrétiens, le décret de la Providence devoit être rempli. Un Prédicateur a dit que ſi Pilate n'avoit pas heureuſement dit *quod ſcripſi, ſcripſi*, le monde ne ſeroit pas encore ſauvé. Que les Chrétiens ceſſent donc de perſécuter & de mépriſer ceux *qui, comme hommes, ſont leurs freres, & qui, comme Juifs, ſont leurs peres* : ce ſont les propres paroles de M. de Voltaire (2); c'eſt à lui de mettre ces vérités dans tout leur jour.

Rien ne ſeroit plus digne de ſa plume, Des I national

minum gloriæ crucifixiſſent. Ce mot dit plus pour les Juifs, que tous les raiſonnemens de M. de Voltaire. *Chret.*

(1) *La Paſſion étoit néceſſaire*, &c. La néceſſité de la mort de Jéſus-Chriſt ne juſtifie point ceux qui en ont été les Auteurs. *Chret.*

(2) *Les propres paroles de M. de Voltaire.* Si M. de Voltaire ſuit ſes principes, s'il tient les Juifs pour *ſes freres, comme hommes*, & pour *ſes peres, comme Juifs*, il faut avouer que ce grand homme traite durement ſa famille. *Chret.*

que de chercher à étouffer les haines nationales quelconques : en venir à bout, ſeroit le plus grand ſervice qu'on pût rendre au genre humain. Je me ſuis dit ſouvent que les hommes ſeroient heureux, s'il n'y avoit parmi eux qu'une Religion : mais, faiſant enſuite attention aux intérêts particuliers, même parmi ceux dont le culte eſt uniforme, j'ai reconnu que les malheurs de l'humanité prenoient leur ſource dans l'humanité même. Carthage & Rome ne ſe haïſſoient pas, parce que leur culte étoit différent, mais parce que leurs intérêts étoient divers. Je ne citerai pas l'antipathie des Nations modernes; mais je crois que ſi tous les grands hommes de l'Europe travailloient de concert à chercher les moyens de concilier les intérêts divers des Nations, on trouveroit qu'ils ſont moins oppoſés qu'on ne penſe, & que le ſyſtême de l'Abbé de Saint-Pierre pourroit devenir quelque choſe de plus que le rêve d'un homme de bien. J'ai dans l'eſprit le germe confus de ce ſyſtême, qui demande du temps & de la contemplation pour le développer. Un Ecrivain célebre (1) en a depuis peu

La Religion n'en eſt pas la ſource, mais les intérêts particuliers.

En les conciliant, on éteindroit les haines des Nations.

L'Auteur ſe propoſe d'y travailler.

(1) *Un Ecrivain célebre*, &c. Jean-Jacques Rouſſeau : voyez ſon *projet de paix perpétuelle*, & dans les *Nouveaux*

fait une ébauche : les premieres eſquiſſes ſont toujours informes ; mais on peut les perfectionner avec le temps : il n'en ſeroit pas de mieux employé ni plus utilement pour l'humanité. J'exhorte ceux dont les lumieres ſont plus étendues que les miennes, d'y ſonger ſérieuſement, & ſur-tout de ne pas oublier les Juifs.

Mélanges, troiſieme partie, les plaiſanteries de M. de Voltaire ſur cet Ecrit, dont l'intention du moins eſt louable. *Edit.*

LETTRE III.

De l'Auteur des Réflexions, à M. de Voltaire, en les lui envoyant en manuſcrit.

SI j'avois à m'adreſſer à un autre qu'à vous, Monſieur ; je ſerois très-embarraſſé. Il s'agit de vous faire parvenir une Critique d'un endroit de vos immortels Ouvrages, moi qui les admire le plus, moi qui ne ſuis fait que pour les lire en ſilence, pour les étudier & pour me taire. Mais, comme je reſpecte encore plus l'Auteur que je n'admire ſes Ouvrages, je le crois aſſez grand homme pour me pardonner cette Critique, en faveur de la vérité, qui lui eſt ſi chere, & qui ne lui eſt peut-être échappée que dans cette ſeule occaſion (1). J'eſpere au moins qu'il me trouvera d'autant plus excuſable, que j'agis en faveur d'une Nation entiere, à qui j'appartiens, & à qui je dois cette apologie.

J'ai eu l'honneur, Monſieur, de vous voir en Hollande, lorſque j'étois bien jeune.

(1) *Que dans cette ſeule occaſion.* Compliment : M. de Voltaire ne diſconvient pas qu'elle lui eſt échappée en plus d'une rencontre. *Edit.*

Depuis ce temps-là, je me ſuis inſtruit dans vos Ouvrages, qui ont de tout temps fait mes délices. Ils m'ont enſeigné à vous combattre; ils ont fait plus, ils m'ont inſpiré le courage de vous en faire l'aveu.

Je ſuis au delà de toute expreſſion, avec des ſentimens remplis d'eſtime & de vénération, &c.

LETTRE IV.

Réponſe de M. de Voltaire à l'Auteur des Réflexions critiques.

Aux Délices par Geneve, 21 Juillet 1762.

Les lignes dont vous vous plaignez, Monſieur, ſont violentes & injuſtes. Il y a parmi vous des hommes très-inſtruits & très-reſpectables ; votre lettre m'en convainc aſſez. J'aurai ſoin de faire un carton dans la nouvelle Edition (1). Quand on a un tort, il faut le réparer ; & j'ai eu tort d'attribuer à toute une Nation les vices de pluſieurs Particuliers.

Je vous dirai avec la même franchiſe, que bien des gens ne peuvent ſouffrir ni vos loix, ni vos livres (2), ni vos ſuperſtitions. Ils diſent que votre Nation s'eſt fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, & en a fait au genre humain (3). Si vous êtes Philo-

(1) *Un carton dans la nouvelle Edition.* Il nous paroît qu'il ſeroit mieux de mettre un carton dans l'Edition précédente, & de faire une correction dans la nouvelle. *Edit.*

(2) *Ni vos loix, ni vos livres.* Ces loix & ces livres (au moins ceux qui ſont la baſe de la Religion) ſont reſpectés par toute la Chrétienté. *Aut.*

(3) *Beaucoup de mal au genre humain.* La Nation

ſophe, comme vous paroiſſez l'être, vous penſerez comme ces Meſſieurs (1), mais vous ne le direz pas. La ſuperſtition eſt le plus abominable fléau de la terre. C'eſt elle qui, de tout temps, a fait égorger tant de Juifs & tant de Chrétiens. C'eſt elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs eſtimables (2). Il y a des aſpects ſous leſquels la nature humaine eſt la nature infernale : mais les honnêtes gens, en paſſant par la grêve où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vîte, & vont ſe diſtraire à l'Opéra, du ſpectacle affreux qu'ils ont vu ſur le chemin.

Je pourrois diſputer avec vous (3) ſur les

Juive peut avoir quelquefois fait, comme les autres, beaucoup de mal à elle-même : mais je ne ſache pas qu'elle en ait beaucoup fait au genre humain. J'en excepte les Nations que l'Oracle divin avoit proſcrites.

Où eſt le peuple, quelle eſt la Nation, quelle eſt l'Hiſtoire à laquelle on ne puiſſe ſouvent appliquer ces beaux vers d'un Poëte médiocre (Stace) ?

Excidat illa dies ævo, nec poſtera credant
Sæcula : nos certè taceamus, & obruta multâ
Nocte tegi noſtra patiamur crimina gentis. Aut.

(1) *Vous penſerez comme ces Meſſieurs.* Je n'ai pas l'honneur de *penſer comme ces Meſſieurs.* Aut.

(2) *D'ailleurs eſtimables.* J'avoue que la ſuperſtition a, de tout temps, été la cauſe de grands maux. *Aut.*

(3) *Diſputer avec vous.* Je ne ſuis pas fait pour diſ-

ſciences que vous attribuez aux anciens Juifs, & vous montrer qu'ils n'en ſavoient pas plus que les François du temps de Chilpéric. Je pourrois vous faire convenir que le jargon d'une petite Province, mêlé de Caldéen, de Phénicien & d'Arabe, étoit une langue auſſi indigente & auſſi rude que notre ancien Gaulois. Mais je vous fâcherois peut-être (1), & vous me paroiſſez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Reſtez Juif (2) puiſque vous l'êtes. Vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien prononcé *Schibboleth*, ni vingt-quatre mille hommes pour avoir couché avec des Madianites (3). Mais ſoyez Philoſophe, c'eſt

---

puter avec M. de Voltaire. Ce ſeroit un nain qui attaqueroit un géant : mais quand le géant joindroit encore l'adreſſe à la force, le nain pourroit peut-être n'avoir pas tort. *Aut.*

(1) *Je vous fâcherois peut-être.* Je ne me fâche jamais avec mes maîtres : mais leur autorité ne m'en impoſe jamais ; leurs raiſons ſeules peuvent me convaincre. J'aurois d'ailleurs mauvaiſe grace de me fâcher après toutes les politeſſes dont m'honore M. de Voltaire, & après le généreux début de ſa Lettre. *Aut.*

(2) *Reſtez Juif*, &c. C'eſt un conſeil que je n'ai pas de peine à ſuivre. *Aut.*

(3) *Madianites.* M. de Voltaire paroît vouloir ſeulement s'égayer à la fin de cette Lettre. Il n'ignore pas que le maſſacre des Ephraïmites n'a point été fait à cauſe de la

tout ce que je peux vous ſouhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens qui vous ſont dus, &c.

*V***, Chrétien, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi très-Chrétien.*

---

prononciation du mot *Schibboleth*, mais parce que cette prononciation déceloit le parti combattu par l'autre. Les horreurs des guerres civiles ſont toujours plus affreuſes que celles des autres guerres; & quant au *maſſacre*, au ſujet des Madianites, il n'a pas été ſeulement pour avoir *couché avec elles*, mais pour l'idolâtrie à laquelle les Iſraélites s'étoient abandonnés par la ſéduction de ces femmes. *Aut.*

Voyez ſur ce ſujet les *Lettres de quelques Juifs Alienands*. Si M. de Voltaire n'a plus pour *s'égayer*, que la triſte reſſource de ces mauvaiſes & froides plaiſanteries, il eſt à plaindre. *Edit.*

LETTRE V.

De Joſeph d'Acoſta, Juif de Londres, au Révérend Docteur Jonhſon, Paſteur de Chepſtow en Montmouth-Shire, contenant quelques jugemens ſur les Réflexions critiques, *& ſur M. de Voltaire.*

Vous me demandez, Monſieur, ce qu'on penſe ici des *Réflexions* que je vous ai fait tenir il y a quelque temps. Il paroît qu'elles ont bien pris, comme vous l'aviez prévu, même parmi les Chrétiens. Deux Ecrivains périodiques en ont déjà rendu compte, & ils en portent l'un & l'autre un jugement avantageux.

L'Auteur du *Monthly review* parle de notre Apologiſte comme d'un *Avocat habile*, d'un *Ecrivain ingénieux & poli.* Il lui reproche ſeulement, & avec quelque vivacité, d'avoir mis une diſtinction trop grande entre les Juifs Portugais & les Allemands, & d'avoir voulu faire retomber ſur ceux-ci les reproches que M. de Voltaire fait à toute la Nation.

Reproche de partialité qu'il fait à l'Auteur.

» Il y a, dit-il, quelque choſe de trop » partial & de trop odieux dans ces diſtinc- » tions, quelque juſtes qu'elles puiſſent être, » pour

» pour qu'on puiſſe honorer l'Auteur du titre
» de Défenſeur du peuple Juif en général.
» Si M. de Voltaire reconnoît lui-même avoir
» eu tort d'imputer à toute une Nation les vices
» de pluſieurs particuliers ; l'Apologiſte eſt, à
» beaucoup d'égards, tout auſſi coupable,
» d'avoir voulu ſecouer le fardeau des épaules
» de ſon propre parti (les Portugais & les Eſ-
» pagnols), pour en charger les Germains
» & les Polonois. Que les premiers, ajoute-
» t-il, aient été juſqu'à préſent plus riches ;
» qu'ils aient eu une meilleure éducation ;
» qu'ils aient été admis ſur un pied plus diſ-
» tingué parmi le beau monde, c'eſt ce qui
» eſt très-certain : mais juſqu'à quel point
» cet avantage doit-il être attribué aux cauſes
» que notre Auteur établit ? c'eſt ce que je
» n'entreprendrai point de décider..... La
» perſuaſion où ils ſont aſſez généralement,
» & de temps immémorial, qu'ils deſcendent
» des principales familles emmenées en Ba-
» bylone, & qu'ils tiennent que Nabuchodo-
» noſor relégua en Eſpagne, contribue, ſans
» doute, à leur inſpirer cette attention ſcru-
» puleuſe à ſe diſtinguer de leurs autres freres.
» Mais il eſt plus probable que la différence
» qu'il y a entre eux, vient de ce que les Juifs
» d'Eſpagne & de Portugal y ont été de tout

» temps, ſoit ſous les Califes, ſoit ſous les » Princes Chrétiens, fort à leur aiſe, & fort » conſidérés, tant par leur ſavoir dans les » arts & les ſciences (1), que par leur intel- » ligence dans le commerce & dans les af- » faires; tandis que les autres Juifs, diſperſés » dans toute l'étendue des deux Empires » d'Orient & d'Occident, ont toujours vécu » depuis Conſtantin le Grand en Aſie & en » Grece, & depuis Charlemagne en Occident, » dans l'oppreſſion & dans la miſere, réputés » eſclaves, & traités inhumainement comme » tels. Et quel autre ſort éprouvent-ils en- » core aujourd'hui, même en Europe, dans » la Pologne, en preſque toute l'Allemagne, » à Veniſe, & juſque dans tous les Etats du » Pape (2)« ?

(1) *Dans les arts & les ſciences*, &c. On ne peut conteſter aux Juifs l'avantage d'avoir eu alors parmi eux des hommes très-éclairés. *Chret.*

(2) *Dans tous les Etats du Pape.* Nous devons cette juſtice aux Chefs de la Religion Chrétienne Catholique, qu'il n'y a point de pays au monde où le ſang Juif ait moins coulé, où les loix de l'humanité aient été plus reſpectées à l'égard de notre Nation, que dans les Etats des Pontifes Romains. Si nous n'y jouiſſons point par-tout de la liberté & des priviléges que nous avons en d'autres pays, du moins nous n'y ſouffrons pas, nous n'y avons jamais ſouffert les perſécutions & les barbaries que nous avons tant de fois éprouvées ailleurs. *Edit.*

L'Apologiſte a été très-ſenſible à cette accuſation de partialité : il vient d'y répondre, & ſa réponſe, qu'on a rendue publique, a paru très-ſatisfaiſante. Il fait remarquer, que ſi cette diſtinction, ou plutôt cette ſéparation des Juifs Portugais d'avec les autres *Juifs*, eſt odieuſe, il n'en eſt point reſponſable ; qu'il n'eſt, en cette partie, qu'Hiſtorien, & Hiſtorien fidele ; & qu'après tout, cette Légiſlation dont il n'eſt pas l'Auteur, a produit juſqu'à préſent *les plus heureux effets.*

L'Apologiſte répond à ce reproche.

Il juſtifie ſes intentions, & prouve, par le fond, la marche & le texte même de ſes Réflexions, que, s'il rend aux Portugais la juſtice *qu'il leur* devoit, de les diſtinguer de tous leurs freres, il embraſſe néanmoins dans ſon Apologie tous *les Juifs* anciens & modernes ; & que, loin d'être coupable d'avoir accablé les Allemands & *les* Polonois des *calomnies* dont on chargeoit la Nation, il a plaidé leur cauſe, non ſeulement avec impartialité, mais avec chaleur & avec zele.

» Voilà, dit-il, après une courte analyſe des *Réflexions*, » voilà comme j'ai défendu » *les* Juifs en général, & réfuté les jugemens » téméraires qu'on a ſouvent faits contr'eux. » Si j'étois Auteur de profeſſion, j'aurois cité » cent preuves en faveur de ma cauſe ; j'au-

» rois fait ſentir, que de tout temps les plus
» grands hommes ſe ſont groſſiérement trom-
» pés ſur le compte de ceux qui profeſſoient
» une Religion tolérée, très-différente de la
» dominante. Les premiers Chrétiens avoient
» aſſurément des mœurs auſteres ; les vertus
» morales étoient pratiquées par eux au ſu-
» prême degré (1) ; ils ne pouvoient certai-
» nement être ni intolérans, ni perſécuteurs.
» Cependant Tacite (2) parle d'eux en termes
» auſſi indécens, qu'ils ſont faux & calom-
» nieux. Pline, ami & contemporain de Ta-
» cite, les traite avec plus de modération,
» en reconnoiſſant la pureté de leurs mœurs.
» Le téleſcope de ces deux anciens Obſerva-
» teurs étoit différent : chaque eſprit a le
» ſien ; mais il paroît qu'on ne conſidere les
» objets que de profil, & qu'on ſe contente
» d'en appercevoir la ſurface, ſans ſe ſoucier
» d'en approfondir l'intérieur, dès qu'ils re-
» gardent les gens qui profeſſent une Reli-
» gion différente de celle qu'on a adoptée.
» Combien de Plines & de Tacites modernes,
» qui ont enviſagé la Nation Juive de profil

(1) *Au ſuprême degré.* Cet aveu d'un Auteur Juif, fait l'éloge de ſa droiture. Il eſt des Ecrivains Chrétiens qui ont montré moins d'impartialité. *Chret.*

(2) *Cependant Tacite*, &c. Voyez Annal. XV. 44. *Aut.*

» ou en perſpective, & en ont fait un portrait » de pure fantaiſie «!

Jugement de l'Auteur de la Bibliotheque, &c.

L'Auteur de la *Bibliotheque des Sciences & des Arts* traite encore plus favorablement l'Apologie : la critique en eſt moins ſévere, & les éloges en ſont plus grands.

» Cette piece, dit-il, eſt compoſée avec » beaucoup d'art & d'eſprit ; elle eſt écrite » avec politeſſe ; & malgré le peu d'eſpace » que l'Auteur y a pris pour défendre ſa Na- » tion en bien des lieux très-indignement op- » primée, l'ingénieux Apologiſte a ſu y ren- » fermer une multitude d'objets intéreſſans «.

Mais, ſoit que ce Savant l'ait lue avec quelque diſtraction, ſoit qu'il en ait jugé par quelques expreſſions iſolées, il lui fait, avec moins d'amertume pourtant, le même reproche que le Critique Anglois.

» Le ſpirituel Iſraélite, dit-il, fait les plus » beaux éloges de ſes freres les Portugais, » & livre un peu les Juifs Polonois & Alle- » mands, à l'exception d'un petit nombre, » pour gens en qui *la nature avilie & dégradée* » *paroît n'avoir plus de commerce qu'avec le* » *beſoin* ; expreſſion fine & d'une énergie » tranchante, ſous la plume d'un Juif le plus » poli qui ait jamais entrepris l'apologie de » la Nation.

Jugement de l'Auteur de la Bibliotheque, ſur ce que M. de Voltaire a dit des Juifs.

» Il faut pourtant avouer, ajoute-t-il en » parlant de M. de Voltaire, que le célebre » Auteur de l'Hiſtoire Générale des mœurs » & de l'eſprit des Nations, avoit oublié ce » ton d'humanité & de ſupport, qui fait ſi » ſouvent un des plus riches ornemens de ſes » Ouvrages, dans ce qu'il avoit dit ſans mo- » dification, que c'eſt *un peuple ignorant & » barbare, qui joint depuis long-temps la plus » indigne avarice à la plus déteſtable ſuperſti- » tion, & à la plus horrible haine pour tous les » peuples qui les tolerent & qui les enrichiſſent, » mais qu'il ne faut pourtant pas les brûler.*

» En général, continue le Critique, M. » de Voltaire s'eſt montré *peu inſtruit de ce » qui concerne la Nation Juive ancienne & mo- » derne*; mais, quoi qu'il en ſoit, il ne pou- » voit être mécontent d'une réponſe, où à » peine ſe permet-on une ſeule fois de le re- » lever, ſans lui témoigner des égards & une » admiration qui l'élevent au deſſus de tous » les Ecrivains, comme le premier génie de » notre ſiecle. Auſſi l'Auteur en a-t-il reçu, » entr'autres, cette déclaration pleine de » candeur. *Les lignes dont vous vous plaignez*, » Monſieur, *ſont violentes & injuſtes*, &c. » C'eſt-là parler en galant homme «.

Il finit par un trait que je ne dois point

omettre, & que vous lirez ſans doute avec plaiſir. » Nous ne doutons pas, dit-il, que M. de » Voltaire, en donnant ſatisfaction aux Juifs, » ne penſe à édifier les Chrétiens ſur d'autres » traits, qui lui ſont échappés concernant » cette Nation malheureuſe. Tout le monde » ne penſe pas comme l'Apologiſte, que cet » homme célebre ait bien prouvé, qu'il eſt » auſſi injuſte de rendre les Juifs modernes » reſponſables du ſupplice du Sauveur, qu'il » ſeroit abſurde de s'en prendre aux Romains » d'aujourd'hui, parce que les premiers Ro- » mains enleverent les Sabines & dépouille- » rent les Samnites «.

Voilà, Monſieur, les jugemens qu'on a portés ſur l'Ouvrage de notre Apologiſte. Vous voyez qu'ils ſont aſſez conformes à ce que vous en aviez penſé vous-même, & qu'à l'exception du reproche de partialité, qu'il ne méritoit aſſurément pas, ces jugemens lui font honneur. Nous eſpérons que ſon écrit ſera de quelque utilité auprès des Gouvernemens, non ſeulement aux Juifs Portugais & Eſpagnols, mais à tous les Juifs en général; & qu'il contribuera à déraciner, ou du moins à affoiblir l'antipathie & la haine, qu'entretiennent contre nous dans le cœur des peuples l'intérêt particulier & la fauſſe politique,

plutôt que les vûes droites & pures d'un Chriſtianiſme éclairé. C'eſt parce que le vôtre l'eſt, Monſieur, qu'en condamnant les crimes des particuliers, & ce que vous appelez les erreurs religieuſes de la Nation, vous en plaignez les malheurs. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que nous ſommes perſuadés que nous trouverons toujours plus de ſupport & d'humanité dans les vrais Chrétiens, que dans la plupart des Déiſtes, malgré toute leur prétendue *Tolérance univerſelle.*

Vous vous attendez, ſans doute, avec l'Auteur de la *Bibliotheque*, & tout le Public, que M. de Voltaire ne tardera pas de rétracter, ou du moins d'adoucir ce qu'il a avancé contre nous. Vous ne ſoupçonnez pas qu'après l'aveu généreux qu'il a fait de ſes torts, & la parole qu'il a donnée ſi poſitivement de les réparer, il ne ſoit dans la réſolution de faire mettre le carton qu'il annonce. Les nouvelles brochures que je vous envoie vous feront juger s'il s'y diſpoſe (1).

(1) *S'il s'y diſpoſe.* Ces brochures étoient le *Traité de la Tolérance*, le *Sermon du Rabbin Akib*, les *Queſtions de Zapata*, le *Dictionnaire Philoſophique*, &c. &c. On ſait de quelle maniere les Juifs y ſont traités. Depuis l'engagement qu'avoit pris M. de Voltaire, il n'eſt preſque rien ſorti de ſa plume où il n'ait parlé d'eux ſur le même

J'ai l'honneur d'être, Monſieur & Révérend Docteur,

Votre très-humble, &c.

P. S. Vous avez dû recevoir le *Précis des Argumens contre les Matérialiſtes*, par l'Auteur des Lettres précédentes, M. *Pinto*, Juif Portugais d'Amſterdam, & les Ouvrages de Jacob *Hirſchel*, l'un de nos plus ſavans Rabbins modernes. J'y joindrai inceſſamment les *Dialogues Philoſophiques*, le *Phédon*, la *Diſſertation ſur l'évidence en fait des Sciences Métaphyſiques*, &c. de M. *Mosès Mindelſon*, Juif de Berlin, avec une Lettre curieuſe de ce Juif, vrai Philoſophe, au célebre M. *Lavater*. Vous y verrez un homme fortement perſuadé de ſa Religion, mais ſagement tolérant, également éloigné du fanatiſme & de la licence, de la perſécution & de l'impiété. Vous l'y verrez déclarer, que, » quoique Juif, » il ne croiroit pas pouvoir, ſans une témé- » rité condamnable, combattre directement » le Chriſtianiſme, chez des peuples où il » eſt devenu la baſe du ſyſtême de leur mo- » rale & de leur vie ſociale, & où, loin de

---

ton. C'eſt ainſi que l'illuſtre Auteur a *réparé ſes torts* & tenu ſa parole. *Edit.*

» détruire la Religion naturelle & ſes loix, » il contribue au bien, & inſpire la ſageſſe, » la vertu, l'humanité «, &c. Cette retenue d'un Juif contraſtera ſinguliérement à vos yeux avec l'audace téméraire de tant de Chrétiens, qu'on voit tous les jours attaquer, ſans ménagement & ſans pudeur, le Chriſtianiſme, Religion dominante de leur patrie. Le Juif n'oſeroit le combattre, parce qu'il le voit lié avec la morale des peuples chez leſquels il vit; & des Chrétiens, des *Sages* l'attaquent, pour renverſer en même temps les fondemens de la Religion naturelle, des mœurs, de la ſociabilité, des loix, des Gouvernemens, &c. Quels Chrétiens & quels Sages!

LETTRES
DE
QUELQUES JUIFS
ALLEMANDS ET POLONOIS,
A M. DE VOLTAIRE.

PREMIERE PARTIE.

Observations sur une Note insérée dans le Traité de la Tolérance, contre l'authenticité des Livres de Moïse.

LETTRE PREMIERE.

Occasion & dessein de ces Lettres.

Les François, Monsieur, ne sont pas les seuls qui vous admirent. Il est parmi les Juifs Allemands & Polonois une société d'amis,

qui ſont depuis long-temps de l'étude de vos Ouvrages leur plus agréable occupation.

Nous les liſons, ces chef-d'œuvres de Littérature & de Philoſophie, aſſidument & toujours avec un nouveau plaiſir. L'immenſe étendue de vos connoiſſances, les reſſources inépuiſables d'une imagination pleine de ſaillies & de gaieté, ce coloris brillant, & ce ſtyle enchanteur, qui vous élevent ſans contredit au deſſus de tous les Ecrivains de votre ſiecle, ne ſont pas tout ce qui nous y charme. Nous y voyons avec plus de ſatisfaction encore cette horreur de la perſécution, & ces grands principes de bienveillance univerſelle, qui les caractériſent. Nous oſions même quelquefois nous promettre, que ces ſentimens gravés, ſans doute, dans votre cœur autant qu'en vos écrits, vous daigneriez enfin les étendre juſqu'à nous; & que nous ne ſerions pas, de tous les peuples du monde, le ſeul pour qui votre Philoſophie n'auroit jamais d'entrailles.

Toujours flattés de cette eſpérance, nous avons parcouru d'abord votre *Traité de la Tolérance*, avec l'empreſſement que le titre ſeul devoit inſpirer à des hommes d'une Religion qui n'eſt nulle part la dominante, & qu'on ne tolere qu'à peine dans la plupart des Etats. Quelle a été notre ſurpriſe, lorſque dans un

Ecrit, qui n'annonce que des vûes de douceur & d'humanité, que le deſſein de reſſerrer de plus en plus les liens de bienveillance, qui devroient unir tous les hommes, nous vous avons vu traiter encore notre Nation, nos Livres ſacrés, & tout ce qui nous eſt cher, d'une maniere ſi oppoſée au caractere d'équité & de modération dont vous vous parez? Aurions-nous cru devoir trouver tant de prévention & tant de haine contre un peuple malheureux, dans l'Ouvrage d'un Philoſophe conciliateur, & ami du genre humain!

Nous avons été frappés ſur-tout d'une longue Note inſérée à l'article XII, dans laquelle vous raſſemblez les principales objections de quelques Ecrivains modernes contre le Pentateuque; & où vous livrez, par l'imputation la plus odieuſe, la mémoire de nos peres à l'exécration de tous les peuples.

Ces objets nous touchent de trop près, Monſieur, & nous intéreſſent trop vivement, pour que nous puiſſions nous diſpenſer de rompre enfin le ſilence. La défenſe devient néceſſaire, quand les attaques ſont ſi vives & ſi multipliées. Il eſt temps qu'à l'exemple des Chrétiens, & animés du même zele, nous élevions auſſi nos foibles voix pour la défenſe de nos ancêtres, & des Livres ſaints

qu'ils nous ont tranſmis ; & que nous tâchions, autant que la médiocrité de nos talens pourra nous le permettre, de réfuter des critiques auxquelles votre nom, & les noms illuſtres que vous citez, ne ſeroient que trop capables de donner du poids. C'eſt dans cette vûe que, mettant à part tout préjugé, nous allons diſcuter avec vous ſucceſſivement tout ce que vous avancez dans cette prétendue *note utile* (1). Nous le ferons d'autant plus volontiers, qu'en y répondant, nous répondrons en même temps à pluſieurs autres Ecrits, où les mêmes raiſonnemens ont été, depuis quelque temps, ſi ſouvent & ſi faſtidieuſement répétés.

Vous faites profeſſion, Monſieur, *d'aimer la vérité*. Nous l'aimons auſſi, & nous croyons la défendre. Serions-nous aſſez heureux pour vous la faire connoître ? Nous tâcherons du moins de ne rien dire qui n'y ſoit conforme ; comme nous déſavouons d'avance tout ce qui pourroit nous échapper, malgré nous, d'amer ou de trop peu meſuré (2). Nous ſa-

(1) *Note utile.* On verra dans les Lettres ſuivantes de quelle *utilité* ſont ces Notes de M. de Voltaire, ſur ſon Traité *de la Tolérance*, & quelle ſorte de richeſſes elles ajoutent au texte. *Edit.*

(2) *Peu meſuré.* Quelques-unes des Lettres ſuivantes

vons qu'une des loix de ce code que vous mépriſez, nous ordonne d'*honorer la face du vieillard* (1); & qu'on doit reſpecter la ſupériorité des talens, lors même qu'on ne peut s'empêcher d'en condamner l'abus.

Vous ne trouverez dans nos Lettres, ni le goût ni la délicateſſe ordinaires aux Ecrivains de votre Nation. Il n'eſt pas poſſible que des Juifs Allemands, établis chez les Bataves, n'aient quelquefois le ſtyle dur & l'expreſſion tudeſque. Mais, au défaut des graces & de l'élégance Françoiſe, nous aurons du moins la ſincérité Germanique. Liſez-nous avec autant d'indulgence, que nous ſommes avec vérité, Monſieur,

Vos très-humbles, &c.

---

ont paru à Amſterdam en 1765. Nous ignorions alors quel étoit le véritable Auteur du Traité *de la Tolérance*, & des Notes qui l'accompagnent. M. de Voltaire a tant de fois déſavoué les Ouvrages qu'on lui avoit le plus généralement attribués; il emprunte tant de noms; il ſe montre ſous tant de formes, Juif, Chrétien, Aumônier, Rabbin, Bachelier, Docteur, oncle, neveu, &c. qu'on peut aiſément s'y tromper. *Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?* Aut.

(1) *Face du vieillard.* Voy. Lévit. XIX. *Tu honoreras la face du vieillard, & tu te leveras devant la tête chauve.* Loi ſage imitée par les Spartiates, *nos freres*, & nos anciens alliés, mais trop oubliée dans les légiſlations modernes. *Edit.*

LETTRE II.

Note inſérée dans le Traité de la Tolérance. Ordre qu'on ſe propoſe de ſuivre en la réfutant.

IL n'eſt que trop d'Ecrivains, Monſieur, qui, pour attaquer ou pour ſe défendre avec plus d'avantage, citent faux ſans ſcrupule, alterent les textes ou leur donnent des ſens qu'ils n'ont point, & prêtent aux Auteurs des raiſonnemens qu'ils ne firent jamais. Loin de nous ces odieuſes pratiques, foible & honteuſe reſſource des cauſes déſeſpérées, & capable de décrier les meilleures. C'eſt pour en écarter juſqu'au plus léger ſoupçon, qu'avant d'aller plus loin, nous croyons devoir tranſcrire ici en entier la *Note* que nous nous propoſons d'abord de réfuter. La voici, telle qu'on la lit dans toutes les éditions de votre Traité que nous avons pu voir.

» Du paſſage du Deutéronome, Chapitre » XII, ℣. 8, dans lequel Moïſe dit aux Iſ» raélites : *Quand vous ſerez dans la terre de* » *Chanaan, vous ne ferez pas comme nous fai*» *ſons aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui* » *ſemble bon*; pluſieurs Ecrivains concluent té» mérairement

» mérairement (1), que le Chapitre concernant
» le veau d'or (qui n'eſt autre que le Dieu Apis)
» a été ajouté aux Livres de Moïſe, ainſi
» que pluſieurs autres Chapitres.

» *Abenezra* fut le premier qui crut prouver
» que le Pentateuque avoit été rédigé du temps
» des Rois.

» *Volaſton*, *Colins*, *Tindal*, *Shafiſburi*,
» *Bolinbroke*, & beaucoup d'autres (2), ont
» allégué que l'art de graver ſes penſées ſur
» la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb
» ou ſur le bois, étoit alors la ſeule maniere

---

(1) *Concluent témérairement*, &c. Il ne nous paroît pas facile d'appercevoir que ce paſſage ait un rapport direct à l'adoration du veau d'or, & que la concluſion de ces Ecrivains ſoit fort juſte. M. de Voltaire pourroit donc avoir plus de raiſon peut-être qu'il ne penſe, de la juger *téméraire*. C'eſt pourtant ce qui amene ce tas d'objections qu'il avoit ramaſſées, & qu'il coud comme il peut à ſon texte, ſans s'embarraſſer ſi elles ont ou non du rapport à ſon ſujet. *Edit.*

(2) *Beaucoup d'autres*, &c. L'Auteur auroit bien fait de les nommer; il auroit évité à ſes Lecteurs l'embarras de les deviner. Citer d'une maniere ſi vague, c'eſt dire au Lecteur : Cherche ſi tu veux, & trouve ſi tu peux. Nous avions imaginé que ces *autres Ecrivains* pouvoient être Spinoſa, Hobbes, la Pereyre. (On ſait combien ces autorités ſont graves.) Mais peut-être nous ſommes-nous trompés.

» d'écrire. Ils diſent, que du temps de Moïſe » les Caldéens & les Egyptiens n'écrivoient » pas autrement ; qu'on ne pouvoit alors » graver que d'une maniere très-abrégée, & » en hiéroglyphes, la ſubſtance des choſes » qu'on vouloit tranſmettre à la poſtérité, & » non pas des Hiſtoires détaillées ; qu'il » n'étoit pas poſſible de graver de gros livres » dans un déſert où l'on changeoit ſi ſouvent » de demeure, où l'on n'avoit perſonne qui » pût ni fournir des vêtemens, ni les tailler, » ni même raccommoder les ſandales, & » où Dieu fut obligé de faire un miracle de » quarante années, pour conſerver les vête- » mens & les chauſſures de ſon peuple. Ils » diſent qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'il y » eût tant de graveurs de caracteres, lorſqu'on » manquoit des arts les plus néceſſaires, & » qu'on ne pouvoit même faire du pain ; & » ſi on leur dit que les colonnes du Taber- » nacle étoient d'airain, & les chapiteaux » d'argent maſſif, ils répondent que l'ordre en » a été donné dans le déſert, mais qu'il ne » fut exécuté que dans des temps plus heureux.

» Ils ne peuvent concevoir que ce peuple » pauvre ait demandé un veau d'or maſſif, » pour l'adorer au pied de la montagne même » où Dieu parloit à Moïſe, au milieu des

» foudres & des éclairs que ce peuple voyoit,
» & au bruit de la trompette céleſte qu'il en-
» tendoit. Ils s'étonnent, que la veille du jour
» même où Moïſe deſcendit de la montagne,
» tout ce peuple ſe ſoit adreſſé au frere de
» Moïſe, pour avoir ce veau d'or maſſif.
» Comment Aaron le jeta-t-il en fonte en un
» ſeul jour ? comment enſuite Moïſe le ré-
» duiſit-il en poudre ? Ils diſent qu'il eſt im-
» poſſible à tout Artiſte de faire en moins de
» trois mois une ſtatue d'or ; & que, pour la
» réduire en poudre qu'on puiſſe avaler, l'art
» de la Chymie la plus ſavante ne ſuffit pas :
» ainſi la prévarication d'Aaron & l'opération
» de Moïſe auroient été deux miracles.

» L'humanité, la bonté de cœur qui les
» trompe, les empêchent de croire que Moïſe
» ait fait égorger vingt-trois mille perſonnes
» pour expier ce péché : ils n'imaginent pas
» que vingt-trois mille hommes ſe ſoient ainſi
» laiſſé maſſacrer par des Lévites, à moins
» d'un troiſieme miracle. Enfin ils trouvent
» étrange qu'Aaron, le plus coupable de tous,
» ait été récompenſé du crime dont les autres
» étoient ſi horriblement punis, & qu'il ait
» été fait Grand-Prêtre, tandis que les ca-
» davres de vingt-trois mille de ſes freres

» ſanglans étoient entaſſés au pied de l'autel » où il alloit ſacrifier.

» Ils font les mêmes difficultés ſur les vingt-» quatre mille Iſraélites maſſacrés par l'ordre » de Moïſe, pour expier la faute d'un ſeul » qu'on avoit ſurpris avec une fille Madianite. » On voit tant de Rois Juifs, & ſur-tout » Salomon, épouſer impunément des étran-» geres, que ces Critiques ne peuvent ad-» mettre que l'alliance d'une Madianite ait » été un ſi grand crime. *Ruth* étoit Moabite, » quoique ſa famille fût originaire de Bethléem; » la ſainte Ecriture l'appelle toujours *Ruth la* » *Moabite* : cependant elle alla ſe mettre dans » le lit de Boos par le conſeil de ſa mere; » elle en reçut ſix boiſſeaux d'orge, l'épouſa » enſuite, & fut l'aïeule de David. *Raab* étoit » non ſeulement étrangere, mais une femme » publique; la Vulgate ne lui donne d'autre » titre que celui de *Meretrix* : elle épouſa » *Salmon*; & c'eſt encore de ce Salmon que » David deſcend. On regarde même Raab » comme la figure de l'Egliſe Chrétienne; » c'eſt le ſentiment de pluſieurs Peres, & ſur-» tout d'Origene dans ſa ſeptieme Homélie » ſur Joſué.

» *Bethſabé*, femme d'Urie, de laquelle » David eut Salomon, étoit Ethéenne. Si

» vous remontez plus haut, le Patriarche » Juda épouſa une Chananéenne : ſes enfans » eurent pour femme Thamar, de la race » d'Aram : cette femme avec laquelle Juda » commit un inceſte, ſans le ſavoir, n'étoit » pas de la race d'Iſraël.

» Ainſi notre Seigneur Jéſus-Chriſt daigne » s'incarner dans une famille, dont cinq » étrangeres étoient la tige, pour faire voir » que les Nations étrangeres auroient part à » ſon héritage.

» Le Rabbin *Abenezra* fut, comme on l'a » dit, le premier qui oſa prétendre que le » Pentateuque avoit été rédigé long-temps » après Moïſe. Il ſe fonde ſur pluſieurs paſ- » ſages : *Le Chananéen étoit alors dans ce pays.* » *La montagne de Moria étoit appelée la montagne* » *de Dieu. Le lit de Og, Roi de Baſan, ſe* » *voit encore en Rabath; & il appela tout ce* » *pays de Baſan, les villages de Jaïr juſqu'au-* » *jourd'hui : il ne s'eſt jamais vu de Prophete* » *en Iſraël comme Moïſe. Ce ſont ici les Rois* » *qui ont régné en Edom, avant qu'aucun Roi* » *régnât ſur Iſraël.* Il prétend que ces paſſages, » où il eſt parlé des choſes arrivées après » Moïſe, ne peuvent être de Moïſe. On ré- » pond à ces objections, que ces paſſages ſont

» des notes ajoutées long-temps après par les » Copiſtes.

» *Newton*, de qui d'ailleurs on ne doit » prononcer le nom qu'avec reſpect, mais qui » a pu ſe tromper parce qu'il étoit homme, » attribue dans ſon introduction à ſes Com- » mentaires ſur Daniel & ſur Saint Jean, les » Livres de Moïſe, de Joſué & des Juges, à » des Ecrivains ſacrés très-poſtérieurs. Il ſe » fonde ſur le chap. 36 de la Geneſe, ſur » quatre chap. des Juges, 17, 18, 19, 21; » ſur Samuel, chap. 8, ſur les Chroniques, » chap. 2; ſur le Livre de Ruth, chap. 4. En » effet, ſi dans le chap. 36 de la Geneſe il » eſt parlé des Rois, s'il en eſt fait mention » dans les Livres des Juges, ſi dans le Livre » de Ruth il eſt parlé de David, il ſemble » que tous ces Livres aient été rédigés du » temps des Rois. C'eſt auſſi le ſentiment de » quelques Théologiens, à la tête deſquels » eſt le fameux *le Clerc*. Mais cette opinion » n'a qu'un petit nombre de Sectateurs, dont » la curioſité ſonde ces abymes. Cette cu- » rioſité, ſans doute, n'eſt pas au rang des » devoirs de l'homme. Lorſque les ſavans & » les ignorans, les Princes & les Bergers pa- » roîtront, après cette courte vie, devant » le Maître de l'éternité, chacun de nous

» voudra alors avoir été juſte, humain, com-
» patiſſant, généreux; nul ne ſe vantera
» d'avoir ſu préciſément en quelle année le
» Pentateuque fut écrit, & d'avoir démêlé
» le texte des notes qui étoient en uſage chez
» les Scribes. Dieu ne nous demandera pas,
» ſi nous avons pris parti pour les Maſſoretes
» contre le Talmud, ſi nous n'avons jamais
» pris un *caph* pour un *beth*, un *iod* pour un
» *vau*, un *daleth* pour un *reſch*: certes il nous
» jugera ſur nos actions, & non ſur l'intel-
» ligence de la Langue Hébraïque. Nous nous
» en tenons fermement à la déciſion de
» l'Egliſe, ſelon le devoir raiſonnable d'un
» *fidele*.

» Finiſſons cette Note par un paſſage du
» Lévitique, Livre compoſé après l'adora-
» tion du veau d'or. Il ordonne aux Juifs
» de ne plus adorer les *velus*, *les boucs avec*
» *leſquels même ils ont commis des abominations*
» *infames*. On ne ſait ſi cet étrange culte ve-
» noit d'Egypte, patrie de la ſuperſtition &
» du ſortilége; mais on croit que la cou-
» tume de nos prétendus ſorciers d'aller au
» ſabbat, d'y adorer un bouc, & de s'aban-
» donner avec lui à des turpitudes inconce-
» vables, dont l'idée fait horreur, eſt venue
» des anciens Juifs: en effet, ce furent eux

» qui enſeignerent dans une partie de l'Eu-
» rope la ſorcellerie. Quel peuple ! une ſi
» étrange infamie ſembloit mériter un châti-
» ment pareil à celui que le veau d'or leur
» attira; & pourtant le Légiſlateur ſe contente
» de leur faire une ſimple défenſe. On ne rap-
» porte ce fait que pour faire connoître la
» Nation Juive; il faut que la beſtialité ait
» été commune chez elle, puiſqu'elle eſt la
» ſeule Nation connue, chez qui les loix
» aient été forcées de prohiber un crime,
» qui n'a été ſoupçonné ailleurs par aucun
» Légiſlateur.

» Il eſt à croire que dans les fatigues & dans
» la pénurie que les Juifs avoient eſſuyées
» dans les déſerts de Pharan, d'Oreb & de
» Cades-Barné, l'eſpece féminine, plus foible
» que l'autre, avoit ſuccombé. Il faut bien
» qu'en effet les Juifs manquaſſent de filles,
» puiſqu'il leur eſt toujours ordonné, quand
» ils s'emparent d'un bourg ou d'un village,
» ſoit à gauche, ſoit à droite du lac Aſphal-
» tide, de tuer tout, excepté les filles nubiles.

» Les Arabes, qui habitent encore une partie
» de ces déſerts, ſtipulent toujours dans les
» traités qu'ils font avec les caravannes, qu'on
» leur donnera des filles nubiles. Il eſt vrai-
» ſemblable que les jeunes gens, dans ces pays

» affreux, pouſſerent la dépravation de la » nature humaine, juſqu'à s'accoupler avec » des chevres, comme on le dit de quelques » Bergers de la Calabre.

» Il reſte maintenant à ſavoir ſi ces accou- » plemens avoient produit des monſtres, » & s'il y a quelque fondement aux anciens » contes des Satyres, des Faunes, des Cen- » taures & des Minotaures; l'Hiſtoire le dit; » la Phyſique ne nous a pas encore inſtruits » ſur cet article monſtrueux «.

Vous voyez, Monſieur, que nous n'avons pas deſſein d'affoiblir vos difficultés; nous les rapportons en entier & dans vos propres termes. Quand on ne cherche que la vérité, on n'a point recours à l'artifice.

Pour mettre quelque ordre dans nos réponſes, nous conſidérerons d'abord ſur quelles raiſons les Critiques, que vous citez, prétendent, ſelon vous, qu'il étoit impoſſible à Moïſe d'écrire le Pentateuque (1). A quoi

(1) *Le Pentateuque.* M. de Voltaire dit, dans ſon texte de la Tolérance, *qu'il eſt très-inutile de réfuter ceux qui penſent que le Pentateuque ne fut pas écrit par Moïſe.* Mais s'il eſt inutile de les réfuter, quelle utilité pouvoit-il y avoir à remplir ſa Note de leurs objections? Montrer les difficultés, & cacher les réponſes, eſt-ce agir de bonne foi? *Aut.*

LETTRE III.

S'il étoit impoſſible à Moïſe d'écrire le Pentateuque. Examen des raiſons alléguées dans la Note (1).

SI, en parlant du Pentateuque, Collins, Tindal, & les autres Ecrivains que vous citez, Monſieur, dans votre Note, ſe fuſſent bornés à dire que cet Ouvrage, tel que nous l'avons, n'eſt pas tout entier de Moïſe; qu'on y remarque quelques endroits, qui paroiſſent y avoir été ajoutés par des mains plus récentes; ou même que ces Livres ne furent rédigés qu'après ce Légiſlateur, par d'autres Ecrivains inſpirés, ſur des traditions conſtantes & des mémoires authentiques: ils n'auroient avancé que ce qu'ont cru quelques Savans, tant Juifs que Chrétiens, ſans qu'on ait ceſſé pour cela de les regarder

(1) *Alléguées dans la Note.* On n'entreprend pas ici de prouver que Moïſe eſt l'Auteur du Pentateuque; aſſez d'autres l'ont fait, & de la maniere la plus convaincante. Voyez ce qu'ont dit ſur ce ſujet Abadie, Dupin, &c. On ſuppoſe ce fait démontré; & l'on ſe borne à répondre aux difficultés propoſées dans la Note. *Aut.*

comme orthodoxes dans notre Synagogue, ni dans votre Egliſe (1).

Mais vos Ecrivains (2), Monſieur, ne s'en tiennent pas là. Ces hardis Critiques prétendent prouver, non ſeulement que Moïſe n'eſt pas l'Auteur du Pentateuque, mais *qu'il lui étoit impoſſible de l'écrire dans les circonſtances où il ſe trouvoit.*

---

(1) *Ni dans votre Egliſe.* Que Moïſe ait écrit le Pentateuque, c'eſt un fait établi ſur tant & de ſi ſolides preuves, qu'on n'en peut raiſonnablement douter. Ce n'eſt pourtant pas un *article de foi.* Ainſi l'Auteur célebre du fameux *Dictionnaire Philoſophique* ſe trompe, quand il dit (article *Moïſe*) que l'*Egliſe a décidé que ce Livre eſt de ce Légiſlateur.* Ce ſavant Chrétien eſt mal inſtruit ſur cet article de ſa Religion. Seroit-ce à des Juifs à le lui apprendre ?

Que le Pentateuque ait été écrit par Moïſe tel que nous l'avons, ou que les Prophetes poſtérieurs y aient inſéré de courtes notes, &c. ce ſont des queſtions de pure critique, qui n'intéreſſent point le fond de la Religion. Les faits ſur leſquels porte la vérité de la Révélation, tirés de Mémoires authentiques, appuyés d'une Tradition qui remonte à l'origine du peuple Juif, gravés en caracteres ineffaçables dans leurs uſages civils, & dans leurs pratiques religieuſes, n'en ſeroient pas moins inconteſtables. *Aut.*

(2) *Vos Ecrivains.* On verra par la ſuite quels ſont les Ecrivains dont M. de Voltaire peut réclamer l'autorité. *Edit.*

La nature des matieres ſur leſquelles on gravoit alors l'écriture, les caracteres qu'on employoit pour écrire, enfin la *pénurie* où étoient les Hébreux dans le déſert; voilà, Monſieur, les trois raiſons qu'ils alleguent : voyons ſi elles ont en effet quelque ſolidité.

§. I.

Si la nature des matieres ſur leſquelles on gravoit l'écriture du temps de Moïſe, pouvoit l'empêcher d'écrire le Pentateuque.

L'art de graver ſes penſées ſur la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb ou ſur le bois, étoit alors, diſent ces Critiques, *la ſeule maniere d'écrire; & du temps de Moïſe les Egyptiens & les Caldéens n'écrivoient pas autrement.* Donc Moïſe n'a pu écrire les cinq Livres qu'on lui attribue.

Appelez-vous cela, Monſieur, un raiſonnement ſolide? Nous n'y voyons pour nous qu'une conſéquence mal déduite d'un principe très-incertain.

Principe très-incertain : en effet, quelle preuve ces Critiques en pourroient-ils produire? Ont-ils de ces anciens temps des Mémoires ſecrets qu'ils aient lus, & que tous les Savans aient ignorés?

L'art de graver ſes penſées ſur la pierre, ſur le bois, &c. étoit alors la ſeule maniere d'écrire.... Eſt-ce donc qu'on ignoroit ou qu'on négligeoit l'art de les peindre ? Quoi ! on avoit inventé, pour graver ſes penſées, des inſtrumens de cuivre ou d'acier, quoique *pour forger le fer ou pour y ſuppléer, il fallût, ſelon vous* (1), *tant de haſards heureux, tant d'induſtrie, tant de ſiecles, qu'on a peine a concevoir comment les hommes ont pu en venir à bout ;* & on n'avoit pas trouvé pour les peindre, les couleurs que la nature nous met par-tout ſous les mains ! *Il reſte*, dites-vous, *des momies Egyptiennes de quatre mille ans* (2). Vos Ecrivains ſont-ils sûrs qu'aucune de celles qu'on trouve ceintes de bandes de toile chargées d'hiéroglyphes peints, n'eſt de ces temps-là ?

Vous dites qu'un enfant, & l'enfant le moins induſtrieux, ne pouvant ſe faire entendre, imaginera de deſſiner avec un charbon l'objet qu'il déſire ; que de là à trouver des couleurs plus ſla-

(1) *Selon vous.* Voyez Phil. de l'Hiſt. art. CALDÉENS. Et le ſavant Auteur croit qu'on a gravé l'écriture ſur la pierre & ſur les métaux, avant de la crayonner & de la peindre ! & c'eſt ſur ce principe qu'il établit qu'il étoit impoſſible d'écrire le Pentateuque ! *Edit.*

(2) *Quatre mille ans.* Voy. *ibid.* art. des MONUMENS Egyptiens. *Edit.*

bles, il n'y a qu'un pas (1). Et ce pas, les Caldéens ne l'auront pas fait ! Ce peuple, ſelon vous, ſi ancien & ſi éclairé (2), qui calculoit les éclipſes dès le temps du déluge, n'avoit pu imaginer, depuis ce temps-là juſqu'à Moïſe, ce que les Chinois, les Mexicains ont trouvé dès les premiers temps de leur Empire, ce que les Sauvages de l'Amérique ont connu, & ce qui viendroit à l'eſprit *de l'enfant le moins induſtrieux.*

Suppoſé même qu'on ne fût point encore

---

(1) *Il n'y a qu'un pas.* Voyez Phil. de l'Hiſt. art. de la LANGUE des Egyptiens, & de leurs ſymboles. *Edit.*

(2) *Si ancien & ſi éclairé.* Dans la Phil. de l'Hiſt. art. CALDÉENS, M. de Voltaire s'attache à prouver que ce peuple étoit d'une antiquité qui remonte au delà du déluge : peu s'en faut qu'il n'adopte le calcul des 470,000 ans qu'ils ſe donnoient. Mais n'eſt-il pas clair, que plus il recule l'origine des Caldéens & l'antiquité des peuples voiſins, moins il eſt probable que ces anciens peuples n'euſſent pas encore inventé de peindre l'écriture du temps de Moïſe ?

L'illuſtre Auteur, pour donner une haute idée des connoiſſances & de l'ancienneté des Chinois, dit dans le même Ouvrage, que *les Chinois écrivoient ſur des tablettes de bambou, quand les Caldéens n'écrivoient encore que ſur la brique.* S'imagine-t-il donc que les Caldéens, ſachant écrire ſur la brique, n'écrivoient jamais ſur autre choſe, ou qu'il ſoit plus facile d'écrire ſur la brique, que ſur des tablettes de bambou avec la pointe d'un os ou de quelque bois dur ? *Edit.*

employer

employer les couleurs pour écrire, ou qu'on n'en fit point uſage, ſur quelle autorité ſe fondent ces Critiques, pour reſtreindre à la pierre, au bois & aux métaux les matieres ſur leſquelles on gravoit l'écriture? D'où ſavent-ils que dans l'Egypte on ne la gravoit pas ſur l'écorce de certains arbres, ſur les feuilles du palmier, &c. comme on l'a pratiqué long-temps aux Indes & à la Chine?

Mais c'eſt trop peu de dire que leur principe eſt incertain, j'ajoute que le contraire n'eſt pas douteux; & ce n'eſt pas moi, c'eſt le ſavant Comte de Caylus qui va vous l'apprendre.

» Il n'eſt pas douteux, dit-il (1), que » l'écriture une fois trouvée, n'ait été em» ployée ſur tout ce qui pouvoit la recevoir «. Ce n'étoit donc pas ſeulement *ſur la pierre*, *ſur les métaux & ſur le bois*, qu'on écrivoit dès les premiers temps; c'étoit *ſur tout ce qui pouvoit recevoir l'écriture*. Voilà ce que dicte la raiſon éclairée par la connoiſſance des arts, & ce qu'aucun homme de bon ſens ne niera, ſi quelque intérêt ſecret ne le porte à ſoutenir le contraire.

(1) *Dit-il*, &c. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. *Aut.*

» Les matieres, ajoute l'illuſtre Académi-» cien, ont varié ſelon les temps & ſelon les » pays. On peut dire cependant, qu'on aura » préféré pour une choſe ſi néceſſaire, ce qu'il » y avoit de plus commun & de plus facile à » tranſporter «. Tous les peuples l'auront préféré ſans doute. Mais par un travers d'eſprit inconcevable dans toute autre Nation, les Egyptiens & les Caldéens, préciſément du temps de Moïſe, auront fait tout le contraire. Ces peuples ſages auront choiſi de préférence des matieres ſi rares, ſi dures, & de ſi difficile tranſport, que l'on ne conçoit pas qu'on ait pu y écrire un Ouvrage d'une médiocre étendue !

Que dis-je ! quand votre principe ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux ; quand il ſeroit inconteſtable que, *du temps de Moïſe, graver ſes penſées ſur la pierre polie, ſur la brique, ſur le plomb, ou ſur le bois, étoit la ſeule maniere d'écrire*, s'enſuivroit-il qu'il n'a pu écrire le Pentateuque ? Nous convenons qu'il eût été difficile de le graver ſur la pierre polie ou ſur la brique cuite. Mais quelle impoſſibilité métaphyſique, phyſique ou morale, y avoit-il qu'il le gravât ſur la brique molle, ou, ſi la brique lui paroiſſoit peu commode, ſur le plomb, &, au défaut du plomb, ſur le bois ?

Ainſi, conſéquence mal déduite ; principe non ſeulement douteux, mais faux : eſt-ce là, Monſieur, une maniere de raiſonner fort concluante ? eſt-ce bien ainſi que raiſonnoient les *Abenezra*, les *Le Clerc* & les *Newton* ?

§. II.

Si les caracteres qu'on employoit du temps de Moïſe, purent l'empêcher d'écrire le Pentateuque.

Du temps de Moïſe, diſent encore ces ſavans Critiques, *on n'écrivoit qu'en hiéroglyphes. Or, en employant ces caracteres, on ne pouvoit écrire que la ſubſtance des choſes que l'on vouloit tranſmettre à la poſtérité, & non pas des hiſtoires ſuivies & détaillées.*

Mais, d'abord, eſt-il bien certain que du temps de Moïſe on n'écrivoit qu'en hiéroglyphes ? La ſingularité d'une opinion n'eſt pas un titre qui diſpenſe d'en apporter des preuves : où ſont celles de vos Ecrivains ?

Nous en avons au contraire, &, ce ſemble, d'aſſez bonnes, que dès-lors les caracteres alphabétiques étoient connus. Telles ſont entr'autres la nouveauté de votre ſentiment & l'ancienneté du nôtre ; ſorte de poſſeſſion qui ne doit pas céder à des conjectures vagues, &

à des aſſertions dénuées de preuves ; l'improbabilité, ſur-tout dans votre ſyſtême, que Moïſe qui, de votre aveu, écrivit du moins *ſes principales loix*, & les événemens les plus intéreſſans de l'hiſtoire de ſon peuple, l'ait fait en caracteres hiéroglyphiques, compoſés pour la plupart de figures d'hommes & d'animaux, lui qui, ſelon vous, défendoit *d'en ſculpter aucune* (1), & qui, ſelon d'autres Savans, ne pouvoit ignorer que l'abus de ces caracteres avoit été une des ſources de l'idolâtrie Egyptienne ; enfin le peu de vraiſemblance qu'il y a, qu'à ces caracteres employés par le Légiſlateur, & conſacrés par Dieu même, on en eût ſubſtitué d'autres ſi différens, ſans qu'il fût reſté dans nos écritures, ni dans notre tradition, la plus légere trace d'un changement ſi remarquable.

---

(1) *Défendoit d'en ſculpter aucune.* Voyez Phil. de l'Hiſtoire.

M. de Voltaire va encore plus loin dans un autre endroit : il aſſure en termes exprès, *qu'il étoit défendu par le ſecond article de la loi des Hébreux, d'écrire en hiéroglyphes.* Il faut donc, ou que Moïſe n'ait point écrit même ſes principales loix, ce qui eſt contraire non ſeulement à tous les témoignages de l'antiquité, tant ſacrée que profane, mais aux aveux mêmes de M. de Voltaire, ou qu'il les ait écrites en lettres alphabétiques ; ce qui contredit formellement l'opinion des Savans cités dans la Note. *Edit.*

A ces preuves, qui nous ſont particulieres, joignez le témoignage de l'Hiſtoire même profane. Elle nous apprend, que preſque tous les peuples ont regardé l'invention des lettres comme de la plus haute antiquité ; que les Aſſyriens, les Caldéens les croyoient auſſi anciennes que leur Empire ; que les Egyptiens prétendoient que leur Thot ou quelqu'un de ſes enfans en avoit été l'inventeur, *eux*, dit le célebre Warburton (1), *qui n'attribuoient à leurs Dieux l'invention d'aucune choſe dont l'origine leur fût connue* ; que ce peuple, dans toutes les ſciences duquel Moïſe fut inſtruit, avoit un alphabet politique, & un ſacerdotal, dès le temps de ſes anciens Rois ; que Cecrops & Cadmus, qu'on croit, l'un antérieur au Légiſlateur Juif, l'autre ſon contemporain, porterent dès-lors la connoiſſance des caracteres alphabétiques dans la Grece, &c.

Toutes ces traditions ſur l'ancienneté des lettres, traditions ſi anciennes elles-mêmes, ſi répandues, qui s'accordent ſi bien avec nos ſaints Livres, avoient ſans doute quelque fondement, & méritent quelque créance, ſinon

(1) *Warburton*, &c. Ce Savant prétend que les hiéroglyphes Egyptiens ne devinrent ſacrés qu'après l'invention des lettres, & qu'ils étoient ſacrés dès le temps de Joſeph. *Edit.*

dans les détails, au moins pour le fond. L'incertitude même, & la variété des opinions ſur cette découverte, & la difficulté, ou plutôt l'impoſſibilité, malgré toutes les recherches des Savans, d'en aſſigner l'époque, annoncent qu'elle remonte inconteſtablement à des temps très-reculés. Ces raiſons, Monſieur, ne ſont-elles point aſſez plauſibles, ſurtout contre une aſſertion deſtituée de preuves?

Il n'eſt donc pas certain que du temps de Moïſe on n'écrivoit qu'en hiéroglyphes. Nous allons voir qu'il ne l'eſt pas davantage, qu'en employant ces caracteres il n'auroit pu écrire le Pentateuque.

Commençons par obſerver, que les caracteres de l'écriture repréſentative & hiéroglyphique éprouverent ſucceſſivement divers changemens. D'abord on peignit groſſiérement les objets tels qu'on les voyoit dans la nature, & ce fut-là probablement la premiere écriture des anciens peuples Egyptiens, Caldéens, Chinois, &c. c'eſt même encore aujourd'hui celle de quelques Nations de l'Amérique. Dans la ſuite on ne peignit plus ces objets en entier, on ſe contenta de tracer le contour de quelques-unes de leurs principales parties. Enfin on ſe borna aux lignes les plus néceſſaires, pour les déſigner. Telle eſt en-

core l'écriture des Chinois, ſelon quelques Savans; & telle paroît avoir été celle de la plupart des peuples anciens, juſqu'à ce que, par un heureux effort de génie, on eût imaginé de deſſiner, non plus les objets, mais les ſignes des penſées, c'eſt-à-dire, les mots qui nous les rappellent.

Suppoſons maintenant, ce que vos Critiques n'ont point prouvé, que Moïſe n'ait effectivement connu que les caracteres hiéroglyphiques de la premiere eſpece; lui étoit-il impoſſible, en les employant, d'écrire une Hiſtoire telle que celle du Pentateuque; Hiſtoire abrégée & bornée au néceſſaire? Les Mexicains ne connoiſſoient que la premiere écriture repréſentative: ils avoient pourtant leur Hiſtoire (1), depuis leur entrée dans le pays, juſqu'au temps où les Européens vinrent en faire la conquête; & cette Hiſtoire renfermoit leurs loix, les réglemens de leur police, les détails de leur gouvernement, &c. Pourquoi le Légiſlateur des Hébreux n'auroit-

(1) *Ils avoient pourtant leur Hiſtoire*, &c. On conſerve encore des fragmens de ces Hiſtoires. Mais la plupart de ces précieux monumens furent détruits par les Conquérans Eſpagnols, qui les prenoient pour des Livres de magie. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom.

il pu en écrire une ſemblable avec les mêmes caracteres ?

Que s'il n'étoit pas impoſſible d'avoir des Hiſtoires ſuivies & d'un certain détail, avec la premiere écriture repréſentative, à plus forte raiſon ne l'étoit-il pas dans la ſeconde, & moins encore dans la troiſieme ; c'eſt-à-dire, dans l'hiéroglyphique courant. Les Chinois n'ont-ils pas des Hiſtoires ſuivies & détaillées? Leur écriture n'eſt pourtant, comme nous venons de le dire, que cette troiſieme maniere hiéroglyphique, ou du moins elle en approche beaucoup (1). Or, quelles preuves ont vos Critiques, que Moïſe n'a pas connu la ſeconde, ou même la troiſieme maniere d'écrire en hiéroglyphes ?

Donc, même en ſuppoſant que du temps de Moïſe on ne connoiſſoit point encore les caracteres alphabétiques, il ne lui auroit pas été impoſſible d'écrire le Pentateuque.

En un mot, Monſieur, de quelque caractere & de quelque matiere qu'on ſe ſervît alors pour écrire, de votre aveu (2), *chacun des peuples de la Paleſtine avoit déjà ſon Hiſtoire, lorſque les Juifs entrerent dans le pays.* Pourquoi

(1) *En approche beaucoup.* Voy. *ibid.* un ſavant Mémoire de M. de Guignes, ſur l'écriture Chinoiſe. *Id.*

(2) *De votre aveu.* Voy. *Défenſe de mon Oncle.* Aut.

donc Moïſe n'auroit-il pu écrire la ſienne en *quarante ans* ?

§. III.

Si l'état où les Iſraélites ſe trouvoient dans le déſert, pouvoit empêcher Moïſe d'écrire le Pentateuque.

Le voici, diſent vos grands Critiques, c'eſt qu'il étoit impoſſible *de graver de gros Livres dans un déſert où tout manquoit*, &c.

Oui, *de gros Livres*, de ces Livres de douze ou quinze volumes *in-folio* qu'on voit dans vos bibliotheques, l'Encyclopédie, par exemple, ou tel autre Ouvrage de cette étendue. Mais en comparaiſon, Monſieur, le Pentateuque eſt *un petit Livre*.

Que dis-je, le Pentateuque ! Il en faut peut-être retrancher d'abord toute la Geneſe ; car vous n'êtes pas sûr que Moïſe ne l'avoit pas écrite avant de ſortir de l'Egypte. Au moins n'y faut-il pas comprendre le Deutéronome, qui ne fut point écrit dans le déſert.

Vous dites quelque part (1), que Joſué le

(1) *Vous dites quelque part*, &c. On ne raiſonne ici que d'après les aveux de M. de Voltaire ; car au fond il eſt probable, que par *les paroles de la Loi*, que Joſué fit graver

fit graver ſur la pierre. Or, le Deutéronome eſt bien la cinquieme partie du Pentateuque. Pourquoi Moïſe n'auroit-il pu faire graver le reſte de même ? Il ne s'agiſſoit que d'y mettre quatre fois plus de temps.

Mais, diront vos Ecrivains, c'eſt préciſément l'embarras. *Comment trouver ce temps dans un déſert où l'on changeoit ſi ſouvent de demeure?* Pas ſi ſouvent, Monſieur : on connoît à peu près ces changemens ; il s'en faut bien qu'ils aient été auſſi fréquens que vous paroiſſez le croire. La route des Iſraélites eſt marquée dans les Livres de Moïſe : donnons-leur, ſi vous voulez, dix ans pour la faire, c'eſt beaucoup, & trop aſſurément (1) ; il reſtera pourtant encore trente ans de ſéjour. Croyez-vous qu'en trente ans ils n'auroient pu graver, même ſur la pierre, trois ou quatre Livres auſſi courts que ceux de la loi ?

Mais *comment trouver tant de Graveurs dans*

ſur la pierre, il faut entendre non le Deutéronome en entier, mais ſeulement les deux chapitres des bénédictions & des malédictions, ou même les dix Commandemens. *Quelque part.* Voy. *Lettre d'un Quaker.* Aut.

(1) *Trop aſſurément.* Les différentes marches des Iſraélites dans le déſert, ne donnent guere qu'un total de quatre cent cinquante lieues, qu'ils purent faire, ſans doute, en moins de dix ans, ſans aller fort vîte. *Aut.*

un déſert où l'on n'avoit perſonne qui pût fournir des vêtemens, ni les tailler, ni même raccommoder les ſandales, où l'on manquoit des arts les plus néceſſaires, où l'on n'avoit pas même de quoi faire du pain ?

Tant de Graveurs, Monſieur ! En falloit-il donc tant ? Et n'étoit-ce pas aſſez d'une douzaine pour graver en trente ans, même *ſur la pierre* & en hiéroglyphes, trois ou quatre Livres du Pentateuque ? Que s'ils ne furent gravés que *ſur le bois*, comme vos Ecrivains conviennent qu'ils purent l'être, & en caracteres alphabétiques, comme il y a toute apparence, jugez combien il aura fallu moins de temps & de Graveurs.

Dans un déſert où l'on manquoit des arts les plus néceſſaires, où l'on n'avoit pas même de quoi faire du pain (1). Mais pourquoi n'en

(1) *Faire du pain.* Admirez la juſteſſe de ce raiſonnement. » Les Iſraélites dans le déſert, faute de pain, vi-» voient de manne ; donc ils avoient perdu l'art de la bou-» langerie. Ils manquoient de cuirs & d'étoffes ; donc ils » n'avoient ni Cordonniers, ni Tailleurs ; donc ils avoient » perdu leurs Graveurs & l'art de la gravure ; donc Moïſe » n'eſt pas l'Auteur du Pentateuque «. N'eſt-ce pas là raiſonner très-philoſophiquement ? Si je diſois, les Hébreux qui n'avoient pas de Boulangers dans le déſert, n'avoient probablement pas non plus de Cuiſiniers : donc quand il

pouvoit-on pas faire ? Etoit-ce parce qu'on avoit perdu l'art de la boulangerie, & qu'on n'avoit point de Boulangers ? Point du tout : c'eſt qu'on n'avoit point de farine. Il en eſt de même des autres arts dont vous parlez. Ce n'étoit ni de Cordonniers ni de Tailleurs, mais de cuirs & d'étoffes qu'on manquoit, ſuppoſé pourtant qu'on en manquât. Les matieres avoient été employées : mais les arts & les Ouvriers reſtoient. Pourquoi ne ſeroit-il donc plus reſté de Graveurs, Artiſtes ſi néceſſaires, ſur-tout dans votre hypotheſe ? Il y a d'autant moins lieu de le croire, qu'on ne manquoit apparemment ni de bois ni de pierres pour graver, quoiqu'on pût manquer d'étoffes pour faire des habits, & de cuirs *pour raccommoder les ſandales.*

D'ailleurs, ſi Moïſe n'avoit plus de Graveurs, comment Joſué fit-il pour en trouver ? Croyez-vous qu'il en ait fait venir des Royaumes d'Og & de Sehon, ou qu'il ait envoyé les Iſraélites apprendre à graver dans les villes d'Haï & de Jéricho ?

Remarquons enfin que la loi, ou du moins la plus grande partie de la loi fut écrite près

tomba des cailles dans leur camp, elles y tomberent toutes rôties, ou ils les mangerent toutes crues ; donc ils ont fait cuire Agag, & mangé de la chair humaine : ce ſeroit une foible imitation de cette rare Dialectique. *Aut.*

du mont Sinaï, où Dieu la donnant à Moïſe par partie, lui recommandoit à chaque fois d'aller écrire ce qu'il venoit de lui ordonner. Or, les Iſraélites arriverent au mont Sinaï quarante-huit jours après leur ſortie de l'Egypte. Eſt-il probable qu'ils aient perdu en ſi peu de temps tous leurs Graveurs? Et par quelle raiſon faites-vous tomber de préférence la mortalité ſur ces Artiſtes? Quoi! il n'en ſera pas reſté du moins un ou deux, qui pendant le ſéjour du peuple Hébreu au pied de cette montagne, auroient pu former des Eleves? Non, Maîtres & Eleves, il faut que tout meure. Oh! Monſieur, avouez qu'il eſt dur d'être obligé de tuer tant de gens, pour ſe tirer d'embarras. Croyez-moi, laiſſons-les vivre; & convenons, que les Iſraélites, dans le déſert, n'avoient perdu ni tous les arts, ni tous les Artiſtes; cela eſt beaucoup plus naturel, & plus dans l'ordre commun des choſes.

Moïſe ne manqua donc pas de Graveurs de caracteres dans le déſert; il n'y manqua ni de pierres, ni de bois, ni de temps pour graver. Donc, même dans les fauſſes hypotheſes de vos Ecrivains, le ſéjour des Hébreux dans le déſert n'étoit point un obſtacle qui pût l'empêcher d'écrire le Pentateuque.

Ainſi, Monſieur, aucune des raiſons alléguées par vos Critiques ne prouve l'impoſſibilité qu'ils prétendoient démontrer. Cette impoſſibilité eſt une chimere, leurs principes de fauſſes ſuppoſitions, & leurs raiſonnemens de purs paralogiſmes.

Qu'on trouve de pareils raiſonnemens dans Collins (1), dans Tindal, on n'en eſt point ſurpris : le caractere de ces Ecrivains eſt connu. Mais qu'un homme tel que vous, Monſieur, n'ait pas dédaigné de les tranſcrire, que vous vous ſoyez abaiſſé à coudre ces vils lambeaux à votre texte, que vous les préſentiez de ſang froid à vós Lecteurs comme des obſervations *utiles* ; voilà ce que nous aurons toujours de la peine à comprendre.

Nous prenons à votre gloire, Monſieur, le plus vif intérêt : nous ne croyons pas que les raiſonnemens que nous venons de réfuter, ſoit que vous en ſoyez l'Auteur, ou ſeulement le Copiſte, puiſſent jamais en rehauſſer l'éclat. Il nous ſemble qu'il ſeroit à propos de les retrancher de votre nouvelle Edition.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

(1) *Dans Collins, dans Tindal*, &c. Nous ne les attribuons à ces Critiques, que ſur l'autorité de M. de Voltaire, qui ſe trompe quelquefois. Il ſe pourroit bien qu'il les eût empruntées de quelques autres Ecrivains moins inſtruits encore, & moins de bonne foi. *Aut.*

LETTRE IV.

Où l'on recherche quels peuvent être les ſentimens particuliers de l'illuſtre Auteur ſur les caracteres & les matieres qu'on employoit pour écrire, du temps de Moïſe. Variations & contradictions du docte Ecrivain ſur ces deux objets.

» Tel eſt l'homme, en effet, il va du blanc au noir,
» Et condamne au matin ſes ſentimens du ſoir «.

L'ART avec lequel votre Note eſt écrite, Monſieur, & le ton d'intérêt qu'on y remarque, nous avoient fait croire qu'aucun des ſentimens que vous y expoſez, & que vous attribuez aux plus ſavans critiques, ne vous étoit indifférent. Nous nous étions perſuadés ſur-tout, que vous adoptiez leurs idées ſur les caracteres & les matieres dont ont faiſoit uſage pour écrire, du temps de notre Légiſlateur. Mais comme notre Lettre finiſſoit, on nous a remis cinq ou ſix nouvelles brochures, dans leſquelles vous parlez encore des caracteres & des matieres qu'on employoit pour écrire, du temps de Moïſe. Nous les avons lues auſſi-tôt, & nous les avons comparées entre elles & avec vos autres ouvrages, dans

l'eſpérance d'y trouver de nouvelles lumieres, ou d'y apprendre du moins quels peuvent être vos ſentimens particuliers ſur ces deux objets.

Nous ſommes-nous trompés, Monſieur ? Tout ce qui nous a paru réſulter de cette comparaiſon, c'eſt que vous n'avez là-deſſus, comme ſur bien d'autres choſes, ni principes fixes, ni ſentiment arrêté ; & que, d'accord avec vos Ecrivains dans quelques endroits, vous les *contredites* (1) dans d'autres, & vous vous *contredites* vous-même de la maniere la plus formelle, paſſant ſans ceſſe d'une opinion à l'autre, ſelon que le caprice ou le préjugé du moment vous emporte (2). C'eſt ce que nous allons vous faire voir dans cette Lettre.

---

(1) *Contredites.* On a prétendu qu'il falloit dire *contrediſez*. On nous a oppoſé l'autorité du Dictionnaire de Trévoux, de l'Académie, &c. A ces autorités nous oppoſons celle de M. de Voltaire : *Contredites un homme qui ſe donne pour ſavant*, dit-il, *& ſoyez alors ſûr de vous attirer des volumes d'injures* : maxime aſſez mal exprimée, mais malheureuſement trop vraie, & dont il a prouvé la vérité plus que perſonne. On a répondu que ce *contredites* de M. de Voltaire, eſt une faute, un barbariſme, un François Bas-Breton : liſez donc *contrediſez*. *Aut.*

(2) *Vous emporte.* N'eſt-ce pas plutôt ſelon le beſoin ? Il paroît, en effet, que M. de Voltaire, indifférent au fond ſur toutes les opinions, change de principes comme les Corſaires changent de pavillon, ſelon l'ennemi auquel

§. I.

§. I.

Ses contradictions au ſujet des caracteres qu'on employoit pour écrire du temps de Moïſe.

On a vu plus haut, que vous faites dire à vos Ecrivains dans votre *Note*, que *du temps de Moïſe on ne connoiſſoit point l'écriture alphabétique ; qu'on n'écrivoit qu'en hiéroglyphes ; que les Caldéens, les Phéniciens, les Egyptiens n'écrivoient pas autrement.* Vous dites vous-même dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire, que les Caldéens inſtruits, ſelon vous, avant les Phéniciens & les Egyptiens, *graverent long-temps leurs obſervations & leurs loix en hiéroglyphes, & qu'ils ne connurent les caracteres alphabétiques que très-tard.*

Et voici ce qu'on lit dans votre Diatribe de M. l'Abbé Bazin ſur Sanchoniaton.

» Sanchoniaton vivoit à peu près dans le » temps où nous plaçons les dernieres années » de Moïſe. Cet Auteur Phénicien avoue en » propres termes, qu'il a tiré une partie de » ſon Hiſtoire des Ecrits de Thot, qui flo- » riſſoit 800 ans avant lui. Cet aveu, auquel

ils veulent échapper ou qu'ils veulent ſurprendre. Cette manœuvre peut être utile ; mais eſt-elle ſavante ? Eſt-ce là *chercher la vérité & non la diſpute* ? Edit.

» on ne fait pas aſſez d'attention, eſt un des » plus curieux témoignages que l'antiquité » nous ait tranſmis. Il prouve qu'il y avoit » déjà 800 ans qu'on avoit des Livres écrits » avec le ſecours de l'alphabet (1); que les » nations pouvoient s'entendre les unes les » autres par ce ſecours, & traduire récipro- » quement leurs ouvrages. Les Caldéens, les » Syriens, les Phéniciens, les Egyptiens, les » Indiens, les Perſans devoient néceſſaire- » ment avoir commerce enſemble, & l'écriture » alphabétique devoit faciliter ce commerce «.

Quoi ! Monſieur, *du temps de Moïſe on ne connoiſſoit point les lettres alphabétiques ; on n'écrivoit qu'en hiéroglyphes ; les Phéniciens, les Egyptiens n'écrivoient pas autrement !* & le Phénicien Sanchoniaton, contemporain de Moïſe, s'il ne lui étoit pas antérieur, écrivoit en lettres alphabétiques ! 800 ans avant lui, on avoit en Egypte des Livres écrits avec le ſecours de l'alphabet ! & dès-lors les na-

(1) *Avec le ſecours de l'alphabet.* L'aveu de Sanchoniaton ne prouve point du tout ce que M. de Voltaire en conclut. Pour que Sanchoniaton eût tiré une partie de ſon hiſtoire des Livres de Thot, il n'étoit pas néceſſaire que ces Livres fuſſent écrits en carecteres alphabétiques. Sanchoniaton pouvoit entendre l'écriture hiéroglyphique, ou ſe la faire expliquer par les Prêtres d'Egypte. *Edit.*

tions pouvoient s'entendre & commercer entre elles par ce ſecours ! Y a-t-il contradiction plus formelle ?

Mais en voici qui ne le ſont pas moins. Vous dites dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire (art. *Phéniciens*), que *tout ce qui nous reſte de monumens antiques nous avertit que Sanchoniaton vivoit à peu près du temps de Moïſe* : & vous ajoutez un peu plus bas, que *ſon Livre*, écrit, s'il faut vous en croire, en lettres alphabétiques, *eſt d'une antiquité* prodigieuſe. Voilà donc ces caracteres alphabétiques dont l'invention, ſelon vous, fut *très-tardive*, même chez les peuples les plus anciennement inſtruits; les voilà, dis-je, d'une *prodigieuſe antiquité* : & le Légiſlateur, *aſſez récent de la nation Juive*, ſelon vous *très-récente*, étoit, ſelon vous, *contemporain d'un Auteur prodigieuſement ancien*. Sont-ce là, Monſieur, des aſſertions qu'on puiſſe aiſément concilier entre elles ?

§. II.

Qu'il contredit encore ſes Ecrivains, & qu'il ſe contredit lui-même au ſujet des matieres dont on faiſoit uſage pour écrire du temps de Moïſe.

Vous ne vous accordez pas mieux avec vos Ecrivains & avec vous-même, en parlant des matieres qu'on employoit pour écrire du temps du Légiſlateur Juif. Vous aſſurez dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire, qu'*avant les hiéroglyphes on peignoit groſſiérement ce qu'on vouloit faire entendre* On ſavoit donc faire uſage des couleurs ; on s'en ſervoit ; &, ſelon vos Ecrivains, du temps de Moïſe, c'eſt-à-dire, ſelon eux, dans le temps des hiéroglyphes, on ne s'en ſervoit pas : graver ſes penſées ſur la pierre, ſur le plomb & ſur le bois, étoit la *ſeule maniere d'écrire.*

Ce n'eſt pas tout, ſelon vos Critiques on écrivoit ſur la *pierre*, *ſur la brique*, *ſur les métaux*, & *ſur le bois.* Vous dites de même (Philoſophie de l'Hiſtoire), que les Caldéens gravoient leurs obſervations *ſur la brique*, & que les Egyptiens gravoient l'écriture *ſur le marbre & ſur le bois.* Ainſi, à vous en croire, & à en croire vos Critiques, la pierre n'étoit pas la *ſeule matiere ſur laquelle on écrivoit alors.*

Mais, à vous en croire, dans vos Lettres d'un Quaker à l'Evêque Georges, & ailleurs, *on n'écrivoit alors que ſur la pierre.* Aſſurément (1) ces contradictions ſont palpables.

§. III.

Réflexions ſur l'opinion du Quaker ; qu'elle eſt abſurde.

Arrêtons-nous, Monſieur, un moment ſur cette ſinguliere prétention du Quaker, interprete de vos ſentimens.

» *Tu ne devrois pas ignorer*, dit-il à l'Evêque (2) avec le ton le plus dogmatique, » *qu'on n'écrivoit alors que ſur la pierre* (3).

---

(1) *Ces contradictions ſont palpables.* Qu'importe ? ſi les contradictions déplaiſent à quelques Lecteurs, elles ſont très-utiles à quelques Ecrivains. Ils en retirent au moins cet avantage, qu'il faut qu'ils aient raiſon, ſoit quand ils nient, ſoit quand ils affirment. *Aut.*

(2) *A l'Evêque*, &c. Nous ne connoiſſons ce Prélat que par ſes écrits ; mais nous croyons que le Quaker, malgré tout le faſtueux étalage de ſon érudition Angloiſe, pourroit aller à ſon école ſur plus d'une matiere, & prendre de ſes leçons avec quelque profit. *Edit.*

(3) *Que ſur la pierre.* M. de Voltaire aſſure de même dans un autre endroit (Défenſe de mon Oncle) que *le Vedam*, ſelon lui, *l'un des trois plus anciens Livres du monde, étoit écrit ſur la pierre, & en caracteres hiéroglyphiques.* On

Tu ne devrois pas ignorer ! On peut l'ignorer aſſurément, ſans manquer à aucun devoir. Une opinion abſurde n'eſt pas une connoiſſance qu'on ſoit dans l'obligation d'acquérir.

On n'écrivoit que ſur la pierre ! J'aimerois autant dire qu'on ne tailloit que le granite, & qu'on ne bâtiſſoit que des pyramides. Les arts commencent-ils par ce qu'ils ont de plus difficile ? Eſt-ce là, Monſieur, leur marche ordinaire ?

Mais écoutons le Primitif, & voyons quelles ſont ſes preuves. *On n'écrivoit*, dit-il, *que ſur la pierre, puiſqu'il eſt dit dans Joſué, qu'il écrivit ſur des pierres le Deutéronome.* Fort bien : ſi l'on diſoit : » Le traité fait il y a quelques » années, entre les Ruſſes & les Chinois, ſur » les frontieres des deux Empires, y fut écrit » ſur la pierre ; donc, il y a quelques années, » les Ruſſes n'écrivoient que ſur la pierre, & » les Chinois n'avoient ni encre ni papier « :

---

doit apparemment en dire autant du Livre de Job, *que pluſieurs Savans*, dit-il, *ont cru, avec raiſon, antérieur à Moïſe de ſept générations.* Mais, outre que des Livres *écrits ſur la pierre* ſeront toujours des choſes un peu difficiles à perſuader & à croire, n'y a-t-il pas quelque inconſéquence à admettre des Livres *écrits ſur la pierre*, & à nier que Moïſe ait pu, en plus de trente ans, faire écrire le Pentateuque *ſur la pierre* ? Aut.

trouveriez-vous, Monſieur, ce raiſonnement fort juſte ? C'eſt pourtant ainſi que votre Quaker raiſonne : il conclut bruſquement du particulier au général ; concluſion de Poëte ou de Trembleur (1).

De ce que l'Ecriture remarque que le Décalogue, &, ſelon lui, le *Deutéronome*, furent écrits ſur la pierre, il infere qu'on n'écrivoit que ſur la pierre. Il auroit dû en inférer préciſément tout le contraire. En effet, l'Ecriture auroit-elle obſervé que le Décalogue & le *Deutéronome*, ou plutôt une partie du Deutéronome, furent écrits ſur la pierre, ſi l'on n'écrivoit pas autrement ? Et pourquoi étant ſi ſouvent queſtion d'écrire dans le Pentateuque, n'eſt-il parlé d'écrire ſur la pierre que dans ces deux occaſions ? Enfin, quand Joſué fit écrire, ſelon le Quaker, le *Deutéronome* ſur la pierre par ſes Graveurs, il faut dire qu'il eut la patience de le leur dicter de vive voix, ce qui n'eſt pas croyable, ou qu'il le leur donna écrit ſur une autre matiere ; autrement ç'eût été un double emploi (2). Donc on n'écrivoit pas ſeulement ſur la pierre.

(1) *De Poëte ou de Trembleur.* Il y a des Poëtes qui raiſonnent juſte, & des Trembleurs pleins de ſens, matieres de Religion miſes à part. *Edit.*

(2) *Double emploi.* Il eſt clair que les Ouvriers devoient

Si du temps de Moïſe *on n'écrivoit que ſur la pierre*, la ville de Cariat-Sepher (dont, par parentheſe, il vous plaît de faire un pays) devoit être un beau magaſin de pierres, pour peu que les Cananéens écriviſſent ! car *c'étoit*, ſelon vous, *le dépôt de leurs archives à l'entrée des Hébreux dans la Paleſtine.* Et les livres de compte des Négocians de Tyr, qui ſans doute écrivoient beaucoup (1), étoient des gros tas de pierres ; & les feuillets du Livre de Sanchoniaton étoient autant de pierres polies ; & quand les Rois d'Egypte remettoient à leurs Courriers ces lettres d'Etat, qui donne-

---

avoir ſous les yeux des modeles de ce qu'on vouloit qu'ils gravaſſent, ſur-tout s'il s'agiſſoit de graver des Livres ou quelque ouvrage d'une certaine étendue ; & il n'eſt pas moins clair que ces modeles n'étoient pas gravés ſur la pierre. *Edit.*

(1) *Ecrivoient beaucoup.* En effet, dit très-bien M. de Voltaire (*défenſe de mon oncle*) » ſi l'on cultivoit alors les » ſciences dans la petite ville de Dabir, combien devoient-» elles être en honneur dans Sidon & dans Tyr, qui étoient » appelés le pays des Livres, le pays des archives « ? *Aut.*

Nous ſavions que la ville de *Dabir* s'appeloit *la ville des Livres*, *la ville des archives* : mais nous ignorions qu'on eût donné aux villes de Tyr & de Sidon le nom de *pays des Livres*, *pays des archives.* C'eſt une anecdote que ce ſavant Critique veut bien nous apprendre : nous lui en faiſons nos ſinceres remercîmens ; nous ſouhaiterions ſeulement, qu'il eût daigné nous dire d'où il l'a tirée. *Edit.*

rent naiſſance au caractere épiſtolaire, c'étoit de pierre qu'ils les chargeoient; & c'étoient des pierres que les Prêtres Egyptiens portoient, lorſqu'ils promenoient en proceſſion dans leurs villes les Livres nombreux de leur Thot ! Votre Quaker dévore toutes ces abſurdités. En vérité, Monſieur, y penſe-t-il, ou ſe joue-t-il de la ſimplicité de ſes Lecteurs ?

Il eſt vrai pourtant qu'on écrivoit alors ſur la pierre : mais qu'y écrivoit-on ? C'étoient, dit le ſavant Comte de Caylus, *les monumens publics*. Deſtinés à réſiſter aux injures de l'air, & à la durée des temps, ils étoient gravés alors, comme aujourd'hui, ſur la pierre & ſur l'airain. Mais tout le reſte, *on l'écrivoit alors*, comme aujourd'hui, *ſur tout ce qui peut recevoir l'écriture.*

Vous trouverez peut-être que nous nous ſommes trop appeſantis ſur une opinion dont l'abſurdité ſaute aux yeux. Nous aurions ſupprimé tout ce que nous venons d'en dire, ſi nous ne l'euſſions trouvée que dans la *Lettre d'un Quaker*. Mais on en voit des traces juſques dans un de vos plus ſérieux Ecrits (1), où vous faites dire à d'illuſtres Savans, que

(1) *Plus ſérieux Ecrits.* Voy. Phil. de l'Hiſt. article MOÏSE. *Aut.*

les Hiſtoires & les Loix de Moïſe & de Joſué auroient été gravées ſur la pierre, ſi en effet elles avoient exiſté (1). On la retrouve encore dans d'autres brochures ; & elle vient de reparoître tout récemment dans un Ecrivain d'ailleurs inſtruit : tant l'erreur la plus invraiſemblable,

(1) *Si elles avoient exiſté.* C'eſt ainſi que M. de Voltaire, dans la Philoſophie de l'Hiſt. art. MOÏSE, fait raiſonner *Abenezra*, *Nugnez*, *Maimonide*, *le docte le Clerc*, *Midleton*, *les Savans connus ſous le nom de Théologiens de Hollande*, *& même le grand Newton.* Mais ce raiſonnement n'eſt point d'eux : le Philoſophe auroit pu ſe diſpenſer de leur en faire les honneurs. Pourquoi faire dire à de grands hommes une ineptie ? *Aut.*

On peut encore obſerver ici, comme dans la Note, qu'il diſtingue ſoigneuſement *le docte le Clerc* d'avec *les Savans connus ſous le nom de Théologiens de Hollande.* L'illuſtre Ecrivain oublie-t-il que *le Clerc*, avec un, ou tout au plus deux de ſes amis, furent les Auteurs du Livre intitulé : *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande* ? ou bien, auroit-il voulu perſuader à ſes Lecteurs, que ces *Théologiens* formoient une compagnie nombreuſe de Savans, dont *le Clerc* n'étoit pas, & qu'il faut par conſéquent le compter à part ? Ce ſeroit une maniere aſſez commode de multiplier les autorités, mais que tout le monde apparemment n'approuveroit pas.

Dolus an virtus, quis in hoſte requirat ? C'eſt, à ce qu'il paroît, la maxime de quelques Ecrivains modernes ; mais ſi elle eſt quelquefois utile, elle n'eſt jamais honnête ; & les avantages qu'elle peut procurer, ne ſont pas de durée. *Edit.*

accréditée par un nom célebre, eſt prompte à ſe répandre ! C'eſt ce qui nous a décidé à en parler avec plus d'étendue que nous n'avions d'abord deſſein de le faire.

§. IV.

Sur le reproche d'inconſéquence & de contradiction, qu'il fait à l'Auteur d'Emile.

Revenons. Vous riez des inconſéquences, des contradictions du *pauvre Jean-Jacques*; & il faut avouer qu'elles ſont un peu fréquentes. Mais le *pauvre Jean-Jacques* n'auroit-il pas à ſon tour quelque droit de rire des vôtres; & ſi ce *petit bon homme* s'aviſoit de les relever, ne pourroit-il pas amuſer le Public à vos dépens (1)? Prenez-y garde, Monſieur, *Loripedem rectus derideat, Æthiopem albus.*

Non, vous n'avez pas droit de reprocher des inconſéquences & des contradictions à

(1) *A vos dépens.* Notre deſſein n'eſt pas ici de jeter la diviſion dans le camp ennemi : elle n'y eſt que trop, au grand ſcandale de la Philoſophie. Si pourtant le Citoyen de Geneve alloit par haſard ſe mettre à faire la revue de quelques-unes des brochures du ſavant Critique, ce ſeroit ſans doute un adverſaire plus redoutable que de malheureux Juifs, qu'on croit pouvoir négliger ou fouler aux pieds ſans crainte. *Aut.*

perſonne, après toutes celles qu'on vient de voir, & tant d'autres, qu'on remarque à tout inſtant dans vos ouvrages.

Ces contradictions ſans nombre, ces variations continuelles annoncent-elles un Ecrivain inſtruit des matieres qu'il traite ; un homme vrai, qui n'avance rien qu'après s'en être aſſuré ; un guide éclairé & de bonne foi, auquel on puiſſe s'abandonner ſans réſerve ? ou un eſprit ſuperficiel, qui, n'ayant rien approfondi, tourne à tous les vents de l'opinion ; qui, indifférent ſur le vrai comme ſur le faux, ne tient à rien qu'au déſir de ſe diſtinguer du reſte des hommes, en combattant des faits qu'ils réverent, & qui dans ce deſſein compile ſans choix les objections, non ſeulement les plus abſurdes, mais les plus contradictoires ; comme s'il ſe faiſoit un jeu d'eſſayer juſqu'où peut aller la crédulité du public, & la confiance aveugle de ſes proſélytes en tout ce qu'il lui plaît d'avancer ? Voilà, Monſieur, les jugemens que nous craignons pour vos Ecrits, & que nous ſouhaitons que vous préveniez, en y mettant, ſur les objets dont nous venons de parler, & dont nous parlerons par la ſuite, plus de vérité & plus d'accord.

Nous ſommes, avec les ſentimens les plus ſinceres & les plus reſpectueux, &c.

LETTRE V.

Où l'on répond aux objections rapportées dans la Note contre l'Hiſtoire de l'adoration du Veau d'or.

APRÈS avoir inutilement oppoſé au ſentiment commun des Juifs & des Chrétiens, qui croient Moïſe Auteur du Pentateuque, l'impoſſibilité où vous prétendez qu'il étoit de l'écrire, vous paſſez, Monſieur, de cette objection générale & extrinſeque, à des difficultés particulieres, que vous tirez du fond même de l'Ouvrage. Vous vous attachez à quelques-uns des faits qui y ſont rapportés, & vous les repréſentez, d'après vos Ecrivains, comme faux, impoſſibles & abſurdes.

Ici, Monſieur, la queſtion change : elle devient tout autrement intéreſſante, & il eût été bon d'en avertir vos Lecteurs. Que Moïſe ait pu écrire le Pentateuque, ou qu'il ne l'ait pas pu ; qu'il l'ait écrit tel que nous l'avons, ou que les Scribes publics & les Prophetes y aient fait quelques légeres additions, &c. ce ne ſont-là que des points de critique ſur leſquels chacun peut, au riſque de ſe tromper,

n'ignorez pas que les Hébreux ont depuis long-temps des connoiſſances en ce genre, & que plus d'une fois de grands Rois n'ont pas dédaigné de ſe ſervir des deſcendans d'Abraham, pour la fonte de leurs métaux. Non : c'eſt par vos Chrétiens mêmes que nous voulons confondre ces baptiſés incrédules.

Sthal étoit Chrétien, & un Chimiſte du premier ordre : il n'a pourtant pas raiſonné comme eux. Il n'a pas dit : Je ne ſais comment cette diſſolution peut s'opérer : donc elle eſt impoſſible ; donc le Légiſlateur Juif nous a fait un conte abſurde, ou ce conte a été *ajouté à ſes Livres, ainſi que pluſieurs autres.* Plus habile & moins préſomptueux, il a jugé qu'un Auteur ancien, & le plus ancien que nous connoiſſions, un Auteur regardé comme inſpiré depuis tant de ſiecles, & par tant de peuples, méritoit bien qu'on ne le condamnât point ſans quelque examen ; & qu'avant de prononcer, comme vos Critiques, d'un ton déciſif & tranchant, cette prétendue impoſſibilité, il convenoit de s'en aſſurer & de la conſtater par diverſes expériences. Qu'eſt-il arrivé ? Que ſes recherches l'ont conduit à un moyen très-ſimple d'exécuter ſans peine ce que vous croyez impoſſible ſans miracle. Liſez, Monſieur, dans ſes *Opuſcules*,

Opuſcules, ſa diſſertation ſur ce ſujet, vous y verrez » que le ſel de tartre mêlé au ſoufre » *diſſout l'or, au point de le réduire en une pou-* » *dre qu'on peut avaler* «.

Nous pourrions vous renvoyer encore aux Mémoires de votre Académie des Sciences : mais vous ne les liſez pas, ſans doute, vous, Monſieur, qui prétendez que *dans ces quatre-vingt volumes il n'y a que de vains ſyſtêmes, & pas une choſe utile* (1). Jetez du moins un coup d'œil ſur l'Ouvrage intitulé : *Origine des Loix, des Sciences & des Arts*, ou ſur le *nouveau Cours de Chymie* d'un de vos plus ſavans Médecins; vous y trouverez que » le natron, » matiere connue dans l'Orient, & ſur-tout » près du Nil, produit le même effet; que » Moïſe connoiſſoit parfaitement bien toute » la force de ſon opération (2); & qu'il ne

(1) *Pas une choſe utile.* Voyez *ſeconde ſuite des Mélanges, édit. de Gen. pag.* 304; & remarquez que rien n'eſt plus oppoſé à l'eſprit de ſyſtêmes que l'eſprit de cette Académie. Une de ſes premieres maximes eſt de n'en adopter aucun. *Aut.*

(2) *De ſon opération.* Moïſe avoit été inſtruit dans toutes les ſciences des Egyptiens. Or, l'art de fondre les métaux, & de les purifier, fut connu de ce peuple dès le temps de ſes premiers Rois. C'eſt ce qu'aſſurent pluſieurs Hiſtoriens anciens, Diodore de Sicile, Agatarchides, &c.

» pouvoit mieux punir l'infidélité des Iſraé-
» lites qu'en leur faiſant boire cette poudre,
» parce que l'or rendu potable par ce procédé,
» eſt d'un goût déteſtable.

Cette poſſibilité de rendre l'or potable a été répétée cent fois, depuis Sthal & Senac, dans les ouvrages & dans les leçons de vos plus célebres Chymiſtes, d'un Baron, d'un Macquer, &c. Tous ſont d'accord ſur ce point. Nous n'avons actuellement ſous les yeux, que la *nouvelle Edition de la Chymie de le Fevre.* Il l'enſeigne comme tous les autres, & il ajoute » que rien n'eſt plus certain, & » qu'on ne peut plus avoir là-deſſus le moindre » doute (1).

Qu'en penſez-vous, Monſieur? Le témoignage de ces habiles gens ne vaut-il pas bien celui de vos Critiques? Et de quoi s'aviſent

---

Il paroît que ce fut des Egyptiens que les Grecs apprirent à travailler les métaux. *Aut.*

(1) *Le moindre doute.* Abenezra avoit déjà ſoupçonné que c'étoit par un procédé chymique, que Moïſe avoit rendu l'or potable. Quelque temps après Abenezra, un autre Rabbin écrivit qu'il avoit été lui-même témoin d'une ſemblable opération; mais on en avoit douté juſqu'à Sthal. Voyez à quoi il ſert qu'on faſſe des découvertes, puiſque, tant d'années après, on nous répete encore les vieilles erreurs. *Aut.*

auſſi ces Incirconcis ? *Ils ne ſavent pas* de Chymie, *& ils ſe mêlent d'en parler ; ils auroient pu s'épargner ce ridicule.*

Mais vous, Monſieur, quand vous tranſcriviez cette futile objection, ignoriez-vous que le dernier Chymiſte ſeroit en état de la réfuter ? La Chymie n'eſt pas votre fort : on le voit bien. » Auſſi la bile de Rouelle (1) » s'échauffe, ſes yeux s'allument, & ſon dé» pit éclate, lorſqu'il lit par haſard ce que » vous en dites en quelques endroits de vos » Ouvrages (2) «. Faites des vers, Monſieur, embouchez la Trompette Epique ; diſputez le prix aux Euripide & aux Sophocle ; mais laiſſez là l'art des *Pott* & des *Margraff*.

Voilà donc la principale objection de vos

(1) *De Rouelle.* Cet homme célebre, mort depuis la ſeconde édition de ces Lettres, jouiſſoit de la réputation très-méritée de premier Chymiſte de France. On nous aſſure que les endroits où il eſt queſtion de Chymie, ne ſont pas ceux qu'il admiroit dans les Ecrits de M. de Voltaire. *Chret.*

(2) *Vos Ouvrages.* Quoi qu'en ait dit M. de Voltaire, il eſt certain que le paſſage marqué par des guillemets, ne ſe trouvoit point dans l'édition publiée *à Paris, chez Laurent Prault, avec Approbation & Privilége.* Mais puiſque l'illuſtre Ecrivain l'a cité, & qu'il n'en paroît pas mécontent, nous avons cru pouvoir le remettre dans celle-ci. *Aut.*

Ecrivains, celle qu'ils avançoient avec le plus de confiance, pleinement détruite : paſſons à une autre.

§. II.

S'il falloit un miracle ou trois mois de travail pour jeter en fonte le veau d'or.

Ces doctes Critiques, ſoutiennent encore qu'il *étoit impoſſible ſans miracle, de jeter en fonte le veau d'or en moins de trois mois.* Ils ſe trompent encore, ou ils veulent tromper.

Ils s'imaginent apparemment que ce veau d'or étoit un coloſſe. Mais, Monſieur, vous n'avez point oublié que dans l'idée de nos peres, il étoit deſtiné à être porté à la tête de leur armée. *Faites-nous*, diſoient-ils, *des Dieux qui nous précédent.* Vous pouvez bien penſer que, dans ce deſſein, il n'étoit pas néceſſaire que cette ſtatue fût auſſi peſante que le cheval d'Henri IV, ou que le Laocoon de Marly. Ces Critiques auront vu, ſans doute, le veau d'or repréſenté dans quelque tableau d'après le caprice du Peintre, & ils auront conclu de la peinture à l'original. Mais la concluſion n'eſt pas juſte. Vous le ſavez, Monſieur, les Peintres ne ſont pas toujours des autorités sûres, non plus que les Poëtes.

Quelques-uns de vos Chrétiens ont écrit, que ce veau d'or étoit un corps humain surmonté d'une tête de veau, dans le goût de ces Anubis à tête de chien, qu'on montre dans les cabinets des curieux, ou de ces Chérubins *à tête de veau*, dont vous parlez quelque part. Vous voulez, Monſieur, que cette Idole ait été un *Apis* : à la bonne heure. Mais croyez-vous que pour jeter en fonte un Anubis ou Apis portatif & groſſiérement travaillé, comme tous les ouvrages des Egyptiens, les Maîtres de nos peres dans les arts (1), il eût fallu néceſſairement un miracle ?

(1) *Les Maîtres de nos peres dans les arts*, &c. Maîtres *ignorans & ſans goût*, ſelon cet Ecrivain. Car c'eſt maintenant ſa manie de vouloir que les Egyptiens aient été le peuple le plus mépriſable, après nous pourtant, qu'il y ait jamais eu ſur la terre. *Les Egyptiens*, dit-il, *peuple en tout mépriſable, quoi qu'en diſent les admirateurs des pyramides ;* comme ſi les pyramides étoient les ſeuls monumens qui aient valu aux Egyptiens l'admiration de la poſtérité, & qu'on n'eût jamais rien dit de leurs autres édifices, de leurs Temples, de leurs Palais, de tant d'autres ouvrages auſſi utiles que ſuperbes. L'illuſtre Ecrivain a-t-il oublié ces belles & larges chauſſées, ces levées nombreuſes d'où les villes dominant ſur les flots, ne voyoient dans les inondations du fleuve, que la fertilité du pays ; ces vaſtes lacs, réſervoirs immenſes des eaux, ſans leſquelles les terres euſſent été ſtériles ; ces canaux,

Nous ne dirons pas que nos ancêtres ont peut-être eu quelque procédé que nous ne connoiſſons pas, qui pouvoit accélérer l'opération : cette conjecture pourtant, après ce que nous venons de dire, ne paroîtroit pas ſans fondemeut. Entrez ſeulement, Monſieur, chez le premier Fondeur : je vous réponds que ſi vous lui fourniſſez les matieres dont il pourroit avoir beſoin, que vous le preſſiez, & que vous le payiez bien, il vous fera un pareil ouvrage en moins d'une ſemaine. Nous n'avons pas cherché long-temps, & nous en avons trouvé deux qui ne demandoient que trois jours. Il y a déjà loin de trois jours à *trois mois* ; & nous ne doutons pas que ſi vous cherchez bien, vous pourrez en trouver qui le feront encore plus promptement.

---

qui, diſtribuant les mêmes eaux de toutes parts, facilitoient le commerce & entretenoient l'abondance, &c ? Ne connoît-il des Egyptiens que leurs pyramides ? Mais le *déclamateur* Boſſuet avoit vanté l'Egypte, &. n'avoit rien dit de la Chine ; il falloit bien vanter la Chine, & rabaiſſer l'Egypte. *Edit.*

§. III.

Si Aaron jeta le veau d'or en fonte en un ſeul jour.

Dans le deſſein de rendre le miracle plus néceſſaire, ou l'abſurdité du prétendu conte plus palpable, ces Critiques avancent, que *le peuple s'adreſſa au frere de Moïſe, pour avoir le veau d'or la veille du jour même où celui-ci deſcendit de la montagne, & qu'Aaron le jeta en fonte en un ſeul jour.*

Mais où ces Ecrivains ont-ils pris ces particularités ? dans leur imagination, ſans doute : car ce n'eſt certainement pas dans l'Ecriture. Le jour où le peuple demanda cette Idole, n'y eſt fixé en aucun endroit, non plus que le temps qu'Aaron mit à la faire.

S'il eſt donc naturellement impoſſible, comme ils le prétendent, que le veau d'or ait été jeté en fonte *en un ſeul jour*; ſi c'eſt un fait abſurde ou inexplicable ſans miracle, ce qui revient au même, ſelon eux; ce fait, ce n'eſt pas Moïſe, c'eſt eux-mêmes qui l'avancent. De quel front l'attribuent-ils à l'Ecrivain ſacré, qui n'en dit rien ? Il eſt aiſé de trouver des abſurdités dans un Auteur, quand on lui fait dire tout ce qu'on veut, & qu'on

lui impute ſans ſcrupule les idées bizarres qu'on enfante ſoi-même.

Ainſi, Monſieur, trois jours, & peut-être moins, ſuffiſoient pour jeter en fonte le veau d'or ; & il n'eſt dit nulle part qu'Aaron n'y en mit qu'un. Jugez ſi l'objection de vos Critiques eſt ſolide.

§. IV.

S'il étoit impoſſible aux Juifs de fournir aſſez d'or pour faire cette ſtatue.

Collins, Tindal, Bolingbroke, &c. ne conçoivent pas (1) *que les Juifs, qui n'avoient*

(1) *Ne conçoivent pas*, &c. Eh ! qu'importe qu'ils conçoivent ou qu'ils ne conçoivent pas ? Ils ne concevoient pas non plus, que l'*art de la Chymie la plus ſavante peut diſſoudre l'or au point de le rendre potable.* Cependant on vient de voir que *rien n'eſt plus certain. Ils n'imaginent pas, ils ne conçoivent pas*, &c. Quels principes de raiſonnement ! il n'eſt point de ſource plus féconde en paralogiſmes & en fauſſes conſéquences. C'eſt de tels antécédens que le peuple ignorant conclut, que les tours de paſſe-paſſe ſont des opérations de magie, & que tous les Joueurs de gobelets ſont des Sorciers. Tous les raiſonnemens de ce genre peuvent ſe réduire au ſyllogiſme ſuivant. » Moi, ignorant » ou bel eſprit (car il n'importe), qui ne connois ni les » forces de la nature, ni les reſſources de l'induſtrie, qui » n'ai qu'une teinture légere des arts & de leurs procédés,

pas de quoi raccommoder leurs ſandales, aient demandé un veau d'or maſſif.

Ce dernier mot, ſur lequel ils appuient avec complaiſance, & que vous répétez avec affectation, ne peut plus nous en impoſer. Tout *maſſif* qu'a pu être le veau d'or, nous venons de voir qu'il étoit portatif, & que par conſéquent il ne pouvoit être d'un poids fort conſidérable.

Mais enfin, direz-vous, *comment les Juifs ont-ils pu fournir aſſez d'or pour faire même un veau portatif!*

Comment! l'Exode va vous l'apprendre: *Ce fut*, dit l'Ecrivain ſacré, *en remettant entre les mains d'Aaron les boucles & les pendans d'oreilles d'or de leurs femmes, de leurs fils & de leurs filles.*

Suppoſons, Monſieur, que ſur les deux millions d'ames à quoi montoit le peuple Hébreu, ſelon vos propres calculs, il n'y ait eu

---

» qui n'ai étudié que ſuperficiellement l'Hiſtoire des an-
» ciens peuples, leurs langues & leurs uſages, je renferme
» dans mon étroite & foible conception toutes les idées
» de l'être & du poſſible. Or, je ne conçois pas que telle
» choſe ſoit ou puiſſe être. Donc, &c. « La réponſe eſt, que cette propoſition *je renferme*, &c. qui rarement exprimée eſt toujours ſous-entendue, n'eſt ni modeſte, ni vraie. *Aut.*

que cent cinquante mille, tant femmes, que filles & garçons, qui aient porté des pendans d'oreilles d'or, & n'eſtimons chaque paire de boucles & de pendans qu'à un gros : vous voyez que je ſuis bien éloigné de porter les choſes trop haut. Croyez-vous, Monſieur, que cent cinquante mille gros d'or ne ſuffiroient pas pour faire un veau d'or portatif?

Que répondront à cela vos Savans ? Nieront-ils que les femmes & les enfans des Hébreux aient été dans l'uſage de porter des boucles & pendans d'oreilles d'or? Mais outre que l'Ecrivain ſacré nous l'aſſure, dès le temps d'Abraham on connoiſſoit cette ſorte d'ornement dans la Paleſtine & les pays voiſins ; c'étoit la coutume des Iſmaélites d'en porter, même en allant au combat (1) ; encore à préſent les Arabes, leurs deſcendans & habitans des mêmes déſerts, en font une de leurs plus ordinaires parures : enfin l'uſage en étoit commun parmi les Egyptiens. Pour quelle raiſon

(1) *En allant au combat.* Il eſt rapporté *au Chapitre VIII. du Livre des Juges*, que les Iſraélites ayant fait préſent à Gédéon de tous les bijoux de cette ſorte, qu'ils avoient enlevés aux Madianites vaincus, les boucles & pendans d'oreilles ſeuls ſe trouverent monter à dix-ſept cents ſicles d'or, c'eſt-à-dire, ſelon quelques Ecrivains, à plus de deux mille cinq cents louis. *Aut.*

les Hébreux n'en auroient-ils point eu? Vous croyez peut-être qu'ils avoient laiſſé ces bijoux en Egypte, ou que l'or de leurs pendans d'oreilles s'étoit uſé dans l'eſpace de trois mois, comme les *ſemelles de leurs ſandales*!

Mais, dites-vous, *les Juifs étoient un peuple pauvre.* Nous ne tarderons pas à vous faire voir qu'il s'en falloit bien qu'ils le fuſſent, du moins, au point que vous le ſuppoſez. Mais je veux qu'ils l'aient été; falloit-il qu'ils fuſſent fort riches, pour qu'il ſe trouvât, ſur plus de deux millions d'ames, cent cinquante mille perſonnes qui euſſent un bijou d'un gros d'or? Que ſavez-vous même ſi la plupart de ces pendans d'oreilles ne faiſoient pas partie des effets précieux qu'ils avoient empruntés de leurs anciens Maîtres?

Concluons, Monſieur, que cette difficulté ne vaut pas mieux que les précédentes (1).

(1) *Précédentes.* Comment tirer une difficulté ſolide de la quantité d'or qui devoit entrer dans une ſtatue dont on ignore les proportions? *Edit.*

§. V.

Sur les vingt-trois mille hommes que ces Critiques prétendent avoir été égorgés, pour avoir adoré le veau d'or.

L'humanité, dites-vous, *la bonté de cœur qui trompe ces Ecrivains, les empêche de croire que Moïse ait fait égorger vingt-trois mille hommes pour expier ce péché. Ils n'imaginent pas que vingt-trois mille hommes se soient ainsi laissés égorger par des Lévites, à moins d'un autre miracle.*

Vos Savans ne croient donc pas qu'il y ait eu *vingt-trois mille hommes* tués dans cette rencontre ? ni nous non plus, Monsieur. Mais les raisonnemens de ces Critiques ne nous en paroissent pas meilleurs. Examinons-les un peu, s'il vous plaît.

L'humanité, la bonté de cœur les empêchent de croire, &c. Vous dites que *cette bonté de cœur les trompe*; vous pourriez bien avoir raison : car enfin, ce n'est pas sur les foibles pensées des hommes que Dieu regle ses jugemens & ses vengeances. A ne raisonner même que politiquement, savent-ils jusqu'à quel point il étoit nécessaire que la sévérité fût portée, pour maintenir cette multitude indocile dans la soumission au Législateur, & dans l'attache-

ment au culte, partie principale & baſe de toute la légiſlation ? *L'humanité*, *la bonté de cœur*, n'eſt pas la ſeule vertu que doit avoir le Chef d'un grand peuple ; il faut encore de la fermeté, de la ſévérité, ſur-tout lorſque les prévaricateurs ſont nombreux, & la prévarication énorme : or celle de ces Hébreux étoit telle, que tout à l'heure vos Ecrivains ne *pouvoient la concevoir.*

Vingt-trois mille hommes égorgés par des Lévites ! A les entendre, ces grands Critiques, on diroit que *ces Lévites* n'étoient qu'une poignée de Prêtres timides. Mais dans le texte c'eſt tout autre choſe : ces Lévites ne ſont rien moins que *tous les enfans de Lévi*, c'eſt-à-dire, la Tribu de Lévi toute entiere ; Tribu qui n'étoit, comme vous le ſavez, ni la moins guerriere (1) des douze, ni appa-

(1) *La moins guerriere des douze.* Accoutumés à tout confondre, & à juger de tout par le petit cercle d'objets qui les environne, ces ſavans Ecrivains ſe repréſentent nos Lévites d'alors comme les Prêtres de leur Religion : c'eſt encore une mépriſe. 1°. Dans le temps dont il eſt ici queſtion, les Lévites n'avoient point encore été conſacrés au miniſtere de l'Autel ; ils portoient les armes comme tous les autres Iſraélites. Cette obſervation n'auroit pas dû échapper du moins à M. de Voltaire.

2°. Depuis même la conſécration des Lévites au ſaint

remment la moins attachée à Moïſe (1). Suppoſons même qu'une partie de cette Tribu ſe ſoit rendue coupable de la prévarication générale, & ne mettons qu'à douze, ou même qu'à dix mille combattans ceux des Lévites qui s'armerent contre les prévaricateurs. Eſt-il impoſſible que dix à douze mille hommes en tuent vingt-trois mille ? & falloit-il *un miracle*, pour que ces dix à douze mille hommes en armes, animés par les ordres du Légiſlateur, & par le zele de la Religion, fiſſent ce maſſacre parmi un peuple ſurpris & déſarmé, que devoient décourager le remords de ſon crime & la crainte du châtiment ? Combien l'Hiſtoire ne nous offre-t-elle pas de faits plus

miniſtere, on les vit ſouvent, quoiqu'exempts du ſervice militaire, combattre dans nos armées. Phinées, petit-fils d'Aaron, ne ſe diſtingua pas moins par ſon courage que par ſon zele : il ſe trouva à la bataille, & quelques-uns croient qu'il commandoit les Hébreux lorſqu'ils défirent les Madianites. Le Prêtre Banaias étoit un des braves de David, & Général des armées de Salomon. On connoît les exploits des Macchabées ; & dans les derniers temps, l'Hiſtorien Joſephe étoit tout à la fois Prêtre, & l'un des plus habiles Capitaines de la nation. *Edit.*

(1) *La moins attachée à Moïſe.* Moïſe étoit de la Tribu de Lévi : c'étoit donc pour cette Tribu une raiſon particuliere d'attachement à ce Chef. *Edit.*

étonnans (1), que perſonne ne révoque en doute ? Les raiſonnemens de vos Ecrivains ne ſont donc que de foibles argumens, même contre votre Vulgate.

Que s'ils ne prouvent rien contre elle, que prouveront-ils contre les anciennes verſions ;

(1) *Faits plus étonnans.* On y voit des poignées d'hommes tailler en pieces des milliers d'ennemis rangés en bataille. Ici, au contraire, ce ſont pluſieurs milliers d'hommes armés, qui fondent ſur une multitude ſans armes, & tout occupée de la fête profane qu'elle célébroit : circonſtance remarquable, dont la ſuite du récit de Moïſe, & un texte précis, ne permettent pas de douter. Le voici tel qu'on le lit dans la Traduction d'un de vos plus célebres Hébraïſans (*Le P. Houbigant*). » Moïſe, » dit-il, ayant vu que *le peuple étoit livré à la folle joie* » *de la fête* ordonnée par Aaron, & *qu'il étoit aiſé de les* » *tailler en pieces ſi on les attaquoit*, ſe tint debout à la » porte du camp, & s'écria : Si quelqu'un eſt au Seigneur, » qu'il ſe joigne à moi ; & tous les enfans de Lévi ſe raſ- » ſemblerent autour de lui, & il leur dit, &c. « Exode, chap. XXXII, ℣. 25.

Ce paſſage ſuffit encore pour répondre à ceux qui, s'imaginant, comme l'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire, que ce maſſacre fut fait *ſans diſtinction*, croient pouvoir en tirer un ſujet de reproche contre Moïſe. Il eſt évident que cette exécution ne tomba que ſur ceux qui étoient actuellement occupés au culte de l'Idole, & par conſéquent ſur les prévaricateurs. Avancer le contraire, c'eſt évidemment entendre mal le texte, ou calomnier groſſiérement le Légiſlateur. *Aut.*

même Latines, contre les verſions Grecque, Arabe, Syriaque, Caldaïque, &c. qui toutes réduiſent ces vingt-trois mille hommes à *trois mille ?* Que prouvent-ils ſur-tout contre le texte Hébreu (1) ? Selon ce texte, le ſeul qui nous intéreſſe & que nous défendions, il n'y eut qu'*environ trois mille hommes* tués. Eſt-ce la faute de l'Ecrivain ſacré, ſi vos interpretes ont mis *vingt* au lieu d'*environ* ?

Or, ce nombre ainſi réduit, que deviennent, & cette impoſſibilité que *vingt-trois mille hommes aient été égorgés par des Lévites*, & la néceſſité *d un miracle* pour le comprendre, & toutes les vaines déclamations de vos Critiques ? Avant de les répéter, Monſieur, ces déclamations fondées ſur la Vulgate, n'auroit-il pas fallu vous aſſurer ſi le texte y eſt exactement traduit ? Rien n'étoit plus facile pour un ſavant Hébraïſant comme vous.

Reſtent toujours, direz-vous peut-être, trois mille hommes tués : n'eſt-ce rien ?

Voilà enfin, Monſieur, une objection qui peut paroître raiſonnable. Si nous ne nous trompons pourtant, cette difficulté ſe réduit à

(1) *Contre le texte Hébreu.* Ce texte s'accorde en ce point avec le texte Samaritain. Le ſavant Philon ne compte de même qu'*environ trois mille hommes* tués, *ὡς τρισχίλιους*, dit-il. *Edit.*

ſavoir,

ſavoir, ſi quand les coupables ſont au nombre de trois mille, Dieu peut les punir. Si vous le niez, tâchez d'en donner la preuve, nous vous promettons d'y répondre.

§. VI.

Si c'eſt un fait abſolument inconcevable, que les Hébreux aient demandé le veau d'or pour l'adorer, au pied du mont Sinaï.

Vos Ecrivains, Monſieur, *ne conçoivent pas que les Juifs aient demandé un veau d'or pour l'adorer, au pied de la montagne où Dieu parloit à Moïſe; au milieu des foudres & des éclairs que ce peuple voyoit, & au ſon de la trompette céleſte qu'il entendoit.*

Mais d'abord, où ces Critiques ont-ils vu que l'appareil éclatant & terrible dans lequel Dieu jugea à propos de ſe montrer à ſon peuple, ait duré pendant les quarante jours que le Légiſlateur reſta ſur la montagne? Il eſt bien dit que quand il y monta, elle étoit couverte d'un nuage épais, & que *la gloire du Seigneur, qui paroiſſoit au ſommet, étoit comme un feu ardent*; mais que *les foudres & les éclairs*, que le *ſon de la trompette*, que le nuage même & le feu qui en ſortoit aient continué juſqu'au retour de Moïſe, c'eſt ce qu'on ne voit

ni dans l'Exode, ni dans aucun de nos Livres.

2°. Tandis que vous aggravez le crime de nos peres, en appuyant ſur des circonſtances ou fauſſes, ou du moins douteuſes (1), pourquoi en taire une que l'Auteur ſacré rapporte, & qui méritoit bien d'être remarquée ?

Oui, Monſieur, nos peres étoient *au pied de la montagne où Dieu parloit à Moïſe.* Mais depuis long-temps ils ignoroient, diſoient-ils, *ce que Moïſe étoit devenu.* Ils l'avoient vu auparavant monter pluſieurs fois ſur cette montagne, & en redeſcendre, pour leur rapporter les ordres du Seigneur. Cette fois-ci, au contraire, il n'avoit point reparu depuis plus d'un mois. Surpris d'une ſi longue abſence, & ne ſachant ce qui lui étoit arrivé,

(1) *Douteuſes.* Elles ſont regardées comme telles par pluſieurs ſavans Chrétiens, & entr'autres par le fameux le Clerc. Selon lui, tout ce grand ſpectacle étoit ceſſé : le nuage même ne ſe voyoit plus, ſinon peut-être ſur quelque hauteur : *cùm non cerneretur*, dit-il, *ampliùs nubes, niſi fortè in aliquo montis jugo.* Mais quand toutes ces circonſtances ſeroient vraies, qu'en pourroit-on conclure ? Ne ſait-on pas que les hommes s'habituent, ſe familiariſent avec les objets, qui leur avoient paru d'abord les plus extraordinaires & les plus redoutables ! Le préjugé qui raiſonne mal, la groſſiéreté qui ne raiſonne point, & l'incrédulité qui diſpute & chicane ſur tout, pouvoient produire cet effet. *Edit.*

ils perdirent toute eſpérance de le revoir ; & ſe crurent, au milieu de ces déſerts, ſans chef, ſans légiſlation & ſans culte. Eſt-il inconcevable, qu'en de pareilles conjonctures ces hommes groſſiers, livrés à eux-mêmes, & ſe regardant comme abandonnés de leur Dieu, qu'ils n'entendoient plus, ſe ſoient fait un de ces Dieux viſibles, que tant d'autres peuples adoroient ?

3°. Qui ſait même ſi dans leur intention, les honneurs qu'ils rendirent à ce ſimulacre n'étoient pas relatifs au Dieu leur libérateur, & ſi tout leur crime ne fut pas de l'adorer contre ſes défenſes, ſous une image corporelle ? C'eſt à quoi il y a toute apparence : de ſavans hommes l'ont penſé, & le texte porte aſſez clairement à le croire. *O Iſraël*, s'écrie ce peuple inſenſé à la vue de l'Idole, *voilà ton Dieu qui t'a tiré de l'Egypte.* Et Aaron, leur annonçant la Fête qu'ils devoient célébrer, leur dit : *Ce ſera demain la ſolennité de Jehovah.*

4°. Quoi qu'il en ſoit, Monſieur, rappellez-vous ce qu'étoient alors les Hébreux, d'où ils ſortoient, & quelles idées on avoit de l'idolâtrie. Ils quittoient l'Egypte, où ce culte étoit dominant ; ils le voyoient répandu de toutes parts ; c'étoit la Religion des Etats les plus floriſſans, & des Nations réputées les

plus ſages. Ce culte ſi extravagant à nos yeux, en impoſoit par des dehors brillans : l'autorité publique le ſoutenoit, & l'uſage en cachoit la démence. Vous dites vous-même, & vous le répétez en tant d'endroits, que les Hébreux étoient un peuple *barbare*, *ſtupide*, *ſuperſtitieux*. Faut-il tant d'efforts, pour concevoir que des hommes de ce caractere, entraînés par l'exemple de tous les peuples voiſins, aient cédé dans cette rencontre à leur penchant pour un culte accrédité, qui flattoit leur goût par la pompe des cérémonies, & par la joie des Fêtes, & qu'ils rapportoient probablement à *Jehovah* leur Dieu ? Ignorez-vous quel eſt, particuliérement ſur des ames groſſieres, l'aſcendant des préjugés, la force de la coutume, & l'empire des ſens (1) ? Accor-

(1) *L'empire des ſens.* Nous ne concevons pas la ſtupidité des Iſraélites, adorant le ſimulacre qu'ils venoient de jeter en fonte. Mais concevons-nous mieux que les Egyptiens, ce peuple ſi ſage, ces Romains ſi magnanimes, ces Grecs ſi polis & ſi éclairés ſur tout autre objet, ſe ſoient livrés à un culte auſſi inſenſé ? Entraînés par la force de l'exemple & de l'habitude, nos peres ont adoré quelquefois les Idoles des Nations. Mais ſi l'idolâtrie eſt bannie de preſque tout l'Univers, ſi elle ne peut plus être regardée que comme une extravagance inconcevable, à qui le doit-on ? Ne ſont-ce pas nos peres qui ont rétabli & conſervé le

dez-vous donc avec vous-même, Monſieur; avouez que nos peres n'étoient pas tels que vous les repréſentez, ou convenez qu'ils étoient très-capables d'idolâtrer, dans de pareilles circonſtances, même au pied du mont Sinaï.

§. VII.

De la prévarication d'Aaron, & de ſon élévation au Sacerdoce.

Enfin ces Critiques *trouvent étrange, qu'Aaron, le plus coupable de tous, ait été récompenſé du crime dont les autres étoient ſi horriblement punis; & qu'il ait été fait Grand-Prêtre, tandis que les cadavres de vingt-trois mille de ſes freres ſanglans, étoient entaſſés au pied de l'Autel, où il alloit ſacrifier.*

La prévarication d'Aaron fut grave, odieuſe, ſans doute; mais de grace, Critiques fameux, *Bolingbroke, Tindal, Collins, &c.* conſidérez en quelles circonſtances il ſe trouve. D'un côté il ignore, comme les autres Iſraélites, ſi ſon frere n'a pas diſparu pour toujours; & ſi Dieu, qui ſe tait, daignera encore parler à ſon peuple. De l'autre côté, on le preſſe, on exige

---

vrai culte, que tous les autres peuples avoient abandonné? *Edit.*

impérieuſement. *Leve-toi*, lui dit-on, *fais-nous des Dieux.* En vain il a tâché de calmer les eſprits, & de les retenir dans le devoir : il connoît leurs caracteres emportés & violens. Philoſophes ſublimes, vos ames intrépides & ſupérieures à la crainte des dangers, n'en auroient point été ébranlées peut-être ; mais une ame foible pouvoit en être abattue *ſans miracle.* Tous les cœurs ne ſont pas revêtus du courage inébranlable que donne la Philoſophie.

Il devoit mourir plutôt, dites-vous ailleurs (1). Il le *devoit* ; qui en doute ? Mais fait-on toujours ce qu'on devroit faire ? Et prétendons-nous qu'il fut innocent ?

Aaron, le plus coupable de tous. Qui vous l'a dit ? Avez-vous lu dans ſon cœur ? Savez-vous ſi la crainte de la violence, le déplaiſir d'y céder, l'amertume de ſes regrets ne l'ont pas rendu plus digne d'être épargné ?

Il prévarique, mais le repentir ſuit de près le crime. La ſincérité de ſa douleur, & les prieres de ſon frere déſarment le Seigneur, prêt à l'exterminer avec les coupables : il obtient ſon pardon, & quelque temps après

(1) *Dites-vous ailleurs.* Voy. *Philoſophie de l'Hiſtoire.* Aut.

il eſt élevé au Sacerdoce. Voilà ce que vos Ecrivains appellent *être récompenſé du crime.* Avouez, Monſieur, que ſi cette expreſſion a le mérite de l'énergie, elle n'a pas tout-à-fait celui de la juſteſſe.

Tandis que les cadavres de vingt-trois mille de ſes freres ſanglans, &c. Quelle deſcription, Monſieur! On reconnoît votre pinceau tragique: le tableau eſt touchant; mais eſt-il vrai? Au fond, vous ſaviez auſſi bien que nous qu'il n'y eut pas *vingt-trois mille hommes* tués. Quel plaiſir trouvez-vous à donner pour vrai ce que vous ſavez intérieurement être faux, ou du moins douteux?

Et quand vous peigniez *ces cadavres ſanglans, entaſſés au pied de l'Autel*, ignoriez-vous qu'il y avoit pluſieurs mois que cette ſanglante exécution s'étoit faite? Il eſt vrai qu'en rapprochant ces objets éloignés, la ſcene en devient plus touchante: mais moins de pathétique, Monſieur, & plus d'exactitude; la Critique n'a pas tous les droits de la Poéſie.

L'élévation d'Aaron au Sacerdoce après ſa prévarication, n'a donc rien d'étrange. Pour la condamner, comme font vos Ecrivains, il faudroit prouver que Dieu n'eſt pas le maître de punir ceux qui péchent, & de pardonner à ceux qui ſe repentent. Prétendez-vous lui enlever ce droit?

§. VIII.

Que le récit de l'adoration du veau d'or & de la prévarication d'Aaron n'a pu être ajouté aux Livres de Moïſe.

Finiſſons par une réflexion qui doit frapper tout Lecteur impartial : c'eſt qu'il eſt moralement impoſſible que ces deux faits aient été *ajoutés aux Livres de Moïſe.* Qui, par exemple, y auroit inféré la prévarication d'Aaron ? Un Ecrivain qui n'auroit pas été de l'Ordre Sacerdotal ? Mais les Prêtres, dépoſitaires de ces Livres ſacrés, l'auroient-ils ſouffert ? Un Prêtre ? Quoi ! les Prêtres auroient falſifié les archives de la Religion, pour ſe déshonorer gratuitement eux-mêmes, en déshonorant leur Chef & leur Pere ?

Il en eſt de même de l'adoration du veau d'or. Si c'eſt un fait apocryphe, *ajouté aux Livres de Moïſe*, quand, par qui, comment l'a-t-il été ? Quel étrange intérêt a pu exciter le fauſſaire à flétrir ainſi ſes ancêtres & ſa nation ? Comment n'a-t-il pas été découvert ? ou s'il l'a été, comment n'a-t-on pas crié de toutes parts à l'impoſture ? Par quelle incompréhenſible inſenſibilité, ce peuple ſi attaché à ſes écritures, a-t-il ſouffert qu'on en altérât

la vérité, pour y inférer, non plus des merveilles opérées en ſa faveur, mais des faits calomnieux, ſi honteux pour les peres, & ſi humilians pour les enfans ? Comment ces faits ont-ils été tranſmis ſans contradiction de bouche en bouche ? Comment ont-ils paſſé du Pentateuque dans les autres Livres ſacrés (1), & juſque dans les Cantiques religieux de la nation (2) ? Concevez-vous cela, Monſieur ? Vos Ecrivains le conçoivent-ils ?

J'admire ces Critiques. L'authenticité des

(1) *Livres ſacrés*, &c. » C'eſt ce culte Egyptien, dit » M. Freret, que Moïſe déſigne dans le Cantique qu'il » compoſa peu de temps avant ſa mort. *Ils ont irrité le* » *Seigneur*, diſoit-il, *en ſacrifiant à des Dieux que leurs* » *peres n'avoient point adorés.* C'eſt ce même culte que le » Prophete Ezéchiel leur reproche, comme le plus ancien » crime de la nation Juive & *la corruption de ſa jeuneſſe*. Il dit même expreſſément, chap. XX, que les Hébreux, *dans le déſert*, adorerent *les Dieux de fiente de l'Egypte*. Edit.

(2) *Cantiques religieux de la nation.* Nous liſons dans l'un des Pſeaumes le détail des prévarications du peuple Hébreu. L'adoration du veau d'or n'y eſt point oubliée. *Ils ſe ſont fait*, dit le Pſalmiſte, *un veau en Horeb, & ils ont adoré le métal qu'ils avoient ſculpté. Ils ont changé leur gloire en la reſſemblance d'un veau qui paît l'herbe.* L'Auteur de la Philoſophie de l'Hiſtoire aſſure pourtant qu'*aucun Prophete n'a parlé de l'hiſtoire du veau d'or.* Eſt-ce qu'il ne met pas le Pſalmiſte au rang des Propheres ? Voilà un Chrétien bien inſtruit de ſa Religion ! *Aut.*

Livres de Moïſe leur paroît ſuſpecte, parce qu'on y trouve l'adoration du veau d'or, & la prévarication d'Aaron. Mais c'eſt préciſément parce que ces faits y ſont rapportés, que tout homme impartial en conclura, que ces Livres n'ont jamais ſouffert d'altération eſſentielle. Loin de les altérer pour y inſérer des faits de cette nature, ç'auroit été infailliblement les premiers qu'on en auroit effacés (1). Plus cette double prévarication eſt odieuſe, plus il eſt inconcevable qu'un fauſſaire ait pu la ſuppoſer, les Prêtres le ſouffrir, & le peuple la croire.

Ainſi, pour reprendre en peu de mots tout ce que nous avons dit ſur cette matiere, qu'on ſuppoſe à nos peres quelque connoiſſance de Chimie, qu'on ne ſe faſſe point de fauſſes idées des proportions du veau d'or, ou de la perfection du travail, qu'on ſe rappelle le caractere des Iſraélites & les circonſtances où ils ſe trouvoient, ſur-tout qu'on s'en tienne au texte de l'Ecriture, qu'on n'y ajoute & qu'on n'y change rien, & toutes ces objections pré-

(1) *Qu'on en auroit effacés.* On en peut juger par le parti qu'a pris l'Hiſtorien Joſephe. Il ne nie pas le fait; mais dans la crainte de déshonorer par ce récit aux yeux des incirconcis, le premier de nos Pontifes & toute la nation, il n'a pas balancé à le ſupprimer de ſon Hiſtoire. *Aut.*

tendues redoutables tomberont d'elles-mêmes.

Voyez, Monſieur, s'il étoit difficile d'y répondre ; & convenez que vous mépriſeriez bien vos Lecteurs, ſi vous les jugiez capables de s'en laiſſer éblouir. Avez-vous cru que les noms fameux que vous citez leur en impoſeroient ? J'ignore ſur ce point les diſpoſitions de vos Chrétiens ; mais les Hébreux, avant de croire, peſent les autorités & liſent les textes.

Nous ſommes, &c.

LETTRE VI.

On répond à une autre objection ſur l'adoration du veau d'or, & la prévarication d'Aaron.

N'EST-IL pas ſingulier, Monſieur, que des Ecrivains qui calomnient ſi ſouvent nos peres, & leur imputent ſans ſcrupule comme ſans fondement des horreurs dont la penſée fait frémir, ſe refuſent opiniâtrément à la croyance d'un crime trop réel, que le plus ancien de nos Livres rapporte, & que tous nos monumens atteſtent ?

En parcourant quelques nouvelles brochures, nous venons d'y rencontrer encore une objection contre l'adoration du veau d'or, & la prévarication d'Aaron. Elle eſt tirée des miracles éclatans dont les Hébreux avoient été tant de fois les témoins, & Aaron, le coopérateur avec ſon frere.

Cette objection, la ſeule peut-être qu'on puiſſe oppoſer avec quelque vraiſemblance à ces deux faits, & qui s'étendroit à toutes les prévarications rapportées dans le Pentateuque, nous a paru mériter qu'on y répondit avec quelque détail : & c'eſt ce que nous en-

reprenons dans cette Lettre. Il eſt humiliant pour des enfans, de revenir encore à prouver le crime de leurs peres : mais tout cédera dans nos cœurs à l'amour de la vérité ; quoi qu'il puiſſe nous en couter, nous continuerons de lui rendre ce triſte hommage.

Eſt-il poſſible, dit-on, *eſt-il concevable qu'Aaron & les Hébreux, après tous les miracles ſignalés dont ils venoient d'être, les uns les témoins, l'autre même le coopérateur, aient proſtitué leur encens à une vaine Idole ?*

Il faut avouer que cette infidélité, comme tant d'autres, dont nos peres ſe ſont rendus coupables, a de quoi ſurprendre, & qu'elle ſuppoſe dans ce peuple une indocilité d'eſprit, & une dureté de cœur peu commune. Auſſi les Livres de Moïſe ſont-ils pleins des vifs & amers reproches qu'il ne ceſſoit de leur en faire. Mais ſur quoi ces *Brochuraires* la regardent-ils comme impoſſible ?

Ils jugent ſans doute de nos peres par eux-mêmes. Mais d'abord ils ſe font tort : ce ſont des hommes polis, des eſprits éclairés ; & les Hébreux étoient des *ignorans & des barbares.*

D'ailleurs, peuvent-ils bien répondre de leur propre cœur ? Ont-ils exactement calculé tous les obſtacles qu'y pourroient mettre à

l'efficacité des miracles la fragilité naturelle à l'homme, l'emportement des paſſions, l'aveuglement des préjugés, les égaremens d'une orgueilleuſe Philoſophie, qui diſpute ſur tout, & veut tout ſoumettre à ſes foibles lumieres ?

Pourquoi la vue de quelques miracles opéreroit-elle ſur eux ce que n'operent point toutes les merveilles dont ils ſont chaque jour les témoins ; le grand ſpectacle de la nature, plus frappant aux yeux des ſages, & plus impoſant pour eux que la mer entr'ouverte, l'eau coulant du ſein des rochers, & le Sinaï retentiſſant du ſon de la trompette & du bruit des tonnerres ? Qu'ils rentrent en eux-mêmes, & qu'ils ſe demandent ſi leurs déſirs furent toujours purs, & leurs actions innocentes. Quoi ! pleins des idées ſublimes de la ſainteté de la loi naturelle, & de l'obéiſſance due au Légiſlateur ſuprême, qui la leur intime au fond du cœur, témoins de ſes œuvres, & ne reſpirant que par ſes bienfaits, ils oſent enfreindre ſes ordres ; & ils ne comprennent pas que les Hébreux aient pu les violer après tant de miracles ! L'un n'eſt pas plus inconcevable que l'autre : c'eſt des deux parts un aveuglement égal.

Non, Monſieur, ni les miracles les plus frappans, ni les plus éclatantes merveilles de

la nature ne fixent l'homme invariablement dans le bien. Tout dépend des diſpoſitions de ceux qui en ſont ſpectateurs. Tandis que les ames droites reconnoiſſent dans les uns & dans les autres le doigt du Tout-puiſſant, & les traits évidens de ſa ſageſſe & de ſa bonté, combien d'eſprits faux & préſomptueux n'y veulent voir que charlataniſme & ſupercherie, haſard aveugle, ou combinaiſons néceſſaires! Combien d'autres, groſſiers & diſtraits, eſclaves de l'habitude & des paſſions, ne les regardent qu'avec une ſtupide indifférence, ſans en rien conclure pour le réglement de leur vie, ou contrediſent tous les jours par leur conduite les conſéquences qu'ils en avoient tirées!

Enfin des Ecrivains qui regardent les miracles comme autant d'abſurdités, & qui en nient non ſeulement l'exiſtence, mais la poſſibilité, ne nous paroiſſent pas fort capables de décider de leur pouvoir ſur le cœur des hommes. Auſſi *ces grands oppoſans à la révélation* ſont-ils peu d'accord entr'eux ſur ce ſujet. Si quelques-uns ſe perſuadent que les miracles auroient une force irréſiſtible, d'autres en jugent tout différemment. *Redreſſe les boiteux*, dit l'un de ces Critiques, *fais parler les muets, reſſuſcite les morts; je n'en ſerai*

point ébranlé (1) «. Voilà certainement un homme bien perſuadé qu'on peut tenir contre les miracles, & qui probablement n'y céderoit pas. Quelle preuve a-t-on, que parmi les Hébreux il n'y avoit point de têtes organiſées comme celle de ce *Philoſophe*, qui tout en raiſonnant mal, ſe ſeroient crues, comme lui, *plus sûres de leur raiſonnement que de leurs yeux* ?

Les prodiges opérés pour nos peres & ſous leurs yeux, en rendant leurs prévarications plus criminelles, ne les rendoient donc ni impoſſibles ni inconcevables. Les miracles, non plus que les merveilles de la nature, ne ſubjuguent point la volonté; & pour en avoir vu, ou même en avoir fait, on ne ceſſe pas d'être homme, c'eſt-à-dire, foible & pécheur. Faut-il que des Juifs ſoient obligés de rappeler ces principes à des Chrétiens ? Seroit-ce à nous à leur apprendre que Dieu peut communiquer ſa puiſſance aux hommes, ſans leur ôter leur fragilité ?

Nous ſommes, Monſieur, &c.

---

(1) *Ebranlé.* Remarquez la belle harmonie qui regne entre ces *Meſſieurs. On ne réſiſteroit point aux miracles*, dit l'un; *je n'en ſerois point ébranlé*, dit l'autre : c'eſt ainſi que s'accordent ces *Sages.* Edit.

LETTRE

LETTRE VII.

S'il eſt incroyable que les Iſraélites, auprès du mont Sinaï, aient pu fournir aux dépenſes de la conſtruction du Tabernacle & des autres Ouvrages décrits dans l'Exode.

COMMENT croire, Monſieur, que la gravure de caracteres & tous les arts, même ceux de premiere néceſſité, aient manqué à nos peres dès leur arrivée au mont Sinaï, ſi, comme il eſt rapporté dans l'Exode, le Tabernacle & les autres Ouvrages deſtinés au culte furent alors exécutés ? Cette difficulté ſe préſente ſi naturellement à l'eſprit, que vos Ecrivains n'ont pu s'empêcher de ſe la faire, & d'eſſayer de la réſoudre. Nous allons voir d'abord de quelle maniere ils ſe la propoſent : nous examinerons enſuite ce qu'ils y répondent ; & s'il eſt auſſi incroyable, qu'ils le prétendent, que les Iſraélites aient été alors en état de fournir aux dépenſes de tous ces ouvrages.

§. I.

Que l'objection que ſe font ces Critiques, porte à faux de la maniere qu'ils ſe la propoſent. Leur mépriſe au ſujet des colonnes du Tabernacle.

Vous dites, Monſieur, que *ſi l'on objecte à ces Ecrivains, que les colonnes du Tabernacle étoient d'airain, & les chapiteaux d'argent maſſif, ils répondent, &c.*

Qu'ils ſe raſſurent, Monſieur : perſonne ne leur objectera que *les colonnes du Tabernacle étoient d'airain.* Pourquoi ? par une raiſon toute ſimple ; c'eſt qu'elles n'en étoient pas. Non, Monſieur, les colonnes du Tabernacle *n'étoient pas d'airain.* Si vos Critiques le croient, ils ſe trompent : elles étoient de bois de Setim (1). Liſez le texte ou telle verſion qu'il vous plaira, vous pourrez vous en convaincre. Il en eſt de même de leurs chapiteaux : ils n'étoient pas, comme le diſent

(1) *Bois de Setim.* Ce bois de *Setim* ou *Sittim*, étoit probablement une eſpece d'acacia, qui croît communément en Egypte & dans les déſerts de l'Arabie. Il eſt d'un beau noir, & reſſemble aſſez à l'ébene. Voyez Thévenot. *Aut.*

Ces arbres, ſelon *Saint Jérôme*, reſſembloient à l'épine blanche par la couleur & par les feuilles : ils devenoient ſi gros, qu'on en faiſoit des arbres de preſſoir. *Edit.*

vos Ecrivains, *d'argent maſſif*; ils étoient de bois de Setim, revêtu d'or.

Il eſt vrai qu'il y avoit encore, non dans le Tabernacle, Monſieur, mais, ce qui n'eſt pas la même choſe, dans le parvis, ſoixante colonnes (1) deſtinées à porter les rideaux qui en fermoient l'enceinte. Si c'eſt de celles-ci que vous vouliez parler, d'abord il *falloit* vous expliquer plus clairement; & en ſecond lieu, ces ſoixante colonnes mêmes n'étoient pas plus d'airain que les précédentes.

J'avoue que votre Vulgate ſemble donner à entendre qu'elles en étoient : mais ſi elle le dit, elle a tort (2); ce ſeroit une de ces fautes dont vous ſavez que cette verſion n'eſt pas exempte, de l'aveu même des Docteurs.

En effet, outre qu'il n'eſt nullement probable que Moïſe eût voulu charger les Iſraélites, dans leurs marches, du poids de tant

(1) *Soixante colonnes*, &c. On en comptoit cinquante-ſix dans le pourtour du parvis, & quatre à l'entrée. *Aut.*

(2) *Elle a tort.* On a pu remarquer par ce que nous avons déjà dit (& l'on aura plus d'une fois l'occaſion de faire la même remarque), qu'une des adreſſes de M. de Voltaire eſt d'attribuer au texte les fautes des verſions, & au texte & aux verſions les bévues des Commentateurs. Mais quand on eſt de bonne foi, a-t-on recours à ces petits moyens ? *Edit.*

de colonnes d'airain ; on peut remarquer qu'il n'en eſt fait aucune mention dans le dénombrement général des ouvrages de ce métal (1). Les auroit-il oubliées, ſi elles en avoient été ?

Auſſi le texte Hébreu ne dit-il pas qu'elles en fuſſent : vos plus habiles Interpretes ſont ſur ce point d'accord avec les nôtres. Ils penſent que ces colonnes que vous dites *d'airain*, n'étoient que *de bois*. Conſultez les verſions du docte Le Clerc, & du ſavant P. Houbigant, &c. vous verrez que c'eſt ainſi que le texte y eſt rendu.

Quant aux *chapiteaux*, que vous faites *d'argent maſſif*, ce n'étoit pas, Monſieur, des chapiteaux d'ordre Dorique, Ionique ou Corinthien. Moïſe conſtruiſit probablement ſon Tabernacle (2) & ſes colonnes dans le goût Egyptien, auquel lui & ſes Hébreux étoient accoutumés. Or, les Egyptiens n'étoient point alors, du moins ſelon vous, de ſi ſavans Architectes : *ils ne connurent les beautés & la richeſſe de l'architecture, que du temps des Ptolemées* (3), & il y a un peu loin des

(1) *Ouvrages de ce métal.* Voy. Exod. chap. XXXVIII, ℣. 24, &c. *Aut.*

(2) *Son Tabernacle.* Voyez les Commentaires de Le Clerc ſur l'Exode ; Spencer, &c. *Aut.*

(3) *Du temps des Ptolemées.* Avant cette époque, les

Ptolemées à Moïſe. Ajoutez que ces chapiteaux n'étoient point deſtinés à ſoutenir de vaſtes édifices, de ſuperbes portiques, des entablemens, des frontons, &c. ils ne devoient porter que des crochets & des rideaux : il n'étoit donc pas néceſſaire qu'ils fuſſent ſi ſolides. Ainſi, on pourroit abſolument concevoir que ces chapiteaux n'auroient pas couté de groſſes ſommes, même en les ſuppoſant avec vous *d'argent maſſif.*

Egyptiens, ſelon M. de Voltaire, n'étoient, *malgré ces Palais & ces Temples dont on a parlé avec autant d'enthouſiaſme*, que de mépriſables Maçons. *Lorſqu'on a voulu faire admirer* à ce grand homme *ces monumens ſi vantés, il a levé les épaules de pitié.*

Cependant la plupart des Ecrivains anciens & modernes les plus inſtruits, & les Voyageurs les plus éclairés, en conſidérant ces monumens, au lieu de *lever les épaules de pitié*, ont été frappés d'admiration ; & nous connoiſſons encore d'habiles Architectes qui parlent avec éloge de l'architecture Egyptienne, que M. de Voltaire mépriſe. Tant les goûts varient ! tant les jugemens ſont oppoſés !

Apparemment, ſans parler d'Hérodote, les Diodore de Sicile, les Strabon, les Tacite, &c. parmi les Anciens ; les Rollin & les Boſſuet parmi les Modernes ; les Belon, les Thevenot, les Charles Lebruyn, &c. & tout récemment le Conſul Maillet, le Docteur Pocock, le Capitaine Norden, &c. tous ces Ecrivains, ces Voyageurs, ces Artiſtes, & tant d'autres, étoient des *enthouſiaſtes* : M. de Voltaire ſeul a vu les choſes dans le vrai ! *Aut.*

Mais le vrai, Monſieur, c'eſt qu'ils n'en étoient pas. En effet, il eſt marqué dans l'Exode (1), qu'on employa aux chapiteaux & autres ornemens de ces colonnes, dix-ſept cent ſoixante & quinze ſicles d'argent, c'eſt-à-dire, moins de deux mille écus. Vous voyez bien que cette ſomme n'auroit pas ſuffi pour faire en *argent maſſif* ſoixante beaux chapiteaux Grecs, avec leurs abaques, leurs volutes ou leurs feuilles d'acanthe. Mais ce pouvoit être aſſez pour couvrir le haut de ces colonnes de lames d'argent, & les décorer de quelques cercles ou filets du même métal; & c'eſt à quoi vos Ecrivains auroient dû réduire *ces chapiteaux d'argent maſſif*, qu'ils imaginent & qui les embarraſſent. Ils ſe feroient conformés en cela, non ſeulement aux plus ſavans Commentateurs & aux meilleures verſions, mais au texte original, qui marque expreſſément & plus d'une fois que les chapiteaux de ces colonnes *furent couverts d'argent*, & qui ne dit nulle part qu'ils aient été d'*argent maſſif*.

L'objection de ces Critiques porte donc à faux, de la maniere dont ils ſe la propoſent,

(1) *Marqué dans l'Exode.* V. ch. XXXVIII. Il paroît que ces 1775 ſicles furent, ſinon la ſeule, du moins la principale ſomme employée à ces ornemens. *Edit.*

& elle donne lieu de croire, qu'avant d'écrire ſur cette matiere ils ne s'en étoient pas fort ſérieuſement occupés. Ce n'étoient point ces colonnes qu'ils devoient s'objecter, c'étoit le Tabernacle & tout ce qui en dépendoit, l'arche & la table des parfums revêtues d'or, le chandelier à ſept branches, le Propitiatoire & les Chérubins d'or très-pur; c'étoient les pierres précieuſes, les laines teintes des plus belles couleurs, &c. en un mot, tous les magnifiques ouvrages que Moïſe décrit. & qui nous donnent une ſi haute idée du progrès des arts dans un ſiecle où la Grece étoit encore barbare. Voilà, Monſieur, de quoi ils auroient dû parler, s'ils euſſent été de meilleure foi ou plus inſtruits; & ce qui prouve beaucoup mieux que leurs prétendues *colonnes d'airain & leurs chapiteaux d'argent maſſif*, que nos peres, au pied du mont Sinaï, n'avoient pas perdu tous les arts & tous leurs Artiſtes; & qu'il s'en falloit bien qu'ils fuſſent réduits à l'indigence où vous les ſuppoſez.

§. II.

Fauſſe réponſe de ces Ecrivains : que les Ouvrages, dont parle Moïſe, furent faits dans le déſert, & non renvoyés à d'autres temps.

Vos Critiques, dites-vous, *répondent que ces ouvrages ont pu être ordonnés dans le déſert, mais qu'ils ne furent exécutés que dans des temps plus heureux.*

Que veulent-ils dire, Monſieur ? prétendent-ils ſeulement qu'une partie de ces ouvrages ne fut pas exécutée dans le déſert ? Soit : l'autre du moins y auroit été faite. Mais ne voient-ils pas que cet aveu ſeul détruiroit tout ce qu'ils avancent ? Comment les Iſraélites auroient-ils pu faire même une partie de ces ouvrages, s'ils avoient *manqué de tout, & qu'ils euſſent perdu tous les arts* ?

Diront-ils qu'aucun de ces ouvrages ne fut fait dans le déſert, & qu'on les remit tous à des temps plus heureux ? Mais, 1°. non ſeulement le Pentateuque, mais toutes les Ecritures, toute l'Hiſtoire des Juifs, en ſuppoſent au moins une partie faite dans le déſert. 2°. Pourquoi l'Ecriture auroit-elle parlé ſi au long de ces ouvrages ſous une époque où ils n'eurent pas lieu, & n'en auroit-elle rien dit

au temps où ils furent faits ? 3°. S'ils ne le furent point alors, où placez-vous *ces temps heureux dont vous parlez* ? Sous Moïſe, ſous les Juges, ſous les Rois ? Ce ſont-là des queſtions où vous ſeriez plus embarraſſé que perſonne, vous, Monſieur, qui croyez que les Juifs, malheureux dans le déſert, furent encore plus malheureux ſous leurs Juges : que nos plus grands Rois, David avec toutes ſes richeſſes, & Salomon dans toute ſa gloire, voulant ériger un Temple ſuperbe au Dieu de leurs peres, ne purent bâtir qu'une *grange de village* ; & que le *temps* le plus *heureux* de la nation fut lorſqu'un Juif devint Fermier-Général de Ptolomée Epiphane. Faudroit-il reculer juſque-là la conſtruction du Tabernacle, de l'Arche, & tous les ouvrages magnifiques qui en dépendoient ? Voyez, Monſieur, à quoi vous vous réduiſez.

Mais ne nous en tenons point à de ſimples conjectures. Ouvrons l'Exode (1), & nous y verrons non ſeulement Moïſe recevoir dans le plus grand détail l'ordre de faire tous ces ouvrages, mais l'exécution de cet ordre rapportée dans un pareil détail (2). Nous y ver-

(1) *Ouvrons l'Exode.* Voyez chap. XXVI, XXVII & XXVIII.

(2) *Dans un pareil détail.* Voyez chapitres XXXVI, XXXVII, XXXVIII & XXXIX.

rons ce ſage Légiſlateur exhorter nos peres à conſacrer au Seigneur dans cette occaſion ce qu'ils avoient de plus précieux, choiſir les plus habiles Artiſtes, donner les deſſeins, préſider au travail, recevoir les riches dons qu'on lui offre à l'envi, & avec tant d'empreſſement, qu'il eſt obligé de défendre d'en apporter davantage. Nous y verrons que quand l'ouvrage eſt fini, Dieu lui ordonne de dreſſer le Tabernacle, d'y poſer l'arche, le chandelier d'or, &c. & que ces ordres s'exécutent le *premier mois de la ſeconde année*, depuis la ſortie d'Egypte. Nous trouverons enfin, que toute la ſuite du Pentateuque & toutes nos Ecritures annoncent que dès-lors l'arche étoit faite, ainſi que le Tabernacle, & tous les uſtenſiles néceſſaires au culte. Et vos Critiques viennent nous dire froidement, que ces ouvrages ne furent exécutés que dans des temps prétendus plus heureux, qu'ils imaginent, ſans pouvoir les déſigner. A qui doit-on en croire de préférence, à un récit auſſi détaillé, auſſi poſitif, ou à des aſſertions vagues, & dont vous ne produiſez aucune preuve ?

§. III.

Si les Hébreux, en arrivant au mont Sinaï, étoient un peuple pauvre, à qui tout manquoit.

Mais, diſent vos Critiques, *les Hébreux dans le déſert étoient un peuple pauvre, à qui tout manquoit. Eſt-il croyable qu'ils y aient pu faire tous ces magnifiques ouvrages ?*

Ne prenons point le change que ces Ecrivains voudroient adroitement nous donner. Que nos peres, après avoir erré trente ou quarante ans dans le déſert, euſſent été hors d'état de fournir aux frais de tant de magnificence, c'eſt ce qui ſeroit arrivé dans le cours ordinaire des choſes : mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. La queſtion eſt de ſavoir s'ils le furent en arrivant au Sinaï, c'eſt-à-dire, trois ou quatre mois après leur ſortie d'Egypte.

Or ce peuple venoit d'habiter, pendant deux cents ans, le canton le plus fertile de ce *riche & floriſſant* pays. Agriculteurs intelligens, artiſans laborieux, négocians actifs, ils y avoient joui long-temps de la faveur des Souverains, & de la protection du Gouvernement. L'oppreſſion même que leur multiplication prodigieuſe & leurs proſpérités leur

avoient attirée, ne les avoit point empêchés d'exercer, dans les momens de relâche, le commerce & les arts (1), & de vivre dans une ſorte d'abondance qu'ils regretterent trop ſouvent (2). Ils avoient enfin quitté l'Egypte : mais comment ? Après avoir eu le temps de vendre ce qu'ils ne pouvoient tranſporter, en emmenant leurs troupeaux & leurs bêtes de charge, & en emportant librement tout ce qu'ils avoient de précieux. A leurs propres effets ils avoient joint ceux de leurs oppreſſeurs, dont ils avoient emprunté quantité de vaſes d'or, de bijoux, d'étoffes de prix, &c. qu'ils enleverent. En un mot, ils étoient partis, ſelon la promeſſe faite par le Seigneur à Abraham, & réitérée depuis à Moïſe, *avec de grands biens* (3), ou, comme parle le

(1) *D'exercer le commerce & les arts*, &c. Ils les exerçoient ſans doute, puiſque Moïſe trouva parmi les Hébreux des Ouvriers en bois, des Fondeurs, des Orfévres, des Graveurs en pierres fines, &c. *Edit.*

(2) *Trop ſouvent.* » Nous étions aſſis, diſoient-ils en » regrettant l'Egypte, auprès des marmites pleines de vian» des ; nous mangions du pain tant que nous voulions..... » Nous nous rappelons les poiſſons que nous mangions » pour rien en Egypte : les concombres, les melons, &c. » nous reviennent à l'eſprit «. Exode, 16, ℣. 3. nomb. 11, ℣. 5.

(3) *Avec de grands biens.* Voy. Gen. chap. XXV, ℣. 14. Exod. chap. III, ℣. 21. *Id.*

Pſalmiſte, *avec or & argent* (1). Etoit-ce là, Monſieur, un peuple pauvre ?

§. IV.

S'il eſt incroyable que les Hébreux en arrivant au mont Sinaï, aient pu faire les frais de divers ouvrages mentionnés dans l'Exode.

Lorſque l'Ecriture fait le détail des différentes ſommes employées à la conſtruction du Tabernacle, & des ouvrages qui en dépendoient, elle ne compte point par ſols & par livres ; mais *par talens & par ſicles.* Tout l'or, » dit-elle, fut de vingt-neuf talens, & de ſept » cent trente ſicles. L'argent de cent talens, » & dix-ſept cent ſoixante & quinze ſicles ; » & l'airain de ſoixante & dix talens, & deux » mille quatre cents ſicles «.

Pour prouver que le peuple Hébreu n'étoit pas en état de fournir ces ſommes, il faudroit

(1) *Avec or & argent.* Voyez *Pſal.* 104. *Et eduxit eos cum argento & auro*, &c. *Id.* Remarquez, que dans le récit de Moïſe tous les faits ſont liés les uns aux autres ; la promeſſe faite à Abraham, & renouvelée à Moïſe, le long ſéjour des Iſraélites dans un pays ſi riche, la bénédiction du Ciel répandue ſur leurs travaux, les fléaux qui frappent l'Egypte & lui font déſirer le départ des Hébreux, &c. tout ſe tient. *Edit.*

donc, avant tout, ſavoir avec quelque certitude à peu près à quoi elles peuvent monter : car quelle difficulté raiſonnable peut-on faire ſur ces *talens* & ces *ſicles*, ſi l'on en ignore la valeur ? Or vous le ſavez, Monſieur, c'eſt ſur quoi les plus habiles Critiques ne ſont point du tout d'accord. Les incertitudes & les variations des Savans ſur ces évaluations, ſuffiroient donc déjà pour vous répondre.

Mais nous allons plus loin, Monſieur : nous prétendons, qu'en évaluant même ces talens & ces ſicles au plus haut, il n'eſt point incroyable que les Hébreux aient pu faire cette dépenſe. Quelques Critiques, tant Juifs que Chrétiens, penſent, & cela ſur des raiſons qui ne ſont nullement à mépriſer, qu'il s'agit ici de *petits talens*, de *talens de compte* (1), & non de talens de poids & de grands talens : en conſéquence ils les eſtiment à deux ou trois millions en tout. D'autres, avec un de vos plus habiles Commentateurs, & avec un de vos Ecrivains les plus verſés dans cette matiere (2), les font monter à cinq. Les ſavans

(1) *Petits talens, talens de compte*, &c. Voy. les *Réponſes critiques* du ſavant M. Bullet. *Aut.*

(2) *Dans cette matiere*, &c. M. le Pelletier de Rouen, & Dom Calmet. *Id.*

Cumberland & *Bernard* les mettent plus haut : mais, dans leurs calculs même, elles ne paſſeroient pas ſept. Trouvez-vous que ce ſoit encore trop peu ? portons-les à huit, à neuf même, ſi vous voulez. Aſſurément, eſtimer le Tabernacle, & tout ce qui en dépendoit, à neuf millions, ce n'eſt pas mettre les choſes au deſſous de leur valeur !

Or, on compte ordinairement, & vous le répétez ſouvent vous-même, que nos peres ſortirent de l'Égypte au nombre de plus de deux millions (1), ſans y comprendre les étrangers qui les accompagnerent dans leur retraite. De ce nombre laiſſons tous les étrangers, & plus de dix-ſept cent mille ames ; ſuppoſons ſeulement que trois cent mille Iſraélites aient conſacré à Dieu, dans cette rencontre, le cinquieme de leurs biens (il n'y a rien là que la ferveur de leur zele & la joie de leur

(1) *Plus de deux millions*, &c. Il paroît que M. de Voltaire & ſes Ecrivains n'ont pas de calcul bien fixe ſur le nombre des Iſraélites qui ſortirent d'Egypte. Ils en comptent tantôt environ deux millions, tantôt deux millions & plus ; quelquefois même ils vont juſqu'à près de trois millions, augmentant ou diminuant ſelon le beſoin préſent. Ces variations peuvent avoir leur commodité ; mais un million de plus ou de moins, ſur deux ou trois, n'eſt pourtant pas une bagatelle. *Edit.*

délivrance ne purent leur inſpirer), & ne leur donnons à chacun, l'un portant l'autre, que cent cinquante livres, dont ſoixante-quinze pour ce qui leur appartenoit, & ſoixante-quinze pour ce qu'ils avoient enlevé aux Egyptiens (1) : ces ſuppoſitions n'ont certainement rien d'exorbitant. Or, ſi vous multipliez 300,000, par 150, vous aurez un total de 45,000,000. Prenez le cinquieme, Monſieur, & vous aurez juſtement neuf millions, c'eſt-à-dire, autant ou plus qu'il ne falloit pour faire le Tabernacle & tous les ouvrages décrits par Moïſe.

§. V.

Réfutation de ce qu'on pourroit objecter contre les calculs précédens.

Que trouverez-vous à redire, Monſieur, dans les calculs précédens ? Rejetez-vous ces évaluations de Calmet & de Pelletier, parce qu'ils étoient l'un Moine, & tous deux Fran-

(1) *Enlevé aux Egyptiens.* On auroit pu y ajouter les dépouilles de ces oppreſſeurs, rejetées par les flots ſur le rivage de la mer Rouge, où ſe trouvoient les Iſraélites, & celles qu'ils purent enlever aux Amalécites, après la victoire qu'ils remporterent ſur eux. L'Hiſtorien Joſephe fait monter fort haut les unes & les autres. *Edit.*

çois ?

çois ? Mais voilà des Ecrivains qui ne ſont ni François ni Moines : ce ſont deux Anglois qu'on vous oppoſe.

C'étoient de *bonnes gens*, dites-vous (1), que ce *Bernard* & ce *Cumberland* (2). D'ac-

(1) *Dites-vous*, &c. Voyez Dict. Phil. *Bernard*, Anglois, né dans la Province de Vorceſter, fut un des hommes les plus inſtruits dans toutes les parties des Belles-Lettres. Il ſavoit le Grec, l'Hébreu, preſque toutes les Langues Orientales, les Mathématiques, l'Aſtronomie : il étoit verſé dans la connoiſſance de l'antiquité, de la critique, &c. On a de lui divers Ouvrages, & entr'autres un excellent Traité ſur *les poids & meſures des Orientaux* : il ſe trouve dans le commentaire du Docteur Pocock ſur le Prophete Oſée. Mais l'Auteur y a fait depuis de grandes augmentations, & l'a publié ſéparément. *Edit.*

(2) *Cumberland.* Richard Cumberland, Docteur de l'Univerſité de Cambridge, Evêque de Peterborough, ſe diſtingua de même par une vaſte érudition. Il poſſédoit tous les Auteurs Grecs & Latins, la Philoſophie, les Mathématiques, & toutes leurs parties, &c. La recherche des origines des anciens peuples, & l'étude du texte & des anciennes verſions de l'Ecriture ſainte dans les Langues originales, furent long-temps ſes principales études. On dit qu'il apprit le Copte à l'âge de 83 ans. Il a laiſſé deux ſavans Traités, l'un ſur les *Loix naturelles*, l'autre ſur les *poids & les meſures des Hébreux*. Quand on voit certains Beaux Eſprits, avec leur érudition légere, traiter ſi cavalierement des hommes de ce mérite, on a quelque raiſon d'en être choqué. Au reſte, les Anglois ne doivent point

cord, Monſieur : mais ces *bonnes gens* étoient d'habiles gens, des Savans d'un mérite diſtingué : ils connoiſſoient l'antiquité, ils avoient approfondi la queſtion qu'ils traitent, & ſur laquelle vos Ecrivains n'ont probablement que très-ſuperficiellement réfléchi.

Quoi qu'il en ſoit des évaluations de ces Savans, nous ne nous y ſommes pas bornés, nous y avons ajouté deux millions au moins, & nous ſommes sûrs qu'on ne manqueroit pas d'Ouvriers, qui ſe chargeroient volontiers pour neuf millions de faire tous les ouvrages mentionnés dans l'Exode, pourvu qu'on s'en tînt à la deſcription qu'en fait Moïſe, & qu'on ne changeât point, comme font vos Critiques, le bois en *airain*, & les ornemens légers d'argent en *argent maſſif*.

Vous croirez peut-être que c'eſt mettre trop haut ce que nos peres enleverent aux Egyptiens, que de l'eſtimer à *ſoixante-quinze livres* pour chacun de nos trois cent mille Iſraélites, pris ſur plus de deux millions d'ames dont ce peuple étoit compoſé. Mais, Monſieur, pour faire ſoixante-quinze livres, faut-il beaucoup de bijoux d'or, beaucoup de riches étoffes & de fines toiles ? Penſez-

s'étonner de voir leurs ſavans Compatriotes traités de la ſorte ; tous les ſavans François l'ont été de même. *Edit.*

vous que nos Hébreux dans cette rencontre aient rien négligé auprès des Egyptiens, pour en obtenir cette eſpece de dédommagement de leurs travaux ; ou que les Egyptiens les regardant, après tant de prodiges, comme un peuple ſpécialement protégé du Ciel, les redoutant, ſouhaitant leur départ (1), & ſe flattant peut-être de leur retour, ne ſe ſoient pas empreſſés de leur prêter ce qu'ils demandoient ; Dieu ſur-tout y ayant diſpoſé leurs cœurs, & donné pour cet effet *grace à ſon peuple* (2) ?

Aimeriez-vous mieux dire que c'eſt trop de ſuppoſer, que ſur plus de deux millions d'hommes, il s'en ſoit trouvé trois cent mille qui aient poſſédé, l'un portant l'autre, chacun la valeur de vingt-cinq écus ? Mais prenez, Monſieur, dans tel Etat que vous voudrez, dans ceux mêmes où nous ſommes le moins favorablement traités, plus de deux millions de Juifs de toute condition, Laboureurs, Pâtres, Artiſans, Commerçans, &c. qu'ils aient le temps de vendre ce qu'ils ne pourroient

(1) *Souhaitant leur départ. Lætata eſt Ægyptus in profectione eorum*, dit le Pſalmiſte. *Aut.*

(2) *Grace à ſon peuple. Petierunt ab Ægyptiis vaſa aurea.... veſtemque plurimam. Dominus autem dedit gratiam, ut commodarent eis.* Exod. *Id.*

emporter, & qu'ils partent librement, & avec tous leurs effets : je mets en fait que de quelque Etat que vous les tiriez, dans quelque pays que vous les meniez, il s'en trouvera encore au bout de trois mois plus de trois cent mille poſſédant la valeur de ſoixante-quinze livres l'un portant l'autre (1). Vous imaginez-

(1) *L'un portant l'autre.* On en peut juger par ce qui eſt arrivé plus d'une fois à la Nation Juive dans les derniers ſiecles. Bannis, quoiqu'en moindre nombre, de divers Etats, le dérangement du commerce & des finances, occaſionné par leur ſortie, obligeoit bientôt de les rappeler, preuve non équivoque qu'ils n'en avoient pas enlevé des ſommes médiocres. Par quelle fatalité cette Nation, qui a toujours emporté tant d'argent des pays qu'elle a quittés, ne ſeroit-elle ſortie pauvre que de l'Egypte ?

Citons ſeulement l'exemple des Juifs d'Eſpagne. Après pluſieurs perſécutions cruelles, qui ſe ſuccéderent les unes aux autres en aſſez peu de temps, ils furent chaſſés de ces Royaumes par l'Edit de Ferdinand & d'Iſabelle. On ne leur donna que quatre mois pour ſe préparer à leur départ : *on leur retira même*, dit M. de Voltaire, *la permiſſion qu'on leur avoit d'abord accordée, d'emporter leur or & leurs pierreries*, & ils furent obligés de les échanger contre des marchandiſes. Cependant tous les Ecrivains aſſurent qu'ils en enleverent des ſommes prodigieuſes. Mariana, Panégyriſte zélé de Ferdinand & d'Iſabelle, & qui n'avoit par conſéquent aucun intérêt de groſſir ces ſommes, convient qu'elles étoient immenſes. Il n'a pu diſſimuler que les Politiques reprocherent à Ferdinand d'avoir fait une faute conſidé-

vous que nos ancêtres aient eu moins d'induſtrie & d'activité que leurs deſcendans; ou qu'à nos enfans près, qu'on ne noie pas, nous ſoyons beaucoup plus ménagés qu'eux dans les pays où l'on nous ſouffre, nous à qui l'on vend ſi chérement, preſque par-tout, le peu d'air mal ſain qu'on nous laiſſe reſpirer?

Mais ſans parler ni de nous, ni de nos peres,

---

rable, & porté un coup funeſte à ſes Etats par cette expulſion qui enrichit les pays voiſins. *Magno utique earum provinciarum compendio ad quas copiarum ac pecuniæ magnam partem, aurum, argentum, gemmas, veſtemque pretioſam ſecum detulere.* Il ne ſortit pourtant d'Eſpagne que cent ſoixante-dix mille familles, ſelon quelques Ecrivains Eſpagnols, & cent vingt mille, ſelon les Juifs. L'eſſai ſur l'Hiſtoire Générale les réduit encore à un moindre nombre. Si l'on en croit l'Auteur, ils ne montoient qu'à trente mille familles : il eſt apparemment mieux informé Or, qu'eſt-ce que *trente mille familles* comparées à *un peuple de plus de deux millions d'ames?*

On dira peut-être que l'Eſpagne étoit alors plus riche que l'Egypte ne le fut du temps de nos peres, & que les Egyptiens ne connoiſſoient point les mines du Pérou. Non; mais ils en avoient chez eux. Diodore de Sicile, Agatarchides & d'autres Anciens nous l'aſſurent; & il paroît que ces mines furent exploitées long-temps avant l'uſage commun du fer, par conſéquent dans des temps très-reculés; car Strabon rapporte qu'on les rouvrit lorſqu'il étoit en Egypte, & qu'on y trouva les outils d'*airain* dont les anciens Ouvriers s'étoient ſervis dans leur travail. *Edit.*

quel eſt le peuple de deux ou trois millions d'ames, habitant un pays fertile & policé, parmi lequel on ne pourroit trouver trois cent mille hommes poſſédant la valeur de ſoixante-quinze livres chacun, ou, ce qui revient au même, en état de fournir dans une occaſion intéreſſante, & dans un tranſport de zele, quinze francs par tête ? en pourriez-vous nommer un ſeul ? Où eſt donc l'impoſſibilité que nos peres aient fait alors ce que pourroit faire en de ſemblables conjectures tout autre peuple auſſi nombreux ?

§. VI.

Sources des erreurs de ces Ecrivains ſur cette matiere.

Ce qui vous trompe, Monſieur, ainſi que vos Ecrivains, ce ſont d'abord vos volontaires & faux préjugés ſur l'état des Hébreux en Egypte. Nous venons de le peindre d'après l'Ecriture, c'eſt-à-dire, d'après les ſeuls monumens qui puiſſent nous en inſtruire. Il vous plaît au contraire de vous le figurer tout autrement, & d'exagérer à l'excès leur miſere.

On ne peut nier, qu'aſſujettis aux Rois de ce pays, ils n'y aient vécu quelque temps dans l'oppreſſion, & gémi ſous un joug dur & ty-

rannique. Mais ſi, prenant trop à la lettre les termes de ſervitude, de captivité, d'eſclavage, vous vous repréſentez nos peres en Egypte, comme des eſclaves qui travailloient à la chaîne, comme les rameurs de vos Galeres, ou les Negres de vos Colonies; vous vous trompez, Monſieur, vous devriez mieux connoître la valeur des Tropes (1).

C'eſt en ſecond lieu que, confondant mal-à-propos les temps, vous vous figurez les Iſraélites arrivant au mont Sinaï, tels que, ſans une providence particuliere, ils auroient été au bout de quarante ans paſſés dans ces déſerts. Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable de diſtinguer ces deux époques, & de mettre quelque différence entre l'une & l'autre?

---

(1) *La valeur des Tropes.* Ces termes figurés & énergiques de *captivité*, *d'eſclavage*, &c. ſont encore employés par les Juifs, pour exprimer leur état actuel dans les différentes contrées de l'Europe, en Italie, en Pologne, &c. même en Hollande, où ils ſont nombreux & riches, & en Angleterre où ils ſe ſont vus ſur le point d'être naturaliſés.

Le ſavant Critique pouvoit ſe rappeler encore que, de ſon aveu, nos peres, quoique *captifs & eſclaves à Babylone, s'y enrichirent.* L'idée de pauvreté & d'indigence n'eſt donc pas néceſſairement attachée à l'état que nous appelons *eſclavage*, &c. *Edit.*

Il eſt vrai qu'avant même d'arriver au Sinaï, ce peuple ſe trouva ſans pain & ſans eau. Mais que prouvent ces diſettes paſſageres ? Ne concevez-vous pas qu'on peut, ſur-tout dans des *déſerts horribles*, avoir de l'or, de l'argent, & manquer de pain ; des pierreries, & des étoffes précieuſes, & manquer d'eau ? De riches caravanes, dans les mêmes lieux, ont éprouvé plus d'une fois le même ſort : s'eſt-on aviſé d'en conclure qu'elles étoient pauvres, dans l'indigence, & qu'elles manquoient de tout, parce qu'elles manquoient d'eau ?

C'eſt enfin, que vous ne vous faites aucune idée juſte de cette grande émigration d'un peuple immenſe, actif, induſtrieux, ſortant d'un pays riche & fertile : émigration annoncée long-temps auparavant, à laquelle par conſéquent ils avoient eu le temps de ſe préparer. Que de millions de plus vos Proteſtans auroient enlevés, s'ils euſſent été de même prévenus de leur ſortie, qu'ils euſſent tous quitté la France, & qu'ils l'euſſent quittée librement ſous un même chef, & avec toutes leurs familles & tous leurs effets ! Quoi ! Monſieur, vous prétendez que ces Réformés, ſans comparaiſon moins nombreux que nos peres, long-temps perſécutés comme eux & contraints de fuir à la hâte, emporterent de

leur intolérante patrie tant de millions (1), & vous croyez que les Hébreux étoient ſi pauvres quittant l'Egypte ? Eſt-ce avec les yeux de l'impartialité que vous avez vu tant de richeſſes d'un côté, & tant d'indigence de l'autre ?

Cette indigence extrême, Monſieur, cette *pénurie* où vous ſuppoſez le peuple Juif au pied du mont Sinaï, n'eſt donc ni certaine, ni même vraiſemblable. C'eſt une prétention qui n'eſt appuyée d'aucune preuve, & que démentent des textes formels de l'Ecriture. A en juger par ces textes, auxquels vous n'avez rien de raiſonnable à oppoſer, les Iſraélites devoient être en état de fournir, & au delà, à toutes les dépenſes de la conſtruction du Tabernacle : cette conſtruction n'étoit donc point impoſſible. Or, ce fait, poſſible en lui-même, ſe trouve conſigné dans le plus ancien

(1) *Tant de millions*, &c. Dans le *Poſt-ſcriptum* du Traité *de la Tolérance*, M. de Voltaire fait dire au Comte d'Avaux, qu'un ſeul homme avoit offert de découvrir plus de vingt millions, qu'ils faiſoient ſortir de France. Jugez du reſte par cette offre ; & voyez ſi le ſavant Critique auroit bonne grace, après cela, de conteſter ſur les quarante-cinq millions que nous donnons aux Iſraélites, en y comprenant leurs propres biens, & les dépouilles qu'ils enlevoient aux Egyptiens. *Edit.*

& le plus reſpecté de leurs Livres, ſuppoſé dans tous les autres, lié avec tous les événemens qui ſuivent & qui précédent, ſoutenu enfin par la tradition la plus conſtante ; de vaines conjectures ne ſuffiſent pas pour en ébranler la certitude.

Nous ſommes, &c.

LETTRE VIII.

Sur les vingt-quatre mille Iſraélites prétendus maſſacrés à l'occaſion des femmes Moabites, & du culte de Béelphegor.

NOUS venons de voir, Monſieur, vos doctes & judicieux Critiques repréſenter la punition des adorateurs du veau d'or, comme auſſi exceſſive dans ſa rigueur, qu'impraticable dans ſon exécution; &, pour mieux prouver l'un & l'autre, ajouter tout d'un coup, contre le cri du texte & le témoignage des meilleures verſions, vingt mille hommes aux trois mille qui périrent dans cette rencontre.

C'eſt avec le même eſprit de candeur & d'impartialité, qu'ils ſe récrient encore ſur les vingt-quatre mille Iſraélites *maſſacrés*, diſent-ils, à l'occaſion des femmes Moabites & du culte de Béelphegor. A les entendre, ces Ecrivains amis du vrai, *ces vingt-quatre mille hommes furent ſi horriblement traités pour expier la faute d'un ſeul, & pour une faute qui, après tout, n'étoit pas un ſi grand crime.* Deux propoſitions d'où ils inferent que ce fait eſt incroyable, & que le récit qu'on en lit dans le Pentateuque ne peut être de Moïſe.

Nous allons les examiner, Monſieur : par ce que nous en dirons, on pourra juger du degré de confiance que méritent ces Critiques & leurs ſemblables, lors même qu'ils parlent du ton le plus aſſuré.

§. I.

S'il eſt vrai que ces vingt-quatre mille hommes furent maſſacrés pour expier la faute d'un ſeul.

Tindal, dites-vous, *Collins*, &c. *qui ne peuvent concevoir que Moïſe ait fait égorger vingt-trois mille Iſraélites, pour avoir adoré le veau d'or, font les mêmes difficultés ſur les vingt-quatre mille autres maſſacrés par ſon ordre, pour expier la faute d'un ſeul, ſurpris avec une fille Moabite* (1).

Aux mêmes difficultés, nous pourrions oppoſer les mêmes réponſes. Voyez-les plus haut, Monſieur ; ſi nous ne nous trompons, elles ſont ſatisfaiſantes.

---

(1) *Une fille Moabite. Cosbi* (c'eſt le nom de cette fille) n'étoit point *Moabite*, elle étoit *Madianite*, & fille d'un des Rois du pays. C'eſt une légere mépriſe que M. de Voltaire a eu l'attention de corriger dans une autre édition, où il épargne cette petite erreur à ſes Ecrivains : il auroit pu leur en épargner beaucoup d'autres. *Edit.*

Mais eſt-il bien sûr que ces vingt-quatre mille hommes aient été innocens, qu'ils aient été maſſacrés, & qu'ils l'aient été par l'ordre de Moïſe, pour expier la faute d'un ſeul? Ces aſſertions ſont débitées avec confiance. Pour nous aſſuter ſi elles ſont vraies, conſultons le Livre des Nombres, où ce fait eſt raconté. Voici ce qu'on y lit, chap. xxv.

En ce temps-là Iſraël étoit campé en Sittim, & le peuple s'abandonna à la fornication avec les filles de Moab, qui les inviterent à leurs ſacrifices. Ils en mangerent & adorerent leurs Dieux; & le peuple fut initié à Béelphegor. Et la colere de l'Eternel s'enflamma contre Iſraël, & l'Eternel dit à Moïſe : Prends avec toi les Princes du peuple, & pends les (coupables) à des potences à la face du ſoleil, afin que ma colere ſe détourne de deſſus Iſraël. Et Moïſe dit aux Juges d'Iſraël : Que chacun faſſe mourir ſes proches (ceux de ſon diſtrict) qui ont été initiés à Béelphegor. Et voilà qu'un des enfans d'Iſraël entra, en préſence de ſes freres, chez une proſtituée du pays de Madian, à la vue de Moïſe & de toute l'aſſemblée, qui pleuroient devant les portes du Tabernacle. Ce que Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, ayant vu, il ſe leva du milieu de la multitude, & ayant pris un poignard, il entra après l'Iſraélite dans le lieu de débauche; & il les perça tous deux,

Nous allons les examiner, M
ce que nous en dirons, on pou
degré de confiance que méritent
& leurs ſemblables, lors même
du ton le plus aſſuré.

§. I.

S'il eſt vrai que ces vingt-
furent maſſacrés pour
ſeul.

Tindal, dites-vo
vent concevoir que
trois mille Iſrae
d'or, ſont les
quatre mille
expier la f
Moabite
Aux
poſer
hau
el
Moïſe & l'aſſemblée veulent détourne
leurs gémiſſemens, & par le châtimen
coupables, la ceſſation de cette plaie q
zele de Phinées arrête, tout cela n'ann
t-il pas un fléau épidémique, plutôt
maſſacre? Les termes Hébreux dont ſe ſe

l'homme & la femme, dans les parties de la génération ; & la plaie ceſſa de deſſus Iſraël. Or, il y en eut vingt-quatre mille qui moururent de cette plaie. Et l'Eternel parla à Moïſe, & lui dit : Phinées a détourné ma colere de deſſus les enfans d'Iſraël, parce qu'il a été animé de zele au milieu d'eux ; & je n'ai point conſumé les enfans d'Iſraël par mon ardeur, &c.

Si vos Critiques euſſent pris la peine de lire ce paſſage avec quelque attention, auroient-ils pu écrire, & vous, Monſieur, auriez-vous pu répéter en tant d'endroits, que ces vingt-quatre mille hommes innocens furent *maſſacrés* par l'ordre de leur barbare conducteur ? On y voit au contraire évidemment, que Moïſe ne fait qu'exécuter lui-même les ordres du Seigneur. Pour obéir à ces ordres, il donne des Juges aux coupables. Quel rapport, Monſieur, entre les procédures de ces Tribunaux, & l'ordre d'un maſſacre ? Et cette colere de l'Eternel, qui s'enflamme contre ſon peuple, cette plaie qu'il leur envoie, & que Moïſe & l'aſſemblée veulent détourner par leurs gémiſſemens, & par le châtiment des coupables, la ceſſation de cette plaie que le zele de Phinées arrête, tout cela n'annonce-t-il pas un fléau épidémique, plutôt qu'un maſſacre ? Les termes Hébreux dont ſe ſert ici

Moïſe, comme ceux qu'emploie le Pſalmiſte, en rapportant le même fait dans un de ſes Cantiques, loin de contredire ce ſens, ne font que l'établir ; & tout l'enſemble du paſſage le confirme. L'Hiſtorien Joſephe n'y a pas vu autre choſe. Où vos Ecrivains ont-ils donc trouvé, & où avez-vous trouvé vous-même que ces vingt-quatre mille hommes furent *maſſacrés par l'ordre de Moïſe* ?

C'eſt avec moins de fondement encore, que vous prétendez avec vos Critiques, que ces vingt-quatre mille hommes innocens furent punis, *pour expier la faute d'un ſeul.* Non, Monſieur, Zambri ne fut pas *ſeul* coupable. Il eſt clair, par le paſſage que nous venons de citer, que *le peuple*, c'eſt-à-dire un grand nombre d'Iſraélites, le furent comme lui. Séduits par ces étrangeres, ils ſe livrent avec elles à un commerce impur : l'idolâtrie en eſt bientôt le triſte fruit, & c'eſt par ce double crime qu'ils irritent l'Eternel, & qu'ils s'attirent l'arrêt de leur condamnation. Auſſi les exécutions judiciaires & le fléau épidémique commencent-ils avant même que Zambri fût entré chez la Madianite. Si ces vingt-quatre mille hommes euſſent été punis pour *cette faute*, la punition auroit-elle été ordonnée & exécutée avant que la faute eût été commiſe ?

Leur mort fut donc la peine de leurs propres crimes, & non l'expiation de *la faute d'un ſeul.* Mais on vouloit peindre Moïſe comme un barbare qui maſſacre ſans raiſon des milliers d'innocens : il falloit bien juſtifier ces coupables.

C'eſt ainſi que vos Critiques, pour préſenter les faits ſous un aſpect odieux, les alterent & les dénaturent : le ſecret eſt admirable ! Et vous, Monſieur, vous répétez ſans ſcrupule ces groſſieres fauſſetés !

§. II.

Si Zambri & ces vingt-quatre mille hommes Iſraélites n'étoient que légérement coupables.

Mais, dites-vous, ſi Zambri & ces vingt-quatre mille Iſraélites n'étoient pas tout-à-fait innocens, du moins ils n'étoient pas fort coupables. *On voit tant de Rois Juifs, & ſurtout Salomon, épouſer impunément des femmes étrangeres, que ces Critiques ne peuvent admettre que l'alliance avec une Moabite ait été un ſi grand crime.*

Ainſi les diſſolutions de ces Hébreux avec les femmes de Moab & de Madian ; le culte impur de Béelphegor, qui en fut la ſuite ; l'inſolente débauche de Zambri entrant chez

la

la Madianite, au mépris de la loi, du Légiſlateur, & de tout le peuple aſſemblé, qui, proſternés & fondant en larmes aux portes du Tabernacle, tâchoient de fléchir le Seigneur & d'appaiſer ſa colere; toutes ces prévarications, l'impiété, le libertinage, la révolte contre l'autorité publique, ſont réduites par ces Ecrivains, à *une alliance avec une Moabite.* Avouez, Monſieur, que la qualification eſt douce, & la dénomination honnête. On reconnoît *la bonté de cœur* de ces Critiques.

Tant de Rois Juifs épouſerent impunément des femmes étrangères ! Eh bien, qu'en peut-on conclure en faveur des Iſraélites fornicateurs & adulteres? Eſt-ce la même choſe, de prendre une épouſe, ou de s'abandonner à des proſtituées ?

Tant de Rois ! Que ne les nommoient-ils ? Non, Monſieur, le nombre n'en eſt pas auſſi grand que ces Ecrivains paroiſſent le croire. Il eſt peu de ces femmes étrangeres, idolâtres & perſévérant dans l'idolâtrie, qui ſoient entrées dans les familles de nos Rois, ſans y apporter avec elles le déſordre & les malheurs. Et quand vos Critiques citent Salomon, ils comptent apparemment pour rien l'affoibliſſement de ſon autorité dans ſes vieux jours, les révoltes de ſes ſujets, & le Royaume d'If-

raël enlevé pour toujours à ſon fils & à ſa poſtérité.

Mais quand même quelques-uns de nos Rois auroient épouſé impunément des femmes idolâtres, une action ceſſeroit-elle d'être criminelle, parce qu'elle n'eſt pas toujours punie d'une maniere éclatante ? Quels forfaits ne juſtifieroit-on point par cette maniere de raiſonner !

Aux exemples de ces deux Rois Juifs, qui ne prouvent rien, vos Ecrivains, toujours judicieux, joignent celui de Boos, qui prouve encore moins. Voyons quel tour ils lui donnent.

Ruth, diſent-ils, *étoit Moabite, quoique ſa famille fût originaire de Bethléem. La ſainte Ecriture l'appelle toujours Ruth la Moabite. Cependant elle alla ſe mettre dans le lit de Boos par le conſeil de ſa mere : elle l'épouſa enſuite, & fut aïeule de David.*

Oui, *Ruth étoit Moabite* : mais la ſainte Ecriture, *qui l'appelle toujours Ruth la Moabite*, ne dit nulle part que *ſa famille fût originaire de Bethléem.* Ce n'étoit pas la ſienne, Monſieur, c'étoit celle de ſon mari : vos Critiques ne ſeront-ils jamais exacts ?

Cependant par le conſeil de ſa mere, &c. Il falloit dire de ſa belle-mere : car Ruth n'étoit

pas fille, mais bru de Noëmi. Vous auriez bien dû, en tranſcrivant le raiſonnement de vos Ecrivains, y corriger ces petites erreurs.

Elle alla ſe mettre dans le lit de Boos. Non pas dedans, mais au pied : cette différence, que vous pourrez trouver légere, peut paroître à d'autres mériter d'être remarquée.

Le conſeil de Noëmi & la démarche de Ruth ont paru ſans doute à vos Savans un trait qui, ſous leur main, pouvoit devenir amuſant; & c'eſt-là, plus que toute autre choſe, ce qui nous a valu la citation aſſez déplacée de l'hiſtoire de Boos. Ce trait, il eſt vrai, n'eſt pas dans nos mœurs modernes : mais au fond, eſt-il auſſi plaiſant que ces Ecrivains l'ont cru ?

Pour en juger, Monſieur, rappelons-nous que Noëmi, en donnant ce conſeil à ſa bru, connoiſſoit la probité de ſon vieux parent, la vertu de la jeune veuve, & ſes juſtes prétentions à la main & aux grands biens de Boos. N'oublions pas ſur-tout que Ruth ne vivoit pas au dix-huitieme ſiecle, ni dans la rue Saint Honoré ; mais dans un temps & dans un pays où il n'étoit pas beſoin de trois publications de bans pour rendre un mariage légitime; où le conſentement des Parties, ſur-tout dans le cas dont il s'agit, ſuffiſoit, ſans qu'aucune

cérémonie publique eût précédé ; enfin, où une veuve ſans enfans étoit en droit d'exiger du plus proche parent de ſon mari, qu'il l'épousât, de le conduire, en cas de refus, devant les Juges, de l'y déchauſſer & de le renvoyer pieds nuds, après lui avoir craché au viſage en préſence de tous les aſſiſtans. Tout ceci ſuppoſé, Monſieur, l'hiſtoire de Ruth peut-elle apprêter à rire à d'autres qu'à des libertins ignorans ?

Boos l'épouſa enſuite, &c. Outre que Boos put ſe croire diſpenſé de la loi qui défendoit d'épouſer des femmes étrangeres, par celle qui ordonnoit au plus proche parent d'épouſer la veuve d'un parent mort ſans enfans ; Ruth avoit quitté la religion de ſon pays, pour embraſſer celle de nos peres. Or, la loi qui défendoit les mariages avec les étrangeres, ne regardoit que celles qui, reſtant attachées au culte des Idoles, pouvoient y engager leurs maris : c'eſt le ſentiment de nos Docteurs. Boos, en épouſant Ruth, n'alloit donc point contre la loi ? Quel rapport y a-t-il entre la conduite de ce vieillard & l'idolâtrie, les adulteres, &c. des vingt-quatre mille hommes que vos Critiques veulent juſtifier ?

Rahab, ajoutent-ils, *étoit non ſeulement étrangere, mais une femme publique. La Vul-*

gate ne lui donne d'autre titre que celui de Meretrix. *Cependant elle épouſa Salmon, Prince de Juda.*

Le titre de *Meretrix*, que la Vulgate donne à Rahab, Monſieur, n'empêche pas que de ſavans hommes, même Chrétiens, n'aient ſoutenu qu'elle n'étoit pas femme publique. Le mot Hébreu & le mot Grec, qui répondent au mot Latin, n'emportent pas néceſſairement cette idée (1). Quoi qu'il en ſoit, Rahab s'étoit convertie : elle avoit quitté le culte des idoles, & adoroit le Dieu d'Iſraël (2). Ainſi elle n'étoit plus dans le cas de la défenſe.

---

(1) *N'emportent pas néceſſairement cette idée.* Le mot *Zonah*, dit Kimchi, ſignifie hôteſſe ou femme publique, ſelon qu'on le dérive de *Zonah*, paillarder, ou de *Zoun*, nourrir. Junius a fait voir que le mot Grec πορνη eſt ſuſceptible de ces deux ſens : & le Paraphraſte Jonathan, qui vivoit avant J. C. a traduit le mot Hébreu par le mot Caldaïque *Poundakitha*, qui ſignifie hôteſſe, & ne ſouffre aucune équivoque. *Chret.*

(2) *Le Dieu d'Iſraël.* Un des Apôtres du Chriſtianiſme aſſure que *Rahab fut juſtifiée par les œuvres. Rahab Meretrix nonne ex operibus juſtificata eſt.* M. de Voltaire, dans ſa Phil. de l'Hiſt. ſe contente de dire, » qu'apparemment » elle mena depuis une conduite plus honnête, puiſqu'elle » fut aïeule de David, & même du Sauveur du monde «. Cet *apparemment* d'un Chrétien méritoit bien d'être remarqué par des Juifs. *Edit.*

Bethſabé n'y étoit pas davantage. Vos Ecrivains prétendent qu'elle étoit étrangere. Cela ſe pourroit; quoique l'Ecriture ne le diſe pas: elle nous apprend ſeulement que ſon mari étoit Ethéen. Mais les Ethéens d'alors n'étoient peut-être que des Hébreux établis dans le pays d'Eth : du moins Urie, quoiqu'Ethéen, ſervoit dans les armées de David, il adoroit le Dieu de ſon Prince, & Bethſabé ſuivoit comme lui la loi d'Iſraël.

Si vous remontez plus haut, diſent encore ces Critiques, *le Patriarche Juda épouſa une Cananéenne.... Ses enfans eurent pour femme Thamar, de la race d'Aram. Cette femme avec laquelle Juda commit un inceſte ſans le ſavoir, n'étoit pas de la race d'Iſraël.*

En *remontant ſi haut*, Monſieur, on pourroit remonter à un temps où la loi qui défendoit les mariages avec les femmes étrangeres, n'exiſtoit point encore. Suppoſez même qu'elle exiſtât du temps du Patriarche Juda, tout ce qu'on en pourroit conclure, ce ſeroit que ce Patriarche auroit commis une faute grieve en y contrevenant. Mais de ce que Juda, ſes enfans, Salomon, &c. ſe ſeroient rendus coupables, s'enſuivroit-il que ces 24000 hommes étoient innocens ?

Au reſte, quoique ces exemples ne prouvent

rien, il faut pourtant convenir qu'ils ne ſont point placés ici en pure perte, ni peut-être ſans deſſein. Ils ſervent à amener deux réflexions ; l'une, que *Rahab*, *femme publique*, *eſt la figure de l'Egliſe Chrétienne ;* l'autre, que *Jéſus daigna naître de cinq étrangeres*, *l'une inceſtueuſe*, *d'autres proſtituées*, *adulteres*, &c. Réflexions pieuſes dont nous laiſſerons les Chrétiens s'édifier : ce n'eſt ſans doute que dans cette vûe que vous les avez faites ou rapportées !

Nous ſommes, avec la plus ſincere & la plus haute eſtime, &c.

LETTRE IX.

Où l'on examine ce qu'ont penſé ſur le Pentateuque les Savans cités dans la Note.

QUAND on veut attaquer des opinions communément reçues, & qu'on n'a pas de fortes raiſons à y oppoſer, c'eſt une reſſource que de ſavoir s'étayer adroitement d'autorités impoſantes. A l'ombre de quelques noms illuſtres, on riſque moins de ſe compromettre, & l'on paroît combattre avec plus d'avantage, du moins pendant un temps & aux yeux de certains Lecteurs.

Telles ont ſans doute été vos vûes, Monſieur, en citant dans votre Note cette longue ſuite d'Auteurs célebres auxquels vous attribuez les raiſonnemens que vous y faites, & dont vous ne vous donnez que pour le copiſte.

Nous n'oſerions aſſurer que vous n'avez jamais lu les ouvrages de ces Savans; mais nous ne craignons pas de le dire, ou vous avez mal connu les ſentimens de la plupart d'entr'eux, ou vous les déguiſez; vous n'en parlez pas du moins avec toute l'exactitude qu'on auroit droit d'attendre d'un Ecrivain tel que vous.

C'eſt ce que nous nous propoſons de vous prouver, Monſieur, & ce que vous ne pourrez vous empêcher de conclure vous-même, de l'expoſé fidele que nous allons en faire.

§. I.

Sentimens de Wollaſton, *nommé mal-à-propos dans la Note Volaſton & Vholaſton.*

A la maniere ſeule dont vous eſtropiez le nom de ce Savant, on pouvoit juger qu'il vous étoit peu connu. De tous les Ecrivains dont vous parlez, c'étoit celui qui méritoit le moins d'entrer dans votre liſte. Nous avions lu plus d'une fois ſon ouvrage ſur la *Religion naturelle*, le ſeul qu'il ait eu le temps de donner au Public, & nous ne nous rappelions pas d'y avoir rien vu de tout ce que vous lui faites dire. Dans l'incertitude ſi c'étoit oubli de notre part ou erreur de la vôtre, nous venons de le relire encore d'un bout à l'autre; nous pouvons vous aſſurer qu'il ne s'y trouve aucun des raiſonnemens qu'on lit dans votre Note, & qu'il n'y eſt même pas dit un ſeul mot des queſtions que vous agitez ſur le Pentateuque.

A quoi penſiez-vous donc, Monſieur, quand vous mettiez ce docte & vertueux Anglois au rang des Critiques qui trouvent dans les

» *pays de Bazan, les villes de Jaïr, juſqu'au-*
» *jourd hui. Il ne s'eſt jamais vu de Prophete*
» *en Iſraël comme Moïſe.* Il prétend que ces
» paſſages où il eſt parlé de choſes arrivées
» après Moïſe, ne peuvent être de Moïſe «.

Ainſi raiſonnoit Abenezra. Mais le fameux Le Clerc nie que dans la plupart de ces paſſages il s'agiſſe de choſes arrivées après Moïſe. » Il ſoutient que le premier qu'on a traduit
» mal-à-propos par *le Cananéen étoit alors dans*
» *le pays*, peut & doit ſe traduire par *le Ca-*
» *nanéen étoit dès-lors dans le pays ;* ce qui étoit
» vrai, même du temps d'Abraham, & leve
» par conſéquent toute la difficulté (1); que le
» nom de *Moriah, l'Eternel y pourvoira*, donné
» à la montagne où ce Patriarche mena ſon
» fils pour l'immoler, a pu être en uſage peu
» après ce ſacrifice, & long-temps avant
» Moïſe; que ce Légiſlateur, écrivant pro-

(1) *Toute la difficulté.* M. Freret l'entend de même. Il dit, » que *dès-lors*, dès le temps d'Abraham, les Ca-» nanéens avoient chaſſé les anciens habitans du pays, & » s'y étoient établis à leur place «. *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions.* Quand, après des ſolutions ſi claires, on revient encore à propoſer ces objections ſurannées, ne donne-t-on pas lieu de croire, ou qu'on eſt peu inſtruit, ou qu'on n'agit pas tout-à-fait de bonne foi ? *Chrét.*

» bablement pluſieurs mois après la défaite » d'Og, a pu dire que l'on conſervoit encore » ſon lit de fer en Rabath ; & que les expreſ- » ſions qui répondent aux mots *encore & juſ- » qu'aujourd'hui*, s'emploient quelquefois par » les anciens Ecrivains ſacrés & profanes, lors » même qu'il n'eſt queſtion que d'un temps peu » éloigné ; qu'ainſi il n'y a rien dans ces paſ- » ſages que Moïſe n'ait pu écrire «.

Quant à celui où il eſt parlé des Rois d'Edom & d'Iſraël, & à un petit nombre d'autres, il convient qu'ils paroiſſent ajoutés au texte (1). Mais il prétend » que ces légeres » additions faites par les Prophetes poſtérieurs » à Moïſe, ne doivent pas empêcher qu'on » ne le regarde comme l'Auteur de ces Livres, » puiſqu'il y a d'ailleurs tant de preuves qu'ils » ſont de lui ; de même qu'on ne nie pas que » les Antiquités Judaïques ne ſoient de Jo- » ſephe, quoiqu'il s'y trouve quelques paſ- » ſages inſérés par des mains plus récen-

(1) *Ajoutés au texte.* D'autres Savans ont prouvé, que le mot Hébreu, qu'on a traduit par *Roi*, peut l'être par *Chef*, *Commandant*, &c. & qu'il a même été appliqué à quelques-uns de nos Juges. Voyez *Abbadie*. Cet excellent Ecrivain a diſcuté & réſolu cette objection, de maniere à ne laiſſer aucun lieu à la réplique ; il eſt étonnant que M. de Voltaire ait pu prendre ſur lui de la reproduire. *Edit.*

» tes (1) «. L'opinion d'Abenezra, qui ſe bornoit à regarder les textes en queſtion

(1) *Par des mains plus récentes.* Il paroît que le Clerc avoit en vue les trois fameux paſſages concernant Saint Jean-Baptiſte, Jéſus-Chriſt & Saint Jacques. Mais ſans parler de ces trois textes, dont pluſieurs ſavans Chrétiens ont ſoutenu l'authenticité, il s'en trouve quelques autres qui ont été indubitablement ajoutés à Joſephe : tel eſt entr'autres celui que M. l'Abbé Mignot fait remarquer dans un de ſes ſavans Mémoires. C'eſt une parentheſe, où le fauſſaire fait dire à Joſephe, Phariſien, préciſément tout le contraire de ce que penſoient les Phariſiens. *Voyez les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions.*

On trouve de ces *légeres additions* dans preſque tous les Ecrivains de l'antiquité, ſans qu'on ſe croie pour cela en droit de nier qu'ils ſoient les Auteurs des ouvrages qu'on leur attribue communément.

Puiſque nous avons l'avantage de parler à un homme de Lettres, qui peut prendre quelque plaiſir à ces ſortes de remarques, nous citerons ici deux exemples de ces additions auxquelles les Critiques paroiſſent avoir fait peu d'attention.

Le premier eſt de Tite-Live. Dans le Livre VI, n°. 40, au milieu du diſcours d'Appius contre les Tribuns, on lit : *De indignitate ſatis dictum eſt* (*etenim dignitas ad homines pertinet*). *Quid de religionibus.... loquar ?* Il nous ſemble que cette parentheſe, peu digne de Tite-Live, ne peut être qu'une gloſe ridicule & plate, qui a paſſé de la marge dans le texte. Supprimons-la donc, & liſons : *De indignitate ſatis dictum eſt : quid de religionibus.... loquar ?*

Le ſecond eſt de Virgile, Livre IX de l'Enéide, où le

comme

comme poſtérieurs à Moïſe, cette opinion, dis-je, très-différente de celle que vous lui attribuez, étoit donc mal fondée & fauſſe, même au jugement du *docte Le Clerc.*

Poëte, après avoir raconté la mort de Niſus & d'Euriale, décrit l'aſſaut donné au camp Troyen par les Rutules. On lit dans la plupart des éditions :

Quin ipſa arrectis, viſu miſerabile ! in haſtis
Præfigunt capita & multo clamore ſequuntur,
Euriali & Niſi.
At tubâ terribili ſonitu, &c.

Dans d'autres éditions on lit :

Quin ipſa arrectis, viſu miſerabile ! in haſtis
Præfigunt capita & multo clamore ſequuntur,
Euriali & Niſi, quantâ mox cade pianda !
At tuba terribili ſonitu, &c.

Ces derniers mots, *quantâ mox cade pianda*, ſont, dit-on, une addition du P. Vanieres, pour achever le vers. On vient de les faire reparoître dans une édition de Virgile, donnée à Rome, avec une traduction nouvelle en vers Italiens par un habile Jéſuite. Mais l'ingénieux Traducteur & ſon ſavant Confrere n'auroient-ils pas montré plus de goût, ſi au lieu de faire cette ridicule addition au texte, ils en avoient retranché même les mots *Euriali & Niſi* ? Car, quoique ces mots ſe trouvent dans les meilleures éditions, il nous paroît clair qu'ils ne ſont point de Virgile, mais de quelque Gloſſateur, qui les avoit mis à la marge. Liſez donc :

§. III.

Sentimens de Le Clerc.

Après ce que nous venons de rapporter de ce Critique célebre, s'attendroit-on à vous voir le placer, non ſeulement au rang, mais à la tête des Savans, qui prétendent que le Pentateuque ne fut rédigé que du temps des Rois? C'eſt pourtant ce que vous faites dans votreNote & dans quelques autres endroits de vos Ouvrages.

Nous ne diſſimulerons pas que Le Clerc ſoutint d'abord cette opinion; mais ſi nous devons cet aveu à la vérité, ne lui deviez-vous pas auſſi d'apprendre à vos Lecteurs, qu'il en changea depuis, & qu'il embraſſa hautement, dans un âge plus mûr, le ſentiment

---

Quin ipſa arrectis, viſu miſerabile! in haſtis
Præfigunt capita, & multo clamore ſequuntur.
At tuba terribili ſonitu procul ære canoro
Increpuit, &c.

Nous croyons cette marche tout autrement digne de ce grand Poëte. Revenons.

La plupart des additions faites au Pentateuque, ſont de même des parentheſes ou notes explicatives; avec cette différence, que ceux qui firent ces additions utiles pour l'intelligence du texte, avoient caractere & autorité pour les faire. *Aut.*

qu'il avoit d'abord combattu dans ſa jeuneſſe? Voyez, Monſieur, la *Diſſertation* qu'il a miſe à la tête de ſon *Commentaire ſur la Geneſe.* Non ſeulement il y répond aux difficultés d'Abenezra, comme nous venons de le rapporter; il y réſout encore celles qu'il avoit propoſées lui-même dans ſes *Sentimens de quelques Théologiens d'Hollande.* Et en rendant compte de ce Commentaire dans ſa *Bibliotheque choiſie*, il répete » qu'on ne peut raiſonnablement ſe refuſer à regarder Moïſe » comme le véritable Auteur du Pentateuque; » que les endroits, qui y ont été ajoutés après » lui, ſont en petit nombre, qu'il y en a » même de douteux, que quelques Savans » ont cru plus récens que Moïſe, ſans en » avoir de ſolides preuves «. Jugez, Monſieurs, ſi c'étoit-là un Ecrivain à mettre, ſans reſtriction, à la tête de ceux *qui prétendent que le Pentateuque a été écrit long-temps après Moïſe.*

Mais dans le temps même qu'il tenoit encore pour ſon premier ſentiment, il n'en croyoit pas moins » qu'il n'y a dans nos Livres ſacrés » aucun fait de quelque importance, qui ne » ſoit vrai; que l'hiſtoire qu'on y lit eſt la » plus véritable & la plus ſainte qui ait jamais » été publiée, & que toutes les Doctrines qui

» y ſont propoſées, ſont véritablement des » Doctrines céleſtes «.

Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que vous craindriez *d'accuſer d'impiété* ce ſavant Critique. » Rien, dit Chauffepied, ne l'irritoit » tant que les reproches de Déiſme, que ſes » ennemis lui firent quelquefois, & qu'aſſuré- » ment il ne méritoit pas. On en peut juger par » la converſation qu'il eut avec le célebre *Col-* » *lins*, dans une viſite que cet Anglois lui fit » en Hollande, accompagné de quelques » François *libres Penſeurs* comme lui. Ils s'ima- » ginoient qu'il leur ſeroit facile de gagner un » Théologien auſſi hardi : mais il tint ferme » pour la révélation ; il preſſa vivement ces » Déiſtes, & leur fit voir qu'ils rompent les » plus ſûrs liens de l'humanité, qu'ils appren- » nent à ſecouer le joug des Loix, qu'ils ôtent » les motifs les plus preſſans à la vertu, & » qu'ils enlevent aux hommes toutes leurs con- » ſolations. Que ſubſtituez-vous à la place, » ajouta-t-il ? Vous vous figurez ſans doute » qu'on vous érigera des ſtatues (1), pour

(1) *Qu'on vous érigera des ſtatues.* C'eſt aſſurément bien à tort, qu'on nous a ſoupçonnés d'un peu de méchanceté dans la citation de ce paſſage. Quand nous écrivions cette Lettre, il n'avoit point encore été queſtion

» les grands ſervices que vous rendez aux » hommes : mais je dois vous déclarer que le » rôle que vous jouez vous rend mépriſables » & odieux à tous les hommes «. Quelles leçons, Monſieur ! puiſſent tous les *Collins* de nos jours en faire leur profit !

§. IV.

Sentimens de Newton.

Nous ne diſons rien des ſentimens de Newton ſur les Auteurs des Livres de *Joſué*, des *Juges*, de *Ruth*, &c. C'eſt une tâche, que nous n'avons point embraſſée ; & nous convenons qu'il eſt difficile de fixer au juſte dans quel temps & par qui ces Ouvrages furent écrits.

Quant au Pentateuque, ce grand homme penſoit que divers faits, tel que l'exemplaire trouvé dans le Temple ſous Joſias, les Lévites envoyés par Joſaphat avec la Loi, pour l'enſeigner dans toutes les villes de Juda, l'at-

---

de la *ſtatue* de l'illuſtre Ecrivain, ni même de celle dont il reproche ſi durement au Citoyen de Geneve de s'être cru digne. L'antériorité de notre citation eſt une bonne preuve que nous n'avions pas deſſein de faire des alluſions malignes. Pouvions-nous prévoir ce goût de nos Philoſophes pour les *ſtatues* ? Aut.

tachement des dix Tribus, & leur reſpect pour ces Livres ſacrés, même depuis leur ſéparation, enfin le culte public établi, dès le temps de Salomon & de David, d'une maniere ſi ſolennelle & ſi conforme aux rites preſcrits dans le Pentateuque, ne permettent pas d'en reculer la rédaction plus loin que le temps de Saül. Il ſuppoſoit donc que le Livre de la Loi avoit été perdu lorſque les Philiſtins, vainqueurs des Iſraélites, s'emparerent de l'arche ; que, pour réparer cette perte, Samuël avoit ramaſſé ce qui reſtoit des écrits de Moïſe & des Patriarches ; & que ce fut ſur ces Mémoires qu'il rédigea le Pentateuque de la maniere que nous l'avons aujourd'hui.

Sur quoi nous obſerverons, 1°. que tout ce ſyſtême porte ſur une ſuppoſition gratuite & des conjectures vagues. *On ne doit prononcer qu'avec reſpect le nom du grand Newton*, ſans doute : mais ce nom, tout reſpectable qu'il eſt, ne peut changer des ſuppoſitions en faits, des conjectures en preuves.

2°. Que ce ſyſtême, ſuppoſant le Livre de la Loi écrit, & des Mémoires laiſſés par Moïſe & par les Patriarches, contredit toutes les vaines idées & les faux raiſonnemens dont la premiere partie de votre Note eſt remplie.

3°. Qu'encore que Newton ait cru le Pen-

tateuque rédigé par Samuël, il étoit bien éloigné d'accuſer d'abſurdité les récits qu'il contient, comme l'ont oſé faire vos Critiques incrédules. On ſait quel reſpect ce Savant conſerva toute ſa vie pour ces divines écritures. » Ce grand homme, dit M. de Fontenelle, » ne s'en tenoit pas à la Religion naturelle, » il étoit perſuadé de la révélation ; & parmi » les Livres de toute eſpece, qu'il avoit ſans » ceſſe entre les mains, celui qu'il liſoit le » plus aſſidument étoit la Bible «. Il l'étudioit, la commentoit même, & travailloit à en éclaircir les difficultés, loin de chercher à l'expoſer à la dériſion des profanes.

Que voulez-vous donc qu'on penſe, Monſieur, de la maniere dont vous parlez de cet illuſtre Ecrivain, ainſi que du ſavant Le Clerc, dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire ? » A Dieu » ne plaiſe, dites-vous, que nous oſions accuſer » d'impiété les Le Clerc, les Newton, &c. Nous » ſommes convaincus, que ſi les Livres de » Moïſe, de Joſué, &c. ne leur paroiſſoient » pas de la main de ces Héros Iſraélites, ils » n'en ont pas moins été perſuadés que ces » Livres ſont inſpirés. Ils reconnoiſſent le » doigt de Dieu à chaque ligne dans la Ge- » neſe, dans Joſué, &c. L'Ecrivain Juif n'a » été que le Secrétaire de Dieu ; c'eſt Dieu

» qui a tout dicté ! Newton ſans doute n'a pu » penſer autrement ; on le ſent aſſez «. On ſent ce que veut dire ce ton ironique. *A Dieu ne plaiſe que nous oſions* vous accuſer de calomnier ces grands hommes : mais nous vous l'avouerons, Monſieur, ſi quelque choſe pouvoit jamais affoiblir l'idée que nous nous ſommes faite de votre droiture, ce ſeroient les ſoupçons odieux que vous eſſayez de jeter ſur la leur.

§. V.

Sentimens de Shaftesburi & de Bolingbroke.

Tous les Savans dont nous avons parlé dans les articles précédens, quelles qu'aient été leurs opinions ſur l'Auteur du Pentateuque, & ſur le temps où ces Livres furent écrits, n'en croyoient pas moins les faits indubitablement vrais, les dogmes céleſtes, la morale pure, les loix ſages, & l'Ecrivain inſtruit & dirigé par l'eſprit de Dieu. Diſons maintenant quelque choſe de ceux qui ne conteſtent cet ouvrage à Moïſe, & n'y relevent des prétendues abſurdités, que pour affoiblir les preuves de la révélation & pour la combattre : il ne faut pas confondre ni mettre au même niveau des Critiques dont les idé

ont été ſi différentes & les vûes ſi oppoſées.

Shaftesburi, ſi nous en croyons quelques Savans ſes compatriotes, étoit ennemi de la révélation, & un ennemi d'autant plus dangereux, que tous les traits qu'il lance partent d'une main qui feint d'être reſpectueuſe (1). Ce n'eſt jamais de front, ni par des raiſonnemens ſérieux qu'il la combat, mais par des railleries & des réflexions ironiques, échappées comme au haſard : proteſtant ſans ceſſe qu'il *croit fermement tous les faits & tous les dogmes qu'elle propoſe ; qu'il eſt perſuadé que notre Religion eſt divine, & nos Ecritures inſpi-*

(1) *Qui feint d'être reſpectueuſe.* L'illuſtre Ecrivain que nous combattons, dit dans ſes *Nouveaux Mélanges*, que *Shaftesburi ſurpaſſa de bien loin Herbert & Hobbes pour l'audace & pour le ſtyle.* Pour le *ſtyle*, cela eſt vrai ; mais pour l'*audace*, l'Auteur des *Mélanges* eſt le ſeul qui le diſe. Comment connoît-il ſi mal un Ecrivain à qui il a plus d'une obligation ? Shaftesburi, en combattant la révélation, uſe de tant de circonſpection, & s'enveloppe, ſe cache avec tant d'adreſſe, que quelques Savans ont reproché au Docteur Léland, comme une injuſtice, de l'avoir mis au nombre des Ecrivains Déiſtes. Voyez les *Deiſtical Writers* de ce Docteur, ouvrage excellent, où il fait connoître les Déiſtes Anglois beaucoup mieux que l'Auteur des *Mélanges*. Il y fait l'extrait de leurs Ouvrages, répond en peu de mots à leurs difficultés, & cite les Ecrivains qui les ont réfutés plus au long. *Edit.*

rées ; qu'elles méritent la ſoumiſſion & le reſpect de tout entendement humain ; & qu'il n'y a que des libertins & des profanes qui puiſſent nier abſolument, ou conteſter l'autorité de la moindre ligne ou ſyllabe de ces Livres ſacrés. Ce genre d'attaque où il entre plus de fineſſe que de candeur, plus de ruſe que de vrai ſavoir, il le tenoit des Incrédules qui l'ont précédé : & quelques libres Penſeurs modernes l'ont tellement goûté, comme vous le ſavez, Monſieur, qu'on le retrouve à chaque page de leurs Ecrits (1). Mais ces ſtratagêmes uſés, ces tours de vieille guerre n'en impoſent plus à perſonne. On eſt las de voir toujours combattre ſous le maſque, & l'on trouveroit une attaque ouverte déſormais plus honnête.

On peut donc penſer que Shaftesburi, malgré toutes ſes proteſtations, ne croyoit pas que le Pentateuque fût l'ouvrage de Moïſe, ni d'aucun Ecrivain inſpiré. Mais, ce qui eſt certain, ce que nous pouvons aſſurer, après avoir relu plus d'une fois & avec attention tous ſes Traités, c'eſt qu'encore qu'on y reconnoiſſe divers traits qui vous ont pu ſervir

(1) *A chaque page de leurs Ecrits.* De ceux, par exemple, de M. de Voltaire. Ce grand homme, en s'appropriant les objections & les railleries de Shaftesburi, ne dédaigne pas d'imiter auſſi ſes petites ruſes. *Chrét.*

au moins de modeles ſur d'autres matieres, à peine en remarque-t-on un ſeul qui ait quelque rapport aux raiſonnemens qu'on lit dans votre Note, ſur l'impoſſibilité où vos Ecrivains s'imaginent que Moïſe étoit d'écrire cet Ouvrage, & ſur la prétendue abſurdité des faits qu'il raconte. Comment avez-vous donc pu les lui attribuer ? Pourquoi citer quand on n'eſt pas ſûr ? On peut en impoſer à quelques Lecteurs indifférens ou diſtraits ; mais on ne fait point illuſion à ceux qui prennent la peine de remonter aux ſources.

Paſſons à *Bolingbroke*. Ce n'étoit point, comme Shaftesburi, un railleur agréable, & un ennemi caché de la révélation faite à nos peres. Plus ſérieux & plus franc, il l'attaque à force ouverte, & ſans retenue comme ſans déguiſement. Il parle quelquefois de la révélation Chrétienne avec une apparence de reſpect : mais dès qu'il eſt queſtion de la Judaïque, & ſur-tout des Livres de Moïſe, il ne ménage rien (1) ; les invectives les plus

(1) *Il ne ménage rien.* &c. M. de Voltaire dit lui-même dans ſes *Nouveaux Mélanges*, que *Bolingbroke eſt un Ecrivain audacieux* ; que *ſes Ouvrages ſont violens* ; qu'*il avoit la Religion Chrétienne en horreur*. Mettez ces expreſſions & ces aveux à côté de la *Défenſe de Milord Bolingbroke*, par M. de Voltaire. *Chrét.*

indécentes coulent de ſa plume avec les raiſonnemens les plus faux.

En liſant ſes Ouvrages, on s'apperçoit bien que cette ſource ne vous étoit point inconnue, & que vous n'avez pas craint d'y puiſer quelquefois. Mais peut-on s'empêcher d'être ſurpris, quand on voit qu'à une courte réflexion près, il ne s'y trouve rien de ce que vous lui faites dire dans votre Note ? & n'eſt-on pas en droit d'en conclure, que c'eſt mal-à-propos que vous mettez ſous ſon nom, comme ſous celui de Shaftesburi, ce tas d'aſſertions fauſſes dont vous l'avez remplie ?

§. VI.

Sentimens de Collins & de Tindal.

Collins & *Tindal* ſont donc au vrai, de tous les Ecrivains que vous citez, les ſeuls garans qui vous reſtent ; encore ne ſavons-nous pas ſi on ne pourroit point vous les diſputer.

Nous avons parcouru autrefois les Ouvrages de *Collins*, & nous ne nous ſouvenons pas d'y avoir vu les raiſonnemens que vous lui attribuez : nous ne voyons pas même quel rapport ils pourroient avoir aux queſtions qu'il traite. Mais notre mémoire peut nous tromper, ainſi que nos conjectures.

Quoi qu'il en ſoit, cet Ecrivain n'eſt point une autorité que nous ne puiſſions vous abandonner ſans regret. Nous ſavons combien de fois ſes compatriotes lui ont reproché, preuves en main (1), » d'altérer les textes, d'y ajou» ter, & d'en retrancher ce qu'il lui plaît, d'en » rapprocher les parties ainſi défigurées pour » y trouver des ſens tout contraires à ceux des » Auteurs qu'il cite, de ne parler jamais plus » affirmativement que quand il ſent qu'il a » tort, de ne répondre aux plus fortes rai» ſons que par des chicanes & de mauvaiſes » plaiſanteries, &c «. Ces traits, par leſquels il ne reſſemble que trop à plus d'un Ecrivain du même parti, ſont-ils ceux d'un Critique honnête, qui cherche ſincérement à connoître lui-même la vérité, & à la faire connoître aux autres ?

De tous les Ouvrages de *Tindal*, nous n'avons pu lire que ſon *Chriſtianiſme auſſi ancien que le monde* ; cet Ecrivain y combat également la révélation Chrétienne & la Judaïque : il y at-

(1) *Preuves en main.* Voyez ſur-tout ce qu'a écrit contre Collins, l'Evêque de Wincheſter, & les ſavantes Remarques du Docteur Bentley, ſur le *Diſcours de la liberté de penſer* : elles ont été traduites en François, par M. de la Chapelle, ſous le titre de *Friponnerie laïque des prétendus Eſprits-forts d'Angleterre.* Edit.

taque divers endroits de nos Livres ſaints; mais, nous pouvons vous en répondre, il n'y fait aucune des difficultés propoſées dans votre Note. Nous avons encore remarqué qu'il conſerve dans tout cet Ouvrage un ton de modération, dont nous devons lui ſavoir quelque gré. Il ne s'y permet en aucun endroit ces termes injurieux, ces ſorties outrageantes auxquelles d'autres Ecrivains ſe livrent, & qui décelent toujours des ames paſſionnées & des caracteres violens.

Nous ne connoiſſons les autres Ecrits de ce *libre Penſeur*, que par l'extrait & la réfutation qu'en a donnés le Docteur Léland. Puiſque ce Savant ne réfute aucune des objections que vous attribuez à Tindal dans votre Note, on pourroit croire, avec quelque fondement, que ce Philoſophe ne les a jamais faites. Si vous étiez ſûr qu'elles ſont de lui, vous auriez bien dû, pour l'inſtruction de ceux qui vous liſent, nommer *le Livre & la page*. Vous déclarez quelque part, que *vous n'aimez pas ces citations ſi préciſes* : vous avez vos raiſons, ſans doute. Ces citations pourtant ne ſont pas ſans utilité : elles épargnent aux Lecteurs des recherches pénibles, & forcent les Ecrivains à être exacts. Il nous ſemble, Monſieur, que vous en faites trop peu d'uſage. Il eſt vrai

que pour être juſtes, elles demanderoient de l'attention & des ſoins, & vous avez autre choſe à faire qu'à confronter des paſſages : nous le voyons bien.

Tels ont été, Monſieur, les ſentimens des Ecrivains cités dans votre Note. Jugez ſi vous les aviez expoſés avec l'exactitude d'un Critique inſtruit ; & s'il étoit de votre impartialité d'imputer aux uns des opinions qu'ils n'ont point eues, de taire le changement des autres, de jeter des ſoupçons ſur la ſincérité de ceux-ci, de mettre ſur le compte de ceux-là des raiſonnemens qu'ils ne firent jamais, &c. Ces raiſonnemens, faux en eux-mêmes, ne ſont donc appuyés d'aucune autorité ſatisfaiſante ; & l'authenticité des Livres de Moïſe, ainſi que la vérité des faits que vous avez voulu combattre, n'en reſtent pas moins ſolidement établies.

Lorſque les Savans & les Ignorans, les Princes & les Bergersp aroîtront après cette courte vie devant le Maître de l'Eternité ; chacun de nous voudra alors avoir été juſte, compatiſſant, généreux. Vous avez raiſon, Monſieur ; les lumieres ne ſeront rien ſans la pratique des vertus, ni la croyance des dogmes ſans l'obſervation des devoirs. *Nul ne ſe vantera d'avoir ſu préciſément en quelle année le Pentateuque fut écrit.* Auſſi ne mit-on jamais au rang de nos

obligations de le ſavoir. *Dieu ne nous demandera pas ſi nous avons pris parti pour les Maſſoretes ou pour le Talmud ; ſi nous n'avons jamais pris un Caph pour un Beth, un Yod pour un Vaü, &c.* Non, & ce n'eſt pas tout-à-fait de quoi il s'agit dans votre Note : vous vous écartez de la queſtion, ou vous voulez la faire perdre de vue à vos Lecteurs. *Il nous jugera ſur nos actions, & non ſur l'intelligence de la Langue Hébraïque.* Qui en doute ? Mais ſi un Ecrivain, avec une connoiſſance ſurperficielle de cette Langue & de l'Hiſtoire du Peuple de Dieu, avoit la *témérité* de s'élever contre ſes oracles, & de calomnier ſa parole ; s'il repréſentoit les Livres où elle eſt écrite, comme une compilation informe de faits faux, de récits abſurdes, d'actions barbares, &c. s'il abuſoit des plus rares talens pour arracher du cœur des hommes l'obéiſſance qu'ils doivent à ſes loix, ſeroit-il innocent à ſes yeux ? C'eſt une queſtion que nous craignons d'autant moins de vous propoſer, que nous n'imaginons pas qu'elle vous regarde. Tous vos écrits ſont pleins des proteſtations de votre ſoumiſſion & de votre reſpect pour la révélation : nous ne devons pas douter qu'elles ne ſoient auſſi ſinceres, qu'elles nous paroiſſent édifiantes.

Nous ſommes, avec reſpect, &c.

LETTRE

LETTRE X.

Sur le reproche que fait l'Auteur aux anciens Juifs, que la beſtialité étoit commune parmi eux.

CE n'eſt plus d'après les opinions réelles ou ſuppoſées de quelques Ecrivains célebres, mais d'après vos propres idées (1), que vous parlez dans la derniere partie de votre prétendue *Note utile*. Sans autre vûe que de décrier à tout propos un peuple que vous haïſſez, vous paſſez bruſquement à un texte du Lévitique, qui n'a nul rapport aux queſtions que vous veniez de traiter. Vous en prenez occaſion de reprocher à nos peres des turpitudes dont la penſée ſeule fait horreur; & vous aſſurez que ces infamies étoient non ſeulement connues, mais *communes parmi eux*; accuſation

(1) *D'après vos propres idées*, &c. M. de Voltaire ne cite point ici Bolingbroke: il y a pourtant quelque apparence qu'il doit à cet Ecrivain l'idée de l'imputation qu'il fait à nos peres. Quoi qu'il en ſoit, Bolingbroke étoit plus modéré; il n'oſoit reprocher aux anciens Hébreux, qu'un penchant, *a proneneſs*, à ce vice. L'Ecrivain François n'a pas cette retenue. *Edit.*

qui, ſi elle étoit fondée, devroit les faire regarder comme une des plus abominables nations qui aient jamais exiſté ſur la terre.

Plus une imputation eſt atroce, plus on eſt en droit d'en exiger des preuves convaincantes. Si les vôtres ſont telles, Monſieur, nous y conſentons pour nous & pour nos peres; que leur mémoire ſoit flétrie aux yeux de tout l'univers, & que la honte des ancêtres retombe ſur leurs deſcendans. Mais ſi tout Lecteur impartial ne peut que les trouver inſuffiſantes ou fauſſes, c'eſt à votre équité que nous en appelons: jugez vous-même de ce que vous devez à toute une nation ſi cruellement & ſi injuſtement outragée.

§. I.

Si l'Auteur a pu prouver par le chapitre XVII du Lévitique, que le crime en queſtion étoit commun parmi nos peres.

Le Lévitique, dites-vous, Monſieur, *ordonne aux Juifs, chap.* 17, *de ne plus adorer les velus, les boucs, avec leſquels même ils ont commis des abominations infames.* C'eſt ſur ce paſſage que vous vous appuyez d'abord. Mais de bonne foi, vous paroît-il aſſez clair, aſſez formel, pour fonder une accuſation ſi grave?

Eſt-il bien certain qu'il faut l'entendre dans le ſens que vous lui donnez, & qu'il n'en peut avoir d'autre ? C'étoit, ce me ſemble, de quoi vous deviez vous aſſurer avant tout.

Or je vois que le mot Hébreu, que vous traduiſez par les *velus*, n'a pas dans la Langue ſainte une ſignification bien déterminée ; que pluſieurs anciennes verſions, la Grecque, la Vulgate, la Chaldéenne, &c. & pluſieurs ſavans Interpretes & Commentateurs lui donnent des acceptions différentes ; que les uns le traduiſent par les *malfaiſans* & les *démons* ; les autres par les *vanités* & les *idoles*, &c. Il n'eſt donc point inconteſtable qu'il ſignifie uniquement les *velus*.

Mais quand cette ſignification ſeroit la plus vraiſemblable, ou même la ſeule vraie, ſeroit-ce une preuve ſuffiſante, qu'il s'agit dans ce texte du culte des boucs (1) ? & ne pourroit-on pas dire avec autant de probabilité, que c'eſt le culte des ſinges, des chiens, des

(1) *Culte des boucs. Par les velus*, dit M. de Voltaire, dans la Défenſe de ſon Oncle, *il faut abſolument entendre les boucs. Abſolument !* nous ne voyons pas que cela ſoit néceſſaire ; &, comme on vient de le voir, pluſieurs Savans en ont douté : ils nous paroît ſeulement que cela eſt aſſez vraiſemblable. Mais ce ſens même n'autoriſe point le reproche que l'illuſtre Ecrivain fait aux anciens Juifs. *Edit.*

chats, &c. en un mot, des animaux à poil en général, & peut-être en particulier celui du *bœuf Apis*, que les Hébreux venoient d'adorer?

C'eſt déjà quelques raiſons de douter; mais ce n'eſt pas tout : l'expreſſion Hébraïque, qui ſignifie ſimplement, *avec leſquels ils ont forniqué*, & que vous traduiſez par cette paraphraſe, *avec leſquels même ils ont commis des abominations infames*; cette expreſſion, dis-je, eſt priſe par une grande partie des plus ſavans Interpretes dans un ſens purement métaphorique, & ne ſignifie, ſelon eux, ici comme en pluſieurs autres endroits de l'Ecriture, que la fornication ſpirituelle, l'infidélité des ames inconſtantes, qui abandonnoient le culte du Seigneur pour celui des faux Dieux, ou qui faiſoient de l'un & de l'autre une union ſacrilége (1). L'autorité de ces habiles gens ne pourroit-elle pas contre-balancer un peu la vôtre?

Ajoutons que ce ſens métaphorique paroît mieux lié que le ſens littéral, avec ce qui précede. Dieu, dans ce paſſage, défend aux Iſraélites d'immoler leurs victimes ailleurs que

(1) *Union ſacrilége.* M. de Voltaire lui-même, en parlant des apoſtaſies de Jéruſalem & de Samarie, dit que *ces apoſtaſies étoient ſouvent repréſentées comme une fornication, comme un adultere.* Aut.

devant le Tabernacle ; *afin*, dit le Texte, *qu'ils offrent à Jehovah les ſacrifices qu'ils faiſoient ſur la face de la campagne. Ils ameneront leurs victimes au Prêtre, à la porte du Tabernacle, & le Prêtre en répandra le ſang ſur l'Autel de Jehovah, & les enfans d'Iſraël n'offriront plus leurs ſacrifices aux démons, aux idoles*, ou même, ſi vous voulez, *aux velus*, que ce peuple infidele adoroit. Ce paſſage ainſi rendu, préſente un ſens naturel & complet ; les ſacrifices que les Hébreux offriroient déſormais à Jehovah devant le Tabernacle, ſont oppoſés à ceux qu'ils avoient offerts aux demons ou *aux velus* ſur la face de la campagne ; au lieu que rien n'exige ni n'amene le ſens que vous jugez à propos d'y ſubſtituer, & que les anciens Interpretes n'ont point connu.

Nous convenons que quelques ſavans Commentateurs ont entendu ce paſſage comme vous (1) ; mais puiſque d'autres, non moins ſavans, plus anciens, & en plus grand nom-

(1) *Comme vous.* Quelques Commentateurs ont eu des idées bizarres : ces opinions particulieres ſont toujours celles que le Critique embraſſe, & qu'il préſente comme le ſentiment général. C'eſt un moyen de jeter du ridicule ſur le Texte, qu'il ne manque guere de ſaiſir avidement. Petite adreſſe ! *Edit.*

bre, l'entendent autrement ; il auroit été juſte, ce ſemble, de laiſſer du moins appercevoir cette différence de ſentimens. Si votre preuve en eût paru moins forte, votre critique en auroit été jugée plus impartiale.

Du reſte, aucun de ces ſavans n'a inféré de ce Texte, que ces abominations fuſſent *communes* (1) parmi les Hébreux : il vous étoit réſervé d'en tirer cette concluſion, qui n'eſt aſſurément pas renfermée dans les prémiſſes.

§. II.

Si la coutume des Sorciers d'adorer un bouc, &c. vient des anciens Juifs.

Nous venons de voir, Monſieur, que votre premiere preuve, appuyée ſur un Texte obſcur & ſur des termes ſuſceptibles de plus d'un ſens, n'eſt rien moins que certaine. Cependant, comme ſi elle étoit inconteſtable, vous recherchez déjà l'origine de ce culte infame que vous attribuez à nos peres ; & il ne tient pas à vous qu'on ne les en regarde comme les auteurs.

---

(1) *Fuſſent communes.* Selon M. de Voltaire (*Défenſe de mon Oncle*), ſon oncle prétendoit que ce cas avoit été *très-rare* dans le déſert. Selon lui, dans ſa Note, il étoit *commun.* Comment accorder l'oncle avec le neveu ? *Edit.*

On ne ſait, dites-vous (1), *ſi cet étrange culte venoit d'Egypte, patrie de la ſuperſtition & du ſortilége ; mais*, &c.

On ſait, Monſieur, que le canton de l'Egypte, habité par les Juifs, n'étoit pas éloigné du Nome ou canton de Mendès, & que les peuples de ce Nome adoroient les boucs. Plutarque, Strabon, Pindare, &c. qui nous l'ap-

---

(1) *On ne ſait, dites-vous.* M. de Voltaire nous dit ici, *qu'on ne ſait ſi cet étrange culte venoit d'Egypte* ; & dans ſa *Défenſe de mon Oncle*, il aſſure comme *un fait certain*, que *cette coutume d'adorer un bouc*, &c. *vient des Hébreux, qui la tenoient des Egyptiens.* Ainſi, *on ne ſait pas*, & pourtant *on eſt certain !* Le ſavant Critique a l'art de réunir ſur le même objet la certitude & le doute !

La raiſon qu'il apporte pour prouver que les Juifs tenoient cette coutume des Egyptiens, eſt curieuſe ; c'eſt, dit-il, *que les Juifs n'ont jamais rien inventé.* Nous ne diſputons point à l'Egypte la gloire de pareilles inventions : mais nous ſouhaiterions ſincérement que M. de Voltaire fût un peu plus d'accord avec lui-même, ou, comme diſent les Anglois, un peu moins *inconſiſtant.*

A propos de ce mot Anglois, M. de Voltaire le traduit (Défenſe de Milord Bolingbroke) par *impoſſible.* C'eſt une petite mépriſe : *inconſiſtant* ne ſignifie point *impoſſible* ; il ſignifie un homme *qui ſe contredit*, ou des choſes *incompatibles*, ou des propoſitions *contradictoires.* Edit.

Voyez auſſi le Poëme ſur Lisbonne, où l'Auteur cite dans les notes, un paſſage des Caractériſtiques de Shaftesburi, & fait la même mépriſe. *Chrét.*

prennent, ne nous ont pas laiſſé ignorer les infamies dont ce culte étoit quelquefois accompagné. *On ſait* donc, ou du moins on pourroit ſoupçonner, que ſi quelques-uns des Hébreux ſe livrerent à ces déteſtables ſuperſtitions, ils peuvent y avoir été entraînés par l'exemple des Egyptiens, & que ce pouvoit être d'eux que *leur étoit venu cet étrange culte.*

Mais on croit que la coutume de nos prétendus Sorciers d'aller au Sabbat, d'y adorer un bouc, & de s'abandonner avec lui à des turpitudes inconcevables, dont l'idée fait horreur, eſt venue des anciens Juifs.

On croit ! Voilà de vos preuves, Monſieur. On croit ! Libre à vous de le croire tant qu'il vous plaira : mais auſſi libre à d'autres d'en douter.

La coutume de nos prétendus Sorciers. Si ce ſont de *prétendus Sorciers*, ce doit être auſſi un prétendu Sabbat, une prétendue adoration du bouc, tout eſt prétendu, & rien n'eſt réel. Le beau fondement, pour une accuſation ſi grave !

D'ailleurs *les anciens Juifs*, à ce que vous aſſurez en plus d'un endroit, *ne connoiſſoient ni bons ni mauvais Anges*, par conſéquent point de Satan, point de Diable. Comment donc la coutume d'adorer le Diable ſous la figure d'un

bouc, ſeroit-elle venue d'eux ? *Certainement des hommes qui ne connoiſſent point le Diable, ne peuvent adorer le Diable. Ces reproches abſurdes ſont intolérables* (1).

Mais, dites-vous, *ce furent eux qui enſeignerent dans une partie de l'Europe la ſorcellerie.*

Quoi ! les anciens Juifs, ces Juifs *qui ne connoiſſoient point de Diable*, ont enſeigné la ſorcellerie ?

Ce ne pouvoit être tout au plus que les Juifs Helleniſtes, *inſtruits des opinions des Grecs, & qui adorerent le Diable un peu avant le regne d'Hérode* (2). Mais que prouvent contre les

---

(1) *Sont intolérables.* C'eſt en ces termes, un peu durs, que M. de Voltaire juſtifie les Brachmanes contre le grand Rouſſeau. Voyez *Additions à l'Hiſtoire générale.*

Il ajoute, qu'*on n'a jamais adoré le Diable en aucun pays du monde.* Comment concilie-t-il cette aſſertion, avec ce qu'il dit des anciens Juifs, qui, ſelon lui, *ne croyoient point de Diables, & qui pourtant adoroient le Diable ?* Il nous ſemble que quelques Lecteurs pourront croire qu'il donne ici dans l'*abſurdité* qu'il reproche à ſon rival, & qu'il n'a ſur lui que l'avantage de ſe contredire un peu plus formellement. *Edit.*

(2) *Avant le regne d'Hérode.* Voyez Dict. Phil. Il dit ailleurs (Phil. de l'Hiſt. art. ANGES) : » Les Juifs ne re-» connurent point de Diables *juſque vers leur captivité de* » *Babylone* ; ils puiſerent cette doctrine chez les Perſes. » Il n'y a que l'*ignorance & le fanatiſme*, qui puiſſent nier

anciens Juifs les ſuperſtitions de ces Juifs Helleniſtes, beaucoup plus récens ?

Au reſte, s'il eſt vrai que quelques-uns de ces Juifs modernes *ſe ſoient donnés pour Sorciers*, & qu'ils *aient enſeigné dans l'Europe ces arts abſurdes*, ils ont eu cela de commun avec beaucoup d'autres peuples, avec les Babyloniens, les Egyptiens, les Perſes, &c. & même avec quelques Philoſophes. Car la Philoſophie a eu auſſi ſes Docteurs en magie, ſes Maximins & ſes Jambliques qui croyoient aux enchantemens, & donnoient des formules pour évoquer les Démons.

Quel peuple ! une ſi étrange infamie ſembloit mériter un châtiment pareil à celui que le veau d'or leur attira ; & pourtant le Légiſlateur ſe contenta de leur en faire une ſimple défenſe. On ne rapporte ici ce fait, que pour faire connoître la nation Juive.

Mais liſez donc, Monſieur, ce que Moïſe preſcrit ſur ce ſujet dans le même Livre. Il ordonne, chap. 12, ℣. 29, que *quiconque commettra quelqu'une de ces abominations, périſſe du milieu de ſon peuple* ; & chap. 20, ℣. 15,

---

» tous ces faits «. Quand cet Ecrivain ſe ſeroit propoſé d'avancer exprès les propoſitions les plus contradictoires, pourroit-il mieux y réuſſir ? *Id.*

qu'ils meurent ſans rémiſſion, & que leur ſang retombe ſur eux. Eſt-ce là une ſimple défenſe ? *Une ſi étrange infamie ſembloit mériter*, &c. Vous dites trop peu, Monſieur, elle le méritoit certainement. Puis donc qu'ils n'éprouverent rien de pareil, c'eſt une preuve que ces abominations ne ſe virent jamais parmi eux, ou du moins qu'elles y furent toujours rares. Voilà tout ce qu'on en peut légitimement inférer : & vous, Monſieur, vous allez en conclure que ces déſordres y étoient *communs* ?

Si l'on citoit d'après vous le fait des Bergers de Calabre, & qu'on s'écriât : *Quel peuple que ces Calabrois ! on ne rapporte ce fait que pour faire connoître la nation Calabroiſe*, trouveriez-vous ce raiſonnement fort juſte ? A-t-on jamais jugé d'une nation par les déréglemens de quelques particuliers, ſur-tout lorſque les loix les condamnent ?

§. III.

Si la loi qui défendoit la beſtialité chez les Juifs, prouve que ce crime étoit commun parmi eux.

Il faut bien, dites-vous, *que la beſtialité ait été commune chez les Juifs, puiſque c'eſt la ſeule*

nation connue, chez qui les loix aient été forcées de prohiber un crime, qui n'a été ſoupçonné ailleurs par aucun Légiſlateur.

Non, Monſieur, il ne falloit pas que ces déréglemens monſtrueux fuſſent *communs* chez les Juifs, pour que Moïſe les défendît. Il ſuffiſoit qu'ils fuſſent répandus parmi les peuples auxquels ils alloient ſuccéder dans la poſſeſſion de la terre promiſe, pour que le Légiſlateur crût devoir les prémunir contre ces déſordres par des loix formelles & par des châtimens ſéveres. Or, tel eſt le motif qu'il apporte lui-même de ſes défenſes.

Ne vous ſouillez point, leur dit-il de la part du Seigneur, *par ces abominations, comme ont fait tous les peuples que je vas chaſſer de devant vous. Je vas les punir avec éclat de ces crimes exécrables, par leſquels ils ont ſouillé cette terre, & elle les vomira avec horreur hors de ſon ſein. Gardez mes commandemens & mes ordonnances, & ne commettez aucune de ces infamies, ni vous, ni l'étranger qui habite parmi vous. Les peuples qui ont habité cette terre avant vous, l'ont ſouillée par ces abominations : prenez garde de ſuivre leurs exemples, de crainte qu'elle ne vous vomiſſe hors de ſon ſein, comme elle va les en vomir. Quiconque aura commis quelqu'une de ces abominations, périra du milieu de ſon peuple. Obſervez*

mes commandemens : ne faites point ce qu'ont fait ceux qui vous ont précédés, & ne vous ſouillez point par ces actions déteſtables. Lévit. chap. 18, ℣. 24, &c.

Et plus bas : *N'imitez point les nations que je vas chaſſer de devant vous : elles ont commis ces abominations, & c'eſt pour cela que je les ai eues en horreur.* Chap. 20, ℣. 22, &c.

N'eſt-il pas évident que le Légiſlateur, loin de ſuppoſer que ce crime fût *commun*, ou même connu parmi les Hébreux, n'annonce d'autres vûes que de les préſerver des exemples qu'ils alloient avoir ſous les yeux ? & que quand il auroit prévu vos imputations, il n'auroit pu s'expliquer plus clairement pour les prévenir ?

Vous ajoutez que *les Juifs ſont la ſeule nation connue, chez qui les loix aient été forcées de prohiber ce crime.*

Mais, 1°. avez-vous, Monſieur, des connoiſſances fort étendues de la légiſlation des anciens peuples ? En eſt-il beaucoup dont toutes les loix ſoient parvenues juſqu'à nous ? A peine nous reſte-t-il quelques débris épars même de celles de la Grece. Quelle induction pouvez-vous donc tirer de tous ces codes qui n'exiſtent plus ? Combien même de nations modernes dont les loix vous ſont peu connues ?

2°. On ne peut ignorer que ce crime étoit répandu dans la Paleſtine : on ſait de pluſieurs anciens Hiſtoriens, qu'il n'étoit pas inconnu dans les Indes ; & qu'à la honte de l'humanité, il étoit en quelque ſorte conſacré par la Religion dans l'Egypte, &c. Si les Loix de ces peuples le prohiboient, la nation Juive n'étoit pas la ſeule chez qui le Légiſlateur l'eût défendu ; ſi elles ne le prohiboient pas, je le demande, quelles Loix étoient les plus ſages, celles qui ſe taiſoient ſur un déſordre qui outrage la nature, & qu'elles n'ignoroient pas, ou celles qui vouloient le prévenir, en le défendant ſous les peines les plus rigoureuſes ?

3°. Le *Védam* des Indiens le met au rang des plus grands crimes ; & il étoit expreſſément prohibé par les Loix Romaines du temps des Empereurs (1).

---

(1) *Du temps des Empereurs.* On y lit en effet un paſſage que nous ne pouvons citer que de mémoire, faute d'avoir actuellement ces Loix ſous les yeux. *In eos, qui venerem vertunt in alteram formam, jubemus inſurgere leges & armari gladio ultore, ut debitis pœnis ſubdantur infames.* C'eſt apparemment ce paſſage que nos Auteurs ont en vue. Voy. *Loix Civiles* de Domat. *Edit.*

Par les anciennes Loix d'Angleterre, il eſt ordonné que, *pecorantes, ſodomitæ, vivi confodiantur.* Fleta. lib. 2, c. 35. *Edit.*

4°. Mais ne ſortons, ni de votre Religion, ni de votre pays. Si je jette les yeux ſur vos Traités de Droit Criminel, j'y trouve des déciſions & des regles, des formes de procédures & des arrêts ſur cette matiere, & la maxime généralement établie, que ce crime doit être puni par le plus cruel des ſupplices uſités parmi vous : tout cela ne vaut-il pas bien la loi que vous nous reprochez ?

Que ſi de vos Traités de Juriſprudence civile, je paſſe à vos Livres de Juriſprudence eccléſiaſtique, je vois qu'il en eſt queſtion par-tout, & dans vos *Canons pénitenciaux*, & dans ces liſtes de péchés que vous appelez *Examens de conſcience*, & dans vos Juriſconſultes, vos Caſuiſtes, vos Théologiens moraux, &c. depuis la Lettre de Baſile à Amphilochius juſqu'aux *Loix eccléſiaſtiques* de d'Héricourt, & depuis la taxe de la Chancellerie Romaine juſqu'aux *Caſus reſervati* imprimés dans vos plus nouveaux Formulaires abrégés de prieres. Et vous venez nous dire, vous François, vous Chrétien, que la nation Juive eſt la ſeule chez qui ce crime ait été prohibé ! En vérité, vous connoiſſez bien la double Juriſprudence de votre pays !

De ce que nous venons de rapporter, nous n'avons garde de conclure, comme vous le

faites par rapport à nos peres, que ce crime eſt donc *commun* parmi vous. Non, nous ſentons que cette conſéquence ſeroit peu juſte, & qu'une Loi qui prohibe un crime abominable, n'eſt point du tout une preuve que ce crime ſoit *commun* parmi le peuple à qui cette prohibition eſt faite. Tirer cette concluſion de la défenſe faite aux Juifs, c'eſt montrer une partialité d'autant plus odieuſe, que, dans cette défenſe même, le Légiſlateur paroît aſſez clairement juſtifier ſa nation, & n'accuſer que les peuples voiſins.

§. IV.

Si le ſéjour dès Hébreux dans le déſert a pu occaſionner le penchant que l'Auteur leur attribue pour ces déſordres. Que la loi, qui excepte des maſſacres les filles nubiles, ne prouve point qu'ils aient manqué de filles dans le déſert.

Il eſt à croire, dites-vous, *que dans les fatigues & dans la pénurie que les Juifs avoient eſſuyées dans les déſerts de Paran, d'Oreb & de Cades-Barné, l'eſpece féminine avoit ſuccombé. Il faut bien qu'en effet les Juifs manquaſſent de filles, puiſqu'il leur eſt toujours ordonné de tout tuer, excepté les filles nubiles. Les Arabes, qui habitent encore une partie de ces déſerts, ſtipulent toujours dans les*

les traités qu'ils font avec les caravanes, qu'on leur donnera des filles nubiles.

Il eſt à croire ! Ainſi ſur un fait qui demanderoit les plus fortes preuves, vous voilà réduit aux probabilités & aux vraiſemblances; & quelles vraiſemblances encore !

Nous ne nierons pas que nos peres n'aient eſſuyé dans le déſert des fatigues & des beſoins, dont ils murmurerent plus d'une fois. Mais nous l'avons déjà remarqué, ces fatigues, qu'il vous plaît tant d'exagérer, ſe réduiſirent pourtant à faire quatre à cinq cents lieues en quarante ans. Etoit-ce là de quoi faire ſuccomber *l'eſpece féminine* ?

Quant à la *pénurie* & aux beſoins qu'ils éprouverent, l'Ecriture nous apprend qu'auſſitôt que ces beſoins devenoient preſſans, Dieu y ſubvenoit avec une bonté paternelle; que ſa Providence pourvut à tout ce qui leur étoit néceſſaire; qu'*ils ne manquerent, ni de vêtemens, ni de nourriture*; en un mot, de rien, *nihil illis defuit*, dit votre Vulgate. Où eſt donc cette *pénurie* meurtriere & deſtructive, dont vous faites tant de bruit ?

Il faut bien qu'en effet les Juifs manquaſſent de filles, puiſqu'il leur étoit toujours ordonné de réſerver, &c. Il ne nous eſt pas donné de voir la juſteſſe de cette conſéquence. S'il étoit

toujours *ordonné* aux Juifs de *réſerver les filles nubiles*, ce n'eſt pas qu'ils manquaſſent de filles, c'eſt qu'on n'en a jamais trop où la polygamie eſt permiſe, comme elle l'étoit à nos peres.

L'exemple des Arabes que vous produiſez en votre faveur, prouve, ce me ſemble, directement contre vous. Eſt-ce que les Arabes, Monſieur, n'ont point de filles, ou que les fatigues & *la pénurie du déſert ont fait ſuccomber parmi eux l'eſpece féminine*, toutes les fois qu'*ils ſtipulent qu'on leur donnera des filles nubiles* ? Non, ſans doute; mais la pluralité des femmes, que leur Loi autoriſe, rend parmi eux en tout temps l'eſpece féminine précieuſe.

C'eſt par la même raiſon que la permiſſion accordée aux Iſraélites de *réſerver les filles nubiles*, ne ſe bornoit pas à leur ſéjour dans le déſert, mais s'étendoit à tous les temps; quoiqu'ils ne duſſent pas apparemment *manquer de filles* en tout temps, *à cauſe des fatigues & de la pénurie du déſert.*

Et quand vous dites qu'il étoit *toujours ordonné aux Iſraélites de tuer tout, excepté les filles nubiles*, vous vous trompez encore, ou vous donnez ſciemment à vos Lecteurs une fauſſe idée de nos Loix. Non, Monſieur, ces ſanglantes exécutions ne nous étoient pas

toujours ordonnées. Nous aurons bientôt occaſion de vous le prouver (1); & lors même qu'il nous fut commandé en quelques rencontres de tout tuer hors les filles, *les filles nubiles* n'étoient pas les ſeules exceptées de ces maſſacres : l'exception renfermoit, à compter dès le plus bas âge, *toutes les filles vierges* (2). Ces termes ne ſont point ſynonymes, l'un a plus d'étendue que l'autre; & il eût été mieux de ne pas les confondre (3).

(1) *De vous le prouver.* Voyez plus bas nos Lettres ſur le Droit divin des Juifs. *Toujours ordonné de tuer tout, excepté les filles nubiles !* Nous ne comprenons point M. de Voltaire. Comment un homme qui *aime la vérité*, peut-il avancer froidement, & répéter tant de fois des aſſertions ſi fauſſes ? *Edit.*

(2) *Filles vierges.* M. de Voltaire dit lui-même dans un autre endroit, que l'*uſage des Iſraélites étoit de réſerver toutes les filles pucelles.* Aut.

(3) *Il eût été mieux de ne pas les confondre.* Oui, mais l'illuſtre Ecrivain avoit quelque intérêt de le faire. Il vouloit donner à entendre que nos peres étoient des *barbares*, & la preuve eſt bien plus forte, en reſtreignant *aux filles nubiles* les perſonnes qu'ils épargnoient dans les villes priſes d'aſſaut. La reſtriction eſt fauſſe, démentie par nos écritures & par ſes propres aveux : mais, vrai ou faux, tout eſt bon quand il s'agit de déclamer contre les Juifs. *Edit.*

Il eſt plaiſant de voir, après cela, M. de Voltaire (Queſt. Encyclop.) reprocher à M.... d'avoir confondu les filles *nubiles* avec les filles *vierges*. Que ne ſe faiſoit-il ce reproche à lui-même ? *Chret.*

Ainſi, des faits au moins douteux, un texte obſcur, & qui, loin de prouver que ces déréglemens fuſſent *communs* parmi les Hébreux, en annoncent à peine l'exiſtence, enfin une prohibition dont le motif, clairement exprimé dans la Loi, contredit ce que vous voudriez en conclure ; voilà ſur quoi vous établiſſez une accuſation atroce.

Vous n'avez pu ſans doute vous diſſimuler le faux de ces imputations : vous l'aurez ſenti mieux que perſonne. Mais n'importe ; les Juifs ſont odieux, il faut les décrier ſous les plus légers prétextes : les calomnier c'eſt un jeu, & l'amuſement de votre douce Philoſophie. Eh ! Monſieur, quel plaiſir peut trouver une ame ſenſible à outrager un peuple malheureux ! O Apôtre de la tolérance & de l'humanité, eſt-ce ainſi que vous mettez en pratique la bienveillance univerſelle que vous prêchez !

Il eſt temps, dites-vous affectueuſement à vos compatriotes (1), *il eſt temps que nous quittions l'indigne uſage de calomnier toutes les ſectes, & d'inſulter toutes les nations.* Nous eſpérons, Monſieur, que vous voudrez bien leur en

(1) *A vos compatriotes.* Voyez les Additions à l'Hiſtoire générale, pag. 12. *Aut.*

donner l'exemple dans votre nouvelle édition; & que, plus inſtruit ou moins prévenu, *vous rendrez gloire à la vérité que vous aimez.*

Nous ſommes, avec les ſentimens les plus reſpectueux, &c.

P. S. Pour ne point laiſſer en blanc cette demi-page & le *verſo*, nous l'emploierons à dire un mot d'une réflexion qu'on lit à la fin de votre Note, & que nous avions négligée.

Il reſte maintenant à ſavoir, dites-vous, *ſi ces accouplemens avoient produit des monſtres, & s'il y a quelque fondement aux anciens contes des Satyres, des Faunes, des Centaures & des Minotaures. L'Hiſtoire le dit : la Phyſique ne nous a point encore éclairés ſur cet article monſtueux.*

N'eſt-ce pas la *Fable*, Monſieur, plutôt que l'Hiſtoire, qui parle des *Centaures ?* Ces prétendus monſtres, moitié homme & moitié cheval, n'étoient pas une *hiſtoire* : c'étoit une allégorie, par laquelle on déſignoit le peuple de la Grece, qui fut le premier monter les chevaux, & les employer à la courſe & aux combats. *La Phyſique dit*, que les monſtres ne propagent pas : ainſi, ce n'eſt que dans la Fable qu'on en peut voir des armées combattre contre des Héros.

Il en eſt de même du *Minotaure*. La *Phyſique* n'admet point ici de réalités. Ce monſtre, demi-homme & demi-taureau, n'eſt qu'une fiction allégorique de quelque Officier du Roi Minos.

Quant aux *Satyres*, aux *Faunes*, aux *Egypans*, il y a toute apparence que s'il y eut quelque réalité dans ces *contes*, ces animaux, réputés monſtres, n'étoient que des ſinges de la grande eſpece, des *Ourang-Outangs*, &c. les vrais monſtres ne ſe voient pas en troupes.

Nous croyons, Monſieur, qu'après avoir mis ſouvent la Fable dans l'Hiſtoire, vous avez un peu confondu l'Hiſtoire avec la Fable.

LETTRES
DE
QUELQUES JUIFS
ALLEMANDS ET POLONOIS,
A M. DE VOLTAIRE.

SECONDE PARTIE.

Obſervations ſur les deux Chapitres du Traité de la Tolérance, qui concernent les Juifs.

LETTRE PREMIERE.

Deſſein de cette ſeconde Partie.

MONSIEUR,

S'IL eſt quelqu'un ſur la terre qui doive ſouhaiter la tolérance, c'eſt ſans doute un peuple malheureux, que la Religion qu'il pro-

feſſe expoſe depuis tant de ſiecles aux plus accablans mépris & aux plus cruelles perſécutions. Egyptiens, Perſes, Grecs, Romains, Chrétiens, Mahométans, tous les peuples, toutes les ſectes ſe ſont élevés ſucceſſivement contre nous ; & du Nil à la Viſtule, du Tage à l'Euphrate, il n'eſt aucun pays qui n'ait été le théatre ſanglant de nos déſaſtres. Pourrions-nous ne pas déteſter les fureurs de la ſuperſtition, après en avoir été tant de fois les triſtes victimes ?

Nous ſommes donc bien éloignés, Monſieur, de combattre les principes de bienveillance univerſelle répandus dans votre Traité. Ce ſont, au contraire, ces principes, c'eſt cet eſprit d'indulgence qui y regne, & ces conſeils de douceur que vous y donnez aux Gouvernemens, qui nous le rendent cher, & qui nous attachent avec plaiſir à ſa lecture, malgré les traits que vous y lancez encore contre nos peres & contre nous.

Nous ne ſerons point injuſtes, parce que vos préjugés ſont violens, & votre haine opiniâtre. Nous avouerons ſans peine, qu'on reconnoît de temps en temps dans cet Ouvrage le coloris d'un grand Maître, & les vûes ſages d'un Philoſophe ami de l'humanité. Qui pourroit y lire ſans attendriſſement la fa-

tale aventure qui vous en fait naître l'idée (1)? ou voir ſans frémir les tableaux que vous y tracez du fanatiſme ; tant d'aſſaſſinats, de maſſacres, de guerres ſanglantes que ce monſtre a cauſés dans votre patrie & dans le reſte de l'univers ? Quel dommage qu'un ſujet ſi intéreſſant ne ſe préſente à l'eſprit des Lecteurs, qu'accompagné d'une foule de réflexions étrangeres, de faits haſardés, d'idées confuſes & d'erreurs groſſieres, qu'on a de la peine à s'empêcher de regarder comme volontaires !

Nous laiſſons aux Gens de Lettres & aux Chrétiens, le ſoin de relever celles qu'on y trouve ſur les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Chrétiens & leurs Martyrs, ſur l'Hiſtoire même de votre pays, &c.

Mais on y voit deux chapitres, qui, ſans être à beaucoup près les meilleurs de l'Ouvrage, méritoient de notre part une atten-

(1) *Naître l'idée.* La famille innocente & malheureuſe dont il eſt ici queſtion, trouvant un appui dans M. de Voltaire, ſoutenue par ſon crédit, & défendue par ſes éloquens Ecrits, eſt un trait admirable dans la vie de cet illuſtre Auteur : c'eſt le plus beau de ſes triomphes. Perſonne n'applaudit plus ſincérement que nous à la gloire qu'il s'eſt acquiſe, en élevant le premier la voix en faveur de l'innocence. *Aut.*

tion particuliere : ce ſont ceux où vous voulez prouver la tolérance, par l'exemple de la nation Juive. Nous y avons trouvé tant de mépriſes, ou plutôt, le mot nous échappe, tant de fauſſetés de toute eſpece ſur des objets auxquels nous ne pouvions être indifférens, que nous nous ſommes crus dans l'obligation de les réfuter ; c'eſt ce qui va faire le ſujet de cette ſeconde partie de nos Lettres.

Nous ne pouvons trop le répéter ; ennemis de la perſécution, non ſeulement par intérêt, mais par caractere & par principes, nous n'attaquons point la tolérance : nous nous bornons à vous montrer que vous la prouvez mal. Voilà notre premier objet.

Mais, pour peu qu'on liſe avec attention vos deux chapitres, on ne tarde pas à s'appercevoir qu'outre le deſſein que vous annoncez hautement, vous en avez un autre, qui, bien que le moins apparent, n'eſt pas le moins réel. C'eſt d'y ramener, comme vous pouvez, un tas de petites difficultés contre nos Livres ſaints, que vous y encadrez tant bien que mal. Comme ces petites critiques recueillies de Bolingbroke, de Morgan, de Tindal, &c. qui eux-mêmes les répétoient d'après d'autres, ne ſont pas ce qui vous occupe le moins, nous nous y attacherons auſſi

particuliérement. Puiſqu'on ne ſe laſſe point de les répéter, il ne faut point ſe laſſer d'y répondre. C'eſt le ſecond objet que nous nous propoſons (1).

Nous le diſons avec ſincérité, Monſieur, il en coute à notre cœur, de combattre un Ecrivain que nous ne voudrions qu'admirer : mais la ſupériorité même de vos talens, eſt une raiſon de ne pas nous taire. Nous n'avons que trop éprouvé combien le nom d'un grand homme peut accréditer l'erreur & fortifier les préjugés.

Nous ſommes, avec les ſentimens les plus diſtingués d'eſtime, de reſpect, &c.

---

(1) *Que nous nous propoſons*, &c. Les deux chapitres de M. de Voltaire ſur la tolérance, étant trop longs pour être rapportés en entier, nous ne pouvons qu'exhorter nos Lecteurs à les parcourir dans l'Ouvrage même. Ils y remarqueront que nous ne diſſimulons aucune de ſes difficultés, & ils en ſaiſiront mieux l'enſemble de nos réponſes. Si l'on a trouvé qu'à propos de tolérance, nous parlons de choſes qui n'y ont guere de relation, on verra que ce n'eſt point à nous qu'il faut imputer ces diſparates. *Aut.*

LETTRE II.

Conſidérations ſur les Loix rituelles des Juifs.

SOUS prétexte de procéder avec plus de méthode dans vos deux chapitres, vous entrez en matiere, Monſieur, par quelques réflexions préliminaires ſur notre Droit divin; c'eſt une occaſion que vous vous ménagez adroitement de le cenſurer : nous en profiterons pour le défendre. Par ce que nous allons en dire, vous pourrez juger combien vos critiques ſont juſtes.

§. I.

S'il eſt inconcevable que Dieu ait commandé plus de choſes à Moïſe qu'à Abraham, & plus à Abraham qu'à Noé.

Dans le deſſein de jeter d'abord un doute général ſur la divinité de notre légiſlation, vous débutez par une de ces ironies que vous regardez comme des preuves victorieuſes. » *Gardons-nous*, dites-vous, *de rechercher ici* » *pourquoi Dieu a ſubſtitué une Loi nouvelle à* » *celle qu'il avoit donnée à Moïſe, & pourquoi* » *il avoit commandé à Moïſe plus de choſes qu'au-*

» *Patriarche Abraham, & plus à Abraham qu'à* » *Noé.* Il ſemble qu'il daigne ſe proportionner » au temps & à la population du genre hu- » main : c'eſt une gradation paternelle. Mais » ces abymes ſont trop profonds pour votre » débile vue ; tenons-nous dans les bornes de » notre ſujet «.

Vous auriez bien fait de *vous y tenir*, Monſieur, il étoit intéreſſant, digne de toute l'attention de vos Lecteurs : pourquoi le leur faire perdre de vue par des réflexions qui n'y ont aucun rapport ?

Vous n'attendez pas de nous, ſans doute, que nous entreprenions de prouver qu'une Loi nouvelle a été ſubſtituée à la Loi Moſaïque ; ce n'eſt pas un des points de notre croyance. Trop contens de voir qu'un Chrétien auſſi inſtruit que vous l'êtes, révoque en doute cette ſubſtitution, nous nous bornons à dire un mot de l'étonnement où vous paroiſſez être, que Dieu ait *commandé plus de choſes à Moïſe qu'à Abraham, & plus à Abraham qu'à Noé.*

Si vous en êtes ſurpris, Monſieur, c'eſt que vous ne faites point aſſez attention que les conjonctures où ſe trouvoit Abraham, différoient beaucoup de celles où ſe trouva Noé, & que la ſituation de Moïſe n'étoit pas celle d'Abraham : que Noé & ſes enfans, ſauvés

ſeuls des eaux du déluge, n'avoient pas beſoin d'un rite particulier qui les diſtinguât des autres hommes qui n'étoient plus ; & que Moïſe, qui n'avoit pas, comme Abraham, une ſeule famille, mais un peuple immenſe à gouverner, avoit néceſſairement beſoin de plus de Loix. Eſt-il donc ſi difficile de comprendre que de nouvelles circonſtances demandoient de nouvelles Loix, & que de nouveaux beſoins exigeoient de nouveaux ſecours ? Falloit-il, pour que Dieu vous parût agir raiſonnablement, qu'il commandât à Noé un rite, ſigne de ſon alliance avec Abraham ; & qu'il donnât à Abraham les Loix deſtinées à conduire un peuple qui n'exiſtoit pas ? Si ce ſont-là les *abymes où votre débile vue ſe perd*, elle eſt *débile* en effet.

Vous prétendez peut-être que Dieu ne peut rien commander, ou qu'en commandant il ne peut ſe proportionner aux temps & aux beſoins de ſes créatures ; que quand il déclare ſes volontés, il eſt obligé de les déclarer toutes ; qu'il n'eſt pas libre de ſe réſerver, pour de nouvelles conjonctures, de nouvelles eſpérances à donner, & de nouveaux commandemens à faire ; & qu'il ne peut preſcrire ou défendre des choſes qui, indifférentes en elles-mêmes, ſeroient devenues utiles ou dangereuſes par

les circonſtances ! Ces aſſertions, contraires à la créance commune du genre humain, avant d'être crues, auroient beſoin d'être prouvées, & des dériſions ne ſont pas des preuves.

Eſſayez, Monſieur, d'en donner quelques-unes, nous nous engageons à y répondre : mais, nous vous en avertiſſons, n'allez pas répéter celles de Tindal. Les vains raiſonnemens de ce Déiſte, étalés d'abord avec tant de confiance, ont été complétement réfutés par ſes ſavans compatriotes, Foſter, Leland, Conibeare, &c. Il faut déſormais quelque choſe de plus ſolide.

§. II.

Fauſſe idée que le ſavant Critique voudroit donner du Droit divin des Juifs.

Mais, direz-vous, ſi Dieu, après avoir donné des Loix, peut y en ajouter de nouvelles, du moins ne peut-il y en ajouter que de dignes de lui. Or, ce qu'on nomme le Droit divin des Juifs, eſt-il digne de Dieu ? L'eſt-il d'un Légiſlateur ſage ?

On pourroit en douter, ſi l'on en jugeoit d'après l'idée que vous vous en faites, ou plutôt que vous voudriez en donner à vos Lecteurs. Mais cette idée eſt-elle juſte ?

» On appelle, je crois, dites-vous, Droit » divin, les préceptes que Dieu a donnés lui-» même. Il voulut que les Juifs mangeaſſent » un agneau cuit avec des laitues, & que les » convives le mangeaſſent debout, un bâton » à la main, en commémoration du Phaſé. » Il ordonna que la Conſécration du Grand-» Prêtre ſe feroit en mettant du ſang à ſon » oreille droite, à ſa main droite & à ſon pied » droit; coutumes extraordinaires pour nous, » mais non pas pour l'antiquité. Il défendit » que l'on ſe nourrît de poiſſons ſans écailles, » de porcs, de lievres, d'hériſſons, de grif-» fons, d'ixions, &c. Il inſtitua les Fêtes, » les cérémonies. Toutes ces choſes, qui ſem-» bloient arbitraires aux autres nations, & » ſoumiſes au Droit poſitif, à l'uſage, étant » commandées par Dieu même, devenoient » un Droit divin pour les Juifs (1); comme

(1) *Droit divin pour les Juifs.* M. de Voltaire paroît oppoſer le Droit divin au Droit poſitif; ce ſeroit une mépriſe. Le Droit divin des Juifs ſe diſtingue en Droit divin naturel, qui comprend les Loix morales fondées dans la nature des choſes; & en Droit divin poſitif, qui renferme les Loix cérémonielles, les Loix de police, &c. fondées ſur la volonté ſeule & le bon plaiſir de Dieu. Il paroît encore confondre, comme Tindal, les Loix poſitives avec les Loix arbitraires, & entendre comme lui par Loix arbitraires,

» tout

» tout ce que Jéſus-Chriſt, fils de Marie, fils » de Dieu, nous a commandé, eſt de Droit » divin pour nous ".

C'eſt ainſi, Monſieur, que vous repréſentez notre Droit divin. Toute cette légiſlation reſpectée pendant tant de ſiecles, n'eſt, ſelon vous, qu'un ramas d'obſervances vaines, & de pratiques ſuperſtitieuſes. Tel eſt le portrait que vous en faites : ſemblable en ce point à ces Peintres malins, qui n'emploient l'art du profil que pour préſenter du côté le moins favorable, l'objet qui leur déplaît.

Mais ces Loix rituelles, que vous citez ſeules, ſont-elles donc le Droit divin des Juifs ? En ſont-elles la principale & la plus eſſentielle partie ? Nos Prophetes diſent partout le contraire. Le Décalogue, cet abrégé le plus parfait de la morale, & tant d'autres préceptes admirables ſur les devoirs de l'homme envers Dieu, envers ſoi-même, & envers ſes ſemblables, voilà le fondement & la premiere

---

des Loix de pur caprice, & qui n'ont aucun motif, aucun objet raiſonnable. En ce cas, il ſe trompe comme Tindal. Les Loix poſitives ſont celles qui ordonnent ou défendent des choſes indifférentes de leur nature. Mais des choſes indifférentes en elles-mêmes peuvent être ordonnées ou défendues dans certaines circonſtances, par des vûes ſages & des motifs raiſonnables. *Edit.*

partie de ce droit ; & tous les ſages réglemens qu'on y voit ſur le culte extérieur, & ſur tout ce qui le concerne, ſur l'autorité des Magiſtrats, ſur les héritages, les conteſtations, les jugemens, ſur la maniere de faire la paix & la guerre, &c. en un mot ſur toute l'adminiſtration eccléſiaſtique, civile & politique, c'en eſt la ſeconde. Le borner, comme vous faites, à des cérémonies & à des rites, c'eſt en donner une idée incomplette, & par conſéquent fauſſe ; c'eſt dire, que ſe baigner ou faire répandre de l'eau ſur ſa tête, eſt le Droit divin des Chrétiens ; ou, pour déſigner M. de Voltaire, nommer l'Auteur, non de la Henriade & de Zaïre, mais de Zulime ou d'Olympie. Si nous en agiſſions de cette maniere, Monſieur, notre procédé vous paroîtroit-il impartial ? Et n'y trouveriez-vous pas plus de malignité que de candeur ?

§. III.

Vains efforts du Critique pour rendre ridicules les Loix rituelles des Juifs. Manducation de l'Agneau Paſcal ; conſécration du Grand-Prêtre.

Il ne vous ſuffit pas de donner de notre Droit divin une idée fauſſe, vous eſſayez d'y jeter du ridicule.

Nos rites ſont des *coutumes extraordinaires pour vous.* Etes-vous donc de ces hommes ſimples, qui, n'étant jamais ſortis de leurs pays, trouvent bizarres tous les uſages étrangers; ou qui, concentrés dans leur ſiecle, ne jugent raiſonnable que ce qui reſſemble à ce qu'ils voient? L'uſage de manger tous les ans l'Agneau Paſcal debout, un bâton à la main, eſt étrange à vos yeux : mais en étoit-il un plus propre à rappeler aux Hébreux leur départ de l'Egypte, & les merveilles qui l'accompagnerent (1)?

Qu'importe, s'il vous plaît, que l'on conſacre un Grand-Prêtre, *en mettant du ſang à ſon oreille droite*, ou en verſant de l'huile ſur ſes mains! Tous les rites au fond ſont égaux : ils n'ont d'auguſte que la ſainteté que la Religion y attache. Se choquer de ces uſages d'un peuple ancien, trouver ces coutumes bizarres, c'eſt imiter l'enfant qui a peur, ou le petit-maître qui ſourit avec dédain, à la vue d'un habit étranger.

---

(1) *Qui l'accompagnerent.* Ce titre, particulier à la nation Juive, & dont l'inſtitution remonte au temps même de ce départ, eſt une preuve inconteſtable des faits dont il rappeloit le ſouvenir. L'inſtitution de cet uſage fut donc un trait de ſageſſe de la part du Légiſlateur. *Aut.*

§. IV.

Animaux interdits aux Juifs : motifs de ces défenſes.

» Dieu, dites-vous d'un ton railleur, dé-» fendit qu'on ſe nourrît de poiſſons ſans » écailles, de porcs, de lievres, de hériſ-» ſons, de hiboux, &c. «

Eh bien, Monſieur, où eſt le ridicule que des nourritures mal-ſaines aient été interdites par des Loix ſages; & que d'autres qui peuvent paroître agréables à quelques peuples, aient été prohibées pour des raiſons particulieres, qu'on ne peut condamner quand on les ignore?

La Loi nous défendoit de manger *les hériſſons, les hiboux, les oiſeaux de proie* : ajoutez-y *diverſes eſpeces de ſauterelles, les rats, les lézards, les ſerpens, &c.* Vous êtes ſurpris, Monſieur, de ces défenſes : vous le ſeriez moins, ſans doute, ſi vous vouliez bien vous rappeler qu'alors on mangeoit dans ce pays, comme on y mange encore certaines eſpeces de ſauterelles (1); mais que du temps de nos peres

(1) *Certaines eſpeces de ſauterelles.* Les ſauterelles ne pourroient guere ſervir d'aliment en Europe : elles y ſont trop petites & trop maigres. Celles d'Orient, plus groſſes,

quelques peuples demi-barbares les mangeoient toutes ſans diſtinction ; que les animaux même qui vivent de charognes, les lézards, certains rats de campagne (1), &c. leur ſervoient quelquefois d'alimens ; que non ſeulement les Pſylles, mais d'autres Arabes mangeoient & mangent encore les ſerpens & les viperes (2) ; & qu'en quelques pays même de l'Europe

---

peuvent fournir une meilleure nourriture. Dans la Paleſtine, l'Arabie & les pays voiſins, on en mange encore différentes eſpeces, qu'on ſale & que l'on conſerve. On les ſert frites ou en ragoût. Le Docteur Shaw rapporte dans ſes Voyages qu'il en mangea de frites en Barbarie, & qu'elles avoient à peu près le goût des écreviſſes. En 1693, il en parut des nuées en Allemagne, qui ravagerent divers cantons. Un Juif ayant aſſuré le célebre Ludolph qu'elles reſſembloient à celles de Judée, ce Savant ſe haſarda d'en manger, avec toute ſa famille ; il leur trouva le même goût que Shaw.

Les ſauterelles étoient une nourriture connue anciennement, & d'un uſage commun chez les Ethiopiens, les Lybiens, les Parthes & les autres nations de l'Orient, dont les Juifs étoient environnés. Les témoignages de Diodore de Sicile, d'Ariſtote, de Pline, &c. ne permettent pas d'en douter. Jean-Baptiſte en vivoit dans le déſert. Voyez *Chais*, &c. *Edit.*

(1) *Les lézards, certains rats de campagne*, &c. Ces alimens ſont encore d'uſage en Arabie. Voyez les Voyages d'Aſſelquiſt, de Shaw, &c. *Aut.*

(2) *Les ſerpens & les viperes.* Voyez les Voyages d'Haſſelquiſt. *Aut.*

très-policés, le corbeau, la couleuvre, &c. ne ſont pas des nourritures tout à-fait hors d'uſage (1). Quoi ! Monſieur, vous faites un reproche à notre Légiſlateur, d'avoir défendu à ſon peuple ces dangereux & vils alimens, & de lui en avoir preſcrit de plus convenables & de plus ſains ?

§. V.

Des Ixions & des Griffons.

Parmi les oiſeaux de proie qui nous ſont interdits, vous nommez *les ixions & les griffons*, dont Moïſe ne parle point. Seroit-ce pour faire confondre des oiſeaux réels (2), &c. avec des animaux fantaſtiques, qui n'exiſtent que dans l'imagination des Peintres &

(1) *Tout-à-fait hors d'uſage.* On dit qu'on en mange en quelques Provinces de France. *Aut.*

(2) *Oiſeaux réels.* Il eſt très-clair que Moïſe ne parle point ici d'êtres imaginaires, mais d'oiſeaux de proie très-connus de ſon temps. Néanmoins il ne ſeroit pas aiſé de dire préciſément quelles eſpeces d'oiſeaux de proie il faut entendre par les mots Hébreux *raa & perés* qu'on lit dans le Lévitique. Il en eſt de même d'une grande partie des quadrupedes & des reptiles, dont il eſt queſtion dans le même chapitre. Nous croyons que le *raa* & le *perés* ſont le milan & l'orfraye ; d'autres prétendent que c'eſt l'épervier & une eſpece d'aigle, à bec recourbé, qu'on nomme *griffon*. Edit.

des Poëtes ? L'heureux moyen de rendre notre Droit divin ridicule ! Nous doutons pourtant qu'il vous réuſſiſſe, du moins auprès des Lecteurs éclairés ; ils ſavent trop ce qu'on doit penſer de ces railleries fondées uniquement ſur l'obſcurité des termes & l'ignorance des anciens uſages.

Vous aurez beau dire que *les griffons & les ixions des Juifs doivent être mis au rang des monſtres, que c'étoient des ſerpens ailés avec des ailes d'aigles ;* on vous demandera dans quel endroit de l'Ecriture vous avez trouvé cette belle deſcription ; on vous priera de citer le paſſage ; & quand vous le produirez, Monſieur, il étonnera bien des Savans.

§. VI.

Autres animaux défendus.

Si les poiſſons ſans écailles étoient interdits à nos peres, il nous ſemble qu'ils ne devoient pas les regretter beaucoup. On ſait qu'en Orient ſur-tout, ils ne ſont ni les plus propres, ni les plus ſains ; qu'ils vivent preſque toujours dans une vaſe échauffée, & que leur chair molaſſe & viſqueuſe n'y eſt rien moins que facile à digérer (1).

(1) *Facile à digérer.* Quelques Anciens aſſurent que *les*

Vous n'approuvez pas non plus que le *lievre* nous ait été défendu : vous l'aimez apparemment ; d'autres ne l'aiment point : il ne faut pas diſputer des goûts. Mais ignorez-vous que les viandes les plus exquiſes & les plus recherchées dans quelques pays, ne le ſont pas également par-tout ? Qui vous a dit que dans les pays chauds, le lievre a ce fumet qui vous flatte ? Sa chair, qui doit y être plus noire & plus peſante, pouvoit fort bien n'être pas du goût des habitans de la Paleſtine & des pays voiſins. On a d'autant plus lieu de le croire, qu'encore aujourd'hui les Egyptiens & les Arabes en font peu de cas, au rapport d'Haſſelquiſt (1) : *Ils laiſſent en paix*, dit ce ſavant Voyageur, *ces animaux ſi perſécutés en tant d'autres pays.* Ce n'étoit donc qu'un aliment dédaigné que notre Légiſlateur nous inter-

---

Egyptiens ne mangeoient point de poiſſons ſans écailles : & Grotius obſerve que Numa avoit défendu d'en ſervir dans les repas qu'on donnoit en l'honneur des Dieux. Voyez les notes de ce Savant ſur le Lévitique. *Edit.*

(1) *Au rapport d'Haſſelquiſt.* Voyez ſes Voyages. On a remarqué de même, que les anciens Bretons ne mangeoient point de lievre : *Leporem guſtare fas non putant*, dit Céſar (*de Bello Gallico, lib. 5.*). C'eſt une obſervation du ſavant Spencer, dans ſon Traité *des Loix rituelles des Hébreux.* Aut.

diſoit : y a-t-il là de quoi vous ſurprendre ?

Il ſe peut encore que vous trouviez le *porc* excellent & ſain ; mais bien des gens, même parmi les Chrétiens, en jugent autrement, & le regardent comme une nourriture indigeſte. Ce n'eſt pas tout : cet animal eſt ſujet à une maladie contagieuſe, autrefois très-commune dans la Paleſtine & dans les environs : ce fut même par cette conſidération que vos peres, ayant rapporté la lepre de leurs expéditions de Terre-Sainte, défendirent d'expoſer en vente la chair de porc, à moins que l'animal n'eût été viſité par les Experts établis à cet effet (1). Enfin, la ſaleté ſeule de ce quadrupede ſuffiſoit pour en dégoûter. Auſſi les Egyptiens, les Arabes, preſque toutes les nations, depuis l'Ethiopie juſqu'à l'Inde, l'avoient en horreur (2). Combien plus devoit-il être

(1) *Experts établis à cet effet.* On dit que ces Experts, dont les Offices exiſtent encore, furent créés ſous le titre de *Conſeillers du Roi Langueyeurs de Porcs.* En effet, c'eſt à la langue qu'on viſite ces animaux. Lorſqu'on y remarque des ulceres ou des puſtules blanches, on les juge ladres, & on n'en permet pas la vente. Voyez le *Traité de la Police, par le Commiſſaire Lamarre.* Aut.

(2) *L'avoient en horreur.* L'averſion des Egyptiens pour le porc alloit ſi loin, au rapport d'Hérodote, que ſi quelqu'un avoit touché, même par haſard, un de ces ani-

déteſté par un peuple auquel ſa Loi recommande avec tant de ſoin la propreté & la pureté même extérieure ! En un mot, le porc eſt indigeſte, il eſt ſujet à la lepre, c'eſt de tous les animaux le plus ſale : il nous ſemble que c'étoit trois raiſons aſſez fortes de le bannir de nos tables (1).

---

maux, il alloit auſſi-tôt ſe plonger dans le Nil tout habillé. La plupart de ces peuples, Egyptiens, Arabes, Indiens, conſervent encore la même répugnance. Mahomet n'a défendu qu'aſſez foiblement la chair du pourceau; cependant les Mahométans en ont par-tout la plus grande horreur. *Voyez Chais.* Aut.

(1) *Le bannir de nos tables.* » Dans l'Arabie, &c. dit » M. de Boulainvilliers, la ſalure des eaux & des alimens » rend le peuple très-ſuſceptible des maladies de la peau. » C'étoit donc une Loi très-bonne pour ces pays, que de » défendre de manger du porc. Sanctorius a obſervé que » la chair de cochon que l'on mange, ſe tranſpire, & » que même cette nourriture empêche beaucoup la tranſ- » piration des autres alimens : il a trouvé que la diminu- » tion alloit à un tiers : on ſait d'ailleurs que le défaut de » tranſpiration forme ou aigrit les maladies de la peau. » La nourriture de cochon doit donc être défendue dans » les climats où l'on eſt ſujet à ces maladies, comme » celui de la Paleſtine, de l'Arabie, de l'Egypte & de la » Lybie, &c. «. Cette remarque eſt de M. de Monteſquieu. Voy. *l'Eſprit des Loix, Tom. II.* Aut.

M. de Voltaire dit lui-même, que » la Paleſtine eſt un » pays de lépreux, où le cochon eſt preſque un aliment » mortel «. Et il eſt ſurpris qu'il nous ſoit interdit ! Voy. *Dict. Phil. art. Monteſquieu.* Edit.

Il en eſt à peu près de même de tous les autres animaux qui nous ſont interdits ; ils étoient regardés alors, & le ſont même encore aujourd'hui dans preſque tout l'Orient, comme des alimens mal-ſains ou groſſiers, indignes de paroître ſur les tables de gens qui ſe piquent d'honnêteté.

§. VII.

Deux autres motifs de l'interdiction de tous ces animaux.

La groſſiéreté ou la délicateſſe, le danger ou la ſalubrité de certaines nourritures, étoient ſans doute, pour un Légiſlateur ſage, des motifs ſuffiſans de les ordonner ou de les défendre ; mais Moïſe en eut d'autres plus importans, & plus relatifs au but qu'il ſe propoſoit dans l'établiſſement de ſa légiſlation.

La plupart des peuples s'abſtenoient alors ou ſe permettoient de manger divers alimens, encore moins par barbarie & par rudeſſe de mœurs, que par préjugés religieux & par vaines ſuperſtitions. Ainſi les Syriens, ou du moins leurs Prêtres, ne mangeoient point de poiſſon (1) ; ceux d'Egypte, ni poiſſon,

(1) *De poiſſon.* Quelques-uns de ces peuples adoroient leurs Dieux ſous cette forme. *Aut.*

ni oiſeaux de proie, ni aucuns quadrupedes qui n'avoient point la corne du pied fendue; & les Phéniciens, ni pigeons, ni colombes (1). Les anciens Zabiens s'abſtenoient de même de divers animaux, parce qu'ils les croyoient ſpécialement conſacrés aux différens aſtres, objets de leur culte, & qu'ils s'en ſervoient dans leurs divinations (2). Ce ſont ces abus que Moïſe voulut prévenir parmi nous, en établiſſant ſur d'autres principes la diſtinction des alimens.

L'abſtinence de certains animaux étant chez la plupart de ces peuples un ſigne qu'on s'étoit conſacré à telle ou telle Divinité, ce ſage Légiſlateur vouloit encore, par cette diſtinction, rappeler ſans ceſſe aux Hébreux leur conſécration particuliere au Seigneur, & (permettez-nous cette vanité, elle eſt fondée) leur ſupériorité, du moins quant au culte, ſur tous les peuples d'alors. Ce deſſein n'eſt pas douteux, il eſt expreſſément marqué dans la Loi: *Je vous ai ſéparés de toutes les nations de la*

(1) *Ni colombes.* Ils croyoient que leur Déeſſe avoit paru ſous la forme d'une colombe. *Aut.*

(2) *Dans leurs divinations.* C'eſt à cauſe de ces vûes ſuperſtitieuſes des Païens dans la diſtinction des viandes, qu'un des Apôtres du Chriſtianiſme appelle cette diſtinction *une doctrine diabolique.* Edit.

terre, pour être ſpécialement mon peuple, dit le Seigneur ; *ſéparez donc auſſi le pur d'avec l'impur : ne vous ſouillez point en mangeant les animaux que j'ai déclarés immondes* (1) : *abſtenez-vous de la chair de ceux qui ſeront morts d'eux-mêmes ou qui auront été déchirés par les bêtes ; laiſſez-les aux étrangers ou aux chiens : mais pour vous, ſoyez ſaints, parce que je ſuis ſaint* (2) ; comme s'il leur diſoit, ſelon la remarque d'un habile Commentateur (3) : » Vous êtes un peuple choiſi, une » nation toute conſacrée à ma gloire, n'uſez » que de nourritures aſſorties à votre dignité. » Sentez vous-mêmes, & faites ſentir à tous » les peuples, par la pureté & l'honnêteté de » vos alimens, que vous appartenez au Dieu » ſaint & pur «.

Il nous ſemble, Monſieur, que ces motifs n'ont rien qui dégrade la nation, ou qui démente la prudence divine de ſon Légiſlateur.

---

(1) *Que j'ai déclarés immondes.* V. Lévit. XX.

(2) *Parce que je ſuis ſaint.* V. Exod. XXII.

(3) *D'un habile Commentateur.* C'eſt de M. Chais que nous parlons. Ce ſavant Miniſtre a réuni dans ſon Commentaire tout ce que les Ecrivains Anglois ont dit de mieux ſur le Pentateuque. Nous en avons ſouvent profité dans cette Lettre. *Aut.*

§. VIII.

De quelques autres Loix rituelles, & de leurs motifs.

Quand après tant de ſiecles on ignoreroit les motifs de toutes nos Loix rituelles, la ſageſſe admirable de notre Légiſlateur, prouvée par tant de traits, ſuffiroit pour perſuader qu'il ne les a données que par des raiſons très-fortes, dignes de lui & de l'eſprit de Dieu qui le dirigeoit.

Mais nous n'en ſommes pas réduits à ce point ſur la plupart de ces Loix. Divers Savans, tant Juifs que Chrétiens, en ont fait connoître le but & l'utilité, par rapport au temps & aux lieux où ſe trouvoient nos peres. Les unes étoient des condeſcendances que le Seigneur daignoit avoir pour un peuple long-temps habitué aux uſages de l'Egypte : de là cet appareil majeſtueux du Tabernacle, ces ſacrifices multipliés, ces cérémonies pompeuſes, inconnues à nos Patriarches, & qui firent partie de notre culte. Les autres avoient pour objet d'inſpirer aux Hébreux une horreur invincible pour les pratiques barbares, les ſuperſtitions abominables de leurs voiſins; & de là ces défenſes de paſſer leurs enfans par

le feu (1), de ſe ſtigmatiſer (2), de ſe taillader le corps (3), de couper leurs cheveux d'une certaine maniere (4), de manger auprès du ſang (5), d'adorer ſur les hauts lieux, de

(1) *Enfans par le feu.* C'étoit l'uſage des adorateurs de Moloch. On paſſoit auſſi par le feu en l'honneur d'Apollon. *Appollo*, dit Aruns dans l'Enéide,

Quem primi colimus, cui pineus ardor acervo
Paſcitur, & medium, freti pietate, per ignem
Cultores multâ premimus veſtigia prunâ. Edit.

(2) *De ſe ſtigmatiſer.* C'étoit la coutume de quelques Idolâtres, de s'imprimer ſur la peau diverſes figures ou caracteres en l'honneur de leurs Dieux. Voyez ſur toutes ces défenſes, *Lévit. XIX.* 26, &c. *Aut.*

(3) *De ſe taillader le corps.* Les Prêtres de Cybele ſe mutiloient; ceux de Baal, de Bellone, d'Iſis, &c. ſe mettoient tout en ſang à coups de couteau. Dans les funérailles, ſoit pour appaiſer les Dieux infernaux, ſoit pour faire honneur aux morts, en témoignant une douleur plus vive, les femmes ſur-tout ſe déchiroient, ſe déchiquetoient la peau du viſage & du ſein. Ces marques inſenſées de douleur furent proſcrites à Athenes & à Rome par des Loix expreſſes : *Mulieres genas ne radunto*, dit la Loi des douze Tables. *Edit.*

(4) *D'une certaine maniere.* En rond. C'étoit un autre uſage ſuperſtitieux de quelques peuples voiſins de la Paleſtine. *Aut.*

(5) *Auprès du ſang.* Maimonides aſſure que les anciens Zabiens mangeoient la chair des victimes auprès des foſſes, où ils recueilloient leur ſang pour s'en ſervir dans quelques opérations magiques. Voyez ſon Traité intitulé : *More nevochim.* Aut.

planter des bocages auprès du Tabernacle (1), &c. Celles-ci étoient deſtinées à leur retracer les merveilles opérées pour eux par l'Eternel, à perpétuer de race en race la mémoire de ces grands événemens, & à en atteſter juſqu'à nos jours la vérité à toute la terre; & ce fut le motif de l'inſtitution du rachat des premiers-nés, de l'oblation des prémices, de la plupart de nos fêtes, &c. Celles-là, comme autant d'emblêmes & de paraboles utiles, cachoient un fonds admirable d'inſtruction; & c'eſt ainſi que la néceſſité de tant de précautions contre les ſouillures légales, de tant d'ablutions & de purifications extérieures, leur annonçoit l'obligation encore plus étroite de la pureté du cœur.

D'autres furent l'effet d'une ſage politique du Légiſlateur, qui vouloit attacher les Hé-

(1) *Bocages auprès du Tabernacle.* Les Temples des Idolâtres étoient d'ordinaire placés ſur des hauteurs, & entourés de bocages; ce qui donnoit lieu à une multitude de ſuperſtitions & de déſordres que le Légiſlateur vouloit prévenir par ces défenſes.

C'eſt par cette raiſon que pluſieurs Rois pieux ſont blâmés dans nos Ecritures, de n'avoir pas détruit *les hauts lieux & les bocages.* Quoique ces hauts lieux fuſſent conſacrés au Seigneur, les Iſraélites s'y livroient ſouvent aux ſuperſtitions & aux déſordres qui accompagnoient les cultes idolâtriques. *Edit.*

breux

breux à la terre que Dieu leur avoit donnée, leur en faire aimer les productions, & leur ôter pour toujours le déſir de retourner en Egypte ; & de là, les Loix qui leur preſcrivoient dans les ſacrifices, l'uſage de l'huile, que l'Egypte ne produiſoit point ; & du vin, que les Egyptiens avoient en horreur (1) ; de là, les défenſes de manger de l'agneau ou du chevreau cuit dans le lait, comme faiſoient les peuples qui manquoient d'huile, &c. (2).

Il en eſt même qui paroiſſent avoir été ſpécialement deſtinées à ſervir de preuves ſubſiſtantes & palpables d'une providence continuelle de Dieu ſur ſon peuple, & de la miſſion divine de ſon premier conducteur. Telle fut, entre autres, la Loi du repos de toutes les

(1) *Avoient en horreur.* Voyez dans les Mémoires de l'Académie de Gottingue une diſſertation curieuſe de M. Michaëlis, intitulée : *De Legibus Palæſtinam populo Iſraëlitico caram facturis.* Aut.

(2) *Manquoient d'huile.* Le Docteur Pocock a retrouvé chez les Arabes la coutume de manger l'agneau & le chevreau bouilli dans de l'eau & du lait aigri, que Moïſe défend dans cette Loi.

Nous remarquerons que cette Loi étoit conçue en ces termes : *Tu ne mangeras point le chevreau ou l'agneau dans le lait de ſa mere.* Ainſi c'étoit tout à la fois un trait de politique & une leçon d'humanité. *Aut.*

terres pendant l'année Sabbatique : Loi ſinguliere, unique, & qui naturellement ne devoit venir à l'eſprit d'aucun Légiſlateur. Cette Loi ne put être fondée que ſur la certitude que dut avoir le nôtre, que chaque ſixieme année produiroit abondamment pour trois ; ſans cela Moïſe couroit riſque de faire périr ſes concitoyens de famine, & d'attirer ſur ſa mémoire la malédiction publique. Or cette certitude, de qui pouvoit-elle lui venir que de Dieu (1) ? Conçoit-on qu'il eût oſé porter une pareille Loi, s'il n'eût été qu'un Légiſlateur ordinaire ? Mais ce qui auroit été le comble de la folie dans un Politique qui n'auroit eu que des reſſources humaines, eſt une démonſtration qu'il en avoit d'autres ; & que le Dieu dont il ſe diſoit le Miniſtre, l'aſſiſtoit effectivement, & veilloit ſans ceſſe ſur Iſraël (2).

Nos Loix rituelles, ces Loix que vous jugez ſi bizarres, ne devoient donc point leur naiſ-

---

(1) *Que de Dieu.* Elle étoit fondée ſur une promeſſe expreſſe. *Faites ce que je vous commande*, dit le Seigneur. *Que ſi vous dites, que mangerons-nous la ſeptieme année, ſi nous ne ſemons pas & ſi nous ne recueillons pas ? je vous donnerai ma bénédiction la ſixieme année, & cette année produira pour trois.* Lévit. XXV, 18, 21.

(2) *Veilloit ſans ceſſe ſur Iſraël.* C'eſt une remarque du Docteur Leland contre Tindal.

ſance au caprice ? Quoique *poſitives* (1), elles étoient fondées en raiſon, & elles avoient chacune leurs motifs particuliers, bien que tant de ſiecles écoulés ne nous permettent pas de les connoître tous.

§. IX.

Motif général de toutes les Loix rituelles.

Mais à ces motifs particuliers s'en joint un général, qui ſuffiroit ſeul pour juſtifier la ſageſſe de ces inſtitutions *extraordinaires* : c'eſt qu'elles tendoient toutes à un but commun, digne d'un grand Légiſlateur. Ce but de Moïſe étoit d'aſſurer, contre toutes les révolutions des temps, la durée de ſa nation, & la pureté du culte qu'il venoit de lui donner.

Dans cette vûe, il falloit attacher fortement les Hébreux à leur Religion : & c'eſt ce qu'il opere de la maniere la plus efficace, par cette multitude d'obſervances qu'il leur impoſe. Car, comme le remarque judicieuſement l'Auteur de l'*Eſprit des Loix*, » une Re» ligion chargée de beaucoup de pratiques, » attache plus à elle qu'une autre qui l'eſt » moins. On tient beaucoup aux choſes dont

(1) *Quoique poſitives.* Voyez plus haut, §. I. *Id.*

» on eſt continuellement occupé ; de là, dit-» il, l'*obſtination tenace* des Juifs «. Vue très-philoſophique que Moïſe avoit eue avant lui, & que nous ſommes ſurpris qu'un homme tel que vous, Monſieur, n'ait point apperçue.

Pour parvenir plus sûrement à ce but, il falloit encore tenir tous les individus de la nation étroitement unis entre eux, & ſéparés de tous les autres peuples. Or, quoi de plus capable de produire cet effet, que ces obſervances ſingulieres, & toutes ces pratiques différentes de celles des autres nations, ou diamétralement oppoſées à leurs uſages? Ce fut au jugement même des Païens, le ſigne qui nous diſtingua d'eux, & la barriere qui nous en ſépara dans tous les temps (1).

---

(1) *Sépara dans tous les temps.* Les Légiſlateurs anciens, ſur-tout ceux d'Egypte, regardoient la communication trop libre de leurs peuples avec les étrangers, comme une des principales cauſes de la corruption des mœurs, & du peu d'attachement aux uſages & aux Loix du pays. Des rites particuliers, l'abſtinence de divers animaux, &c. pouvoient empêcher cette communication, & l'empêchoient en effet. *Comment pourrai je vivre avec toi*, dit un Militaire à un Egyptien, dans un comique Grec, *tu adores le bœuf, & je le mange; l'anguille eſt ta divinité, & c'eſt mon mets favori; tu ne manges pas de cochon, & il n'y a rien que j'aime tant?* Peut-être Moïſe emprunta-t-il d'eux cette politique, dont il fit un meilleur uſage, & qu'il tourna vers

Oui, Monſieur, ſi la perſévérance du peuple Juif dans le même culte, ſi ſon exiſtence, après tant de révolutions & de cataſtrophes, peut s'expliquer humainement, c'eſt à ces inſtitutions qu'elle eſt due. C'eſt par leur obſervation que les Hébreux ont fait, qu'ils font encore, & qu'ils feront juſqu'à l'accompliſſement des oracles, une nation à part; & que, malgré leurs captivités, leurs diſperſions & leurs malheurs, ils triomphent de la durée des ſiecles, tandis que les peuples les plus puiſſans, & regardés comme les plus ſages, ont diſparu de deſſus la face de la terre.

Voilà le but & l'utilité générale de ces obſervances que vous condamnez ſi légérement. Sont-ce là des vûes ridicules, une politique abſurde, & des projets mal conçus? Le Légiſlateur Juif connoiſſoit mieux que vous, Monſieur, le cœur humain, & le beſoin qu'ont toutes les ſociétés religieuſes & civiles de liens extérieurs qui les uniſſent. A ne parler de lui qu'humainement, & à juger de vous par vos

---

un meilleur but : elle lui a réuſſi ; on le voit encore tous les jours.

La ſéparation d'avec *les étrangers*, dit l'Auteur de l'Eſprit des Loix, *eſt la conſervation des mœurs*. Il paroît que ce Magiſtrat célebre avoit plus réfléchi ſur les légiſlations que M. de Voltaire. *Edit.*

Critiques, tout grand Philoſophe, tout beau génie que vous êtes, vous n'euſſiez été à la place de ce grand homme, qu'un foible Politique & un très-petit Légiſlateur. Depuis long-temps votre peuple, votre Religion & vos Loix auroient ceſſé d'être (1).

Nous ſommes, avec les ſentimens les plus reſpectueux, &c.

---

(1) *Auroient ceſſé d'être.* Nous croyons que les Auteurs de ces Lettres ont ſolidement prouvé la ſageſſe des Loix rituelles de Moïſe : mais l'immutabilité, ou, comme parlent quelques Rabbins, l'éternité de ces Loix n'eſt pas une ſuite néceſſaire de leur ſageſſe. On traitera dans la ſuite cette matiere plus au long. *Chret.*

LETTRE III.

Que l'intolérance des cultes étrangers étoit de droit divin dans le Judaïſme. Que la Loi Juive étoit intolérante, qu'elle ne l'étoit pas ſeule, & qu'elle l'étoit plus ſagement que les Loix des anciens peuples.

IL eſt temps, Monſieur, de paſſer à ce qui fait, ou plutôt à ce qui devroit faire votre principal objet dans vos deux Chapitres. Vous vous propoſez, dites-vous, de traiter deux queſtions; la premiere, ſi l'intolérance étoit de droit divin dans le Judaïſme; la ſeconde, ſi elle y fut toujours miſe en pratique. Nous ſuivrons ici le même ordre, & nous examinerons ſucceſſivement ce que vous dites de l'une & de l'autre de ces queſtions.

Commençons par la premiere, & voyons non ſeulement ſi la Loi Juive étoit intolérante, mais pourquoi elle l'étoit, ſi elle l'étoit ſeule, & comment elle l'étoit. Ces objets, qui nous ont paru intéreſſans, feront la matiere & le partage de cette Lettre. Puiſſe-t-elle vous faire paſſer quelques momens agréables!

§. I.

Que la Loi Juive étoit intolérante ſur le culte.

A votre début, Monſieur, nous avions cru que vous alliez eſſayer d'autoriſer la tolérance par quelque texte du code Juif expliqué à votre maniere. Mais non : vous convenez franchement qu'on y trouve des Loix ſéveres ſur le culte, & des châtimens plus ſéveres encore. Rien de plus vrai.

Non ſeulement il y eſt preſcrit de n'adorer que le Seigneur, il y eſt encore expreſſément ordonné, que *quiconque ſacrifiera à d'autres Dieux qu'à l'Eternel, ſoit mis à mort ſans rémiſſion* (1). A quoi le Deutéronome ajoute : *S'il ſe trouve au milieu de toi dans quelques-unes des villes que l'Eternel va te donner, homme ou*

(1) *Sans rémiſſion.* Exode. XXIX. 20. Les Chrétiens, dit Spencer, ont tort de conclure de cette Loi, qu'ils aient droit ou qu'ils ſoient obligés de mettre à mort les Idolâtres ou ceux qui penſent autrement qu'eux ſur la Religion. Dieu donna cette Loi aux Hébreux, non comme Dieu maître ſouverain de l'univers, mais comme Chef politique du gouvernement établi dans le pays qu'il leur avoit donné : *Non quatenùs Jehova*, dit le ſavant Anglois, *ſed quatenùs Jehova ſtator.* Elle n'oblige pas même les Juifs dans leur diſperſion. *Chret.*

femme qui faſſe ce qui déplaît à l'Eternel, en tranſgreſſant ſon alliance, & qui ſerve d'autres Dieux & ſe proſterne devant eux, ſoit devant le ſoleil ou devant la lune, ou devant l'armée du Ciel, & que cela t'ait été rapporté; tu t'en enquerras ſoigneuſement: & ſi tu découvres que ce qu'on t'a dit ſoit véritable, & qu'il ſoit certain qu'une telle abomination ait été faite en Iſraël, tu conduiras vers tes portes l'homme & la femme coupables, tu les lapideras, & ils mourront (1).

La Loi traite avec la même rigueur ceux qui détourneroient leurs freres du vrai culte. Prétendus Prophetes, amis, parens, elle veut *qu'on les dénonce, qu'on les lapide & qu'ils meurent, parce qu'ils ont parlé de révolte contre Jehovah.* Que ſi l'on apprend qu'une des villes Iſraélites, à la ſollicitation de quelques-uns de ſes habitans, a quitté le Seigneur pour ſervir d'autres Dieux, elle ordonne » *qu'il ſoit fait* » *des informations exactes, & une enquête ju-* » *ridique, & que ſi le crime eſt trouvé certain* » *& le peuple endurci dans ſon apoſtaſie, cette* » *ville ſoit détruite, avec tout ce qui s'y trou-* » *vera, en ſorte qu'elle demeure enſevelie ſous ſes* » *ruines, ſans qu'on la releve jamais* (2) «.

(1) *Ils mourront.* V. Deut. XIII. *Aut.*

(2) *Qu'on la releve jamais.* V. Deut. XII. *Aut.*

Des exemples d'une ſévérité rigoureuſe confirment ces ordonnances. Les adorateurs du veau d'or ſont égorgés ſans miſéricorde ; le culte du Dieu de Madian eſt puni par la mort des coupables, & dès que les Tribus d'au delà du Jourdain ſont ſoupçonnées d'élever des Autels aux Dieux étrangers, tout Iſraël s'arme pour les combattre, &c. (1)

Il n'eſt donc pas douteux, que le droit divin des Juifs ne fût intolérant & ſévere ſur le culte. Il l'étoit même néceſſairement, & ne pouvoit pas ne pas l'être. Pourquoi ? C'eſt ce que vous paroiſſez n'avoir pas aſſez compris, Monſieur, ou n'avoir pas voulu apprendre à vos Lecteurs. Tâchons de l'éclaircir.

§. II.

Pourquoi la Loi Juive étoit ſi ſévere & ſi intolérante ſur le culte.

L'intolérance & la ſévérité de nos Loix ſur le culte, vous ſurprend & vous révolte. Vous vous figurez ſans doute que l'adoration des Dieux étrangers étoit pour les Hébreux une faute légere. Erreur, Monſieur : ce n'étoit pas ſeulement un péché grave contre la conſ-

(1) *Les combattre, &c.* Voy. Exod. XXXII. Nomb. XXV.

cience, une coupable infraction d'une des premieres Loix naturelles, c'étoit encore un délit public, & le délit public le plus digne de châtiment.

Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, & ne jugez pas toujours de notre Gouvernement par les vôtres. La République des Hébreux n'étoit ni une ſimple inſtitution religieuſe, ni une adminiſtration purement civile, c'étoit tout à la fois l'une & l'autre; & au lieu que dans vos Gouvernemens, l'Etat & la Religion ſont deux choſes ſéparées; dans le nôtre, comme nous l'avons déjà dit, ils n'en font qu'une. Tout culte étranger attaquant la Religion dans ſon principe fondamental, attaquoit par là même la conſtitution de l'Etat, & l'attaquoit dans ce qu'elle avoit de plus important, de plus précieux & de plus eſſentiel. Le but, le grand objet du Gouvernement Hébreu étoit de préſerver la nation de l'idolâtrie & des crimes dont elle étoit la ſource, & de perpétuer parmi nous la connoiſſance & le culte du vrai Dieu. C'eſt ſur ce culte que tout portoit dans l'Etat; c'étoit le centre où tout aboutiſſoit, le lien puiſſant qui uniſſoit entre eux tous les membres de la République, &, même aux yeux d'une ſaine Philoſophie, le grand titre de prééminence

& de ſupériorité du peuple Hébreu ſur tous les peuples de la terre. A la perſévérance dans ce culte étoient attachées par le contrat original paſſé entre le Seigneur & ſon peuple, la poſſeſſion de la terre qu'il leur avoit donnée, la ſûreté des particuliers, & la proſpérité de l'Empire (1). Donc embraſſer, conſeiller des cultes étrangers, c'étoit troubler l'ordre public, jeter des ſemences funeſtes de diviſion (2), attenter à la majeſté de l'Etat, & lui arracher avec ſa gloire l'eſpérance de ſon bonheur & de ſa durée. Etoit-ce là un manquement léger?

Dans ce Gouvernement, Jehovah étoit non ſeulement l'objet du culte religieux, comme ſeul vrai Dieu, il y étoit encore le premier Magiſtrat civil, & le Chef politique de l'Etat. Il avoit choiſi les Hébreux pour ſes ſujets, comme pour ſes adorateurs; & les Hébreux l'avoient reconnu pour leur Roi, comme pour leur Dieu. L'adoration de Jehovah ſeul, l'attachement inviolable à ſon culte, avoit été la premiere condition, &

(1) *La proſpérité de l'Empire.* Voyez ſur tous ces points l'Exode, ch. XIX, & le Deutéron. V, VII, &c. *Aut.*

(2) *Funeſtes de diviſion.* Voy. plus haut, Lettre III. *Aut.*

la baſe de ſon alliance avec ſon peuple : *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne ſerviras que lui.* Adorer des Dieux étrangers, étoit donc une violation de ſon alliance, une révolte contre le Souverain, en un mot, un crime d'Etat au premier chef. Dans quel Gouvernement ſage les crimes d'Etat peuvent-ils être tolérés par les Loix ?

Ne nous étonnons donc plus de l'intolérance & de la ſévérité de nos Loix ſur le culte. Elles traitoient & devoient traiter les adorateurs des Dieux étrangers, comme les Loix de tous les peuples d'alors traitoient les traîtres à la patrie (1), & les ſujets révoltés

(1) *Les traîtres à la patrie.* Dans ces anciens temps, où des mœurs dures exigeoient des Loix ſéveres, les crimes d'Etat étoient punis chez tous les peuples avec la derniere rigueur. Le crime d'un particulier entraînoit preſque toujours la deſtruction entiere de ſa famille. Les villes coupables étoient renverſées de fond en comble, & leurs habitans paſſés ſans diſtinction au fil de l'épée. L'Hiſtoire fournit plus d'un exemple de cette ſévérité, non ſeulement en Orient, mais chez les Grecs & les Romains, même dans les derniers temps de la République.

Les Loix des peuples modernes uſent auſſi de la plus grande rigueur contre les crimes de haute trahiſon, de révolte, de conſpiration contre l'Etat, &c. Elles obligent de révéler les amis mêmes & les parens, & puniſſent du dernier ſupplice pour ne l'avoir pas fait. *Salus populi ſuprema Lex.* Edit.

contre leur Prince. Notre légiſlation même devoit être d'autant plus ſévere, que nos Hébreux étoient des cœurs durs, & des eſprits indociles, leur penchant à l'idolâtrie violent, & l'exemple de tous les autres peuples une ſéduction puiſſante.

§. III.

Que l'intolérance ſur le culte n'étoit point particuliere à la Loi Juive.

Mais l'intolérance, quoique plus eſſentielle au Gouvernement Juif, ne lui étoit point particuliere : non, Monſieur. Quoi que vous en puiſſiez dire, c'étoit un principe de légiſlation, une maxime de politique reçue chez les peuples anciens, même les plus vantés. En effet, quand on voit Abraham perſécuté pour ſa Religion dans la Chaldée (1), & le célebre Zoroaſtre, le fer & le feu à la main, perſécutant dans le Royaume de Touran; quand on voit les Hébreux n'oſer offrir des ſacrifices, & immoler des victimes dans l'Egypte, de peur d'irriter le peuple con-

(1) *Dans la Chaldée.* C'eſt une tradition des Arabes. On peut oppoſer ces traditions Arabes à M. de Voltaire, qui les cite. *Edit.*

tre eux ; les Perſes, qui n'admettoient point de ſtatues dans leurs Temples, briſer celles des Dieux de l'Egypte & de la Grece ; & les différens Nomes Egyptiens s'armer tantôt contre leurs vainqueurs, tantôt les uns contre les autres (1) pour défendre ou venger leurs

(1) *Les uns contre les autres.* On en voit un exemple dans Juvenal, Sat. XV, où ce Poëte décrit le combat ſanglant que ſe livrerent les Ombes & les Tentyrites, par ce motif. La fureur y fut portée au point, que les vainqueurs y déchirerent & dévorerent les membres palpitans des vaincus.

Summus utrinque
Inde furor vulgo, quòd numina vicinorum
Odit uterque locus ; quùm ſolos credat habendos
Eſſe Deos, quos ipſe colit.

» Ce trait, qui n'eſt pas le ſeul de ce genre dans l'Hiſ» toire ancienne, prouve bien «, dit le Traducteur des Remarques de Bentley ſur le *Diſcours de la liberté de penſer*, » que ce n'eſt pas ſeulement entre les Sectes Chrétiennes » que la Religion a cauſé des haines violentes & des guerres » cruelles «.

Le nouveau Traducteur de Juvenal a fait la même remarque. » Ce paſſage, dit-il, peut ſervir à prouver que » l'intolérance religieuſe eſt plus ancienne que ne l'ont cru » des Auteurs fameux «. Faut-il que M. de Voltaire ſoit du nombre ! Ce grand homme prétend que les guerres religieuſes n'ont été connues que parmi les Chrétiens. Il l'a dit & redit, *legentis ad faſtidium.* Quel plaiſir peut-il trouver à répéter ſans ceſſe à ſes Lecteurs des fauſſetés répétées tant de fois avant lui, & tant de fois réfutées ? *Edit.*

Dieux, il nous ſemble qu'on peut bien ne les pas regarder comme indifférens ſur le culte.

Quoi qu'il en ſoit de ces peuples dont l'hiſtoire & la légiſlation nous ſont moins connues, on ne peut nier que les Loix des Grecs & des Romains n'aient été décidément intolérantes ſur le culte.

Ne citons point ici les Villes du Peloponneſe, & leur ſévérité contre l'athéiſme (1), les Ephéſiens pourſuivant Héraclite comme impie (2), les Grecs armés les uns contre les autres par le zele de Religion dans la guerre des Amphyctions. Ne parlons ni des affreuſes cruautés que trois ſucceſſeurs d'Alexandre (3) exercerent contre les Juifs pour les forcer d'abandonner leur culte, ni d'Antiochus chaſſant les Philoſophes de ſes Etats (4), ni des Epicuriens bannis de pluſieurs Villes Grec-

(1) *Contre l'athéiſme.* A l'exemple & à l'invitation des Athéniens, ces Villes proſcrivirent l'athée Diagore. *Edit.*

(2) *Comme impie.* Héraclite leur reprochoit leurs Dieux de pierre, &c. *Id.*

(3) *D'Alexandre.* Antiochus Epiphane, Eupator & Demetrius. Voyez le Livre des Macchabées & l'Hiſtorien Joſephe. Ptolomée-Philopator forma de même le projet de faire mettre à mort tous ceux d'entre les Juifs qui refuſeroient d'embraſſer la Religion & les pratiques des Grecs. *Id.*

(4) *De ſes Etats.* Voy. ſur tous ces faits Bentley & les Auteurs cités ci-deſſous. *Id.*

ques,

ques, parce qu'ils corrompoient les mœurs des Citoyens par leurs maximes & par leurs exemples.

Ne cherchons point des preuves d'intolérance ſi loin : Athenes, la polie & ſavante Athenes nous en fournira aſſez de preuves. Tout Citoyen y faiſoit un ſerment public & ſolennel de ſe conformer à la Religion du pays, de la défendre & de la faire reſpecter. Une Loi expreſſe y puniſſoit ſévérement tout diſcours contre les Dieux, & un décret rigoureux ordonnoit de dénoncer quiconque oſeroit nier leur exiſtence.

La pratique y répondoit à la ſévérité de la légiſlation. Les procédures commencées contre Protagore ; la tête de Diagore miſe à prix ; le danger d'Alcibiade ; Ariſtote obligé de fuir ; Stilpon banni ; Anaxagore échappant avec peine à la mort ; Phriné accuſée ; Aſpaſie ne devant ſon ſalut qu'à l'éloquence & aux larmes de Periclès ; Periclès lui-même, après tant de ſervices rendus à la patrie, & tant de gloire acquiſe, contraint de paroître devant les Tribunaux, & de s'y défendre (1) ;

(1) *Et de s'y défendre.* Periclès, diſciple & ami d'Anaxagore, devint ſuſpect d'athéiſme pour avoir pris la défenſe de ce Philoſophe. *Id.*

des Poëtes même de Théatre en péril, malgré la paſſion des Athéniens pour ces ſpectacles ; le peuple murmurant contre l'un, & ſa piece interrompue juſqu'à ce qu'il ſe fût juſtifié ; l'autre jugé, traîné au ſupplice & près d'être lapidé, lorſqu'il fut heureuſement délivré par ſon frere (1) ; tous ces Philoſophes, ces femmes célebres par leur eſprit & par leurs charmes, ces Poëtes, ces hommes d'Etat pourſuivis juridiquement pour avoir écrit ou parlé contre les Dieux ; une Prêtreſſe exécutée pour en avoir introduit d'étrangers ; Socrate condamné & buvant la ciguë, parce qu'on lui imputoit de ne point reconnoître ceux du pays, &c. ce ſont des faits qui annoncent aſſez que la faveur, la dignité, le mérite, les talens mêmes les plus applaudis n'y furent pas pour l'irréligion un abri sûr & tranquille. Ils atteſtent trop hautement l'intolérance ſur le culte, même chez le peuple le plus humain & le plus éclairé de la Grece, pour qu'on puiſſe la révoquer en doute (2).

(1) *Par ſon frere.* C'eſt Eſchylle. Son frere le ſauva en ſe dépouillant le bras, & montrant avec larmes aux Athéniens qu'il avoit perdu la main en combattant pour eux. L'autre Poëte eſt Euripide : tous deux étoient accuſés d'avoir parlé des Dieux avec irrévérence. *Id.*

(2) *Révoquer en doute.* Ces faits ſont rapportés par Ci-

Les Loix de Rome n'étoient ni moins expreſſes, ni moins ſéveres. Il ſuffit de lire les textes que vous citez vous-même, pour en être convaincu. On n'adorera point de Dieux étrangers (*Deos peregrinos ne colunto*), diſent-elles formellement. Eſt ce ainſi que s'exprimeroit une légiſlation tolérante?

L'intolérance des cultes étrangers n'étoit donc pas nouvelle chez les Romains, puiſqu'elle remontoit aux Loix des douze Tables, & même à celles des Rois. Mais ce n'eſt pas tout. Suivez l'Hiſtoire de ce peuple fameux, vous y verrez les mêmes défenſes portées par le Sénat, l'an de Rome 325 (1), & les Ediles

---

céron, Diogene de Laërce, Athenagore, Clément d'Alexandrie, &c. Ils ſont cités par Joſephe au Sophiſte Apollonius, qui reprochoit alors aux Juifs, comme M. de Voltaire le fait aujourd'hui, leur intolérance ſur le culte. Si ce ſavant Critique avoit lu Joſephe, il eſt à croire qu'il n'auroit pas renouvelé ce reproche, ou qu'il auroit pris la peine de prouver la fauſſeté des faits que l'Hiſtorien Juif oppoſe à ſon Adverſaire. Mais probablement l'illuſtre Auteur n'a pas été puiſer dans une ſource ſi ancienne; il a pour garans des Ecrivains plus récens, Tindal, Woolſton, Collins, durement, mais ſolidement & complétement réfutés ſur cet objet même par le ſavant Bentley. M. de Voltaire apparemment n'a pas lu non plus cette réfutation. *Edit.*

(1) *L'an de Rome* 325. Voy. Tit. Liv. lib. IX, n°. 30. *Nec corpora modò*, dit-il, *affecta tabe, ſed animos quoque*

chargés de veiller à leur exécution, ces défenſes renouvelées l'an 529 (1); les Ediles vivement réprimandés pour avoir négligé d'y tenir la main, & des Magiſtrats ſupérieurs nommés pour les faire obſerver plus ſûrement. Vous y verrez le culte de Sérapis & d'Iſis, qui s'étoit introduit ſourdement dans cette Capitale, interdit, & les Oratoires de ces nouvelles Divinités démolis par les Conſuls, l'an 536 (2); des décrets des Pontifes & des Senatus-Conſultes *ſans nombre*, contre les Religions étrangeres, cités au Sénat l'an 566 (3),

---

multiplex Religio & pleraque externa invaſit; donec publicus jam pudor ad primores Civitatis pervenit..... Datum inde negotium Ædilibus, ut animadverterent ne qui, niſi Romani Dii, neque alio more, quàm patrio, colerentur. Aut.

(1) *L'an* 529. Voy. Tit. Liv. Lib. XXV, nº. 1. *Incuſati graviter ab Senatu Ædiles Triumvirique capitales, quòd non prohiberent.... Ubi potentius jam eſſe id malum apparuit, quàm ut minores per Magiſtratus ſedaretur, Marco Attilio Prætori Urbis negotium ab Senatu datum eſt.* Id.

(2) *L'an* 536. Voy. Max. Lib. 4, *Id.*

(3) *L'an* 566. Voy. Tit. Liv. Lib. XXXIX, nº. 16. Après avoir cité ces décrets des Pontifes & des Sénatus-Conſultes ſans nombre, *innumerabilia Decreta Pontificum, Senatus-Conſulta*, l'Hiſtorien ajoute: *Quoties patrum avorumque ætate negotium hoc Magiſtratibus datum, ut ſacra*

& un nouveau culte proſcrit l'an 623 (1). Cette intolérance ne diſcontinua point ſous les Empereurs ; témoins les conſeils de Mécène (2) à Auguſte, non ſeulement contre les athées & les impies, mais contre ceux

---

externa fieri vetarent, omnemque diſci, linam ſacrificandi præterquam more Romano abolerent ? Edit.

(1) *L'an* 623. Le culte de Jupiter Sabaſius. C'eſt au ſujet de ce culte que le ſage Rollin remarque, » qu'on » voit dans tous les temps des preuves de cette attention » des Romains à éloigner les nouvelles ſuperſtitions «; & M. de Voltaire aſſure froidement & ſans réſerve en vingt endroits, *que les Romains tolérerent & permirent tous les cultes !* Aut.

(2) *Les conſeils de Mécène à Auguſte.* Voy. Dion Caſſius, Lib. XLII. Nous croyons devoir rapporter ici en entier le paſſage de cet Hiſtorien ; nous le traduirons littéralement d'après le texte Grec. » Honorez vous-même, dit » Mécène à Auguſte, honorez ſoigneuſement les Dieux, » ſelon les uſages de nos peres, *& forcez* les autres de les » honorer. *Haïſſez* ceux qui innovent dans la Religion, & » *puniſſez-les*, non ſeulement à cauſe des Dieux (qui les » mépriſe ne reſpecte rien), mais parce que ceux qui in- » troduiſent des Dieux nouveaux, engagent pluſieurs per- » ſonnes à ſuivre des Loix étrangeres, & que de là naiſſent » des *unions* par ſerment, des *ligues*, des aſſociations, » toutes choſes dangereuſes dans la Monarchie. Ne ſouf- » frez point les Athées ni les Magiciens, &c. « Nous invitons M. de Voltaire à conſulter l'original, & à juger ſi cette traduction n'eſt pas exacte, au moins dans l'eſſentiel. *Edit.*

qui introduiſoient ou honoroient dans Rome d'autres Dieux que ceux de l'Empire : témoins les ſuperſtitions Egyptiennes proſcrites ſous cet Empereur (1) ; les Dieux étrangers, que le relâchement de la diſcipline avoit introduits, chaſſés ſous Claude ; les Juifs bannis, s'ils ne vouloient pas renoncer à leur Religion (2) ſous Tibere : mais témoins ſur-tout les Chrétiens exilés, dépouillés de leurs biens, & livrés ſi long-temps & en ſi grand nombre aux plus cruels ſupplices, non pour leurs crimes, mais pour leur Religion (3), ſous les Néron, les Domitien, les Maximien, les Dioclétien, &c. & même ſous les Empereurs les plus humains, ſous Trajan, ſous Marc-Aurele, &c.

---

(1) *Sous cet Empereur.* Ce fut Agrippa qui les proſcrivit. Voy. Dion Caſſius, Lib. LIV. Les Conſuls Gabinius & Piſon avoient déjà abattu, quelques années auparavant, les autels élevés dans le Capitole aux Dieux de l'Egypte.

(2) *Renoncer à leur Religion.* C'eſt Tacite qui nous l'apprend. *Cederent Italiâ, niſi, certam ante diem, profanos ritus exuiſſent.* Voy. Ann. Lib. II, n°. 85. *Aut.*

(3) *Pour leur Religion.* Voyez la fameuſe Lettre de Pline à Trajan, citée par un de nos freres, & le portrait des premiers Chrétiens tracé par la main de ce Juif. Comparez ce portrait avec ceux qu'en ont tracés quelques célebres Auteurs ſoi-diſant Chrétiens, & jugez où eſt l'équité & la modération. *Aut.*

Que dis-je ? les Loix mêmes, que les Philoſophes d'Athenes & de Rome écrivirent pour des Républiques imaginaires, ſont intolérantes. Platon ne laiſſe pas aux Citoyens la liberté du culte, & Cicéron leur défend expreſſément d'avoir d'autres Dieux que ceux de l'Etat. » Que perſonne, dit-il, n'ait des » Dieux à part, qu'on n'en adore point de » nouveaux ni d'étrangers, même en parti» culier, à moins qu'ils n'aient reçu la ſanc» tion publique «. *Separatim nemo habeſſit Deos ; neve novos, ſed nec advenas, niſi publicè adſcitos, colunto.*

Enfin, Monſieur, rappelez-vous ce que vous avez dit tant de fois (1) du ſecret des myſteres, dont le grand dogme, à vous en croire, étoit l'unité de Dieu, Créateur & Gouverneur du monde ; & de la double doctrine des Philoſophes, l'une extérieure & publique, l'autre intérieure, & qu'ils ne communiquoient qu'à leurs plus chers Diſciples, ſur les matieres qui pouvoient intéreſſer la Religion du pays. » C'étoit, ſelon vous, une » néceſſité de cacher le dogme de l'unité de » Dieu à des peuples entêtés du Polythéiſme.

(1) *Vous avez dit tant de fois.* Voyez ſur-tout Phil. de l'Hiſt. art. MYSTERES, &c. *Aut.*

» Il falloit la plus grande diſcrétion pour ne » pas choquer les préjugés de la multitude. » Il auroit été trop dangereux de la vouloir » détromper tout d'un coup. On auroit » bientôt vu cette multitude en fureur de- » mander la condamnation de quiconque » l'auroit oſé «. Cette *néceſſité* de cacher un dogme contraire à la Religion dominante, ce *danger* extrême, ces craintes ſi bien fondées, *que la multitude en fureur ne demandât la condamnation de quiconque auroit oſé l'inſtruire*, ne prouvent-elles pas évidemment l'intolérance des Loix, par-tout où il falloit prendre tant de précautions & uſer de tant de ſecret ?

Nous croyons, Monſieur, que quiconque n'a point oublié tous ces traits de l'Hiſtoire ancienne, a quelque lieu d'être ſurpris en vous voyant avancer ſans reſtriction, » que » de tous les anciens peuples, aucun n'a gêné » la liberté de penſer ; que chez les Grecs il » n'y eut que le ſeul Socrate perſécuté pour » ſes opinions ; que les Romains permirent » tous les cultes, & qu'ils regarderent la to- » lérance comme la Loi la plus ſacrée du » droit des gens « (1).

(1) *Du droit des gens.* Voy. Traité de la Tolérance, art. Si les Romains ont été tolérans. *Aut.*

La ſurpriſe augmente, quand on vous entend aſſurer » que les Romains, plus ſages que les » Grecs, n'ont *jamais* perſécuté aucun Philo- » ſophe pour ſes ſentimens « (1). Car vous dites ailleurs, que *chez les Romains il n'y a pas un ſeul exemple, depuis Romulus juſqu'à Domitien, qu'on ait perſécuté perſonne pour ſa maniere de penſer* (2). Domitien, au moins, perſécuta donc *pour la maniere de penſer*; & qui? Les Chrétiens, ou les Philoſophes? Mais vous avez nié cent fois que les Romains aient jamais perſécuté les Chrétiens *pour leurs ſentimens*. Il perſécuta donc les Philoſophes.

Que ſi les Philoſophes ne furent point perſécutés ſous Domitien pour *leur maniere de penſer*, pourquoi le furent-ils donc (3)? Pourquoi les voit-on chaſſés de Rome par cet Empereur, comme ils l'avoient été par Néron? Encore s'ils ne l'euſſent été que par ces deux Tyrans, ennemis de toutes vertus, ce ſeroit peut-être une gloire pour la Philoſophie. Mais

---

(1) *Pour ſes ſentimens.* V. Lettre *ſur Vanini*, dans les *Nouveaux Mélanges.* Aut.

(2) *Pour ſa maniere de penſer.* V. Phil. de l'Hiſt.

(3) *Pourquoi le furent-ils donc?* Seroit-ce, pour uſer des termes d'un éloquent Magiſtrat, que *cette Philoſophie audacieuſe faiſoit cabale, & que ſes Sectateurs ne cherchoient qu'à ſoulever les peuples, ſous prétexte de les éclairer?* Aut.

ils le furent même ſous le gouvernement doux & modéré de Veſpaſien. » Ils furent » les ſeuls, dit un Ecrivain moderne (1), » qui le contraignirent d'uſer à leur égard » d'une ſévérité oppoſée à ſon inclination. » Les maximes orgueilleuſes du Stoïciſme » leur inſpirant un amour de la liberté, fort » voiſin de la révolte, ces Docteurs de ſé- » dition faiſoient des leçons publiques d'in- » dépendance. Ils abuſerent long-temps de la » bonté du Prince, pour ſaper les fondemens » d'une autorité qu'ils auroient dû chérir & » reſpecter; & leurs déclamations ne ceſſe- » rent que quand ils eurent été, les uns exi- » lés, les autres renfermés dans des Iſles,

---

(1) *Un Ecrivain moderne.* V. l'Hiſt. Romaine de M. Crévier, Savant eſtimable, quoique maltraité par M. de Voltaire. Que penſer, après cela, quand on voit un Ecrivain auſſi inſtruit, avancer froidement, que *l'Hiſtoire n'offre pas un ſeul exemple de Philoſophe qui ſe ſoit oppoſé aux volontés du Prince & du Gouvernement?* On ne peut que rire de cette confiance, fruit de l'enthouſiaſme philoſophique.

Nous avons omis beaucoup d'autres faits, qui prouveroient bien le contraire de ce que M. de Voltaire avance ici avec tant d'aſſurance; entre autres, les Livres du Philoſophe Crémutius-Cordus, brûlés par l'ordre du *ſage* Sénat Romain, &c. *Aut.*

» quelques-uns même battus de verges & » mis à mort «.

Il y a plus ; ces Empereurs, en chaſſant les Philoſophes, *ne faiſoient*, dit Suétone, *que ſe conformer à d'anciennes Loix portées contre eux*. Il a raiſon ; car dès l'an 160, avant l'Ere vulgaire, ils avoient été bannis de Rome par un décret du Sénat (1), & le Préteur M. Pomponius chargé de veiller à ce qu'il n'en reſtât aucun dans la Ville. Pourquoi ? Parce qu'on les regardoit, diſent les Hiſtoriens, comme des diſcoureurs dangereux, qui, en raiſonnant ſur la vertu, en renverſoient les fondemens, & comme capables, par leurs vains ſophiſmes, d'altérer la ſimplicité des mœurs anciennes, & de répandre parmi la jeuneſſe des opinions funeſtes à la Patrie. Ce fut ſur les mêmes principes, & par les mêmes raiſons, que le vieux Caton

(1) *Par un décret du Sénat.* C'eſt Suétone lui-même qui nous l'apprend dans ſon Livre des *célebres Rhéteurs*, où il rapporte ce décret. *Quòd verba facta ſunt de Philoſophis, de eâ re cenſuerunt (Patres Conſcripti) ut M. Pomponius Prætor animadverteret curaretque, uti ne Roma eſſent.* Puiſqu'on abuſe de tout, même de la Philoſophie comme de la Religion, il n'eſt pas moins d'un Gouvernement ſage de réprimer le fanatiſme philoſophique que le fanatiſme religieux ; l'un a ſes dangers auſſi bien que l'autre. *Edit.*

fit congédier promptement trois Ambaſſadeurs Philoſophes. Les *ſages* Romains ne croyoient donc pas que *les Philoſophes ne peuvent jamais nuire.* Que n'étiez-vous là, Monſieur, pour le leur apprendre !

Par ces réflexions, nous ne prétendons ni aigrir les eſprits contre la Philoſophie, nous ſavons qu'elle peut être utile aux particuliers & aux Etats, ni juſtifier l'intolérance des anciens peuples, nous croyons qu'elle a été, ſous plus d'un aſpect & en plus d'une rencontre, très-condamnable, & nous la condamnons autant & peut-être plus que vous. Nous voulons ſeulement vous convaincre qu'il s'en faut beaucoup que chez ces peuples la liberté de penſer ait été auſſi entiere que vous le dites ; & que vos aſſertions ſur leur tolérance auroient eu beſoin, pour être vraies, de pluſieurs reſtrictions que vous n'y avez pas miſes ; que ſi la tolérance abſolue de toutes les opinions philoſophiques & religieuſes, eſt la marque caractériſtique d'un Gouvernement ſage, vos *ſages* Romains ne l'ont pas été plus que les Grecs ; que les uns & les autres ont été intolérans ſur le culte ; qu'ils l'ont été même à l'égard des Philoſophes ; en un mot, qu'ils ont perſécuté ; & que, pour le faire, ils n'avoient qu'à ſuivre les diſpoſitions de leurs Loix.

§. IV.

Comment la Loi Juive étoit intolérante. Comparaiſon de cette intolérance avec celle de quelques autres peuples.

C'eſt donc, Monſieur, un fait certain, que la Loi Juive n'étoit pas la ſeule intolérante; reſte à voir comment elle l'étoit.

1°. Elle l'étoit pour la vérité; celles des autres peuples l'étoient pour l'erreur. Par l'intolérance de leurs légiſlations, ces peuples vouloient maintenir des dogmes abſurdes, des cultes qui déshonoroient l'humanité & faiſoient rougir la vertu. L'intolérance de la nôtre avoit pour but de conſerver la ſeule vraie croyance, & le ſeul culte avoué de la raiſon.

2°. Cette intolérance avoit des bornes que d'autres légiſlations n'ont point connues. Elle ne permettoit point aux Hébreux de ſouffrir les Dieux étrangers, ni leurs adorateurs obſtinés: mais où? *Dans les villes que l'Eternel nous avoit données.* Elle ne s'étendoit donc pas au delà du pays; &, quoi qu'en aient pu dire quelques Ecrivains pour nous rendre odieux, jamais nos peres ne ſe crurent chargés par leur Loi d'aller, le fer & le feu à la main, exter-

miner l'idolâtrie par toute la terre (1). Feindre d'avoir une telle commiſſion, ce fut le crime de l'impoſteur qui ſéduiſit & déſola l'Orient.

3°. Loin que cette intolérance portât nos peres à haïr les autres peuples, ils avoient des alliances, & faiſoient des traités avec eux. Ils faiſoient plus; ils prioient pour les Rois étrangers leurs bienfaiteurs ou leurs maîtres, & offroient des ſacrifices pour leur conſervation, de quelque Religion qu'ils fuſſent.

4°. Reconnoître un Dieu Maître Souverain de l'Univers, n'adorer que lui, & reſpecter notre Légiſlateur & nos Loix, c'étoit tout ce que la Loi exigeoit de l'étranger, pour qu'il pût vivre parmi nous, & avoir même quelque accès dans notre Temple, & quelque part (2) à nos ſolennités.

---

(1) *Par toute la terre.* On verra dans la ſuite, que cette imputation eſt démontrée fauſſe par tout l'enſemble de notre légiſlation. *Aut.*

(2) *Quelque part à nos ſolennités.* Les Proſélytes de domicile, qui adoroient le Dieu d'Iſraël, mais qui n'étoient point circoncis & n'avoient point embraſſé notre Loi, comme les Proſélytes de Juſtice, pouvoient entrer dans la premiere enceinte du Temple, & y offrir leurs holocauſtes. On les nommoit les hommes pieux d'entre les Gentils : ils pouvoient habiter parmi nous, & y jouir de divers priviléges. *Edit.*

Quant au Citoyen, l'intolérance ſe bornoit à quelques points, en petit nombre, qui n'étoient pas des *diſtinctions métaphyſiques*, mais des erreurs capitales & pernicieuſes, ou des actes extérieurs & des faits palpables, l'athéiſme, l'idolâtrie, le blaſphême, le mépris inſolent de la Religion & de ſes Loix, &c. Elle n'obligeoit donc point à *s'exterminer pour des paragraphes, à plonger dans des cachots, à pendre, rouer, brûler, maſſacrer des Citoyens, pour des ſophiſmes & des diſputes inintelligibles, pour des diſtinctions, des lemmes & des anti-lemmes théologiques*, &c. excès que des Chrétiens ont reprochés au Chriſtianiſme (1).

Concluons, Monſieur: la Loi Juive étoit intolérante; elle l'étoit néceſſairement; elle ne l'étoit pas ſeule, & elle l'étoit avec plus

(1) *Au Chriſtianiſme.* Ces Chrétiens ne ſont pas de bonne foi, ou connoiſſent mal leur Religion. Nous pouvons-les aſſurer, nous Juifs, que la Religion Chrétienne n'oblige point à *s'exterminer pour des paragraphes*, pas même pour ſes dogmes les plus importans. Le véritable eſprit de cette Religion ne reſpire que douceur, & c'eſt la calomnier que de lui imputer les fureurs d'un fanatiſme aveugle, & les forfaits d'une noire politique: elle condamne également l'un & l'autre. Ces Chrétiens confondent le Chriſtianiſme avec les abus qu'on en a faits. Quand plaira-t-il à ces génies de raiſonner enfin avec juſteſſe? *Aut.*

de ſageſſe que les légiſlations des anciens peuples. Ces conſidérations doivent ſuffire pour vous calmer ſur cette intolérance qui vous choque. Comment a-t-elle pu donner tant d'humeur à un Philoſophe qui fait profeſſion de croire un Dieu, & qui poſe pour principe, que, *quand la Religion eſt devenue Loi de l'Etat, il faut ſe ſoumettre à cette Loi* ? Si cette ſoumiſſion eſt néceſſaire, ſans doute c'eſt ſur-tout lorſque la Loi eſt fondamentale, les dogmes vrais, & le culte pur.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

LETTRE

LETTRE IV.

Vains efforts de l'illuſtre Ecrivain, pour prouver la pratique d'une tolérance univerſelle ſous le Gouvernement de Moïſe. Aſſertions ſingulieres qu'il avance. Mépriſes dans leſquelles il donne.

S'IL n'eſt pas douteux que les Loix des anciens peuples, & particuliérement celles des Grecs & des Romains, ont été intolérantes ſur le culte, il eſt certain auſſi qu'on n'en preſſoit pas toujours l'exécution à la rigueur. Le Polythéiſme, que la plupart de ces peuples profeſſoient, n'excluant de ſa nature aucunes divinités ni aucun culte, c'étoit un principe de politique, ſur-tout chez les Romains, d'adopter les Dieux des nations amies ou vaincues.

Lors même qu'on ne leur donnoit point la ſanction publique, on fermoit ſouvent les yeux ſur leurs cultes; & l'attention des Magiſtrats ne ſe réveilloit guere ſur cet objet, que quand des déſordres réels ou imaginaires, des préventions bien ou mal fondées, des imputations vraies ou fauſſes, paroiſſoient exiger

la ſuppreſſion de ces Religions nouvelles, & l'obſervation rigoureuſe des Loix toujours ſubſiſtantes contre les cultes étrangers. C'eſt-à-dire qu'on faiſoit alors à peu près ce qu'on fait encore dans pluſieurs Etats, où l'on aſſocie quelques ſectes aux priviléges de la Religion dominante, & où l'on tolere les autres, tant qu'elles ne donnent point d'ombrage au Gouvernement. Politique peut-être néceſſaire dans les grands Empires, dans les Républiques commerçantes, & chez les peuples conquérans; du moins politique douce & modérée, que les Juifs, toujours plus perſécutés que perſécuteurs, ne font point dans le cas de condamner (1).

L'intolérance ne fut donc pas toujours miſe en pratique chez les anciens peuples : le fut-elle chez les Juifs ? C'eſt votre ſeconde queſtion, ſur laquelle vous vous décidez pour la négative. » Si les Loix des Juifs, dites-vous, » étoient ſéveres ſur le culte, par une heu» reuſe contradiction, la pratique étoit douce. » Du nuage de cette barbarie ſi affreuſe & ſi » longue, il s'échappe toujours des rayons » d'une tolérance univerſelle : on en voit des

(1) *De condamner.* Encore moins des Juifs de Hollande, tels que nos Auteurs. *Edit.*

» exemples ſous Moïſe, ſous les Juges; & les » écrits des Prophetes, l'oppoſition des ſen- » timens, la diverſité des ſectes, en fourniſ- » ſent des exemples inconteſtables «.

Nous ne prétendons point, Monſieur, que nos Loix ſur le culte aient toujours été exactement obſervées; nous ſavons le contraire, & nous en faiſons l'aveu. Mais nous croyons qu'en voulant prouver la tolérance par l'exemple de nos peres, ſous ces différentes époques, vous donnez, preſque ſur chaque article, dans des erreurs que vous nous ſaurez peut-être gré de vous faire remarquer. Nous commencerons par ce que vous dites de la tolérance ſous Moïſe. Ce ſont des aſſertions toutes neuves. Vous jugerez vous-même ſi elles ſont vraies.

§. I.

Qu'il n'eſt pas vrai que, ſous le Gouvernement de Moïſe, les Iſraélites eurent une liberté entiere ſur le culte.

Si l'on vous en croit, Monſieur, ce Légiſlateur, qu'on a peint ſi cruel, & à qui l'on a tant de fois reproché une *ſévérité barbare*, *porta la tolérance au point de laiſſer à ſon peuple une liberté entiere ſur le culte.*

Mais comment concilier cette liberté avec les récits du Pentateuque ? Comment la concilier, ſur-tout, avec le châtiment ſévere que le culte du veau d'or attira aux Hébreux prévaricateurs ?

Vous dites » que ce maſſacre même fit comprendre à Moïſe qu'on ne gagnoit rien par » la rigueur «. Il le comprit mal apparemment, puiſqu'on le voit, quelques années après, uſer de la même ſévérité contre les adorateurs de Béelphegor. Ces deux faits arrivés, l'un à l'entrée des Iſraélites dans le déſert, l'autre à leur ſortie, ne s'accordent guere avec une *liberté entiere ſur le culte.*

Vous l'avez ſenti ; & c'eſt ſans doute par ce motif que vous avez fait tant d'efforts pour en rendre la vérité ſuſpecte. On a vu plus haut (1) avec quel ſuccès vous l'avez combattue, & combien vos objections étoient ſolides.

(1) *Plus haut.* Lettres V & VIII, Part. 2. *Aut.*

§. II.

Que c'eſt à tort que M. de V. prétend que les Hébreux ne reconnurent que des Dieux étrangers dans le déſert, & qu'ils n'adorerent Adonaï qu'après qu'ils en furent ſortis. Paſſages d'Amos & de Jérémie. Qu'ils ne contrediſent point ceux de Moïſe.

Comme une erreur mene à une autre, vous ne vous en tenez point à l'aſſertion précédente; vous y en ajoutez de plus ſingulieres encore.

» Pluſieurs Commentateurs, dites vous, » ont de la peine à concilier les récits de » Moïſe avec les paſſages d'Amos & de Jé» rémie, & avec le célebre diſcours de St. » Etienne, rapporté dans les Actes «. Et vous nous apprenez ce qui cauſe l'embarras de ces Commentateurs & le vôtre. C'eſt qu'Amos dit, *que les Juifs adorerent toujours dans le déſert Moloch, Rempham & Kiun*; & que Jérémie dit expreſſément, *que Dieu ne demanda aucun ſacrifice à leurs peres quand ils ſortirent d'Egypte.*

On auroit peut-être en effet quelque peine à concilier Amos avec Moïſe, ſi Amos avoit dit que les Juifs dans le déſert adorerent

toujours ces Dieux étrangers. Mais ce *toujours*, Monſieur, n'eſt pas du Prophete, il eſt de vous, & ce mot de plus dans une phraſe, en change un peu le ſens.

Nous ne comprenions pas d'abord ce que vouloit dire cette addition; mais vous vous en expliquez plus clairement dans votre Philoſophie de l'Hiſtoire, où revenant ſur ces paſſages, vous déclarez que Jérémie, Amos, &c. aſſurent » que dans le déſert les Juifs ne » reconnurent que Moloch, Rempham & » Kium; qu'ils ne firent aucun ſacrifice au » Seigneur Adonaï (1), qu'ils adorerent de- » puis «. Mais de bonne foi, Monſieur, à qui croyez-vous pouvoir prouver ces étranges aſſertions par Amos & par Jérémie?

Voici le paſſage d'Amos. *Je hais vos ſolennités*, dit le Seigneur, *je les abhorre, & ne puis ſouffrir l'odeur de vos Fêtes. En vain vous m'offrirez vos holocauſtes & vos préſens, je ne les recevrai point; & quand vous me ſacrifierez les victimes les plus graſſes pour acquitter vos vœux, je ne les regarderai pas. Mes jugemens fondront ſur vous comme une eau qui ſe déborde,*

(1) *Au Seigneur Adonaï.* Expreſſion ingénieuſe. C'eſt comme ſi l'on diſoit, *au Seigneur Seigneur.* Il n'y a pas tant d'eſprit que cela dans le texte Hébreu. *Aut.*

& ma juſtice, comme un torrent impétueux. M'avez-vous offert des hoſties & des ſacrifices pendant quarante ans dans le déſert, ô Maiſon d'Iſraël ? vous avez porté le Tabernacle de votre Moloch, & l'image de vos idoles, l'aſtre de vos dieux, de ces dieux que vous vous êtes faits ; & je vous tranſporterai au delà de Damas (1).

Nous avouons qu'il y a quelque difficulté à déterminer la vraie ſignification des termes qu'Amos emploie dans ce paſſage ; que les Critiques ſe partagent là-deſſus en divers ſentimens (2), & qu'on ne ſait pas certaine-

(1) *Au delà de Damas.* Voy. Amos, chap. V. 26. *Aut.*

(2) *Divers ſentimens.* Quelques-uns, par exemple, croient que *Kiun* ſignifie *image* ; quelques autres le traduiſent par *gâteaux ſacrés* : d'autres en font le nom d'un Dieu, qu'ils croient être le *Chronos* des Grecs, & le Saturne des Latins. *Edit.*

Quand M. de Voltaire fait dire à Amos que les Juifs dans le déſert adorerent *Rempham & Kium* (il eût été mieux d'écrire Kiun), c'eſt une de ces petites mépriſes qui lui ſont aſſez ordinaires. Amos ne parle point de Rempham, mais ſeulement de Kiun, que les Septante ont traduit par Rempham. Ainſi Rempham & Kiun ne ſont pas, comme il paroît le croire, deux fauſſes divinités. Ce ſont deux noms d'un même Dieu, l'un Hébreu & l'autre Egyptien. On ſent que l'illuſtre Ecrivain, en parlant de ce paſſage d'Amos, n'avoit pas ſous les yeux le texte original ;

ment ſi le Prophete veut parler ici d'une, de deux ou meme de trois fauſſes divinités.

Mais, quelque ſens qu'on veuille donner à ces mots, de quelques divinités qu'on doive les entendre, il eſt clair qu'Amos ne dit ici, ni que les Iſraélites dans le déſert *adorerent toujours des Dieux étrangers*, ni qu'ils *n'y reconnurent qu'eux*, ni qu'ils *n'adorerent Adonaï que depuis*. Par cette interrogation, *m'avez-vous offert ? &c.* le Prophete ne veut pas leur reprocher de n'avoir jamais offert de ſacrifice au Seigneur, pendant les quarante ans qu'ils paſſerent dans le déſert ; mais de n'avoir pas été fideles à n'en offrir qu'à lui, & de l'avoir au contraire abandonné pour adorer les Dieux qu'ils s'étoient faits : ce qui ne contredit point Moïſe. Ce n'eſt donc pas ce qu'Amos dit, mais ce que vous lui faites dire, qu'*on auroit de la peine à concilier avec les récits du Pentateuque.*

Quant à Jérémie, ſi, au lieu de citer, comme vous faites, un paſſage iſolé, vous y euſſiez joint ce qui précede & ce qui ſuit, la prétendue contradiction entre le Pentateuque & ce Prophete auroit bientôt diſparu.

& que vraiſemblablement ce texte ne lui eſt pas auſſi familier qu'il devroit l'être. *Edit.*

Dans ce beau chapitre, que nous vous invitons à relire, Monſieur, le Prophete ſe propoſe de faire voir aux Juifs, que les cérémonies & les ſacrifices, dans leſquels ils mettoient leur confiance, n'étoient d'aucune valeur aux yeux de Dieu, ſans l'obſervation de la Loi morale. *Vos mains*, leur dit-il, *ſont pleines de rapines, vous commettez des adulteres, vous faites de faux ſermens, & vous venez dans mon Temple !* Retirez-vous ; *gardez vos victimes, & mangez vos holocauſtes ; car*, ajoute-t-il, pour leur prouver qu'il préfere la pratique de ſes commandemens à tous les ſacrifices, *au jour que j'ai tiré vos peres de l'Egypte, je ne leur ai point demandé d'holocauſtes ni de victimes, mais voici ce que je leur ai commandé : Ecoutez ma voix, leur ai-je dit, & je ſerai votre Dieu, & vous ſerez mon peuple. Marchez dans toutes les voies que je vous ai preſcrites, afin que vous ſoyez heureux* (1).

Tindal citoit, comme vous, ce paſſage ; & avec ſa bonne foi ordinaire, il en ſupprimoit auſſi la fin, parce qu'il ſentoit qu'elle en donne l'explication, & qu'elle en détermine le véritable ſens. Qui ne voit en effet que l'in-

(1) *Que vous ſoyez heureux.* Voy. Jérémie, chap. VII. 20. *Aut.*

tention de Jérémie n'eſt pas de nier que Dieu avoit demandé de nos peres des ſacrifices dans le déſert, & qu'ils lui en avoient offert ; mais qu'il veut leur faire comprendre que c'eſt l'obéiſſance à ſa loi qu'il leur avoit demandée avant tout, & par préférence à tous les holocauſtes ?

Avant Jérémie, Iſaïe avoit déjà introduit le Seigneur, parlant à peu près de même à ſon peuple : *Qu'ai-je beſoin*, leur dit-il, *de cette multitude de victimes dont vous chargez mon Autel ? j'en ſuis raſſaſié. Je ne veux ni de vos holocauſtes, ni du ſang de vos beliers. Ne m'offrez pas vos vains ſacrifices, je les ai en horreur. Mais*, ajoute-t-il (remarquons ceci, Monſieur ; cette Philoſophie Juive vaut bien ſans doute la Philoſophie moderne), *purifiez vos cœurs, réformez vos penſées injuſtes, ſecourez le malheureux qu'on opprime, rendez juſtice à l'orphelin, défendez la veuve, &c. & venez vous plaindre de moi* (1) ! Iſaïe vouloit-il dire à nos peres que Dieu ne demandoit plus de ſacrifices ? Non, ſans doute, le Prophete en offroit lui-même, & la Loi les ordonnoit. Mais il vouloit leur apprendre que

(1) *Venez vous plaindre de moi.* Voy. Iſaïe, chap. I. 11. *Aut.*

la juſtice & la bienfaiſance ſont plus agréables au Seigneur que les plus ſomptueux holocauſtes.

C'eſt dans le même ſens encore qu'un autre Prophete diſoit : *Je veux la miſéricorde, & non le ſacrifice ;* c'eſt-à-dire, je préfere l'une à l'autre. Rien n'eſt plus commun dans nos écritures, que cette maniere d'exprimer la préférence qu'on donne à une choſe ſur une autre : s'en prévaloir, comme veut faire Tindal, c'eſt montrer qu'on eſt, ou peu verſé dans notre Langue, ou peu ſincere. A quel guide vous vous abandonnez, Monſieur ! Etiez-vous fait pour marcher ſi aveuglément ſur ſes traces, & pour répéter ſans examen ſes plus frivoles objections ?

Mais quand les deux Textes que vous citez ſeroient obſcurs, pourroit-on raiſonnablement les oppoſer à cette foule de paſſages ſi précis & ſi formels, qui atteſtent que les Iſraélites adorerent Jehovah dans le déſert, & que dès-lors ils lui offrirent des ſacrifices ? Faire dire le contraire à ces deux Prophetes, c'eſt aller viſiblement contre leur intention, & les mettre en contradiction, non ſeulement avec Moïſe, mais avec eux-mêmes. Car, dans Amos, l'Eternel rappelle aux Juifs qu'*il les a retirés de l'Egypte & conduits dans*

le déſert pendant quarante ans (1); & dans Jérémie, il leur reproche qu'*il les a délivrés de la ſervitude de l'Egypte, qu'il leur a donné ſes commandemens & fait alliance avec eux, & que ce peuple infidele l'a abandonné pour adorer des dieux étrangers* (2). L'Eternel les a-t-il conduits dans le déſert, & fait alliance avec eux, ſans qu'ils l'*aient reconnu*? Ils le quittent pour d'autres dieux; ils l'avoient donc *adoré* avant ces nouvelles divinités.

§. III.

Qu'il eſt faux qu'il ne ſoit parlé ni de priere publique, ni de fêtes, ni d'aucun acte religieux du peuple Juif dans le déſert.

Mais, dites-vous, » quelques Critiques » prétendent qu'il n'eſt parlé d'aucun acte » religieux du peuple dans le déſert, point » de Pâque célébrée, point de Pentecôte, » nulle mention qu'on ait célébré la Fête des » Tabernacles, nulle priere publique établie; » enfin la Circonciſion, ce ſceau de l'alliance » de Dieu avec Abraham, ne fut point pra- » tiquée «.

(1) *Pendant quarante ans.* Voy. Amos II, v. 10. *Aut.*

(2) *Des dieux étrangers.* Voy. Jérémie, XXX. 31, &c. *Aut.*

Il ſeroit difficile de raſſembler plus de mépriſes en moins de mots. Reprenons.

La Circonciſion ne fut point pratiquée dans le déſert. Cela eſt vrai, & vous auriez dû vous en ſouvenir, Monſieur; vous n'auriez pas avancé tout le contraire dans un autre endroit (1).

Point de priere publique établie. Les heures n'en étoient peut-être point fixées, ni les formules déterminées, comme elles le furent depuis (2); mais aſſurément les Iſraélites ne reſterent pas quarante ans dans le déſert, ſans priere publique. Et que voit-on plus fréquemment dans le Pentateuque, que le peuple aſſemblé devant le Seigneur, pour l'adorer, invoquer ſon ſecours, ou fléchir ſa colere? N'étoient-ce pas là des prieres publiques? Ces Critiques ſe croient en droit d'en nier l'établiſſement, parce qu'il ne ſe trouve point en termes formels dans les Livres de Moïſe: mais il ne ſe trouve pas non plus dans celui de Joſué, ni dans celui des Juges. Penſent-ils que, durant tout cet eſpace de temps, les

(1) *Dans un autre endroit.* Voy. le Diction. Philoſop. art. CIRCONCISION. *Aut.*

(2) *Elles le furent depuis.* Elles ne furent point fixées par la Loi, qui n'a rien déterminé à cet égard, mais ſeulement par l'uſage. *Edit.*

& l'incirconciſion des Iſraélites nés dans le déſert, prouve aſſez ce ſentiment, du moins pour la plus grande partie de la nation, pendant les dernieres années qu'ils y ſéjournerent.

L'Ecriture, diſent enfin vos Critiques, *ne parle d'aucun acte religieux du peuple dans le déſert.* Mais elle parle de la conſtruction, de l'érection & de la conſécration du Tabernacle & de l'Autel, de celle d'Aaron & de ſes enfans, de celle des vaſes ſacrés, &c. Elle nous montre un Pontife, des Prêtres, une Tribu toute entiere conſacrée au miniſtere de l'Autel. Les Hébreux auroient-ils eu tout ce qui étoit néceſſaire au culte, ſans en faire jamais aucun acte ? Elle parle du feu ſacré entretenu ſur l'Autel des holocauſtes, de l'encens qu'on brûloit ſur l'Autel des parfums, &c. Ne ſont-ce pas là autant d'actes religieux ? Elle nous fait voir Aaron, l'encenſoir à la main, invoquant le nom du Tout-Puiſſant ſur Iſraël ; ſes enfans punis de mort pour avoir offert devant le Seigneur un feu étranger ; & Coré, avec ſes partiſans, diſputant au frere de Moïſe les fonctions du Sacerdoce, &c. Tous ces

---

être célébrées que dans la terre promiſe, ne dit rien de la Pâque. Mais ſi elle fut de précepte dans le déſert, ce ne put être que pour les Iſraélites circoncis. *Aut.*

faits

faits arrivés dans le déſert n'y ſuppoſent-ils *aucun acte de Religion* ?

L'acte de Religion le plus ſolennel, c'eſt le ſacrifice ; & c'eſt ſans doute de celui-ci particuliérement que ces Critiques ont voulu parler. Mais comment peuvent-ils dire qu'il n'eſt jamais fait mention de ſacrifices offerts par les Iſraélites dans le déſert ? Ils n'ont donc pas lu le chapitre 24 de l'Exode, où nous apprenons que *Moïſe érigea un Autel au pied du mont Sinaï*, & que *des Iſraélites choiſis y offrirent des holocauſtes & des victimes pacifiques.* Ils n'ont pas lu le Livre des Nombres, où il eſt rapporté (chap. 9), qu'à la conſécration du Tabernacle, les Chefs des Tribus préſenterent à Moïſe 36 bœufs, 72 beliers & autant d'agneaux, pour être immolés au Seigneur. Ils n'ont lu ni le chapitre 8 du Lévitique, où Moïſe conſacrant Aaron, offre un ſacrifice d'expiation & un holocauſte ; ni le chapitre 9, où Aaron ayant offert divers ſacrifices pour lui-même & pour le peuple, un feu, envoyé par le Seigneur, conſume en un moment les chairs des victimes poſées ſur l'Autel ; ni le chapitre 16, où le ſacrifice du bouc émiſſaire eſt ordonné, & où il eſt ajouté qu'*Aaron fit ce que Moïſe avoit preſcrit.*

Non, ils n'ont rien lu, du moins avec at-

tention : ces Ecritures qu'ils critiquent, leur ſont tout-à-fait étrangeres, ou très-ſuperficiellement connues. Car, les avoir étudiées, les connoître, & avancer hardiment qu'il n'y eſt parlé d'aucun acte religieux dans le déſert, ce ſeroit porter la mauvaiſe foi trop loin.

§. IV.

Pourquoi le Pentateuque ne parle d'aucun acte religieux du peuple dans le déſert, pendant l'eſpace de trente-huit ans. Comment les Ecrivains ſacrés ont pu dire que les Hébreux ſervirent pendant quarante ans des dieux étrangers.

Nous ne devons pourtant pas diſſimuler que dans l'hiſtoire des événemens arrivés aux Iſraélites durant ces quarante années, il ſe trouve un intervalle de trente-huit ans, pendant lequel le Pentateuque ne fait mention ni de ſacrifices, ni d'aucun autre acte religieux. Mais pourquoi? La raiſon en eſt ſimple, & vous auriez pu l'appercevoir, ſi vous euſſiez donné un peu plus d'attention à la lecture de ces ſaints Livres : c'eſt que le Pentateuque omet abſolument le détail de ce qui ſe paſſa durant tout cet eſpace de temps. Prenez-y garde, Monſieur, vous verrez que le récit

que Moïſe fait de ces événemens, ſe termine vers la fin de la ſeconde année, pour ne recommencer qu'au premier mois de la quarantieme.

C'eſt ſans doute dans cet intervalle, qu'il faut placer ces longues & fréquentes rechutes dans l'idolâtrie que Moïſe, Joſué, Amos, &c. leur reprochent, & que nous ne nions pas. Cet abandon tant de fois répété du culte de Jehovah, ces odieuſes apoſtaſies devenues ſi communes, jointes à celles de la premiere année où ils avoient adoré le veau d'or, & de la quarantieme où *ils ſe joignirent à Béelphegor*, ſuffiſoient bien pour que nos Prophetes puſſent dire oratoirement, que ce peuple infidele *avoit ſervi des Dieux étrangers pendant quarante ans dans le déſert.* Ces ſaints hommes parloient conformément au génie de leur Langue & de leur ſiecle; ils ne vétilloient pas ſur les mots: preſſer aujourd'hui puérilement leurs expreſſions, pour les mettre en contradiction avec le Légiſlateur, c'eſt recourir à une foible reſſource, Monſieur, & chicaner d'une maniere peu digne d'un Ecrivain de votre réputation & de votre ſavoir.

§. V.

Dieux étrangers adorés par les Iſraélites dans le déſert. S'ils furent tolérés par Moïſe. Paſſage du Livre de Joſué, ℣. 20.

Vos Critiques ſe prévalent d'un paſſage de Joſué. Ce Conquérant dit aux Hébreux : » L'option vous eſt donnée ; choiſiſſez quel » parti il vous plaira, ou d'adorer les dieux » que vous avez ſervis dans le pays des Amor- » rhéens, ou ceux que vous avez reconnus » en Méſopotamie. Il n'en ſera pas ainſi, ré- » pondirent-ils, nous ſervirons Adonaï. Vous » avez choiſi vous-mêmes, répliqua Joſué ; » ôtez donc du milieu de vous les Dieux étran- » gers «. D'où ils concluent que *les Juifs avoient donc eu inconteſtablement d'autres dieux qu'Adonaï ſous Moïſe.* Eh ! qui le nie ? L'Ecriture le dit en cent endroits. Mais de ce qu'ils avoient eu d'autres dieux qu'Adonaï dans le déſert, s'enſuit-il » qu'ils ne l'y aient jamais » adoré, & qu'ils ne l'aient reconnu qu'après » en être ſortis « ?

Ces dieux, dites-vous, *furent donc tolérés par Moïſe.* Remarquons, 1°. que tolérer des déſordres qu'on voudroit, mais qu'on ne peut empêcher, ce n'eſt pas accorder une *liberté*

entiere de les cômmettre. 2°. Quand la plus grande partie de la nation abandonnoit le Seigneur pour des dieux étrangers, comment Moïſe n'auroit-il pas toléré les prévaricateurs? Ils ſecouoient le joug de l'obéiſſance, en même temps que celui de la Religion, & joignoient la révolte à l'idolâtrie. Il auroit donc fallu des miracles pour les punir; Dieu ſeul le pouvoit; auſſi les punit-il. L'Ecriture qui nous apprend que les Juifs, pendant les trente-huit années dont l'hiſtoire eſt omiſe dans le Pentateuque, adorerent la Milice du Ciel, Moloch, &c. nous apprend en même temps qu'ils périrent tous dans le déſert, ſous la main de Jehovah; c'eſt tout ce que nous en ſavons, & tout ce que vos Critiques peuvent en ſavoir: l'Ecriture ſe tait ſur le reſte. Vous ignorez ce qui s'eſt paſſé durant cet intervalle, & vous le propoſez pour modele de conduite à vos Gouvernemens! les voilà bien éclairés!

§. VI.

Paſſage du Deutéronome; faux ſens que le Critique lui donne.

Vous citez encore le paſſage du Deutéronome, où il eſt dit: *Quand vous ſerez dans la terre de Chanaan, vous ne ſerez point comme*

nous faiſons aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui ſemble bon : vous en inférez avec vos Critiques, que Moïſe laiſſoit *nos peres entiérement libres ſur le culte*; & que, ſous ſon gouvernement, ils pouvoient adorer, à leur choix, tous les dieux qu'ils jugeoient à propos.

Mais quels Critiques, que ceux qui en tirent cette conſéquence ! Il ſuffit de jeter les yeux ſur cet endroit du Deutéronome, pour ſe convaincre que la liberté dont il y eſt queſtion, ſe bornoit à offrir des ſacrifices, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, parce qu'ils n'en avoient point de fixe. *Vous ne vous conduirez pas*, dit Moïſe, *à l'égard de votre Dieu, comme les nations à l'égard des leurs : vous n'offrirez pas vos ſacrifices ſur les hauteurs, à l'ombre des bois, &c. mais dans le lieu que le Seigneur aura choiſi; vous ne ferez pas alors comme aujourd'hui, où chacun fait ce qui lui ſemble bon, parce que vous n'êtes point entrés dans l'héritage que le Seigneur votre Dieu doit vous donner; mais lorſque vous en ſerez en poſſeſſion, vous apporterez vos holocauſtes dans le lieu que le Seigneur aura choiſi.* On pourroit peut-être encore étendre cette liberté à l'inobſervation de quelques autres rites, tels que la circonciſion, diverſes oblations & purifications, &c. que les Iſraélites ne pouvoient

guere pratiquer réguliérement pendant leur voyage. Mais pour trouver dans ce paſſage, que Moïſe avoit laiſſé aux Hébreux une *liberté entiere* d'adorer tous les dieux qu'ils vouloient, il ne falloit rien moins que l'œil impartial de vos Critiques.

§. VII.

Si Moïſe tranſgreſſa la Loi qu'il avoit donnée de ne faire aucun ſimulacre. Serpent d'airain. Bœufs de Salomon.

Mais voici quelque choſe de mieux : » C'eſt » Moïſe lui-même qui ſemble bientôt tranſ- » greſſer la Loi qu'il avoit donnée ; il a dé- » fendu tout ſimulacre : cependant il érige le » ſerpent d'airain ; Salomon fait ſculpter » douze bœufs, &c. «.

Vous pouviez ajouter, pour fortifier cette petite objection, que le Légiſlateur fit brocher & broder (1) des figures de Chéru-

(1) *Fit brocher & broder.* Nos peres avoient appris ces Arts en Egypte. Ce trait du Pentateuque s'accorde avec ce que les Auteurs profanes nous rapportent, que les Egyptiens, *peuple*, ſelon vous, *en tout temps mépriſable*, avoient inventé l'art de brocher les étoffes, & porté à un haut point de perfection celui de les broder, qu'ils tenoient, dit-on, des Babyloniens.

bins (1) ſur les voiles du Tabernacle & du Sanctuaire, qu'il fit placer ſur l'arche même des Chérubins d'or qui la couvroient de leurs ailes, &c. Il ne *tranſgreſſa* pourtant point la Loi *qu'il avoit donnée.* Cette Loi ne défend pas abſolument de faire aucune image, aucun ſimulacre, mais d'en faire *pour les adorer.* C'eſt ainſi que nos peres, que Joſephe même, & ſur-tout le ſavant Maimonide (2) l'ont en-

---

Le ſavant Comte de Caylus, dans les nouveaux Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, parle de deux figures d'une porcelaine Egyptienne égale à celle du Japon, & qui porte toutes les marques de la plus haute antiquité. Nouvelle preuve que ce *peuple mépriſable* n'avoit point de chimie ni de connoiſſances chimiques! *Aut.*

(1) *Figures de Chérubins, &c.* Ces Chérubins, ſi l'on en juge par ceux qu'Ezéchiel décrit, & par ce qu'en dit M. de Voltaire, étoient des figures compoſées de pluſieurs parties de différens animaux; c'étoit une ſorte d'hiéroglyphes ou d'Arabeſques emblématiques, que Spencer, Marsham, &c. croient imitée d'après les Egyptiens, qui en ornoient leurs Temples. *Chret.*

(2) *Le ſavant Maimonide.* » Cette Loi, dit-il, ne nous » défend pas indiſtinctement toute ſorte de figures & d'ima» ges même d'ornement, mais ſeulement les figures hu» maines, celles du ſoleil, de la lune & des étoiles, ſi elles » ſont en relief; pour les figures d'animaux, d'arbres, de » plantes, elles ne nous ſont pas interdites, même en re» lief «. Voy. ſon *Traité de l'Idolâtrie.* Ce fut donc dans un excès de zele, que Joſephe fit abattre le palais

téndue. Or, Moïſe ne fit point le ſerpent d'airain, ni les Chérubins, pour être adorés. *Les anciens Juifs ne leur rendirent*, de votre aveu, *aucun hommage*, & lorſque dans la ſuite on commença de rendre quelque culte au ſerpent d'airain, un pieux Roi le fit détruire. La conduite de Moïſe ne contredit donc point ſa Loi, mais le ſens qu'il vous plaît de lui donner.

Telles ſont, Monſieur, les réflexions que nous avons faites en parcourant ce que vous dites de la tolérance ſous le gouvernement de Moïſe. Ce grand homme eut ſans doute toute l'indulgence d'un Légiſlateur ſage & humain, qui ne ſévit qu'à regret, quand la ſévérité devient indiſpenſable & qu'elle peut être utile. Voilà ce que vous pouviez prouver par les récits du Pentateuque, & en quoi la conduite de Moïſe peut être propoſée pour modele aux hommes chargés du gouvernement des peuples. Mais l'accuſer d'une indifférence abſolue ſur le culte, prétendre qu'il laiſſa aux Hébreux une *liberté entiere* ſur un

---

qu'Hérode avoit à Tiberiade, parce qu'il étoit décoré de figures d'animaux. La captivité de Babylone & les perſécutions d'Antiochus porterent à un point exceſſif l'averſion des Juifs pour toutes les images & les figures en général. *Chret.*

objet ſi important aux yeux de tout Légiſlateur ſage, &, pour confirmer ces idées, pour mettre ridiculement le Pentateuque en contradiction avec les Prophetes, ajouter que ces Ecrivains ſacrés aſſurent *que nos peres ne reconnurent que des dieux étrangers dans le déſert, qu'ils n'y firent aucun acte de Religion, & qu'ils n'adorerent Jehovah que depuis*; c'eſt démentir ſans vraiſemblance le caractere connu de ce grand homme, & contredire ſans fruit comme ſans raiſon, non ſeulement le Pentateuque & nos Prophetes, mais toutes nos Ecritures & toute notre Tradition. Il nous ſemble que ces aſſertions fauſſes & inutiles au ſuccès de votre Ouvrage, n'auroient pas dû y trouver place, ou qu'elles ne devroient point y reſter.

Nous ſommes avec reſpect, &c.

LETTRE V.

Si M. de Voltaire prouve mieux la pratique d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme par l'Hiſtoire des Juges. Explication de divers paſſages de l'Ecriture.

Vous eſſayez encore, Monſieur, d'appuyer vos idées de tolérance ſur l'Hiſtoire de nos Juges. Vous en citez pluſieurs faits. Voyons avec quelle exactitude vous les rapportez, & avec quelle juſteſſe vous en faites l'application.

§. I.

D'un paſſage du Livre des Juges, où Jephté parle de Chamos.

Vous produiſez d'abord un paſſage du Livre des Juges, chapitre XI, où Jephté dit aux Ammonites : » Ce que votre Dieu Chamos » vous a donné ne vous appartient-il pas de » droit ? ſouffrez donc auſſi que nous pre- » nions la terre que notre Dieu nous a donnée. » Cette déclaration eſt préciſe, dites-vous, » elle peut mener bien loin ; mais au moins » elle eſt une preuve évidente que Dieu tolé-

» roit Chamos ; car la ſainte Ecriture ne dit » point : Vous penſez avoir droit ſur les » terres que vous dites vous avoir été données » par le Dieu Chamos ; elle dit poſitivement : » Vous avez droit, *tibi jure debentur* ; ce qui » eſt le vrai ſens de ces paroles Hébraïques, » *otho tirasch* «.

Dieu toléroit Chamos hors du Judaïſme ; donc l'intolérance ne fut pas toujours miſe en pratique dans le Judaïſme. Nous l'avouons, Monſieur, il ne nous eſt pas donné de ſentir toute la juſteſſe de cette conſéquence.

Dieu toléroit Chamos ! comme il toléroit tous les dieux des idolâtres. A quoi cela revient-il ? & *où cela peut-il mener* ?

D'autres Ecrivains, Tindal, par exemple, qui ont cité avant vous ce paſſage, en concluoient ce que vous voudriez auſſi en faire conclure (Dict. Phil. & Phil. de l'Hiſt.), que *Jephté reconnoiſſoit Chamos pour un véritable dieu.* Comme ſi tous les jours on ne raiſonnoit pas contre quelqu'un d'après ſes principes, en les ſuppoſant vrais pour un moment, quoiqu'on les croie faux. C'eſt ce que fait ici Jephté, & certainement *cela ne peut pas mener bien loin.*

La ſavante citation des mots Hébreux *otho thirasch*, *tibi jure debentur*, peut éblouir quel-

ques Liſeuſes : mais elle ne détruit point notre réponſe.

Quand on dit à un Muſulman : » Vous devez obéir à la Loi de votre *Prophete*, vous ne » devez donc pas boire de vin « ; regarde-t-on l'obéiſſance à la Loi de Mahomet comme une obligation réelle, & l'impoſteur comme un Prophete ?

§. II.

De Michas, & des ſix cents hommes de la Tribu de Dan.

Mais voici une difficulté qui paroîtroit plus réelle, ſi vous n'en affoibliſſiez vous-même la force. C'eſt l'hiſtoire de Michas & des Danites, rapportée aux 17 & 18e. chapitres du Livre des Juges.

» La mere de Michas, dites-vous, avoit » perdu onze cents pieces d'argent ; ſon fils les » lui rendit : elle voua cet argent au Seigneur, » & en fit faire des idoles. Elle bâtit une » petite chapelle : un Lévite deſſervit la cha- » pelle, & Michas s'écria : C'eſt maintenant » que le Seigneur me fera du bien, puiſque » j'ai chez moi un Prêtre de la tribu de Lévi. » Cependant, ſix cents hommes de la tribu » de Dan, qui cherchoient à s'emparer de » quelque *village*, n'ayant point de Prêtres

étoit un *village*, ne pouvoit-il pas ſe faire qu'on ignorât en Iſraël ce qui ſe paſſoit dans un *village* à l'extrémité du pays ?

Allons plus loin. Eſt-il bien sûr que Michas & les Danites aient *adoré des idoles* ? D'habiles Critiques le nient ; & tout récemment un ſavant Anglois vient d'entreprendre de les juſtifier. Il le fait d'une maniere, ce ſemble, très-plauſible (1) : ſi ſes raiſons ne ſont point

(1) *Très-plauſible.* Il prétend que la mere de Michas, habitant loin de Siloh, où réſidoit alors le Tabernacle, & ſe voyant privée par-là de la conſolation d'y aller ſouvent adorer le Seigneur, voulut remédier à cet inconvénient ; que ce fut dans cette idée qu'elle conſacra l'argent que ſon fils lui avoit rendu, à bâtir pour ſa famille & pour le voiſinage une chapelle ou maiſon de priere ; qu'il y avoit de ces lieux de prieres (*proſeuchæ*) répandus dans le pays dès les premiers temps de la République Juive ; que les mots du Texte que la Vulgate traduit par *ſculptilia & conflatilia*, & même ces expreſſions latines, ne ſignifient pas ſeulement & excluſivement des idoles, mais toutes ſortes d'ouvrages ſculptés & jetés en fonte, tels que pouvoient être un autel portatif, des chandeliers & autres uſtenſiles dont on ſe ſervoit dans cette chapelle, à l'imitation de ce qui ſe pratiquoit dans le Tabernacle ; qu'encore que cet oratoire ſoit appelé dans quelques Verſions *Maiſon des Dieux*, on peut rendre, & que quelques Interpretes ont rendu le Texte par *Maiſon de Dieu* ; que les *Elohim* (les dieux) que Michas avoit fait faire, & qu'il redemandoit à grands cris, pouvoient bien n'être que les

démonſtratives,

démonſtratives, il en réſulte au moins, que l'idolâtrie de Michas & des Danites n'eſt pas auſſi inconteſtable que vous la ſuppoſez.

Mais n'adoptons pas cette conjecture, quoiqu'ingénieuſe, quoiqu'appuyée de l'autorité du ſavant Grotius; avouons, avec la plupart des Commentateurs, que les Danites, contre la défenſe expreſſe de la Loi, adoroient le Seigneur ſous la figure de l'idole enlevée à Michas. Pour autoriſer la tolérance autant que vous le prétendez faire par l'exemple de ce culte, il faudroit toujours, avant tout, en fixer l'époque & la durée. Or, c'eſt ſur quoi vous n'avez ni ne pouvez avoir aucune certitude. Si quelques Critiques en font remonter l'origine à la mort de Joſué & des anciens qui lui ſervoient de conſeil; d'autres ſoutiennent,

---

uſtenſiles employés au culte, ce que l'Auteur prouve par divers paſſages de l'Ecriture, &c. Ainſi la faute de Michas n'auroit pas été d'avoir eu des idoles; mais d'avoir imité dans ſon oratoire le culte rendu à Dieu dans ſon Tabernacle, de s'être cru par-là diſpenſé, & d'avoir détourné ſes voiſins d'aller adorer à Siloh. En effet, il n'eſt pas aiſé de concevoir, comment la mere de Michas auroit pu *conſacrer au Seigneur* ſes 1100 pieces d'argent pour en faire des idoles, & comment Michas & les Danites ſe ſeroient flattés, comme ils le faiſoient, d'une protection ſpéciale du Seigneur, *parce qu'ils avoient avec eux des idoles.* Aut.

& à ce qu'il nous ſemble avec quelque fondement, qu'il ne commença qu'après la mort de Samſon; & qu'il finit au temps où l'arche fut priſe, & les Danites dépoſſédés de leurs conquêtes, par les Philiſtins victorieux. De ces deux opinions, l'une eſt au moins incertaine : dans l'autre, qui nous paroît aſſez probable, ce culte n'auroit été toléré que durant un temps d'anarchie, & ſous le gouvernement foible & malheureux d'Héli.

Nous croyons, Monſieur, qu'un exemple d'idolâtrie ſi incertain, pris dans des temps ſi fâcheux, ou d'une époque ſi peu aſſurée, ne prouve pas beaucoup, s'il prouve quelque choſe (1).

(1) *S'il prouve quelque choſe.* Cette preuve ſeroit d'autant plus foible, que, contre l'inſtitution de Moïſe, les Hébreux, après Joſué, négligerent long-temps de ſe donner des Chefs qui euſſent, comme lui, une autorité générale ſur tout Iſraël; que la plupart des Juges qui lui ſuccéderent, ne furent reconnus que par leur Tribu particuliere; & qu'aucun d'eux, peut-être juſqu'à Samuel, n'eut le pouvoir néceſſaire pour faire régner par-tout la vraie Religion. Il ne ſeroit donc pas étonnant que, dans un temps où l'autorité du Gouvernement étoit ſi foible, & où les Cananéens étoient encore les maîtres d'une partie du pays, un culte idolâtrique ſe fût maintenu impunément chez quelques Danites établis ſur les frontieres. Voyez *Chais* ſur le Livre des Juges. *Edit.*

§. III.

Culte de Baal-Berith.

Si quelques Savans ont douté que Michas & les Danites aient adoré des Idoles, perſonne ne conteſte que nos peres n'aient rendu un culte idolâtrique à Baal-Berith (1); mais vos idées ſur ce culte ne paroiſſent pas fort exactes.

» Les Hébreux, dites-vous, après la mort » de Gédéon, adorerent Baal-Berith pendant » près de vingt ans, & ils renoncerent au culte » d'Adonaï, ſans qu'aucun Chef, aucun Juge, » aucun Prêtre criât vengeance. Leur crime » étoit grand, je l'avoue; mais ſi cette ido- » lâtrie fut tolérée, combien plus les diffé- » rences dans le vrai culte ont-elles dû l'être «!

Mais d'où ſavez-vous, Monſieur, que les Hébreux adorerent Baal-Berith *pendant près de vingt ans*? L'Ecriture, en parlant de ce culte, n'en fixe point la durée. Qui vous a dit que cette idolâtrie, qui commença après la mort de Gédéon, ne finit point à la Judicature de Thola? Nous croyons avoir lieu de le conclure, de ce que dit l'Ecrivain ſacré,

(1) *A Baal-Berith.* Voy. Juges, VIII. 33. *Aut.*

que *Dieu*, touché ſans doute du repentir de ſon peuple, *lui ſuſcita un Libérateur* dans la perſonne de ce Juge. Avez-vous quelque preuve du contraire ?

Il eſt fâcheux que l'Ecriture ne marque point, que *quelque Prêtre ait crié vengeance.* C'eût été pour certains Ecrivains une belle occaſion de déclamer contre les Prêtres !

Mais devriez-vous vous étonner qu'*aucun Chef, aucun Juge ne ſe ſoit récrié contre ces déſordres, &c* ? Eh ! Monſieur, quel Juge le pouvoit faire, dans un temps où il n'y avoit point de Juges ? Car apparemment vous ne comptez pas Abimelech au nombre des Juges, & ce n'étoit pas d'un tel monſtre qu'on devoit attendre quelque zele de Religion ou quelque amour de l'ordre.

Si cette idolâtrie fut tolérée, &c. Eſt-il étonnant qu'elle l'ait été dans un temps de confuſion, de tyrannie ? Quoi ! Monſieur, c'eſt un tyran, tel qu'Abimelech ; c'eſt ce qui ſe paſſa ſous le gouvernement odieux & mal aſſuré de cet uſurpateur, que vous propoſez pour modele à vos Souverains ? En vérité, vous choiſiſſez bien vos exemples !

§. IV.

Des Bethſamites frappés de mort au retour de l'Arche. Réflexions du Critique ſur ce ſujet.

Si l'on vous en croit, Monſieur, quelques-uns donnent pour preuve d'intolérance, la ſévérité dont le Seigneur uſa à l'égard des Bethſamites (1), &, il faut en convenir, vous réfutez victorieuſement cette idée. Il n'y a qu'une choſe à dire, c'eſt que cette idée n'eſt jamais venue à perſonne.

Non, perſonne n'a raiſonné ſi mal ; c'eſt une ſuppoſition toute gratuite de votre part. Vous ne l'ignoriez pas ; mais vous vouliez amener ce trait de notre Hiſtoire, & vous ne trouviez pas d'autre moyen de le faire. Le tour n'eſt pas heureux : voyons du moins ſi les réflexions ſont juſtes.

» Le Seigneur, dites-vous, fit périr cin-
» quante mille ſoixante & dix hommes de ſon
» peuple, uniquement parce qu'ils avoient
» regardé ſon arche qu'ils ne devoient pas re-
» garder. Tant, ajoutez-vous, les Loix, les
» mœurs de ce temps, l'économie Judaïque

(1) *Des Bethſamites.* Voy. Rois, liv. I, ch. 6, ℣. 19, *Aut.*

» différent de tout ce que nous connoiſſons ! » tant les voies inſcrutables de Dieu ſont au » deſſus des nôtres ! La rigueur exercée, *dit* » *le judicieux Dom Calmet*, contre ce grand » nombre d'hommes, ne paroîtra exceſſive » qu'à ceux qui n'ont pas compris juſqu'à quel » point Dieu vouloit être craint & reſpecté » parmi ſon peuple, & qui ne jugent des vûes » & des deſſeins de Dieu, qu'en ſuivant les » foibles lumieres de leur raiſon «. Telles ſont, Monſieur, les réflexions très-étrangeres à votre ſujet, que vous avez cru devoir inſérer dans votre Traité : tant vous craignez apparemment de ne les pas communiquer aſſez tôt au public !

Quoique la réponſe du ſavant Religieux ne nous paroiſſe pas, à beaucoup près, telle que vous voudriez le perſuader (1), nous lui en

---

(1) *Le perſuader.* Quand le nombre de ces téméraires, punis de mort, auroit été auſſi conſidérable que le ſuppoſe ici Dom Calmet ; quand il ſeroit certain, ce qui ne l'eſt aſſurément pas, qu'il faudroit s'en tenir à l'opinion commune des Interpretes, y auroit-il donc là de quoi tant révoltor la raiſon ?

Que les Gouvernemens humains ſacrifient au maintien des Loix, & à la gloire de l'Etat, des milliers d'hommes, on vante leur ſageſſe : & l'on ne concevroit pas que Dieu eût immolé cinquante mille coupables, pour venger ſes

préférons une autre, plus faite pour un homme verſé comme vous dans la Langue Hébraïque, & qui peut conſulter les manuſcrits & vérifier les Textes. C'eſt qu'il n'eſt rien moins que certain, qu'il y ait eu *cinquante mille ſoixante & dix hommes* frappés de mort en cette rencontre.

En effet, eſt-il bien probable que cinquante mille ſoixante & dix hommes aient été regarder dans l'arche? & conçoit-on aiſément que tant de perſonnes ſe ſoient permis une curioſité ſi puniſſable?

Loix enfreintes & ſa majeſté outragée! » Maître abſolu » de notre vie, Dieu, dit un Ecrivain célebre (*Grotius*), » peut ſans aucun ſujet, & en tout temps, ôter à chacun » toutes fois & quantes que bon lui ſemble, ce préſent de » ſa libéralité «. Ne nous étonnons donc point qu'il l'ôte à des ſacriléges qui, ſelon la Loi, méritoient de la perdre. Quelque rigoureux que ce châtiment pût paroître, ſeroit-il comparable à ces fléaux terribles que ſa main vengereſſe répand de temps en temps ſur la terre pour punir les peuples?

Prenons y garde: l'amour-propre n'eſt point un juge impartial: un retour ſecret ſur nous-mêmes nous met à la place des coupables; & parce que nous nous croyons quelque choſe, nous ne craignons pas d'accuſer Dieu d'injuſtice. O homme! vapeur légere, qui parois aujourd'hui pour diſparoître demain, eſtimes-tu ta vie un objet ſi important aux yeux de l'Eternel, & oublies-tu juſqu'à ce point ton néant & ſa grandeur? *Chrat.*

Auſſi les Auteurs des verſions Arabes & Syriaques paroiſſent-ils n'avoir lu dans leurs manuſcrits, que *cinq mille hommes du peuple.* Joſephe va plus loin. Ce Prêtre Hiſtorien qui ſans doute avoit des manuſcrits exacts, ne compte que ſoixante & dix perſonnes punies de mort; & le ſavant Kennicott vient d'apprendre au public qu'il n'en a pas trouvé davantage dans deux manuſcrits anciens, qu'il a collationnés.

Ces variations dans les nombres portent déjà naturellement à ſoupçonner quelque altération dans ce Texte. Le ſoupçon ſe confirme, quand on conſidere que le Texte Hébreu, tel qu'il eſt dans les Bibles imprimées & dans la plupart des manuſcrits, étant pris à la rigueur de la lettre, ſignifieroit que Dieu frappa *ſoixante & dix hommes cinquante mille hommes*, ce qui ne fait aucun ſens.

Enfin l'altération faite dans ce paſſage, ſuppoſé qu'il y en ait une, ne ſeroit pas du nombre de ces mépriſes qui n'échappent que difficilement à des Copiſtes habiles : il ne s'agiroit que d'une particule, d'une ſeule lettre omiſe (1).

(1) *Une ſeule lettre omiſe.* L'*m* des Hébreux. C'eſt une particule qui répond à l'*à*, ou *è*, *ex*, *de*, des Latins. On la joint aux noms, ainſi que pluſieurs autres particules Hé-

Mais que dis-je ? il n'eſt pas néceſſaire d'admettre ici une altération dans le Texte. Qu'on ſuppoſe ſeulement avec les ſavans Bochart, Le Clerc, &c. cette particule ſous-entendue (ce que permet le génie de la Langue Hébraïque, & ce que font tous les Interpretes dans un grand nombre d'autres paſſages), on pourra traduire d'une maniere très-ſimple & très-naturelle : *Dieu frappa ſoixante & dix hommes de* ou *ſur cinquante mille hommes ;* traduction qui les réduit au même nombre que Joſephe & les deux manuſcrits du Docteur Kennicott. Il n'eſt donc pas certain qu'il ait péri *cinquante mille ſoixante & dix hommes* dans cette occaſion : ce n'eſt, très-vraiſemblablement, que dans un Texte altéré, ou plutôt mal entendu & mal traduit, qu'on en trouve un ſi grand nombre.

En vain, après avoir porté le nombre de ces Bethſamites, très-probablement, beaucoup au delà du vrai, vous dites, pour exténuer leur faute, que *Dieu les fit périr uniquement parce qu'ils avoient regardé ſon arche, qu'ils ne devoient pas regarder* : on ne peut douter qu'ils n'aient été très-coupables. Ils

braïques. M. de Voltaire, qui, dit-on, ſait l'Hébreu, & qui le cite comme ſi c'étoit ſa Langue naturelle, ſentira mieux que perſonne la vérité de cette réflexion. *Edit.*

ne pouvoient ignorer que, par une Loi expreſſe, il étoit défendu, même aux Lévites, ſous peine de mort, de toucher à l'arche, & de la regarder à découvert. Cependant, au mépris de ces défenſes, les Bethſamites oſent s'en approcher, y arrêter des regards téméraires, &, ſelon le Texte Hébreu, la découvrir & *regarder dedans* (1). Quelle difficulté peut-il y avoir à croire que Dieu ait puni cette déſobéiſſance publique & volontaire, cette curioſité ſoupçonneuſe & ſacrilége, par la mort de *ſoixante & dix coupables*; & qu'en rendant miraculeuſement à ſon peuple l'arche de ſon alliance, il ait fait ſur ces téméraires un exemple de ſévérité capable de contenir tous les autres dans le reſpect qu'ils lui devoient? En un mot, la faute des Bethſamites par la Loi méritoit la mort, & le nombre de ceux qui périrent n'a rien d'incroyable. Appréciez maintenant vos ſarcaſmes.

Vos réflexions tombent donc ſur un fait conteſté. Quelque parti qu'on prenne ſur ce fait, elles ſont fauſſes; elles n'ont, de votre aveu, aucun rapport à votre objet. Pourquoi ſurcharger de ce vain fatras un Traité où

(1) *Regarder dedans.* C'eſt le ſens du Texte, & c'eſt ainſi que pluſieurs ſavans Interpretes l'entendent. *Aut.*

vous auriez dû ne rien mettre que de certain & d'utile ?

Réſumons. Pour autoriſer la tolérance par l'Hiſtoire de nos Juges, vous citez quatre faits. De ces faits, le premier & le quatrieme ſont, de votre aveu, hors de la queſtion : le troiſieme ne prouve la tolérance que dans un temps d'anarchie & de trouble, & il n'eſt pas sûr que le ſecond prouve quelque choſe. Ne voilà-t-il pas des raiſonnemens bien ſolides, & des exemples bien concluans ?

Nous ſommes avec reſpect, &c.

LETTRE VI.

Des faits que le ſavant Critique tire de l'Hiſtoire des Rois, pour prouver la pratique d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme. Que ces faits & toute cette Hiſtoire prouvent préciſément tout le contraire.

Vous voulez tirer, Monſieur, de la conduite de quelques-uns de nos Rois, des preuves de tolérance; mais, en vérité, vous ne le faites pas fort adroitement.

» Salomon, dites-vous, eſt paiſiblement idolâtre. Jéroboam fait ériger des veaux d'or, & » regne vingt ans. Le petit Royaume de Juda » dreſſe ſous Roboam des Autels étrangers, » & des ſtatues. Le ſaint Roi Aza ne détruit » point les hauts lieux. Le Grand-Prêtre Urias » érige dans le Temple, à la place de l'Autel » des holocauſtes, un Autel du Roi de Syrie. » On ne voit, en un mot, aucune contrainte » ſur la Religion «.

On voit, Monſieur, & très-clairement, que vous écrivez fort à la hâte, ou que notre Hiſtoire vous eſt fort peu connue. Reprenons.

§. I.

Idolâtrie de Salomon, de Roboam, de Jéroboam, &c. Quelle preuve en faveur de la tolérance?

Salomon fut idolâtre : mais le fut-il *paiſiblement*? Nous l'avons déjà dit, Monſieur, les temps de ſon apoſtaſie ne furent pas les temps heureux de ſon regne. Les liens de la Religion une fois rompus, les cœurs des Sujets ſe détacherent peu à peu du Monarque; ſon autorité s'affoiblit; & Dieu, qui ſeul pouvoit le juger & le punir, ne tarda pas de lui dénoncer ſes vengeances, & d'appeſantir ſur lui-même le bras qui devoit frapper ſur ſa maiſon de ſi terribles coups (1).

Mais quand Salomon auroit été *paiſiblement idolâtre*, ſeroit-ce une preuve ſi convaincante en faveur de vos idées ſur la tolérance? Qu'y auroit-il d'étonnant que des Sujets, accoutumés depuis long-temps à obéir, euſſent fermé les yeux, par reſpect ou même par crainte, ſur les écarts d'un Roi qui les avoit gouvernés d'abord avec tant de ſageſſe & tant de gloire? Et s'agit-il dans votre Traité de

(1) *De ſi terribles coups.* Voy. ſur l'idolâtrie de Salomon & ſur ſes ſuites, Rois III, chap. XI, &c.

ſavoir ſi les Sujets doivent tolérer leurs Souverains, ou ſi les Souverains doivent tolérer leurs Sujets, lorſqu'ils profeſſent un culte différent de celui de l'Etat ? Salomon idolâtre, mais Salomon Roi, & Roi malheureux, n'étoit donc pas un exemple à citer avec tant de confiance.

Jéroboam & Roboam (1) *érigerent des idoles.* Oui, Monſieur, & pluſieurs de nos Rois imiterent leur impiété. Mais dans ces grandes défections où les Rois & les Peuples, entraînés par l'exemple de leurs Rois, abandonnoient le culte de leurs peres, pour adorer des Dieux étrangers, le petit nombre des Iſraélites fideles pouvoit-il ne pas tolérer la foule des prévaricateurs? Qui doute que les Religions opprimées doivent tolérer la dominante !

§. II.

Du Grand-Prêtre Urias.

Urias, dites-vous, *érige un Autel du Roi de Syrie.* Qu'appelez-vous, Monſieur, *un Autel du Roi de Syrie* ? Qu'entendez-vous par-là ? Votre ſtyle, toujours intelligible & clair, eſt ici aſſez obſcur.

(1) *Jéroboam & Roboam.* Voy. Rois, III, chap. XII, XIV, &c.

Preſſé par Teglat-Phalazar, devenu, de ſon allié, ſon vainqueur & ſon maître, Achaz veut l'appaiſer par ſes préſens. Faute d'autre reſſource, il prend le parti de conſacrer à cet objet tout l'airain du magnifique Autel des holocauſtes, conſtruit par Salomon, & d'en faire ériger un plus ſimple dans le goût de celui de Damas, où il étoit allé au devant du Monarque Aſſyrien. Il en envoie le modele au Grand-Prêtre *Urias*, avec ordre de ſubſtituer ce nouvel Autel à l'ancien, qu'il ſe réſervoit, pour en vendre le métal (1). Urias obéit : c'eſt-là ce que vous appelez *ériger un Autel du Roi de Syrie* ! Soit : nous ne diſputerons pas ſur les termes.

Mais, Monſieur, cet acte d'obéiſſance eſt-il un acte d'idolâtrie ? Depuis quand eſt-ce une impiété dans un Prêtre, de ſacrifier les uſtenſiles précieux du culte aux beſoins preſſans du Prince & de la Patrie ? Et qu'eſt-ce que tout cela prouve en faveur de la tolérance ?

Il eſt vrai que dans la ſuite Achaz, après avoir long-temps mêlé les pratiques des Idolâtres au culte du Seigneur, l'abandonna entiérement, & ſe livra à l'idolâtrie avec une

(1) *Pour en vendre le métal*, &c. Voy. IV, Rois, 16. *Aut.*

grande partie de ſon peuple. Puiſque vous n'en dites rien, vous n'avez pas cru ſans doute que ce fût une preuve à alléguer : vous avez raiſon ; l'idolâtrie de ce Prince ne prouveroit pas plus que celle de Roboam, Jéroboam, &c.

Au reſte, Monſieur, Dieu qui, dans la Théocratie Judaïque, s'étoit réſervé la vengeance de ces grandes apoſtaſies, punit promptement & ſévérement celle d'Achaz & de ſes Sujets (1).

§. III.

Conduite d'Aza & autres Rois. S'ils furent tolérans. Mal-adreſſe du ſavant Ecrivain.

Le ſaint Roi Aza, dites-vous encore, *ne détruit point les hauts lieux.* 1°. Le culte des hauts lieux, quoiqu'illégitime, n'étoit point idolâtrique. C'étoit donc imperfection, prudence timide de le ſouffrir : mais ce n'étoit point tolérance, dans le ſens que vous l'entendez.

---

(1) *D'Achaz & de ſes Sujets. Nos peres ont péché*, dit le pieux Ezechias ſon fils, *& la colere de l'Eternel a éclaté contre eux : ils ont été livrés à la mort & à l'opprobre : ils ont péri par le glaive, & nos femmes & nos enfans ont été emmenés en captivité*, &c. (II. Paralip. xxix. 6.) *Aut.*

2°. Quoi

2°. Quoi qu'il en ſoit, Aza, après avoir fait tant de choſes pour rétablir le vrai culte dans ſes Etats, pouvoit craindre d'aigrir les eſprits en allant plus loin ; il crut devoir céder à la néceſſité, & nous ne penſons pas que votre deſſein ſoit d'apprendre à vos Souverains, qu'il faut ſouffrir ce qu'on ne peut empêcher. Perſonne ne l'ignore.

3°. Notre Hiſtoire nous repréſente ce ſaint Roi, *ôtant de ſes Etats toutes les abominations*, puniſſant l'idolâtrie juſque dans ſa mere, jurant avec tout ſon peuple de *mettre à mort quiconque d'entre eux ne chercheroit pas de tout ſon cœur le Dieu de leurs peres* (1) ; & vous le mettez au nombre des Rois tolérans !

Quand on voit ce religieux Monarque, & à ſon exemple, Joſaphat, Ezéchias, Manaſſés, Joſias, &c. briſer les Idoles, renverſer leurs Temples, chaſſer du pays leurs adorateurs & leurs Prêtres, comment ſe perſuader qu'il n'y ait eu ſous nos Rois *aucune contrainte ſur la Religion* ?

Y penſiez-vous donc, Monſieur, quand vous propoſiez le ſaint Roi Aza pour modele de tolérance à vos Gouvernemens ? S'ils

(1) *Le Dieu de leurs peres.* Voy. Paralip. II, chap. XV. *Aut.*

l'imitoient, Sectaires, Déistes, Philosophes, Juifs, &c. nous crierions tous à la persécution. Avocat imprudent, vous trahissez la cause que vous croyez défendre.

Il ne vous manqueroit plus que de citer Jesabel, égorgeant les Prophetes du Seigneur; Jehu massacrant en un seul jour tous les Prêtres de Baal; Manassés, avant son retour au Seigneur, inondant Jérusalem du sang des fideles qui refusoient d'adorer ses Idoles, &c. Ce seroit d'admirables modeles de tolérance, & d'excellentes preuves qu'il n'y eût sous nos Rois *aucune contrainte sur la Religion.*

Nous sommes avec respect, &c.

LETTRE VII.

Preuves d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme, tirées des Prophetes.

Vous ne réuſſiſſez pas mieux, Monſieur, à prouver la pratique d'une tolérance univerſelle par la conduite & les écrits de nos Prophetes.

§. I.

Sévérité d'Elie & d'Eliſée.

Vous commencez par citer deux traits de ſévérité ; l'un d'Elie, l'autre d'Eliſée. Ce n'eſt pas une preuve en faveur de la tolérance, vous en convenez ; c'eſt une objection que vous feignez de réſoudre, pour avoir occaſion de cenſurer la conduite de ces deux Prophetes (1).

(1) *Cenſurer la conduite de ces deux Prophetes.* Ces deux faits ont été cités par Tindal, de même que ceux de Joſué, de Michas, des Bethſamites, & preſque tous ceux dont il a été & dont il ſera queſtion dans cette Lettre. M. de Voltaire ne fait que répéter ce qu'avoit dit avant lui le Déiſte Anglois. Loin qu'il ait dans toutes ces

» Elie, dites-vous, fit deſcendre le feu cé-
» leſte pour conſumer les Prêtres de Baal.
» Eliſée fit venir des ours pour dévorer qua-
» rante-deux petits enfans qui l'avoient ap-
» pelé tête chauve : mais ces exemples ſont
» rares, & des faits qu'il ſeroit un peu dur de
» vouloir imiter «.

Ne craignez point, Monſieur, qu'on les *imite* ; les hommes qui d'un mot font ſortir les ours des forêts, & deſcendre le feu du Ciel, ſeront toujours *rares* ſur la terre ; & quand il s'en trouvera quelques-uns revêtus de ce pouvoir, on pourra croire qu'ils n'agiront que par de juſtes motifs.

Remarquons en paſſant que ce ne fut point *pour conſumer les Prêtres de Baal* qu'Elie fit deſcendre le feu du Ciel, mais pour punir les ſatellites d'Achab, qui lui portoient de la part de ce Prince impie l'ordre de ſe rendre à la Cour, & qui s'avançoient pour l'y con-

---

petites critiques la gloire de l'invention, il n'a pas même celle d'en faire une application heureuſe. S'eſt-il flatté qu'on ne liroit jamais Tindal, ou qu'on ignoreroit toujours les ſavantes réponſes qu'on lui a faites ? Quel rôle pour les Oracles de la Philoſophie, pour ces génies ſupérieurs qui ſe croient deſtinés à éclairer l'univers, de ſe faire ainſi à tout propos les foibles Copiſtes d'un foible Ecrivain ! *Edit.*

traindre, ſans reſpect pour ſon Miniſtere. Ce ſont deux faits différens, qu'un homme, verſé comme vous dans notre Hiſtoire, n'auroit pas dû confondre. Vous avez mal lu, Monſieur, le troiſieme Livre des Rois, que vous citez. Mais *la nature de l'homme eſt ſi foible, & l'on a tant d'affaires dans la vie....* que ces petites mépriſes ne doivent point étonner.

§. II.

Si Eliſée permit à Naaman d'adorer les Idoles.

» Mais, ajoutez-vous, lorſque Naaman » l'idolâtre demanda à Eliſée, s'il lui étoit » permis de ſuivre ſon Roi dans le Temple » de Remmon, & d'y adorer avec lui; ce » même Eliſée, qui avoit fait dévorer les » enfans par les ours (1), ne lui répondit-il » pas : allez en paix «?

(1) *Dévorer les enfans par les ours.* A ce qu'on a dit plus haut ſur cet événement, nous ajouterons une obſervation du docte Léland : c'eſt que ces enfans étoient de Bethel, ſiége principal de l'idolâtrie qui régnoit alors dans Iſraël. Eſt-il inconcevable qu'un événement, qui pouvoit arriver naturellement, ait été ménagé par la Providence, pour venger ſon Prophete outragé dans le temps qu'il commençoit ſa miſſion, & pour punir les peres idolâtres dans leurs enfans idolâtres & impies comme eux?

Naaman l'idolâtre ! Naaman, guéri par Eliſée, avoit embraſſé le culte du Dieu d'Iſraël ; il n'étoit donc plus *idolâtre*. La queſtion même qu'il fait au Prophete en eſt la preuve : c'eſt une ſorte de cas de conſcience qu'il lui propoſe. Il venoit de déclarer qu'*il*

Il ne faut pas s'imaginer que ces *petits enfans* fuſſent des enfans qui n'avoient pas encore atteint l'âge de raiſon. Les mots du Texte n'ont pas néceſſairement cette ſignification. Auſſi ſont-ils appliqués à la jeune Iſraélite emmenée priſonniere de guerre à Damas, & qui conſeilla à Naaman de s'adreſſer au Prophete Eliſée (*Rois, liv. IV.*). Ils ſont appliqués à Salomon, après ſon élévation au trône, & ſon mariage avec la fille de Pharaon (*Rois, liv. III.*), & même à Benjamin, déjà pere de pluſieurs enfans (*Gen. XLIV.*). *Ego puer parvulus, anochi naar katon*, diſoit Salomon dans ſa priere. Voyez les deux autres paſſages que nous venons de citer. On peut donc & on devroit traduire des *jeunes gens*, & non des *petits enfans*, ces derniers mots n'ayant pas dans la Langue Françoiſe la même étendue que les mots Hébreux *naarim katonim*.

Tindal faiſoit encore une autre objection contre ce fait : nous ſommes ſurpris que M. de Voltaire l'ait négligée ; elle étoit auſſi digne que pluſieurs autres de trouver place dans ſes deux chapitres. Tindal donc diſoit, qu'il eſt impoſſible que deux ours mangent quarante-deux enfans. Mais on répondoit à Tindal, que le terme Hébreu ſignifie *déchirer, mettre en pieces*, auſſi bien que *dévorer*. Nous avons cru devoir rapporter cette objection du Déiſte Anglois, parce qu'elle peut ſervir à faire juger du caractere de l'Ecrivain. *Edit.*

n'offriroit plus d'holocauſtes ni de victimes aux dieux étrangers, & qu'il n'adoreroit que le Seigneur. Réſolu de tenir cet engagement, il veut ſavoir d'Eliſée, non s'il peut adorer l'Idole de Remmon (ç'eût été démentir dans l'inſtant la proteſtation qu'il venoit de faire), mais s'il peut continuer de remplir auprès de ſon Maître les fonctions de ſa charge dans le Temple de l'Idole; de l'y accompagner, de lui donner le bras, & de s'y incliner même, s'il étoit néceſſaire pour le ſervice du Prince. Voilà tout ce qu'il demande, & tout ce qu'Eliſée lui permet.

Les termes d'y *adorer avec lui*, par leſquels vous rendez le Texte, ſont une petite adreſſe qui ne peut en impoſer qu'à ceux qui n'entendent ni le mot Hébreu, ni le Latin qui y répond. Ces termes ne ſignifient pas néceſſairement *adorer*, dans le ſens que les François attachent d'ordinaire à cette expreſſion : ils peuvent ſignifier auſſi ſe *baiſſer*, *s'incliner*, &c.

De bonne foi, ſi nous ne trouvons pas que cette permiſſion, demandée par l'étranger Naaman, ſoit une preuve fort convaincante (1)

(1) *Preuve fort convaincante.* Elle le ſeroit encore moins en admettant l'explication que le ſavant Bochart donne de ce paſſage. Ce n'eſt pas, ſelon lui, une per-

que la tolérance fut toujours miſe en pratique dans le Judaïſme, eſt-ce notre faute?

§. III.

Rois idolâtres appelés par les Prophetes les Serviteurs de Dieu.

Eſt-ce notre faute encore, ſi nous n'appercevons pas le plus léger rapport entre la queſtion que vous traitez, & ce que vous dites ici ?

» Nabuchodonoſor eſt appelé dans Jérémie » le ſerviteur de Dieu. Le Kir ou Koreſch, » ou Koſroès, que nous appelons Cyrus, n'eſt » pas moins favoriſé. Dieu, dans Iſaïe, l'ap» pelle ſon Chriſt, ſon Oint, quoiqu'il ne fût » pas oint, ſelon la ſignification commune de » ce mot, & qu'il ſuivît la Religion de Zo» roaſtre : il l'appelle ſon Paſteur, quoiqu'il » fût uſurpateur aux yeux des hommes. Il n'y

---

miſſion que Naaman demande pour l'avenir ; c'eſt un humble aveu du paſſé, l'expreſſion de ſon vif repentir ; & la réponſe du Prophete, *allez en paix*, n'a d'autre but que de raſſurer une conſcience alarmée. Bochart prétend que le Texte original eſt ſuſceptible de ce ſens, & nous le croyons comme lui. M. de Voltaire aime-t-il mieux cette explication ? *Edit.*

» a pas dans toute la ſainte Ecriture une plus » grande marque de prédilection «.

Que d'érudition en pure perte ! *Le Kir, Koreſch ou Koſroès*, &c. poudre aux yeux des ignorans.

Dieu l'appelle ſon Oint, quoiqu'il ne fût pas oint, ſelon la ſignification commune de ce mot. Qu'y a-t-il là d'étonnant ? Ne peut-on prendre les mots que dans leur ſignification commune ? La belle réflexion !

Quoiqu'il ſuivît la Religion de Zoroaſtre, &c. Vous êtes ſurpris que cette Religion n'ait pas mis un obſtacle aux faveurs de Dieu ; & vous dites ailleurs, que ſes Sectateurs *n'adoroient que l'Etre ſuprême, & qu'ils lui rendoient un culte pur* !

Il l'appelle ſon Paſteur, quoiqu'il fût uſurpateur aux yeux des hommes, &c. Quoique *uſurpateur aux yeux des hommes*, Cyrus n'en exécutoit pas moins les conſeils de Dieu ſur ſon peuple. Voilà pourquoi il l'appelle *ſon Paſteur.*

Mais laiſſons ces obſervations ; venons au fait. Nos Prophetes appellent Nabuchodonoſor *Serviteur de Dieu*, & Cyrus *ſon Oint, ſon Chriſt, ſon Paſteur.* Oui, Monſieur, & c'eſt ce qui prouve que le Dieu qu'adoroient nos peres n'étoit pas, comme l'ont prétendu quelques

Libres Penſeurs, un Dieu particulier, une Divinité locale (1); mais le Dieu de l'univers dont la providence conduit tous les événemens, & s'étend ſur tous les Empires. Les Rois, les Conquérans ſont à ſes ordres, & n'exécutent que ſes volontés. Ils ſont dans ſa main des inſtrumens de miſéricorde ou de vengeance. C'eſt donc à juſte titre que nos Prophetes les appellent ſes *Serviteurs & ſes Miniſtres*. Mais de ce que les Rois & les Conquérans idolâtres ſont en ce ſens les ſerviteurs de Dieu, s'enſuit-il que la tolérance étoit pratiquée dans le Judaïſme ? La juſteſſe de cette conſéquence n'eſt aſſurément pas évidente : c'eſt tout ce que nous nous permettons d'en dire.

§. IV.

Paſſage de Malachie.

» On voit dans Malachie, dites-vous, que, » du levant au couchant, le nom du Seigneur » eſt grand parmi les nations, & qu'on lui » offre par-tout des oblations pures «.

Mais le culte idolâtrique étant répandu

(1) *Une Divinité locale.* C'eſt ainſi que M. de Voltaire repréſente en plus d'un endroit le Dieu des Juifs. *Aut.*

chez preſque tous les peuples du monde du temps de Malachie, le Prophete n'a ni pu ni voulu dire qu'alors on offroit par-tout des oblations pures au Seigneur. Ce Texte n'eſt donc qu'une prédiction de ce qui doit arriver au jour où tous les peuples retourneront au vrai Dieu. Auſſi le ſavant Kimchi traduit ce paſſage par le futur. *On m'offrira*, dit-il, *en tout lieu des parfums & des oblations pures quand je l'ordonnerai.* Or, quel rapport cette prédiction a-t-elle avec vos queſtions ſur la tolérance ?

§. V.

Des Ninivites, de Melchiſedech, de Balaam, &c.

De Malachie, vous paſſez bruſquement aux Ninivites & à Melchiſedech, &c.

» Dieu, dites-vous, prend ſoin des Ninivites idolâtres; il les menace, il leur pardonne. Melchiſedech, qui n'étoit pas Juif, étoit Sacrificateur de Dieu; Balaam, idolâtre, étoit Prophete. L'Ecriture nous apprend donc que non ſeulement Dieu toléroit tous les autres peuples, mais qu'il en prend un ſoin paternel, & nous oſons être intolérans «.

Que voulez-vous dire, Monſieur, & à quoi

tout cela revient-il ? L'exemple de *Melchiſedech*, qui, ſans être Juif, étoit adorateur & ſacrificateur du vrai Dieu, prouve-t-il que Dieu toléroit les idolâtres, ou que l'intolérance ne fut pas toujours miſe en pratique dans le Judaïſme ?

Mais *il prend ſoin des Ninivites idolâtres.* C'eſt qu'il eſt le Dieu de tous les peuples. *Il leur pardonne.* C'eſt qu'ils font pénitence. Mais, encore un coup, qu'eſt-ce que tout cela prouve en faveur de la queſtion que vous traitez ?

Balaam idolâtre. En êtes-vous bien sûr ? Ignorez-vous que c'eſt une queſtion très-indéciſe ? Vous la tranchez fort légérement.

Balaam idolâtre étoit Prophete. Ceux qui croient que Balaam étoit idolâtre, ne le regardent pas comme un Prophete, mais comme un Magicien, un impoſteur ; & ceux qui le croient Prophete, ne le regardent point comme idolâtre, mais comme avare & corrompu.

Quoi qu'il en ſoit, Balaam ne tarde pas de porter la peine due à ſes crimes : une mort malheureuſe en eſt le prix. C'eſt ainſi que Dieu le *tolere.*

Dieu tolere les idolâtres, & nous oſons être intolérans. Admirable maniere de raiſonner ! Mais Dieu tolere les ſcélérats ; en conclurez-

vous que les Gouvernemens humains doivent les tolérer ?

§. VI.

Paſſages d'Ezéchiel.

Vous donnez enfin, Monſieur, comme une forte preuve de tolérance dans le Judaïſme, que le Livre d'Ezéchiel, qui, ſelon vous, *annonce aux Juifs tout le contraire de ce que Moïſe avoit annoncé, ait été inſéré dans le Canon des Auteurs inſpirés de Dieu.*

» Moïſe, dites-vous, déclare pluſieurs fois » aux Juifs, que Dieu punit les peres dans » les enfans, juſqu'à la quatrieme génération. » Cependant, malgré cette déclaration ex» preſſe de Dieu, Ezéchiel leur dit que le fils » ne portera point l'iniquité de ſon pere : il » va même juſqu'à faire dire à Dieu, qu'il leur » avoit donné des préceptes qui n'étoient pas » bons. Son Livre n'en fut pas moins reçu, » malgré ſa contradiction formelle avec » Moïſe «.

Pour que cette preuve fût ſolide, Monſieur, il faudroit que la contradiction prétendue fût réelle, & que les anciens Juifs l'euſſent reconnue. Or, ni l'un ni l'autre.

Moïſe dit que les peres coupables ſeront

punis juſqu'à la quatrieme génération dans leurs enfans coupables comme eux. Ezéchiel aſſure que les enfans innocens ne ſeront point punis pour leurs peres coupables. Y a-t-il là quelque contradiction ?

Les Juifs, captifs à Babylone, prétendoient qu'ils n'étoient punis que pour les crimes de leurs peres : *Les peres*, diſoient-ils, *ont mangé le raiſin avant qu'il fût mûr, & les enfans en ont les dents agacées.* C'eſt pour leur fermer la bouche, qu'Ezéchiel les aſſure, de la maniere la plus poſitive, & dans les termes les plus forts, que s'ils ceſſent de ſuivre les exemples de leurs peres & d'imiter leurs crimes, ils n'en porteront point la peine. *Si un homme* (dit-il, ch. XVIII.) *a un fils, qui, conſidérant les crimes que ſon pere a commis, craint d'en commettre de pareils, & n'imite point ſes injuſtices & ſes déſordres, il ne mourra point pour les crimes de ſon pere ; mais il vivra, parce qu'il a pratiqué la juſtice, & qu'il a obſervé mes commandemens.* Ezéchiel ne contredit donc point Moïſe, qui ne parle que des enfans qui imitent les déſordres de leurs peres, & que Dieu punit en même temps pour les crimes de leurs peres & pour les leurs propres.

C'eſt ainſi qu'un ſavant Anglois expliquoit ces paſſages, en répondant à Tindal, qui

propoſoit la même difficulté : & cette explication n'eſt pas nouvelle. Non ſeulement c'eſt celle de nos Rabbins modernes les plus célebres, celle d'Abenezra, de Salomon Jarchi, des Talmudiſtes dans la Ghémare ; c'eſt encore celle qu'avoit adoptée, long-temps avant eux, le Paraphraſte Caldéen. Tous entendent le Texte de Moïſe, *des enfans rebelles qui marchent dans la voie perverſe de leurs peres.* Les Juifs anciens, non plus que les modernes, n'ont donc point reconnu cette prétendue contradiction formelle, que vous croyez voir entre ces paſſages, & qui n'y eſt pas.

Quant à ce que vous ajoutez, qu'Ezéchiel va juſqu'à faire dire à Dieu, qu'*il avoit donné à ſon peuple des préceptes qui n'étoient pas bons* ; ſi le Prophete avoit entendu par-là les préceptes & les Loix données aux Hébreux dans le déſert, ces Loix, ces préceptes que Moïſe appelle *ſaints*, *excellens*, *admirables*, la contradiction ſeroit formelle, ſans doute. Mais j'ouvre le vingtieme chapitre d'Ezéchiel, d'où vous tirez cette objection, & j'y lis ces paroles : *Je les ai délivrés de l'Egypte*, (dit le Seigneur en parlant aux Juifs), *je les ai conduits dans le déſert : & je leur ai donné mes préceptes & fait connoître mes jugemens*, dont l'obſervation fait vivre *ceux qui les pra-*

tiquent. Je leur ai donné auſſi mes Sabbats pour être un ſigne entre eux & moi, afin qu'ils ſuſſent que c'eſt moi qui les ſanctifie. Mais ils m'ont irrité dans le déſert : ils n'ont point marché dans mes préceptes, & ils ont rejeté mes jugemens, dont l'obſervation fait vivre *ceux qui les pratiquent. J'étois prêt à répandre ſur eux ma fureur, & à les exterminer dans la ſolitude : mais mon œil les a épargnés, & j'ai retenu ma colere, pour ne point leur ôter à tous la vie.*

J'ai dit enſuite à leurs enfans dans le déſert : Ne marchez point dans les préceptes de vos peres, ne gardez pas leurs jugemens, & ne vous ſouillez point avec leurs idoles : Je ſuis le Seigneur votre Dieu ; marchez dans mes préceptes, gardez mes jugemens, & obſervez-les. Mais les enfans m'ont irrité comme avoient fait leurs peres. Et ils n'ont point marché dans mes préceptes, dont l'obſervation fait vivre *ceux qui les pratiquent.*

Ezéchiel ne nie donc point l'excellence des préceptes que Dieu donna aux Iſraélites dans le déſert, & dont Moïſe vante la bonté. Au contraire, il reconnoît & répete juſqu'à trois fois, que ces *préceptes étoient bons, & leur obſervation vivifiante.* Il eſt donc juſqu'ici parfaitement d'accord avec Moïſe.

Mais il ajoute, en continuant de faire parler le

le Seigneur : *J'ai donc levé ma main ſur eux* (c'eſt-à-dire, je leur ai juré), *que je les répandrois parmi les nations, & que je les diſperſerois en divers climats, parce qu'ils ont rejeté mes préceptes, & tourné leurs yeux vers les idoles de leurs peres. C'eſt pourquoi je leur ai donné des préceptes qui ne ſont pas bons, & des jugemens par leſquels ils ne vivront point; & pour les déſoler, & pour leur apprendre que je ſuis l'Eternel, je les ai ſouillés dans leurs offrandes, dans ces ſacrifices impurs où ils faiſoient paſſer par le feu tous leurs premiers-nés.*

Comme s'il diſoit, parce qu'ils ont rejeté mes ſtatuts & mes préceptes; dont l'obſervation devoit les faire vivre & les rendre heureux, *je leur ai donné*, c'eſt-à-dire, je les ai laiſſé ſuivre (1) *des ſtatuts & des préceptes* tout différens. Quels ſtatuts & quels préceptes! Les rites cruels, & les pratiques déteſtables des peuples idolâtres (2), des adora-

(1) *Je les ai laiſſé ſuivre. Je leur ai donné*, pour je les ai laiſſé ſuivre; *je les ai ſouillés*, au lieu de je les ai laiſſés ſe ſouiller; *qui n'étoient pas bons*, c'eſt-à-dire déteſtables : toutes ces façons de parler ſont ſi communes dans l'Ecriture, qu'elles ne peuvent arrêter que ceux qui n'auroient aucune connoiſſance de la Langue Hébraique. M. de Voltaire, ſans doute, n'eſt point dans ce cas. *Aut.*

(2) *Des peuples idolâtres.* Nous nous arrêtons à cette ex-

teurs de Baal-Péor, de Moloch, &c. qui brûloient leurs enfans, & ſe livroient à mille impuretés en l'honneur de ces faux dieux. Voilà *les préceptes qui n'étoient pas bons*, les honteuſes & funeſtes obſervances auxquelles Dieu avoit abandonné les Iſraélites prévaricateurs, & par leſquelles il les laiſſoit ſe ſouiller pour les punir.

Nous ſavons que quelques Critiques ont imaginé d'autres explications de ce Texte, & nous ne prétendons ni les réfuter ni les exclure. Mais, quelque ſens qu'on veuille donner à ce paſſage, il eſt clair qu'Ezéchiel n'a pas voulu contredire Moïſe, avec lequel il eſt d'accord; & qu'il ne pouvoit le contredire qu'en ſe contrediſant lui-même; ce qu'apparemment vous ne prétendez pas qu'il ait fait.

Cette *contradiction* prétendue *formelle* entre Ezéchiel & Moïſe, n'eſt donc qu'une vaine chicane; & l'argument en faveur de la tolérance que vous en tirez, s'évanouit avec elle.

Voilà, Monſieur, toutes les preuves de tolérance que vous ont pu fournir l'Hiſtoire de nos Juges & de nos Rois, la conduite &

---

plication comme à la plus vraiſemblable & la plus conforme au Texte. Elle eſt ſuivie par le Paraphraſte Chaldéen, Louth, Wells, le ſavant Vitringa, &c. C'eſt celle que Waterland propoſe en répondant à Tindal. *Aut.*

les Ecrits de nos Prophetes : nous n'en avons omis aucune. Sérieuſement, les croyez-vous encore fort ſolides, & bien capables de la perſuader à vos Gouvernemens ? Nous en doutons ; &, pour vous le dire confidemment, nous qui la ſouhaitons, nous à qui elle eſt néceſſaire, nous la croyons juſqu'ici fort mal prouvée dans vos deux chapitres. Eh ! Monſieur, n'aviez-vous rien de mieux à dire ? Il nous ſemble que vous n'êtes point aſſez délicat ſur le choix des preuves ; prenez-y garde : les mauvaiſes raiſons nuiſent aux bonnes.

Nous ſommes, avec la plus haute eſtime, &c.

LETTRE VIII.

Des différentes Sectes Juives. Si elles prouvent la pratique d'une tolérance extrême dans le Judaïsme. Mépriſes & contradictions du ſavant Critique.

Vous trouvez donc, Monſieur, quelque choſe à louer dans les anciens Hébreux ; vous croyez même pouvoir les propoſer pour modele aux nations polies de l'Europe ? *Cette horde barbare, ce peuple intolérant, & le plus intolérant de toute l'antiquité* (1), étoit non ſeulement *tolérant, mais d'une tolérance extrême.* L'éloge pourra paroître contradictoire à quelques Lecteurs : il eſt donc à propos de voir juſqu'à quel point nos peres le méritent.

(1) *De toute l'antiquité.* Si M. de Voltaire nous reproche d'avoir été le *peuple le plus intolérant de toute l'antiquité*, nous pouvons nous conſoler : il reproche bien aux Chrétiens d'avoir été *juſqu'ici les plus intolérans des hommes.* C'eſt à cette prétendue intolérance qu'il attribue les cruelles & ſanglantes perſécutions que les Chrétiens ſouffrirent ſous les Néron, les Domitien, les Maximien, les Dece, &c. Empereurs Romains tout-à-fait tolérans. Qui ne connoît point leur humanité & leur douceur ? *Edit.*

Vous le fondez ſur l'extrême oppoſition des Sectes qu'ils tolérerent. Pour ſentir toute la force, toute la ſolidité de cette preuve, il faut examiner d'abord, ſi vous expoſez fidélement les opinions de ces Sectes ; en ſecond lieu, ſi, en ſuppoſant votre expoſé vrai, elles ne pouvoient ſe tolérer ſans une *extrême* tolérance ; enfin, ſi elles ſe tolérerent en effet. Tel eſt, Monſieur, l'objet de cette Lettre. Il ſeroit aſſez ſingulier qu'après avoir tant de fois outragé nos ancêtres ſans ſujet, vous les euſſiez loués ſans raiſon.

§. I.

Des Phariſiens.

Si l'on vous en croit, Monſieur, les Phariſiens ſont nouveaux, & leur Secte *n'eſt pas beaucoup antérieure à votre Ere vulgaire* (1). Vous allez encore plus loin dans un autre endroit ; vous fixez l'époque de leur origine, & vous dites qu'*ils ne commencerent que très-peu de temps avant J. C.* (2).

Cette aſſertion, Monſieur, ne paroît pas

(1) *Ere vulgaire.* Voy. Dict. Phil. & Phil. de l'Hiſt.

(2) *Avant J. C.* Voy. Dict. Phil. art. RÉSURRECTION *Aut.*

aiſée à concilier avec les Ecrits de Joſephe, qui les repréſente comme redoutables aux Souverains, dès le temps du Grand-Prêtre Hircan, environ cent vingt ans avant J. C. Il peut y avoir quelque difficulté à concevoir qu'une Secte redoutée des Souverains, *cent vingt ans avant J. C.* & qui dès-lors, ſelon vous-même, vouloit condamner le Grand-Prêtre à la priſon & au fouet (1), n'ait commencé que *très-peu de temps avant J. C.*

Vous ajoutez que les *Phariſiens ne commencerent que ſous Hillel.* Or on fait vivre Hillel ſous Hérode le Grand ; & vous le faites vous-même contemporain de Gamaliel, dont Paul fut le Diſciple (2). Penſez-vous, Monſieur, qu'il ſoit ſi facile de comprendre qu'une Secte nombreuſe & puiſſante, *cent vingt ans avant J. C.* ait eu pour fondateur un homme qui vivoit ſous Hérode le Grand, un *contemporain du maître de Paul* ? Apparemment Hillel fonda cette Secte, lorſqu'il étoit encore en nourrice ; ou ce Neſtor des Hébreux vécut beaucoup plus long-temps que celui des Grecs.

(1) *Et au fouet.* Voy. Phil. de l'Hiſt. art. *des Juifs depuis Saül.* Aut.

(2) *Fut le Diſciple.* Voy. Dict. Phil. art. RÉSURRECTION. *Aut.*

Mais laiſſons là ces petites contradictions ſur l'origine des Phariſiens, que Caſaubon juge antérieure de plus de deux cents ans à votre Ere vulgaire, que Scaliger place ſous les Macchabées (1), que d'autres font remonter juſqu'au temps d'Eſdras ; en un mot, dont tous les Savans ne parlent qu'avec incertitude, & que vous fixez avec tant de préciſion & tant de confiance (2).

---

(1) *Sous les Macchabées.* Scaliger, Serarius & Druſius, ſans oſer rien déterminer, ont cru que les Phariſiens ont pu tirer leur origine de cette ſociété de Juifs, qui, du temps des Macchabées, ſe retirerent dans les déſerts pour éviter la perſécution. On les nomma d'abord Aſidéens, & enſuite Phariſiens, c'eſt-à-dire *ſéparés*, parce qu'ils l'étoient en effet, d'abord par leur demeure, & enſuite par leur attachement aux Traditions, par leurs habits, leurs auſtérités, &c.

D'autres ont cru que le nom de Phariſiens vient du mot *Paras*, c'eſt-à-dire récompenſe, parce qu'ils ſervoient Dieu dans la vûe de la récompenſe, & qu'ils ſoutenoient contre les Saducéens les peines & les récompenſes d'une autre vie. *Aut.*

(2) *Tant de confiance.* » On ne connoît point, dit Baſnage, l'origine des Phariſiens, ni le temps auquel ils » ont commencé de paroître.... Il vaut mieux avouer » qu'on ignore la véritable origine de cette Secte, que de » la chercher inutilement «. Voy. l'Hiſt. des Juifs, liv II, chap. 10. *Aut.*

Un Rabbin, qui écrivoit dans le XIIe ſiecle, les jugeoit

Paſſons à l'expoſé que vous faites de leur doctrine. Vous dites dans votre Texte, qu'*ils croyoient à la fatalité & à la Métempſycoſe*; & vous ajoutez en note : *Le dogme de la fatalité eſt ancien & univerſel* (univerſel, c'eſt beaucoup dire), *on le trouve toujours dans Homere, il étoit ſoutenu par les Philoſophes.* Vous voulez apparemment faire confondre le ſyſtême des Phariſiens avec celui d'Homere & ceux des Philoſophes. Il y a pourtant entre ces opinions, des différences qu'il eût été bon de faire obſerver à vos Lecteurs.

La *fatalité* d'Homere eſt ſupérieure à Jupiter même : le Deſtin ordonne, Jupiter ne peut qu'obéir. Celle des Philoſophes, ou du moins de quelques Philoſophes, eſt un enchaînement de cauſes & d'effets ſans premiere cauſe; ou, ſelon d'autres, un enchaînement de cauſes & d'effets néceſſaire & phyſique; ſyſtêmes dont l'un eſt un abſurde athéiſme, & l'autre ôte ou ſemble ôter à Dieu ſa providence, & à l'homme ſa liberté.

Les Phariſiens au contraire mettoient en ſûreté la liberté de l'homme & la providence

---

plus anciens. Il croyoit pouvoir prouver l'ancienneté des Phariſiens par une ſucceſſion ſuivie depuis Adam juſqu'à ſon temps. *Chret.*

de Dieu. Leur *fatalité*, ſi l'on peut uſer de ce terme pour exprimer leur ſentiment, eſt la Providence même & ſes décrets. » Les » Phariſiens, dit Joſephe Phariſien lui-même, » & par conſéquent bien inſtruit de leurs opi- » nions, croient que les décrets de la Pro- » vidence reglent tous les événemens naturels; » mais ils n'ôtent point à l'homme la liberté » de ſe déterminer. Ils penſent que la Provi- » dence, qui agit d'une maniere abſolue dans » les événemens de la nature, modere ſon » pouvoir dans les actes du vice & de la vertu, » afin qu'ils ſoient libres, & dignes de châti- » ment ou de récompenſe «.

Voilà, Monſieur, quelle étoit la fatalité des Phariſiens. Ce n'eſt pas là le deſtin d'Homere, ni la fatalité de quelques Philoſophes : ce n'eſt pas même la vôtre (1); celle des Pha-

(1) *Même la vôtre.* Voyez en effet les articles CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS, DESTINÉE, LIBERTÉ, &c. du Diction. Phil. L'Auteur y ſoutient la fatalité abſolue : il y prétend que tout eſt *néceſſaire* dans le moral, comme dans le phyſique; que l'homme n'a pas plus de liberté que ſon chien; que nous voulons *néceſſairement*, en conſéquence des idées qui ſe préſentent *néceſſairement à nous*, &c. Et ſi vous voulez ſavoir ce que deviendra la liberté, il répond qu'il ne vous entend pas; & ſi vous lui demandez comment la Juſtice divine peut punir des crimes commis *néceſſairement*, il dit qu'il y a des gens qui le ſavent, mais

riſiens n'a, ce nous ſemble, rien de repréhenſible (1).

La *Métempſycoſe* des Phariſiens n'eſt pas non plus celle de *l'admirable quinzieme Livre des Métamorphoſes d'Ovide.* Les Phariſiens croyoient que les ames des Juſtes paſſoient dans un lieu de délices, d'où elles pouvoient revenir ſur la terre animer d'autres corps humains. Mais en même temps ils tenoient pour certain, que les ames des méchans, renfermées pour toujours dans des cachots ténébreux, y ſouffroient éternellement des peines proportionnées à leurs crimes. Ces idées, ſi nous ne nous trompons, ne ſont pas

---

que ce n'eſt pas lui; & ſi vous inſiſtez, il ajoute : » J'ai » *néceſſairement* la paſſion d'écrire ceci, & toi tu as la » paſſion de me condamner : nous ſommes tous deux égale- » ment ſots, également les jouets de la deſtinée. Ta nature » eſt de faire du mal; la mienne eſt d'aimer la vérité, & de » la publier malgré toi «. Doctrine lumineuſe, ſalutaire, digne des Oracles de la Philoſophie moderne! Voilà le conſolant réſultat de leurs recherches, & l'heureux fruit de leurs travaux! Quels ignorans & groſſiers Philoſophes que nos Phariſiens, en comparaiſon de ces *Meſſieurs*! Aut.

(1) *Rien de repréhenſible.* C'étoit, ſelon Joſephe, un de leurs principes, que l'homme, pour faire le bien, a beſoin du ſecours de la deſtinée, c'eſt-à-dire de la Providence & de ſa grace. Pouvoient-ils s'expliquer d'une façon plus orthodoxe? *Edit.*

tout-à-fait la même choſe que la Métempſycoſe *apportée des Indes par Pythagore, & chantée par Ovide.*

Quoi qu'il en ſoit, les opinions des Phariſiens ne contrediſant en rien la Loi de Moïſe, nous ne voyons pas que, pour les tolérer, il fût beſoin d'une *tolerance extrême.*

§. II.

Des Eſſéniens.

Il en étoit moins beſoin encore pour les Eſſéniens; car c'étoit moins une Secte d'hérétiques, qu'une eſpece d'Ordre religieux, une aſſociation d'hommes pieux & zélés que le déſir d'une plus haute perfection avoit réunis. Occupés de la contemplation, ou de l'agriculture & autres arts utiles, ils menoient dans la retraite une vie innocente & pure; &, fideles adorateurs du Dieu de nos peres, *s'ils n'offroient point de ſacrifices dans le Temple*, ils y envoyoient leurs oblations. Pleins de reſpect pour le Légiſlateur, ſon nom étoit ce qu'il y avoit pour eux de plus vénérable. Ils regardoient comme des blaſphémateurs ceux qui oſoient en parler mal; & (ce n'étoit pas là de la tolérance) ils les mettoient impitoyablement à mort.

Ils penſoient, à la vérité, qu'au ſortir de cette vie, les ames des Juſtes étoient tranſportées au delà de l'Océan, dans un ſéjour délicieux, où les froids rigoureux de l'hiver ni les chaleurs brûlantes de l'été ne ſe faiſoient jamais ſentir; & que les ames des méchans étoient renfermées ſous la terre, dans un antre ténébreux & glacé, où ils ſouffroient d'éternels tourmens. Mais cette opinion, quoiqu'aſſez ſemblable à celle des Grecs, ne s'éloignoit pas de celle des Phariſiens & de la plupart des Juifs. D'accord avec eux ſur le fond du dogme, c'eſt-à-dire ſur les récompenſes & les peines d'une autre vie, les Eſſéniens convenoient de la choſe, & ne différoient que ſur le lieu. Cette légere différence ne pouvoit-elle pas être tolérée, ſur-tout en des hommes qui honoroient la nation par des vertus (1) admirées même des Païens (2)?

(1) *La nation par des vertus.* Voyez ce qu'en ont dit Joſephe & Philon avant lui. Quelques Chrétiens en ont été ſi frappés, qu'ils ont voulu en faire honneur à leur Egliſe naiſſante. *Edit.*

(2) *Des Païens.* Voy. Solin, ch. 38, & Pline, liv. V. Pline remarque, comme Philon, & peut-être d'après lui, que les Eſſéniens ſe diſtinguoient par leur continence & par leur déſintéreſſement; que ce peuple ſingulier vivoit ſans argent, & ſe perpétuoit ſans mariages, ceux qui mouroient ſe trouvant remplacés par les nouveaux Diſciples.

Vos Théologiens, Monſieur, ne ſont pas tous d'accord ſur le ſéjour des peines & des récompenſes (1) de l'autre vie ; ils ſe tolerent néanmoins les uns les autres ; & le Poëte célebre, qui parmi vous s'eſt aviſé de mettre l'enfer *par-delà le ſoleil dans un globe uniquement deſtiné à cet uſage*, n'a point été inquiété, que nous ſachions, pour une opinion ſi ſinguliere. Croyez-vous, Monſieur, qu'il ait fallu pour cela *une tolérance extrême* ?

En un mot, dire, les Eſſéniens ont été tolérés par les Juifs, donc les Juifs étoient d'une *tolérance extrême* ; ce n'eſt certainement

---

que le dégoût du monde, & le déſir de mener une vie plus tranquille & plus vertueuſe leur amenoit de toutes parts. *Eſſeni gens ſola & in toto orbe prater cæteras mira, ſine ullâ fœminâ, omni venere abdicatâ, ſine pecuniâ. In diem convenarum turba renaſcitur, largè frequentantibus, quos vitâ feſſos ad mores eorum fortunæ fluctus agitat. Ita (increabile dictu !) gens æterna eſt, in quâ nemo naſcitur : tam fœcunda illis aliorum vitæ pœnitentia eſt !* Edit.

(1) *Des peines & des récompenſes.* » Les Théologiens, » dit M. de Voltaire, n'ont point encore décidé comme » un article de foi, que l'enfer fût au centre de la terre, » ainſi qu'il l'étoit dans la Théologie Païenne. Quelques-» uns (un Anglois) l'ont placé dans le ſoleil, &c. « Sur quoi nous obſerverons en paſſant, qu'il nous paroît étonnant qu'un Chrétien auſſi inſtruit que M. de Voltaire s'imagine que dans ſa Religion les Théologiens décident des articles de foi. *Edit.*

pas faire un raiſonnement ſans réplique. On en ſent encore mieux le foible, lorſqu'on le rapproche des magnifiques éloges donnés aux Eſſéniens par Philon & par Joſephe. Ces deux ſavans Juifs auroient-ils tant vanté une Secte hérétique ?

§. III.

Des Saducéens.

La tolérance dont jouirent les Saducéens auroit de quoi ſurprendre davantage ; mais vous avez l'art de diminuer l'étonnement, préciſément en voulant l'augmenter.

» Lorſque l'immortalité de l'ame, dites-» vous, fut un dogme reçu, ce qui probable-» ment avoit commencé dès le temps de la » captivité de Babylone, la Secte des Sadu-» céens perſiſta toujours à croire qu'il n'y » avoit ni peines ni récompenſes après la » mort «. Avant vous, Monſieur, le Déiſte Morgan avoit déjà prétendu que les Saducéens n'étoient que les reſtes des anciens Juifs ; & qu'ils n'avoient fait que perſiſter dans les ſentimens de leurs peres, en refuſant d'adopter la nouvelle doctrine de l'immortalité de l'ame, & d'une vie à venir qu'enſeignoient les Babyloniens, & que les Juifs, dit-il,

avoient appris d'eux pendant la captivité. Si vous n'embraſſez pas ouvertement ici, comme ailleurs, l'opinion de ce Critique, on ſent aſſez, que par ces mots, *la Secte des Saducéens perſiſta toujours, &c.* vous voulez donner à entendre que cette Secte étoit bien antérieure à la captivité de Babylone. Mais cette ancienneté des Saducéens & de leurs dogmes vous paroît-elle une preuve qu'on ne devoit pas les tolérer ? Il nous ſemble, Monſieur, qu'elle pourroit prouver tout le contraire.

Vous ajoutez qu'ils *différoient beaucoup plus des autres Juifs, que les Proteſtans ne different des Catholiques.* C'eſt, ſi nous ne nous trompons, ce qu'il ſeroit peut-être difficile de prouver, ſur-tout dans vos principes. Autant que nous en pouvons juger, des points eſſentiels, des articles fondamentaux diviſent les Proteſtans d'avec les Catholiques; & ce qui fait encore plus d'impreſſion ſur le commun des hommes, & contribue davantage à éterniſer les ſchiſmes, des rites différens, & qui tiennent à la croyance, ſéparent les uns d'avec les autres. Mais rien de ſemblable ne diſtinguoit les Saducéens des Phariſiens & des autres Juifs; ils prioient dans le même Temple; ils obſervoient les mêmes rites, & ſuivoient les mêmes uſages; ils croyoient,

comme les autres, un Dieu, ſa providence, ſa juſtice vengereſſe, &c.

Il eſt vrai qu'ils n'admettoient point de peines & de récompenſes après la mort : mais ne vous ſouvient-il plus qu'*il eſt très-certain & indubitable que Moïſe ne propoſa aux Juifs, en aucun endroit, les peines & les récompenſes d'une autre vie ; que le grand Arnaud le dit nettement, & avec force, dans ſon Apologie de Port-Royal* (1) *; que le ſavant Evêque de Vorceſter l'a prouvé évidemment dans ſa divine légation de Moïſe* (2)? Du moins ne devriez-vous pas oublier ce que vous avez dit vous-même, & répété cent fois, que *Moïſe ne dit pas un mot qui puiſſe avoir le moindre rapport avec les châtimens d'une autre vie* (3)*; que la croyance des eſprits & de la permanence des ames étoient des dogmes inconnus aux anciens Juifs ; que ces dogmes étoient ceux des Egyptiens, des Babyloniens, des Perſes, &c. & qu'ils ne conſtituoient nullement la Religion des Juifs* (4).

(1) *De Port-Royal.* Voy. Traité de la Tolérance, art. *de l'extrême tolérance des Juifs.* Aut.

(2) *Légation de Moïſe.* Voy. Dict. Phil. art. RELIGION. *Aut.*

(3) *D'une autre vie.* Voy. Dict. Phil. art. ENFER. *Aut.*

(4) *Nullement la Religion des Juifs.* Voy. Philoſophie de l'Hiſtoire. *Aut.*

» Les

» Les Saducéens, dites-vous, demeurerent » dans la communion de leurs freres : on vit » même des Grands-Prêtres de leur Secte «. Qu'y a-t-il là d'étonnant dans vos principes ? Si les dogmes que nioient les Saducéens étoient *nouveaux*, s'il n'en eſt pas dit *un mot* dans la Loi, *ſi ces dogmes ne conſtituoient nullement la Religion des Juifs*, ce n'étoient donc pas des articles eſſentiels de leur croyance ; les Saducéens *ne différoient donc pas des autres Juifs, beaucoup plus que les Proteſtans ne different des Catholiques* ; & ils pouvoient, ſans une tolérance extrême, reſter dans la communion de leurs freres, & avoir des Grands-Prêtres de leur Secte.

Comme vous raiſonnez, Monſieur ! Vous voulez prouver *l'extrême tolérance* des Juifs, parce qu'ils tolérerent les Saducéens ; & vous ne ceſſez de dire que les dogmes qu'ils rejetoient *ne conſtituoient point la Religion Juive* ! Vous voulez qu'on s'étonne de voir des Grands-Prêtres de leur Secte ; & vous répétez qu'*on n'étoit alors Grand-Prêtre que les armes à la main, & qu'on n'arrivoit au Sanctuaire que ſur les cadavres de ſes rivaux* (1) ! La vio-

(1) *De ſes rivaux.* Voy. Phil. de l'Hiſt. art. *Des Juifs depuis Saül.* Aut.

lence prouve-t-elle le droit & le conſentement ?

Pour nous, Monſieur, nous penſons, & nous avons nos preuves, que les Saducéens & leurs dogmes étoient nouveaux ; que leur Secte, loin d'être antérieure à la captivité de Babylone, ne commença qu'environ trois cents ans après, ſous le Pontificat d'Onias ; qu'Antigonus & Sadoc en furent les fondateurs, & que celui-ci lui donna ſon nom ; qu'égarés par des principes de ſpiritualité & de pur amour mal entendus (1), les Saducéens errerent ſur des points importans, & nierent des vérités dont la croyance utile & ſalutaire aux hommes nous avoit été tranſmiſe au moins par des traditions reſpectables, & qui remontent à l'origine de la nation.

Que ſi vous nous demandez comment, avec ces erreurs, ils reſterent dans la communion de leurs freres, comment on en vit même quelques-uns Grands-Prêtres, nous vous dirons :

---

(1) *De pur amour mal entendus.* Antigonus avoit pour maxime, qu'on doit ſervir Dieu par pur amour, & non par intérêt & dans la vûe des récompenſes. Le croiroit-on ? c'eſt d'un principe ſi épuré que partirent ſes Diſciples pour nier les récompenſes de l'autre vie & l'immortalité de l'ame. Voy. Baſnage. *Hiſt. des Juifs.* Aut.

1°. Que s'il y a une tolérance de conſentement & d'approbation, il y en a une de ménagement & de néceſſité; & que n'ayant jamais eu, ni ne pouvant avoir l'une, il n'eſt pas auſſi ſurprenant que vous le penſez, que nous ayons eu l'autre.

2°. Que ces Matérialiſtes, plus raiſonnables & moins dangereux que ceux de nos jours, reſpectoient au moins les grands dogmes de la Religion dominante; que des deux barrieres qui arrêtent la corruption humaine, les châtimens de la vie préſente & les peines de la vie future, s'ils avoient abattu l'une, ils avoient du moins conſervé l'autre; & que c'étoit toujours un grand frein mis aux paſſions, que la crainte des châtimens préſens, & l'eſpérance des biens que, ſelon eux, Dieu diſtribue toujours ici-bas à ceux qui le ſervent.

3°. Que dépendans des Rois de Syrie, puis des Romains, nous n'avions pas toujours la liberté d'élever au Pontificat ou d'en exclure qui bon nous ſembloit.

4°. Qu'il y eut un temps où les Saducéens étoient trop puiſſans pour n'être pas tolérés; que devenus dans la ſuite moins nombreux & moins unis, ils diſſimuloient avec art leurs ſentimens; que ne différant en rien à l'extérieur de tous les autres Juifs, & contens de

ſéduire en ſecret les grands & les riches qu'ils délivroient du joug des traditions, ils ne dogmatiſoient point dans les cafés de Jéruſalem ; que plus circonſpects & plus retenus que les Matérialiſtes modernes, ils n'attaquoient point les opinions communes par des écrits ſcandaleux ; ou qu'ils avoient peut-être auſſi l'art de les publier ſous les noms empruntés d'Auteurs Phéniciens & Arabes, & de les attribuer à d'illuſtres morts même connus pour avoir penſé tout autrement qu'eux ; qu'ainſi il eût peut-être été difficile de les convaincre légalement.

5°. Enfin, que les droits d'aller au Temple, d'y offrir leurs ſacrifices, de parvenir au Sacerdoce & au Pontificat, droits autant civils qu'eccléſiaſtiques, ne pouvoient leur être ôtés, ſur-tout dans ces temps de dépendance, qu'en vertu d'une Loi expreſſe ; & qu'encore que les vérités qu'ils nioient fuſſent crues de tout temps dans la nation, & viſiblement ſuppoſées dans tous les Livres de la Loi, elles n'y ſont pourtant en aucun endroit formellement énoncées ; & qu'il n'y eſt nulle part expreſſément ordonné de les croire, ſous peine de retranchement.

Si vous peſez bien toutes ces raiſons, Monſieur, vous pourrez trouver moins étrange

que ces Sectaires aient été tolérés pendant quelque temps.

§. IV.

Si ces Sectes ſe tolérerent.

Mais ces Sectes qui, dans vos principes ſur-tout, pouvoient & devoient ſe tolérer, ſe tolérerent-elles en effet ? Vous le croyez, Monſieur, vous l'aſſurez : mais tous les monumens de notre hiſtoire dépoſent unanimement le contraire.

Dès la naiſſance des deux principales, les diſputes & les diviſions éclatent. Leurs partiſans s'inſinuent alternativement à la Cour, & s'appuient de l'autorité du Gouvernement pour opprimer leurs adverſaires. Hircan, gagné par les Saducéens, pourſuit les Phariſiens ſans relâche, empriſonne les uns, fait mourir les autres, force la plus grande partie à ſe réfugier dans les déſerts, & défend, ſous peine de mort, de ſuivre leurs inſtitutions. Ariſtobule, fils d'Hircan, héritier de ſa haine pour eux, leur fait, comme lui, une guerre cruelle ; & Alexandre, frere d'Ariſtobule, les perſécute juſqu'à la mort.

La veuve d'Alexandre change de parti par ſon conſeil : auſſi-tôt les Phariſiens, devenus

maîtres ſous le nouveau regne, perſécutent à leur tour les Saducéens, & leur rendent tous les maux qu'ils en avoient reçus. Le Saducéiſme eſt alors ſi odieux, que ſes Sectateurs, forcés de plier, abandonnent les affaires, ou n'oſent plus décider dans les Jugemens & les Conſeils que ce qui plaît à leurs adverſaires.

Enfin, tour à tour oppreſſeurs & opprimés, ces Sectaires ne ceſſent point de ſe pourſuivre avec acharnement, & les haines ſe perpétuent juſqu'à la ruine entiere de l'Etat, qu'elles accélerent. » Cette multiplité de Sectes, dit un » ſavant Proteſtant qui les connoiſſoit, & » que vous n'accuſerez point d'intolérance (1), » fut une des principales cauſes des malheurs » de la Judée. La haine, qui devoit ſe ra» lentir par la durée des ſiecles & par la mi» ſere, ſubſiſta ; la guerre même ne réunit » point les eſprits, & l'on aima mieux périr » par la diviſion, que de ſe ſauver en com» battant de concert contre l'ennemi «.

C'eſt ainſi, Monſieur, que ces Sectes ſe tolérerent. Eſt-ce là ce que vous propoſez à l'imitation de vos peuples modernes ? & eſt-ce ſur cette conduite que vous fondez ces éloges de tolérance extrême que vous donnez

(1) *D'intolérance.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs.* Aut

à nos peres ? Vous le voyez : auſſi peu juſte dans vos louanges que dans vos critiques, vous blâmez la Loi, qui, bien que ſévere, étoit ſage, & vous louez la pratique qui ne l'étoit guere.

CONCLUSION.

Eh bien, Monſieur, croyez-vous encore que les exemples que vous apportez en faveur de la tolérance, ſoient fort propres à la faire goûter de vos Gouvernemens ? Pour la leur perſuader, vous leur propoſez pour modeles les anciens peuples, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, &c. & les anciens peuples, ſelon vous, ſi tolérans, furent, ſelon vous-même, ſi peu tolérans, que les Philoſophes & les Initiés étoient par-tout dans la *néceſſité* de cacher leurs opinions & leurs dogmes *avec la plus grande circonſpection* ; & les Egyptiens tolérans ſe faiſoient, par intolérance religieuſe, des guerres barbares ; & les Grecs, *qui*, dites-vous, *ne perſécuterent que le ſeul Socrate*, banniſſoient, proſcrivoient, empriſonnoient, mettoient à mort ceux qui, dans leurs diſcours ou dans leurs écrits, attaquoient le culte reçu, ou cherchoient à en introduire de nouveaux ; & les Romains,

qui, ſelon vous, ne *perſécuterent perſonne*, & *adopterent tous les dieux*, défendoient d'adorer les dieux étrangers, démoliſſoient leurs temples, chaſſoient leurs adorateurs, battoient de verges les Philoſophes, reléguoient les Juifs, inondoient l'Empire du ſang des Chrétiens, &c.

De ces peuples vous paſſez aux Juifs. Mais quels faits citez-vous ? Des faits, ou incertains, ou faux, ou préſentés ſous de faux aſpects ; des faits étrangers à la queſtion, qui ne prouvent rien, ou qui prouvent contre vous ; des faits arrivés dans des temps de trouble, d'anarchie, de dépendance, & qui, loin d'avoir eu des ſuites heureuſes pour l'Etat, n'ont fait qu'en précipiter la ruine. En vérité, ſont-ce là des preuves ? & ne diroit-on pas, qu'au lieu d'inviter vos Gouvernemens à la tolérance, vous cherchez à la leur faire redouter ?

Eh ! Monſieur, laiſſez-là les anciens peuples, laiſſez les Egyptiens, les Grecs, les Romains, &c. Ils eurent tous des principes d'intolérance : tous, ſoit par fanatiſme de Religion, ſoit par vûes politiques, furent intolérans dans l'occaſion.

Mais ſur-tout laiſſez les Juifs, ou apprenez

mieux leur Hiſtoire. Déjà les étrangers (1) & vos compatriotes (2) vous ont reproché plus d'une fois, de n'en avoir pas une connoiſſance fort profonde. Etudiez-la enfin, ou n'en parlez plus.

Nous l'avons déjà dit, & nous le répétons en finiſſant. Tolérés à peine dans la plupart des Etats, nous n'avons pas eu deſſein de combattre la tolérance. Nous avons voulu ſeulement vous montrer que vous la prouvez mal dans vos deux chapitres. N'avons-nous pas rempli notre objet? Nous vous en faiſons juge.

Nous ſommes, avec les ſentimens les plus diſtingués, &c.

---

(1) *Déjà les étrangers, &c.* Voy. Warburton, & tout récemment les ſavans Auteurs du *Monthly Review*, &c. *Edit.*

(2) *Et vos compatriotes.* Voy. *Défenſes des Livres de l'Ancien Teſtament*; *Réfutation de quelques articles du Dictionnaire Philoſophique*; *Supplément à la Philoſ. de l'Hiſt. &c.* Edit.

LETTRE

DE JOSESPH BEN-JONATHAN A DAVID WINCKER, ſur le Petit Commentaire *qui ſuit.*

VOICI, mon cher David, les Extraits de l'Ouvrage de notre ami Aaron, que tu m'avois envoyés; je les ai traduits & mis en ordre. Prends la peine de les lire avec attention, & après y avoir fait les changemens que tu jugeras convenables, fais tenir le tout à nos freres Benjamin Groot, &c.

J'ai diſtribué ces Extraits, ſelon les matieres, à la fin de chaque volume, où je les place après nos Lettres, ſous la forme de Commentaire. Cette forme paroît ne t'avoir pas déplu : elle a effectivement ſes avantages. Outre qu'elle fait variété, elle offre, d'une maniere plus diſtincte, les difficultés expoſées dans les propres termes de leur Auteur. Les réponſes ſuivent, & ſi elles ſont ſolides, on les ſaiſit plus aiſément.

D'ailleurs, comme je te le diſois, la mode des Commentaires revient, avec cette différence pourtant, que les Commentateurs de notre temps

ne ſont rien moins qu'idolâtres de leur Texte. Si Aaron *ne l'eſt pas du ſien, on n'en ſera donc point ſurpris : c'eſt le ton du jour. Si l'on s'en plaignoit, il pourroit ſe juſtifier par de grands exemples (tu m'entends), &, ce qui vaut mieux encore, par de bonnes raiſons.*

Adieu : préſente à notre reſpectable ami les vœux que je fais pour ſa conſervation, & crois-moi ſincérement & tendrement, &c.

PETIT COMMENTAIRE

EXTRAIT D'UN PLUS GRAND,

A l'uſage de M. de Voltaire & de ceux qui liſent ſes Œuvres.

Vous êtes né, Monſieur, comme tous les grands hommes, pour donner le ton à votre ſiecle, & pour en réformer tous les préjugés. Le titre de Commentateur étoit devenu le dernier de la Littérature (1) : vous l'avez daigné prendre ; il eſt ennobli : de toutes parts on s'empreſſe de le porter après vous. Heureux, qui le ſoutiendroit avec les mêmes talens & avec le même ſuccès !

En commentant le grand Corneille, l'eſtimable Auteur des *Délits & des Peines*, &c.

---

(1) *Le dernier de la Littérature.* Ainſi en jugeoit Pope. « D'Auteur, diſoit-il, je ſuis devenu Traducteur, de Traducteur je deviens Commentateur ; bientôt je ne ſerai » plus rien «.

vous avez fait honneur & ajouté un nouveau prix à leurs Ouvrages. En commentant les vôtres, aurions-nous le bonheur de contribuer à leur perfection ? C'eſt du moins le déſir qui nous anime toujours, &, après la défenſe de nos ſaints Livres, le principal objet qui nous occupe.

Auſſi ne nous attacherons-nous point ici à relever les beautés dont vos Ecrits étincellent par-tout : malheur à ceux qui ne pourroient les appercevoir qu'à l'aide d'un Commentaire ! Nous croyons travailler plus utilement à votre gloire en vous mettant ſous les yeux les petites inadvertances qui vous ſont échappées ſur des matieres qui nous intéreſſent, & dont vous parlez quelquefois ſans les avoir aſſez approfondies.

Nous eſpérons, Monſieur, que vous ne déſapprouverez point notre zele. Vous aimez trop la vérité, pour vous irriter contre ceux qui vous la montrent avec le reſpect & les égards qui vous ſont dus.

Nous commencerons, ſi vous voulez bien, par la réfutation d'un article de vos Queſtions ſur l'Encyclopédie.

PREMIER EXTRAIT.

Réfutation de l'article fonte, tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie. Que le veau d'or a pu être jeté en fonte en moins de ſix mois.

VOUS nous avez donc fait l'honneur de nous lire, Monſieur ? & pendant que vous gardez un profond & morne ſilence ſur tant de ſavans Ouvrages, où les Chrétiens de toutes les Sectes, Quakers, Proteſtans, Catholiques Romains, &c. ont combattu, comme nous, & plus vivement que nous, vos préjugés & vos erreurs, vous daignez nous répondre.

Ce n'eſt pas que nos Lettres vous aient paru plus fortement & plus ſolidement écrites, que nous y traitions des ſujets plus importans, ou que nous les préſentions d'une maniere plus intéreſſante : non. Vous n'avez pas de nos foibles Eſſais une idée ſi avantageuſe ; & nous ſavons mieux les apprécier.

Mais de pauvres & *malheureux Juifs* Allemands, des étrangers, qui ſavent à peine votre Langue, vous ont paru des adverſaires moins redoutables. Telle eſt la généroſité

philoſophique ! elle ménage l'ennemi qu'elle croit en état de ſe défendre, & s'attaque au foible, dont elle ſe promet un triomphe aiſé.

Nous ſentons toute notre infériorité, Monſieur. Des partiſans nombreux, des protecteurs puiſſans, une réputation brillante & méritée, l'étendue du ſavoir, les agrémens du ſtyle, &c. tous les avantages ſont de votre côté ; mais la vérité eſt du nôtre. Avec elle on eſt toujours fort, quelque adverſaire qu'on ait à combattre.

C'eſt dans la confiance qu'elle nous inſpire, que nous entreprenons d'examiner ici la *Réponſe* dont vous nous avez honorés.

§. I.

Obſervations ſur le titre de la Réponſe de M. de Voltaire à deux de nos Lettres.

On ne peut douter, Monſieur, que vous n'ayez voulu mettre beaucoup d'eſprit dans cette *Réponſe* : il y en a juſque dans le titre. Le voici :

TEXTE.

» *Fonte.* L'art de jeter en fonte des figures » conſidérables d'or ou de bronze. Réponſe à » un homme qui eſt d'un autre métier «. (Queſt. ſur l'Encycl. art. *Fonte*).

COMMENTAIRE.

Ce titre eſt tout plein d'eſprit, Monſieur, nous en convenons : mais n'eût-il pas été plus ingénieux encore, & en même temps plus vrai, ſi vous euſſiez dit : » Art de jeter en » fonte des figures conſidérables .... d'*environ* » *trois pieds* ? Réponſe à un homme qui eſt » d'un autre métier .... par un homme *qui* » *eſt du métier* «.

Ces expreſſions, *figures conſidérables*.... d'environ *trois pieds*, feroient un contraſte heureux ; elles ſurprendroient agréablement le Lecteur.

Et rien de plus vrai que ces autres mots, *par un homme qui eſt du métier* ; car vous en êtes aſſurément, Monſieur ; on s'en apperçoit d'abord.

§. 2.

Petite ruſe du ſavant Fondeur.

Mais, puiſque vous êtes du *métier*, Monſieur, puiſque vous poſſédez ſi parfaitement l'*Art de jeter en fonte*, pourquoi recourir aux petites fineſſes des diſputeurs de mauvaiſe foi ?

Vous débutez par changer l'état de la queſtion.

TEXTE.

TEXTE.

» Il s'agiſſoit de ſavoir ſi on peut ſans miracle fondre une figure d'or en une ſeule » nuit «.

COMMENTAIRE.

Il ne *s'agiſſoit* point du tout de cela, Monſieur : ni l'Exode n'a rapporté, ni nous n'avons prétendu qu'Aaron ne mit qu'*une ſeule nuit* à jeter le veau d'or en fonte. Faux expoſé par conſéquent, & petite fineſſe.

Dans l'endroit que nous réfutions, vous parliez d'*un ſeul jour*, & dans votre réponſe, vous parlez d'*une ſeule nuit*. Quel avantage trouvez-vous, Monſieur, à changer le jour en nuit ? Votre aſſertion n'en deviendra pas plus vraie. Nous vous l'avons niée, nous vous la nions encore.

Oui, Monſieur (vous nous obligez de prendre un ton qui nous déplaît), oui, il eſt faux, très-faux, abſolument faux, que l'Exode, ni aucun de nos Livres ſaints ait dit, ou que nous ayons prétendu en aucun endroit, qu'Aaron ne mit qu'*un ſeul jour* ou qu'*une ſeule nuit* à jeter en fonte le veau d'or.

Vous le ſuppoſiez ſans en donner de preuves : vous nous répondez ſans en produire au-

cune : vous n'en produirez jamais ; nous vous en défierions, s'il étoit honnête de donner un défi à quelqu'un qu'on reſpecte.

§. 3.

Autre petite ruſe.

Ce n'eſt point aſſez de changer l'état de la queſtion ; vous uſez d'une autre petite adreſſe. Vous nous faites dire tout le contraire de ce que nous avons dit.

TEXTE.

» On a prétendu que rien n'eſt plus aiſé » que de jeter en fonte en trois jours une » ſtatue qui puiſſe être aiſément apperçue de » deux ou trois millions d'hommes «.

COMMENTAIRE.

Vous voulez dire, Monſieur, de *deux ou trois millions d'hommes* à la fois, ſans doute ; car la plus petite ſtatue pourroit être aiſément apperçue de *deux ou trois millions d'hommes* ſucceſſivement.

Mais où avez-vous trouvé qu'il ſoit queſtion dans notre Lettre, d'*une ſtatue qui puiſſe être aiſément apperçue de deux ou trois millions d'hommes* à la fois ? Citez l'endroit, Monſieur, ou convenez que vous nous imputez

ſciemment une abſurdité que nous n'avons point dite.

Une ſtatue *qui pourroit être aiſément apperçue de deux ou trois millions d'hommes* à la fois, ſeroit néceſſairement une ſtatue *conſidérable*. Or, loin d'avoir dit ou d'avoir cru que le veau d'or fut une ſtatue *conſidérable*, nous vous diſions qu'une de vos mépriſes étoit de vous le figurer comme le *grouppe de la Place des Victoires, ou le Laocoon de Marli*. Nous vous faiſions remarquer qu'il fut fait pour être porté à la tête de l'armée, & qu'une ſtatue *portative* ne peut pas être *une ſtatue conſidérable*.

Vous nous faites donc dire préciſément tout le contraire de ce que nous avons dit. Noble & franche maniere de ſe défendre ! preuve nouvelle & convaincante de la ſincérité & de l'amour du vrai, qui vous conduiſent dans vos Ecrits !

§. 4.

Faux reproches qu'il nous fait.

Vous continuez avec la même candeur, & vous dites :

TEXTE.

» On a écrit contre nous & contre tous les » Sculpteurs anciens & modernes, faute » d'avoir conſulté les atteliers. On oppoſe » l'autorité des Commentateurs à celle des » Artiſtes. Ce n'eſt pas ainſi que les Arts ſe » traitent «.

COMMENTAIRE.

On a écrit contre nous, &c. Ecrire *contre vous*, Monſieur, & *contre tous les Sculpteurs* ! Le Ciel nous en préſerve ! Nous avons trop de reſpect pour vous, & trop d'eſtime pour eux.

Il eſt vrai que par zele pour votre gloire, & dans le déſir de contribuer, s'il nous étoit poſſible, à la perfection de vos Ecrits, nous avons pris la liberté de vous avertir de quelques mépriſes qui vous y ſont échappées. Mais ſi nous ne nous trompons, ce n'eſt pas là écrire *contre vous*. Identifiez-vous, Monſieur, tant qu'il vous plaira avec vos préjugés, vos fauſſes aſſertions & vos erreurs, nous nous

ferons toujours un devoir de vous en diſtinguer avec ſoin.

Nous nous garderons ſur-tout, d'attribuer *à tous les Sculpteurs anciens & modernes*, les idées d'un Artiſte tel que vous. Nous ſentons trop combien ce procédé ſeroit injuſte, & quel tort ce ſeroit vous faire.

Faute d'avoir conſulté les atteliers & les Artiſtes. Nous les avons *conſultés*, ſoyez-en ſûr, Monſieur. Nous pourrions vous en nommer plus d'un, s'il étoit néceſſaire ; & nous n'avons point *oppoſé à leur autorité celle des Commentateurs. C'eſt ainſi que les Arts ſe traitent* : eſt-ce ainſi que vous les avez toujours traités ?

§. 5.

De quelques beaux ſecrets inventés par l'habile Artiſte.

Vous prenez le ton railleur, & vous dites en effet très-plaiſamment,

TEXTE.

» Il ne s'agit que d'une affaire de Fondeur : » il ne faut pas conſulter Artapan, Beroſe, » Manethon, pour ſavoir comment on fait » une ſtatue qui puiſſe être vue de toute » l'armée de Xerxès en marche «.

COMMENTAIRE.

Il ne faut pas conſulter Artapan, &c. Vous nous faites trop d'honneur, Monſieur. C'eſt à vous qu'il appartient de *conſulter Artapan*, *Beroſe*, *Manethon*. Leurs noms ſe liſent en pluſieurs endroits de vos Ouvrages; ils ne ſe trouvent nulle part dans les nôtres. Il ſeroit beau vraiment, que de *francs ignorans* comme nous, s'aviſaſſent, à propos de ſtatues, de citer *Artapan & Manethon*!

Quand nous voudrons apprendre, ce qu'il ſeroit en effet très-curieux de ſavoir, comment on fait *une ſtatue qui puiſſe être vue à la fois d'une armée* d'un million d'hommes *en marche*, telle qu'on a dit qu'étoit celle de Xerxès, nous n'irons pas conſulter les anciens Auteurs de l'Egypte & de la Chaldée. Nous nous adreſſerons à un Ecrivain plus récent, & tout autrement inſtruit dans l'art de fondre; à vous, Monſieur, qui êtes *du métier*, & qui en connoiſſez tous les ſecrets.

Non, il n'y a qu'un Fondeur tel que vous, & d'une imagination vive, féconde, poétique, comme la vôtre, qui ſoit capable de concevoir & d'exécuter *une ſtatue qui puiſſe être vue de toute l'armée de Xerxès en marche.*

Dans le vrai, ce n'eſt pas là une opération

aiſée. Une armée d'un million, ou même, ſi vous voulez, d'un demi-million d'hommes en marche, devoit occuper un terrein un peu vaſte; & vous ne ſuppoſez pas apparemment, que tous les ſoldats de Xerxès portoient ſur eux des téleſcopes *à la Dollon*. Savez-vous bien, Monſieur, que, ſans de bons téleſcopes, il eût été difficile qu'une telle armée en marche (& encore plus, un peuple de deux millions cinq cent mille ames) pût appercevoir à la fois une ſtatue, même de grandeur naturelle? Il en auroit fallu, ſans contredit, une plus haute; par exemple le Coloſſe d'Arone (1), monté peut-être ſur la Colonne Trajane. Or, le Coloſſe d'Arone, faiſant corps avec la Colonne Trajane, & jeté en fonte avec elle, ſur-tout d'un ſeul jet, ſeroit aſſurément une aſſez jolie petite piece de fonte.

Vous ſavez, Monſieur, comment il faut s'y prendre pour exécuter un pareil morceau! Et comme vous n'êtes pas moins fameux Mécanicien qu'habile Fondeur, vous ſavez ce que les Vaucanſons, les Laurent, les Loriot

(1) *Le Coloſſe d'Arone.* C'eſt une grande ſtatue coloſſale élevée au ſaint Archevêque de Milan, Charles Borromée, dans Arone ſa patrie. *Chret.*

ignorent, par quelle invention de mécanique on pouvoit porter une pareille machine à la tête d'une armée ! Vraiment, Monſieur, vous poſſédez-là de beaux ſecrets ! Les envierez-vous long-temps au Public ?

§. 6.

Raiſons qu'allegue l'illuſtre Ecrivain, pour prouver qu'on ne peut jeter en fonte, en moins de ſix mois, ſans miracle, un veau d'or de trois pieds, travaillé groſſiérement.

Mauvaiſe plaiſanterie ! direz-vous. Soit. Laiſſons-là votre armée de Xerxès en marche, & notre Coloſſe d'Arone. Ne parlons que d'une ſtatue de *trois pieds*. Combien faut-il de temps pour jeter en fonte un veau d'or de trois pieds groſſiérement travaillé ?

TEXTE.

» Six mois au moins «.

COMMENTAIRE.

Six mois, Monſieur ! c'eſt beaucoup ; ſi vous le prouviez bien, vous nous forceriez preſque d'abandonner le récit du Pentateuque, ou de recourir au miracle. Voyons donc quelles ſont vos preuves.

La premiere eſt une deſcription, en vingt

articles, des procédés qu'on ſuit maintenant, pour jeter en fonte des figures *conſidérables* de bronze.

TEXTE.

» Voici comme on fond une ſtatue d'en» viron trois pieds ſeulement. 1°. On fait un » modele en terre graſſe. 2°. On couvre ce » modele d'un moule en plâtre, en ajuſtant » les fragmens du plâtre, les uns aux autres, » &c. &c. &c. «.

COMMENTAIRE.

Nous convenons que cette deſcription, qui vous a été fournie probablement par quelque Artiſte, eſt, à quelques omiſſions près, aſſez exacte, & qu'elle peut être fort intelligible pour les gens *du métier*. Quant à ceux qui n'en ſont pas, ils feront bien d'y joindre les mots *Fonte* de l'Encyclopédie, & du Dictionnaire des Beaux-Arts de M. Lacombe. A l'aide de ce double Commentaire, ils pourront entendre quelques endroits qui n'y ſont pas aſſez clairement exprimés pour eux, à commencer par le ſecond article, le cinquieme, &c. &c.

Nous convenons encore qu'on ſuit maintenant cette méthode dans la fonte des ſtatues de bronze *conſidérables*; telles par exemple,

que celles de vos places publiques ; & même quelquefois lorſqu'on veut jeter en fonte des ſtatues *de bronze de trois pieds* d'une élégance recherchée, des chef-d'œuvres de l'Art, deſtinés à orner les cabinets des riches curieux.

Mais cette méthode eſt-elle ancienne ? remonte-t-elle au temps de Moïſe ? tous ces procédés ſont-ils indiſpenſablement néceſſaires ? n'en peut-on omettre aucun (1) ? N'a-t-on jamais pu, ne peut-on encore leur en ſubſtituer de plus expéditifs & de plus prompts ? En un mot, n'y avoit-il pas autrefois, n'y a-t-il pas même aujourd'hui d'autres manieres de jeter en fonte une ſtatue *d'or de trois pieds* en moins de ſix mois ? Voilà, Monſieur, ce que vous ne prouvez pas, & ce qu'il auroit pourtant fallu prouver, ſans quoi toute votre ſavante deſcription eſt en pure perte. On vous accordera qu'il y a des procédés qui peuvent demander ſix mois, & on vous niera qu'il n'y en ait point qui demandent moins de temps.

A cette premiere preuve, qui, comme vous

---

(1) *En omettre aucun.* Ne peut-on, par exemple, & n'a-t-on jamais pu jeter en fonte une ſtatue de deux ou trois pieds, ſans *eau graſſe ſortie de la compoſition d'une terre rouge & de fiente de cheval macérée pendant une année entiere ?* Aut.

voyez, n'eſt pas fort concluante, vous en ajoutez une autre : c'eſt l'autorité d'un de vos plus célebres Artiſtes.

TEXTE.

» J'ai demandé à M. Pigal, combien il lui » faudroit de temps pour faire en bronze un » cheval de trois pieds de haut ſeulement «. Il me répondit, par écrit, *je demande ſix mois au moins*. J'ai ſa déclaration datée du 3 Juin 1770.

COMMENTAIRE.

Une *déclaration* par écrit n'eſt pas néceſſaire, Monſieur. Nous ne doutons point de ce fait, dès que vous l'aſſurez ; mais qu'en pouvez-vous conclure ? M. Pigal, Artiſte célebre, riche, très-occupé, demande *ſix mois au moins* pour jeter en bronze un cheval de trois pieds : donc un Artiſte moins occupé en demanderoit autant ! M. Pigal, jaloux de ſa réputation, & qui ne veut laiſſer ſortir de ſes mains que des chef-d'œuvres, emploieroit des procédés ſavans, recherchés : donc il n'y en a point de plus ſimples ! il faut à M. Pigal ſix mois au moins, pour jeter *en bronze* une figure de trois pieds, travaillée avec le ſoin, l'élégance, la perfection qu'il donne à tous ſes ouvrages : donc on n'en peut mettre moins

à faire en or une figure travaillée groſſiérement !

Il nous ſemble, Monſieur, que, ſans *prétendre en ſavoir plus que M. Pigal ſur l'Art de fondre*, on peut juger ces conſéquences mal déduites ; & que les nier, ce n'eſt pas tout-à-fait *nier des vérités.*

§. 7.

Si, & comment on pourroit jeter en fonte un veau d'or de trois pieds, non ſeulement en moins de ſix mois, mais en quinze jours & même en huit.

Avant d'aller plus loin, permettez-nous d'obſerver ici que, pour juſtifier le récit de l'Exode, il ſuffiroit à la rigueur qu'on pût jeter en fonte un veau d'or en trois ſemaines, & même en un mois : car l'Ecriture n'ayant déterminé ni le temps qu'Aaron mit à faire le veau d'or, ni le moment où les Iſraélites commencerent à murmurer de l'abſence de leur Chef, on pourroit ſuppoſer, qu'accoutumés à voir Moïſe monter tous les jours ſur la montagne & en redeſcendre, ils s'ennuyerent de ſon abſence au bout de vingt, de quinze, ou même de dix jours. Ainſi Aaron pourroit avoir eu trois ſemaines, & même

un mois pour faire le veau d'or. Or, qu'on puiſſe ſans miracle faire un veau d'or, fût-il de trois pieds, en un mois ou en trois ſemaines, c'eſt ſur quoi il nous ſemble, quoi que vous en diſiez, qu'il ne ſauroit y avoir aucun doute.

Mais, pourroit-on jeter en fonte un veau d'or de trois pieds en quinze jours & même en huit ? Nous avons prétendu qu'oui, & nous le prétendons encore.

Vous dites :

TEXTE.

» Si l'on s'étoit adreſſé à M. Pigal ou à M. » Le Moine, on auroit un peu changé d'avis «.

COMMENTAIRE.

Nous l'avouons, Monſieur, nous ne nous ſommes point adreſſés aux *Le Moine* & aux *Pigal* : pour faire une ſtatue de trois pieds, groſſiérement travaillée, il n'eſt pas néceſſaire de recourir *aux Phidias de la France.*

Mais quand nous les aurions conſultés, nous n'aurions probablement pas changé d'avis : dès que nous leur aurions parlé d'une ſtatue d'or, & que nous leur aurions dit que nous cherchions la célérité de l'exécution, plutôt que la perfection de l'ouvrage, ces

hommes célebres (1) auroient eu l'honnêteté de nous indiquer eux-mêmes des Artiſtes qui ſuivent une méthode plus aiſée, & des procédés plus prompts.

Il en eſt de tels, Monſieur : il eſt, même de notre temps, une maniere de jeter en fonte beaucoup plus abrégée que celle dont vous nous donnez une ſi longue deſcription. Vous ne l'ignoriez pas apparemment, quoique vous l'ayez long-temps diſſimulée ; car vous ajoutez d'un ton de triomphe :

TEXTE.

» On n'a conſulté que des Fondeurs d'aſ-» ſiettes d'étaim, ou d'autres petits ouvra-» ges qui ſe jettent en ſable «.

COMMENTAIRE.

Le mot enfin vous échappe ! *On jette en ſable.* Oui, Monſieur, *on jette en ſable*, & on y jette non ſeulement *des aſſiettes d'étaim*, &

(1) *Auroient eu l'honnêteté*, &c. Cette honnêteté, on l'a eue en effet pour nous. Depuis la réponſe dont M. de Voltaire nous a honorés, nous avons eu occaſion de conſulter M. Guyard, digne éleve de l'immortel Bouchardon, & né pour remplacer ſon Maître. Ce ſavant Artiſte nous a adreſſés à un Orfévre de ſes amis, qui ne nous a demandé que huit jours. *Aut.*

d'autres petits ouvrages, mais des candelabres, des vaſes, des figures de cuivre, d'or & d'argent, d'un, de deux, de trois pieds de haut, & même quelquefois au delà. Adreſſez-vous, Monſieur, non *aux Fondeurs d'aſſiettes d'étaim*, mais aux Fondeurs en cuivre, aux Orfévres qui travaillent pour vos Egliſes; & ſoyez sûr qu'ils vous jetteront en ſable, quand vous voudrez, un cheval de cuivre, un veau d'or de trois pieds & plus, *en moins de ſix mois*, & *même en moins de trois ſemaines, ſans miracle.*

Voilà les *atteliers & les Artiſtes* que nous avons conſultés, & que vous auriez dû conſulter vous-même, puiſqu'il s'agiſſoit de jeter en fonte par le procédé le plus court, une ſtatue *portative.* C'eſt-là que nous nous ſommes aſſurés par nos yeux, & que vous auriez pu vous aſſurer par les vôtres, que la maniere de jeter en fonte des figures de *trois pieds*, qu'on vous a décrite en vingt articles, n'eſt pas la ſeule en uſage, même de votre temps; qu'on peut y ſuppléer par une opération plus ſimple; en un mot, qu'il eſt très-poſſible, *ſans miracle*, *de jeter en fonte une ſtatue de trois pieds*, non ſeulement en moins de *ſix mois*, mais en moins de *quinze jours.*

Vous nous demanderez peut-être, où nous avons trouvé des Artiſtes qui nous aient of-

fert de nous faire une ſtatue d'or ou de cuivre de cette grandeur, en quinze jours & même en huit. Où, Monſieur ? à Roterdam, à Bruxelles, à Anvers; à Paris, rue Guérin-Boiſſeau, rue des Arcis, Pont-au-Change, Quai des Orfévres, &c. Mais, comme nous vous l'avons dit, nous leur avions promis la matiere, des Ouvriers, s'il leur en falloit, & même le modele à ceux qui ne nous ont demandé (1) que *trois jours*. Nous leur laiſſions la liberté de la faire d'un ou de pluſieurs jets (2); & nous leur avions bien expliqué,

(1) *Que trois jours.* On nous a fait obſerver que les Ouvriers de Paris ſont un peu ſujets à manquer de parole, & qu'en faiſant marché avec eux, il eſt bon d'y mettre des dédits conſidérables ſi l'ouvrage n'eſt point fait au temps convenu. Nous avouons ingénument, que nous n'avons point pris cette précaution avec ceux qui ne nous ont demandé que trois jours : mais nous n'avons pas oublié de la prendre avec ceux qui n'en demandoient que huit. *Aut.*

(2) *De pluſieurs jets.* C'eſt une remarque de Pline l'ancien, que les Artiſtes Egyptiens étoient ſi ſavans dans les proportions, qu'on diſtribuoit les divers membres d'une ſtatue à différens Ouvriers, qui les exécutoient ſéparément. C'étoit aſſez qu'ils fuſſent la hauteur de la ſtatue, pour que tous ſes membres ſe trouvaſſent exactement proportionnés. Il n'étoit plus queſtion que de les réunir : & l'on ſait que les ſoudures en or & en argent ſont plus aiſées qu'en cuivre.

que

que nous ne demandions point une ſtatue délicatement travaillée, *réparée*, brunie, &c. & que, quand elle ſeroit faite de maniere qu'on pût prendre *la tête de veau pour une tête d'âne*, nous n'en ſerions point mécontens.

§. 8.

Moyen que peut prendre l'illuſtre Ecrivain, pour lever tous ſes doutes ſur cette matiere.

Vous reſte-t-il encore quelques doutes, Monſieur ? Voici un moyen facile de les lever tous.

Dépoſez chez un Notaire cent marcs d'or en barre, & cent mille livres en argent comptant. Engagez-vous publiquement & en bonne forme à donner le tout au Fondeur qui vous fera dans le moins de temps une figure telle que nous l'avons demandée.

S'il ne s'en trouve aucun qui l'exécute en *huit jours*, nous vous promettons de nous

---

Les Ouvriers employés par Aaron n'étoient peut-être pas ſi ſavans : mais ne purent-ils pas recourir à ce procédé, & faire leur ſtatue de pluſieurs jets ? On ſait que dans l'antiquité on employoit ce moyen, non ſeulement dans l'exécution des grands ouvrages, tels que le coloſſe de Rhodes, le cheval de Marc-Aurele, &c. mais pour tous ceux qu'on n'auroit pas pu faire commodément d'un ſeul jet. *Aut.*

rétracter, & de faire hautement l'aveu de notre *ignorance*.

Puiſque vous êtes ſûr qu'on *ne peut, ſans miracle, jeter en fonte un veau d'or de trois pieds ſeulement, en moins de ſix mois*, vous ne riſquez rien. Et quand vous courriez quelque riſque, qu'eſt-ce que cent marcs d'or & cent mille francs pour un homme riche & Philoſophe ?

Acceptez donc la propoſition, Monſieur : ce n'eſt point acheter trop cher le triple plaiſir de vous inſtruire, d'éclairer le public, & de nous confondre. Si vous la refuſez, nous aurons quelque lieu de vous croire paſſablement réfuté, & de nous regarder comme diſpenſés de vous répondre, quelque choſe que vous diſiez déſormais ſur *l'Art de jeter en fonte*.

Mais s'il eſt certain qu'on peut faire en moins d'un mois, de trois ſemaines, & même de huit jours un veau d'or de trois pieds (1) ;

(1) *Un veau d'or de trois pieds.* Il eſt bon d'obſerver ici, que, de tous les métaux, l'or eſt celui qui non ſeulement ſe ſoude le plus aiſément, mais ſe fond le plus vîte. C'eſt le premier qu'on a ſu travailler : l'argent vint enſuite ; l'airain après ; le fer fut le dernier. On croit que c'eſt ce qui a donné lieu aux Poëtes de déſigner leurs quatre âges du monde par les noms de ces quatre métaux. *Aut.*

à plus forte raiſon put-on faire dans le même temps celui d'Aaron, qui peut-être n'avoit pas trois pieds. Nous l'avons bien voulu ſuppoſer tel : mais, au vrai, l'Ecriture n'en détermine point la hauteur ; elle dit ſeulement qu'il devoit être portatif, par conſéquent qu'il ne pouvoit être fort grand (1).

(1) *Ne pouvoit être fort grand.* Les Aigles Romaines qu'on portoit à la tête des armées, & auxquelles on offroit des ſacrifices, n'avoient pas trois pieds. *Edit.*

IIe. EXTRAIT.

Réfutation de l'article Fonte, *tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie : ſuite. Fonte du veau d'or. Or potable.*

IL nous paroît, Monſieur, que nous vous avons aſſez ſolidement répliqué ſur *l'Art de jeter les ſtatues en fonte*. Mais pourrons-nous nous défendre de même ſur la Chimie ?

C'eſt là ſur-tout que vous montrez toute la profondeur & l'étendue de vos connoiſſances. Qui pourroit ne pas s'en former la plus haute idée, en penſant à vos admirables procédés chimiques ?

§. I.

Savans procédés connus par l'habile Chimiſte.

Vous voulez bien nous les apprendre, Monſieur. Vous nous dites :

TEXTE.

» J'ai réduit l'or en pâte avec du mercure.... » Je l'ai diſſous avec de l'eau régale.... Je ne » l'ai jamais calciné.... L'extrême violence du

» feu liquifie l'or, mais il ne le calcine point «. (*Queſt. Encyclop. art.* Fonte.)

COMMENTAIRE.

Vous connoiſſez, Monſieur, ces ſavans procédés ! vous avez fait ces curieuſes expériences, ces ſublimes & rares découvertes ! Quel Chimiſte vous êtes ! O Sthal, ô Beker, Geoffroi, Lémeri, Lavoiſier, Baumé, Cadet, Chimiſtes nationaux, Chimiſtes étrangers, baiſſez le front ; reconnoiſſez votre Maître. *Il réduit l'or en pâte avec du mercure ; il le diſſout avec de l'eau régale*, &c. ! Les merveilleux ſecrets !

Quelle gloire pour nous, qu'un Chimiſte auſſi profond n'ait à nous oppoſer que de petits procédés de Charlatan !

§. 2.

Il change encore l'état de la queſtion.

Oui, Monſieur, c'eſt encore en changeant l'état de la queſtion, que vous nous combattez ſur la Chimie.

TEXTE.

» Il s'agiſſoit de ſavoir ſi une figure d'or » fondue en une ſeule nuit, peut, ſans mi-

» racle, être réduite en poudre le lende-» main «.

COMMENTAIRE.

Le lendemain. Préciſément *le lendemain* ? En un ſeul jour ? Non, Monſieur, il ne s'agiſſoit point de ſavoir, ſi une ſtatue d'or peut être réduite en poudre *en un ſeul jour.* On vous défie de produire aucun paſſage où nos Livres ſaints aient dit, & où nous ayons prétendu que Moïſe réduiſit en poudre le veau d'or *en un ſeul jour.* Quoi, toujours du faux !

TEXTE.

» Il s'agiſſoit de ſavoir ſi on peut réduire » en poudre une figure d'or, en la jetant au » feu. C'eſt de quoi il eſt queſtion «.

COMMENTAIRE.

C'eſt de quoi il n'étoit nullement queſtion. Vous aviez avancé, *qu'il eſt impoſſible, même à la plus ſavante Chimie, de réduire l'or en poudre qu'on puiſſe avaler.* Cette aſſertion eſt générale, ſans reſtriction; & nous vous l'avions niée, parce qu'elle eſt fauſſe dans ſa généralité. Vous vous appercevez enfin de la méprise, &, pour vous tirer d'affaire, vous ajoutez

ſubtilement ces mots : *en la jetant au feu.*

Mais ces mots ne ſe trouvoient ni dans la note que nous réfutions, ni dans trois ou quatre autres endroits de vos Ecrits que nous avions alors ſous les yeux.

Dire maintenant qu'il s'agiſſoit de ſavoir ſi l'on peut réduire en poudre une figure d'or en un ſeul jour, *en la jetant au feu*, n'eſt-ce pas viſiblement changer l'état de la queſtion? Petit ſtratagême que vous auriez dû laiſſer à ces hommes vains & faux, qui, ſentant qu'ils ſe ſont trompés, ont la foibleſſe de n'oſer en convenir.

§. 3.

Il nous fait dire ce que nous n'avons point dit.

Vous continuez de vous défendre ſur la Chimie, comme vous l'avez fait ſur l'Art de jeter en fonte.

TEXTE.

» On prétend que réduire l'or en poudre » en le brûlant, pour le rendre potable, eſt » la choſe la plus aiſée & la plus ordinaire en » Chimie «.

§. 4.

Or potable de M. de Voltaire.

Nous vous parlions de l'*or potable* des Chimiſtes ; & vous nous objectez celui *des Charlatans*. Vous en donnez la recette. C'eſt le ſeul *or potable* que vous connoiſſiez en Chimie : tant vous êtes profond Chimiſte !

TEXTE.

» L'or potable eſt une charlatannerie : c'eſt » une friponnerie d'impoſteur qui trompe le » peuple.... Ceux qui vendent leur or potable à » des imbécilles, ne font pas entrer deux grains » d'or dans leur liqueur ; ou s'ils en mettent » un peu, ils l'ont diſſous dans de l'eau régale, » & ils vous jurent que c'eſt de l'or potable » ſans acide. Ils dépouillent l'or, autant qu'ils » le peuvent, de ſon eau régale, ils la char- » gent d'huile de romarin. Ces préparations » ſont très-dangereuſes ; ce ſont de véritables » poiſons, & ceux qui en vendent méritent » d'être réprimés «.

COMMENTAIRE.

L'or potable eſt une friponnerie d'impoſteur. Oui, l'or potable, dont vous donnez la re-

cette, l'or potable des *Charlatans*; prétendu ſpécifique & *véritable poiſon*.

Mais l'or potable, dont nous vous parlions, n'eſt point une charlatannerie, Monſieur; il n'eſt ni *poiſon* ni *ſpécifique*.

Vous nous adreſſez néanmoins la parole, & vous nous dites :

TEXTE.

» Voilà ce que c'eſt que votre or potable, » dont vous parlez un peu au haſard, comme » de tout le reſte «.

COMMENTAIRE.

Eh ! non, Monſieur; ce n'eſt pas là *notre or potable* : c'eſt le vôtre, c'eſt l'or potable *des Charlatans*. Le nôtre eſt celui de Sthal, de Sénac, de tous les Chimiſtes; & nous n'en avons point *parlé au haſard*, *non plus que de tout le reſte*.

§. 5.

Or potable des Chimiſtes.

Comment, Monſieur, vous connoiſſez ſi bien l'or potable des Charlatans, & vous n'avez aucune idée de celui des Chimiſtes ? Nous vous en avions pourtant indiqué le pro-

cédé. Puiſque vous n'y avez pas fait attention, apparemment parce que nous vous le propoſions en peu de mots, il faut vous le mettre ſous les yeux tout au long, tel qu'on le lit dans la Chimie de M. Sénac.

» Pour rendre l'or potable, dit le ſavant » Médecin, Moïſe n'a pu employer *la calci-* » *nation ſimple*, ni l'amalgame, ni la cémen- » tation. Mais M. Sthal a levé toutes les dif- » ficultés qu'on pouvoit faire là-deſſus. Le » moyen, dont il croit que Moïſe s'eſt ſervi, » eſt très-ſimple. Le voici.

» *Or potable de M. Sthal.* Prenez trois par- » ties de ſel de tartre, & deux parties de ſou- » fre, que vous ferez fondre dans un creuſet. » Jetez-y une partie d'or, il s'y fondra par- » faitement. Après la fuſion, retirez la ma- » tiere du feu, vous trouverez un *hépar ſul-* » *phuris*, qui ſe pulvériſera. Mettez cet *hépar* » *ſulphuris* dans l'eau, il s'y fondra facilement. » Filtrez l'eau, elle eſt rouge & chargée d'or. » C'eſt un or potable qui eſt d'un mauvais » goût, approchant de celui du Magiſter de » ſoufre «.

C'eſt à peu près de la même maniere que s'exprimoit M. Groſſe, de l'Académie des Sciences, dans ſon Mémoire donné en 1733.

» Le procédé, dit-il, indiqué par M. Sthal,

» eſt de faire un *hépar* avec le ſoufre & un » alkali fixe. Cet *hépar* étant en fonte au feu, » ſi l'on y jette de l'or, il le diviſe tellement, » & le retient ſi fort, que quand on réſout ce » mélange par de l'eau, l'or paſſe avec la ſo- » lution de l'*hépar* au travers du papier à » filtrer «.

Qu'en penſez-vous, Monſieur ? Un or qui paſſe au travers du papier à filtrer, n'eſt-il pas un or réduit en parties aſſez fines, *pour qu'on les puiſſe avaler* ?

Tel eſt l'or potable des Chimiſtes & le nôtre : vous voyez qu'on n'y fait point entrer, comme dans celui des Charlatans, *l'eau régale*, ni *l'huile de romarin*. Vous ſemble-t-il encore que nous en ayons *parlé au haſard* ? & penſez-vous qu'ayant cité M. Sénac, comme nous l'avions fait, nous ayons pu dire ou croire que la Chimie rend l'or potable *en le brûlant* ?

§. 6.

De feu M. Rouelle, & du cas qu'il faiſoit de la Chimie de M. de Voltaire.

A propos de votre Chimie, nous avions cité M. Rouelle, que votre Académie des Sciences a perdu depuis. Vous nous faites

l'honneur de rapporter notre paſſage d'après l'Edition de 1769, *chez Laurent Prault*, dites-vous, *avec approbation & privilége du Roi* (en effet nous n'imprimons rien ſans *approbation*.....) ; mais, en le rapportant, vous vous permettez deux petites infidélités.

Vous y ajoutez quelques mots que nous avions ſupprimés de cette Edition, dans la crainte qu'ils ne vous déplusſent, & vous en retranchez quelques expreſſions flatteuſes dont nous uſions à votre égard. C'eſt ſans doute par modeſtie que vous faites l'un & l'autre ?

Mais de grace, Monſieur, quand vous nous citez, moins de modeſtie & plus de fidélité. Sur-tout, nous vous en ſupplions, ayez l'honnêteté de ne pas nous faire dire ce que nous n'avons point dit, & même tout le contraire de ce que nous avons dit.

Revenons à M. Rouelle.

TEXTE.

» Il y eut un M. Rouelle, ſavant Chimiſte, » & Apothicaire de Sa Majeſté, qui accom» pagna un Garde du Tréſor Royal en 1753, » à Colmar où j'ai un petit bien. Il venoit » faire l'eſſai d'une terre qu'un Chimiſte des » deux Ponts changeoit en ſalpêtre..... Je dis

» à M. Rouelle qu'il ne feroit point de ſal-
» pêtre : il me demanda pourquoi ? c'eſt, lui
» dis-je, que je ne crois pas aux Tranſmuta-
» teurs, qu'il n'y a point de tranſmutations,
» que Dieu a tout fait, & que les hommes ne
» peuvent qu'aſſembler & déſunir «.

COMMENTAIRE.

Vous avez un petit bien à Colmar : nous en ſommes enchantés, Monſieur; vous n'en aurez jamais autant que nous vous en ſouhaitons. Nous apprenons que la bienfaiſance & la généroſité dirigent l'uſage que vous en faites; nous ſaiſiſſons l'occaſion d'y applaudir en paſſant. Puiſſent tous les riches employer, comme vous, leur fortune à ſoulager l'indigence, & à faire des heureux !

Vous ne croyez point aux Tranſmutateurs ; vous avez raiſon : bien des gens ſe ſont repentis d'y avoir trop cru. On dépenſe avec eux beaucoup d'argent, & on n'eſt pas sûr de faire de l'or; vous faites ſagement de ne pas leur confier le vôtre.

Au reſte, nous doutons que les *Tranſmutateurs* ſe laiſſent ébranler par le petit raiſonnement que vous leur oppoſez. En vous accordant que *Dieu a tout fait*, ils peuvent vous ré-

pondre, que dans leurs tranſmutations ils ne prétendent ni *créer* ni *faire*, mais *aſſembler & déſunir;* qu'aucun Tranſmutateur ne ſe propoſe de *créer*, de *faire* de la matiere, mais de changer la configuration & l'arrangement de ſes parties; ce qui n'eſt pas la même choſe.

Nous doutons encore que M. Rouelle, que vous appelez *ſavant Chimiſte*, & qui l'eſt en effet, ait eu beſoin de vos leçons; & qu'il ait fallu que vous lui prouvaſſiez qu'*il ne feroit point de ſalpêtre.*

Quoi qu'il en ſoit, le M. Rouelle que nous citions, n'eſt pas celui dont vous parlez; c'étoit ſon frere aîné, M. Rouelle de l'Académie des Sciences.

TEXTE.

» J'ignore ſi M. Rouelle ſe met en colere » quand on n'eſt pas de ſon opinion «.

COMMENTAIRE.

M. Rouelle aimoit la Chimie de paſſion & avec enthouſiaſme; les mauvais raiſonnemens ſur cette matiere le mettoient, dit-on, dans des impatiences ſingulieres, & quelquefois fort plaiſantes.

C'étoit un petit défaut compenſé par d'excellentes

cellentes qualités. Il faut bien, Monſieur, paſſer quelque choſe aux grands hommes. C'eſt une de nos maximes : elle ne doit pas vous déplaire.

Lorſque, pour l'impatienter, on lui oppoſoit votre autorité ; » M. de Voltaire, ré» pondoit-il vivement, M. de Voltaire eſt » un beau parleur ; mais, avec tout ſon beau » *parlage*, il ne parle pas fort correctement » quand il ſe mêle de parler de Chimie «. Ceux qui ont connu M. Rouelle, le reconnoîtront à ces expreſſions : on le reconnoîtra encore mieux, ſi nous ajoutons qu'en prononçant ces mots, & avant de les avoir finis, il s'étoit aſſis, levé, raſſis quatre ou cinq fois, & que ſa chaiſe avoit autant de fois changé de place.

Au reſte, M. Rouelle étoit un homme judicieux. Il diſtinguoit en vous, Monſieur, le Chimiſte & le Poëte. S'il n'admiroit pas l'un, il aimoit beaucoup l'autre.

Vous finiſſez en nous diſant :

TEXTE.

» Si M. Rouelle eſt fâché contre moi ; ſi » vous êtes fâché, j'en ſuis fâché pour vous » & pour lui ; mais je ne crois point qu'il ſoit » ſi colere que vous le dites.

COMMENTAIRE.

Si M. Rouelle eſt fâché contre moi, &c. M. Rouelle ſe fâchoit quelquefois contre votre Chimie : mais il n'étoit point *fâché contre vous* ; & le ton ſur lequel nous vous répliquons, Monſieur, n'eſt pas, ce nous ſemble, le ton de la fâcherie : ainſi ne ſoyez point *fâché*.

Je ne crois point qu'il ſoit ſi colere. Hélas ! Monſieur, M. Rouelle eſt mort, c'eſt tout ce qui nous *fâche* : laiſſons ſes cendres en paix, & ne jetons que des fleurs ſur ſon tombeau.

Nous remarquerons ſeulement que nos Lettres ont paru avant ſa mort ; & nous n'avons point appris qu'elles lui aient déplu.

Reprenons en peu de mots ce que nous venons de dire de votre Chimie.

Vous aviez avancé, Monſieur, ſans reſtriction, que la *Chimie la plus ſavante ne peut réduire l'or en poudre qu'on puiſſe avaler.* Depuis nos Lettres, vous vous êtes apperçu de la mépriſe : rien n'étoit ſi ſimple que d'en convenir. Après la gloire de ne pas ſe méprendre, la ſeule digne d'un grand homme, eſt d'avouer qu'il s'eſt mépris.

Au lieu de faire un aveu honorable, vous aimez mieux ſoutenir une aſſertion fauſſe ; &

pour la juſtifier, vous la dénaturez ; vous y ajoutez des mots qui n'y étoient pas ; vous changez l'état de la queſtion ; vous nous faites dire ce que nous n'avons pas dit, &c. En vérité, Monſieur, cette maniere de vous défendre pourra bien ne paroître pas des plus victorieuſes !

Ce n'eſt pas tout : vous nous querellez ſur notre or *réduit en poudre qu'on peut avaler.* En vain nous vous avions cité Sthal, Sénac, Le Fevre, les Mémoires de l'Académie des Sciences, & tous les Chimiſtes ; vous ne voulez reconnoître d'autre or potable que celui des Charlatans. Avions-nous tort de dire, avec M. Rouelle, que *la Chimie n'eſt pas votre fort* ?

Non, Monſieur, elle ne l'eſt pas, convenez-en. Vous étiez allé chercher des armes dans les laboratoires des Chimiſtes ; & vous vous êtes perdu dans les creuſets & les matras.

IIIe. EXTRAIT.

Réfutation d'un article tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie : ſuite. De l'Ecriture gravée ſur la pierre. De la prétendue pauvreté des Hébreux, &c. &c.

§. I.

De l'Ecriture gravée ſur la pierre.

Vous revenez encore ſur cette matiere, Monſieur ! on ne s'y ſeroit point attendu. C'eſt à peu près la douzieme fois que vous en parlez ; ce ſera peut-être enfin la derniere. Voyons donc, pour la derniere fois, ce que vous allez en dire.

Vous nous adreſſez la parole, & vous nous dites obligeamment :

TEXTE.

» Vous vous connoiſſez en métal comme » en écriture «. (*Queſt. Encycl. art.* Fonte).

COMMENTAIRE.

Ne pourrions-nous pas vous répondre, avec quelque fondement, que *vous vous connoiſſez en écriture comme en métal ?*

TEXTE.

» On avoit dit que dans l'antiquité on » n'écrivoit que ſur la pierre, *ſur la brique & » ſur le bois* «.

COMMENTAIRE.

Vous aviez dit tantôt qu'*on n'écrivoit que ſur la pierre* ; tantôt *qu'on n'écrivoit que ſur la pierre & ſur le métal* ; tantôt *qu'on écrivoit ſur la pierre, ſur la brique & ſur le bois.* Eh ! de grace, Monſieur, daignez nous dire, une fois pour toutes, à quoi vous vous en tenez.

TEXTE.

» Vous oubliez le bois, & vous faites de » bien mauvaiſes difficultés ſur la pierre «.

COMMENTAIRE.

Nous *oublions le bois* ! nous l'avons ſi peu *oublié*, que nous en avons parlé juſqu'à huit fois, & que nous y avons ſuppléé à peu près autant de fois par des *&c.* dans une ſeule Lettre. Combien de fois faut-il donc parler d'une choſe, pour ne pas vous paroître *l'avoir oubliée* ?

Quant à *nos difficultés ſur la pierre*, nous

comptions fort que vous ne les trouveriez pas *bien bonnes*. Mais voyez, Monſieur, la différence des goûts; beaucoup de gens *un peu inſtruits* ne les ont pas trouvées *mauvaiſes*.

Et puis, ſi elles ſont *ſi mauvaiſes*, pourquoi n'y pas répondre? Il n'en étoit que plus aiſé de les réfuter. Mais non, vous ne les réfuterez pas. Elles n'en valent pas la peine! Cela s'entend.

TEXTE.

» Vous oubliez ſur-tout que le Deutéro-» nome fut écrit ſur du mortier «.

COMMENTAIRE.

Nous *n'oublions* point, Monſieur, que dans la note que nous réfutions, il n'étoit point du tout queſtion *du Deutéronome écrit ſur du mortier*. Vous n'aviez point encore fait cette curieuſe & ſavante obſervation. Pouvions-nous deviner que vous la feriez un jour?

Vous nous reprochez donc de n'avoir pas répondu à une difficulté que vous n'aviez pas propoſée (1)? Le reproche eſt ſingulier!

(1) *Pas propoſée.* Nous y répondrons dans la ſuite. *Aut.*

TEXTE.

» Il y a là un peu de mépriſe, & même, ſi » vous me le pardonnez, un peu de mauvaiſe » foi «.

COMMENTAIRE.

Il y a *un peu* de l'une & de l'autre, aſſurément. Mais il eſt aiſé de voir de quel côté.

§. 2.

De la prétendue pauvreté des Hébreux dans le déſert.

Pour vous défendre ſur cette prétendue *pauvreté*, vous tranſportez la ſcene en Ethiopie, & vous appelez à votre ſecours *Lycophron* & *Theopompe*, *Jupiter Ammon*, & *Actiſan* avec ſes *nez coupés*, &c. (1). Après les gentilleſſes de ce joli prélude, vous employez vos armes ordinaires. Vous aſſaiſonnez de quelques mots que vous croyez plaiſans, une petite objection : vous nous y faites répondre ridiculement, & vous chantez victoire.

(1) *Nez coupés.* C'étoit une horde de voleurs auxquels Actiſan fit couper le nez & les oreilles, & que M. de Voltaire prétend confondre avec les Hébreux. Prétention ſage & ſolidement fondée ! *Edit.*

TEXTE.

» Où ces pauvres gens, qui n'avoient pas » de chauſſes, avoient-ils trouvé tant d'or « ?

COMMENTAIRE.

Ces pauvres gens n'étoient pas ſi pauvres, Monſieur; on vous l'a dit, on vous l'a prouvé. Il auroit fallu démontrer le contraire. De bonnes raiſons euſſent mieux valu que de mauvaiſes plaiſanteries.

Telle eſt votre objection. Au lieu de la réponſe que nous vous avions donnée, vous nous en prêtez une qui n'eſt pas tout-à-fait la même.

TEXTE.

» Comment, Monſieur, dit le Savant, ou» bliez-vous qu'ils avoient volé de quoi ache» ter toute l'Afrique, & que les pendans d'o» reilles de leurs filles valoient ſeuls neuf » millions cinq cent mille livres au cours de » ce jour ?

COMMENTAIRE.

A merveille, Monſieur : on ne peut mieux. Ces voleurs *au nez coupé*, cette *Afrique qu'ils achetent*, & ces pendans d'oreilles de leurs

filles, qui *valoient ſeuls neuf millions cinq cent mille livres*, &c. tout cela eſt admirable, excellent pour les Lecteurs qui veulent bien ſe laiſſer payer en lazzis, & ſe contenter de cette petite monnoie. Mais probablement elle n'aura pas *cours* auprès des Lecteurs qui ſavent que prêter à ſes adverſaires un raiſonnement ridicule qu'ils n'ont pas fait, ce n'eſt pas les réfuter, & que ricaner n'eſt pas répondre.

§. 3.

Jugement porté ſur nos Lettres par l'illuſtre Ecrivain.

Nos Lettres, Monſieur, n'ont pas eu le bonheur de vous plaire. En vain nous y avons pris le ton le plus modéré! en vain, nous y avons tempéré par-tout la plus douce critique par les éloges les plus flatteurs. Vous les avez jugées *hardies*, *malhonnêtes*, *bonnes ſeulement pour des critiques ſans goût.*

Telles qu'elles ſont pourtant, vous ne nous croyez pas en état de les avoir écrites. Soit plaiſanterie, ſoit perſuaſion, vous ſuppoſez que quelqu'un nous a prêté ſa plume; & piqué contre notre Ecrivain, vous le traitez de

TEXTE.

» Secrétaire des Juifs «.

COMMENTAIRE.

Mais, Monſieur, quel mal ou quel déshonneur y auroit-il, qu'un Chrétien, dans une cauſe commune aux Juifs & aux Chrétiens, eût bien voulu nous aider, & être pour quelque temps le Secrétaire de la Synagogue ? Vous vous en êtes bien fait le *Prédicateur*.

Vous ajoutez d'un ton fâché :

TEXTE.

» Je ne le prierai jamais d'être mon Secré-» taire «.

COMMENTAIRE.

Jamais ! cela eſt cruel. Ainſi il perd à *jamais* l'honneur d'appartenir à un homme illuſtre, accrédité, généreux ; &, ce qu'il doit regretter encore davantage, la ſatisfaction flatteuſe de ſe voir à la ſource de tant de belles choſes, & de pouvoir ſe former en écrivant ſous la dictée d'un ſi grand Maître. Qu'il eſt à plaindre !

Nous ne voyons rien qui puiſſe l'en conſoler, ſi ce n'eſt peut-être la penſée, que dans ces boutades d'humeur ou de gaieté qui vous prennent parfois, il pourroit avoir à écrire des choſes auxquelles ſa plume ſe refuſeroit.

Tout le monde n'a pas l'apathie néceſſaire pour être votre Secrétaire.

A tout prendre, Monſieur, vous ferez bien pour vous & pour lui de ne pas le *prier* de le devenir. Il aime la vérité, & vous n'aimez pas la contradiction ; vous auriez de la peine à vivre enſemble.

TEXTE.

» Attendu qu'il fait parler ſes Maîtres en » francs ignorans «.

COMMENTAIRE.

Encore des injures ! Les injures, Monſieur, ne ſont pas des raiſons. Elles ne prouvent rien, ſinon que qui les dit a tort.

Si vous n'êtes pas content de la maniere dont *il nous fait parler*, nous ne croyons pas avoir lieu de nous en plaindre. Nous aurions bien ſouhaité pouvoir en dire autant de votre maniere de prêcher. Entre nous, Monſieur le *Prédicateur*, la Synagogue n'a pas été fort contente de vos *Sermons ;* pas plus que l'Egliſe Chrétienne de vos *Homélies*.

Quant aux *Lettres*, il nous ſemble qu'elles ont eu quelque ſuccès. Des Savans qui vous aiment, & dont le ſuffrage par-là même nous devient plus précieux, n'ont pas fait diffi-

culté d'écrire que *les Juifs Auteurs ne manquent ni d'eſprit ni de littérature ;* qu'il ſe trouve dans leurs Lettres de *bonnes obſervations*, des *recherches*, &c. (1) Et d'autres y ont vu (ce qui nous flatte beaucoup plus) non ſeulement de la *modération* (2), mais de l'*honnêteté* & de la *politeſſe*. Par quelle fatalité, Monſieur, y avez-vous apperçu préciſément tout le contraire ?

TEXTE.

» Si je n'étois le plus tolérant des hommes, » je vous dirois que vous êtes les plus hardis » des hommes & les moins honnêtes «.

COMMENTAIRE.

O *le plus tolérant des hommes* ! votre tolérance eſt connue : elle éclate à chaque page de vos Ecrits !

Je vous dirois, &c. Vous avez dit tant de choſes obligeantes à tant d'honnêtes Chrétiens ! vous pourriez bien dire auſſi quelques douceurs à de malheureux Juifs !

(1) *Des recherches*, &c. Voy. le Mercure & le Journal Encyclopédique, année 1769. *Aut.*

(2) *De la modération.* Voy. le Mercure, les Journaux des Beaux-Arts, de Verdun, des Savans, le *Monthly Review*, &c. &c. *Aut.*

Les plus hardis des hommes, &c. En effet, avoir osé dire à M. de Voltaire qu'il s'est un peu trompé sur les Madianites & sur leur pays, &c. &c. cela est bien *hardi*; l'avoir prouvé, cela est bien *malhonnête*.

Mais imputer sciemment à ses adversaires des absurdités qu'ils n'ont point dites; les traiter de gens *poussés par l'esprit de parti*, d'*emportés*, de *francs ignorans*, &c. c'est le comble de l'honnêteté!

TEXTE.

» Vous oubliez dans quel siecle vous écrivez. Votre petite satire ne vaut rien du tout pour les honnêtes gens un peu instruits «.

COMMENTAIRE.

Nous avons répondu à vos *petites* critiques, Monsieur, sans faire de *petite satire*. Rien n'est plus éloigné de notre caractere & de nos vûes, que la *satire*.

D'honnêtes gens un peu instruits, & plus qu'*un peu*, vous le savez, ont honoré nos Lettres de leurs suffrages: & il faut bien que vous ne les ayez pas jugées vous-même tout à fait mauvaises, puisque vous les avez honorées d'une *Réponse*.

Nous *oublions dans quel ſiecle nous écrivons* ! Ne l'*oubliez*-vous pas plus que perſonne, vous, Monſieur, qui, dans le dix-huitieme ſiecle, voudriez faire accroire à vos contemporains, que du temps de Moïſe les archives des villes de Phénicie, les regiſtres de leurs Marchands, les livres de leurs Ecrivains, ceux de Sanchoniaton, de Job, de Thaut, &c. étoient écrits *ſur la pierre*, ſans doute, pour la commodité des Lecteurs & la facilité du tranſport ? Vous qui vous dites *du métier*, & qui prétendez que de tous les Fondeurs & de tous les Orfévres du dix-huitieme ſiecle, il n'en eſt aucun qui puiſſe faire *ſans miracle*, *en moins de ſix mois*, un veau d'or de trois pieds, groſſiérement travaillé ; qui, pour le prouver, détaillez les procédés qu'on ſuit lorſqu'on jette en fonte les chefs-d'œuvres de l'art, les ſtatues de vos places publiques ; & qui croyez vos contemporains aſſez dupes pour ſe laiſſer éblouir par ce vain étalage ? Vous qui faites le Chimiſte, & qui, en 1771, ne connoiſſez en Chimie d'autre *or potable* que l'*or potable des Charlatans* ; qui, en 1771, tant d'années après Sthal, ignorez, ou vous flattez de pouvoir cacher à vos Lecteurs le procédé chimique qu'il découvrit, & qu'aucun Chimiſte, aucun Ecolier de Chimie n'ignore ? Vous....

Si c'eſt pour votre ſiecle que vous écrivez toutes ces belles choſes, quelle idée, Monſieur, vous faites-vous donc de votre ſiecle !

Vous vous êtes dit apparemment à vous-même, en prenant la plume, ce que ne ſe diſoit pas un Ecrivain (1) célebre, à qui vous l'imputez : » Mes contemporains ſont » des ignorans & des ſots. Ma réputation & » mon ton tranchant leur en impoſeront. Ce » ſont des hommes frivoles, des eſprits légers » & diſtraits, qui prennent des bons mots » pour des raiſons, & des lazzis pour des » preuves : je les ferai rire, & ils me croi- » ront «. Voilà ſans doute l'eſpece de Lecteurs pour qui vous avez cru que votre *Réponſe* ſeroit *bonne*.

C'eſt pour eux qu'eſt fait l'ingénieux, le délicat & agréable jeu de mots que vous décochez contre un Ecrivain (2) périodique,

---

(1) *Un Ecrivain célebre.* Voy. *l'Evangile du jour.* On y met à peu près les mêmes paroles dans la bouche du ſavant Abbé de Fleuri, Ecrivain auſſi eſtimable par ſa ſincérité, que par ſa bonne & ſage philoſophie. On lui fait poſer pour principe, que ſes compatriotes ſont des *imbécilles* auxquels on peut tout dire. *Aut.*

(2) *Contre un Ecrivain périodique*, &c. L'inſulte faite, à notre occaſion, à l'Auteur de l'Année Littéraire, augmente notre reconnoiſſance pour lui, & pour tous les Ecrivains pério-

qui a daigné rendre un compte favorable de nos Lettres : comme s'il étoit le ſeul qui en eût dit du bien ! Vous ignorez donc que de tous vos Ecrivains périodiques, il n'y en a pas un qui n'en ait parlé avantageuſement. En vérité, Monſieur, on diroit que vous ne liſez que l'*Année Littéraire* ; il ne vous en échappe aucun trait ! Cette *Année Littéraire* eſt pour vous ce que ſont les Juifs ; vous en annoncez par-tout le dernier mépris, & vous y revenez ſans ceſſe ! On ne parle pas tant de ce qu'on mépriſe.

Nous n'avons pas l'honneur de connoître l'Auteur de l'*Année Littéraire* : mais nous liſons, comme vous, Monſieur, ſes écrits ; & nous dirons hautement, que lutter, comme il fait depuis tant d'années, contre le double torrent de l'irréligion & du mauvais goût, c'eſt ſervir utilement ſa patrie.

---

diques qui ont rendu un compte avantageux de nos Lettres. Nous voyons à quoi l'on s'expoſe, en oſant juger librement des Ecrits où il eſt queſtion de M. de Voltaire & de ſes Ouvrages. *Aut.*

§. 6.

§. 6.

Conſeil donné & rendu.

Vous finiſſez, Monſieur, par nous donner un conſeil ; nous ſeroit-il permis de vous le rendre ?

TEXTE.

» Croyez-moi, laiſſez là vos anciens Com-» mentateurs, & n'inſultez pas les Chrétiens «.

COMMENTAIRE.

Laiſſez là vos anciens Commentateurs. Pourquoi les laiſſer, s'ils peuvent être utiles ?

N'inſultez pas les Chrétiens. Vous prenez tout à coup aux Chrétiens, & au Chriſtianiſme, un intérêt bien vif ! Eh ! Monſieur, on peut vous réfuter, ſans *inſulter ni les Chrétiens*, ni un Chrétien.... Relever avec modération & avec des égards les mépriſes d'un Ecrivain, ce n'eſt pas l'inſulter.

N'inſultez point les Chrétiens ! L'avis eſt ſage : mais à qui le donnez-vous ? à des Juifs qui ne font autre choſe que défendre contre vos cenſures les Livres ſacrés, ſur leſquels la foi des Chrétiens eſt fondée ? Donnez-le à l'Auteur des *Homélies ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament*, à l'Auteur des *Queſtions d-*

Zapata, à l'Auteur du *Dîner du Comte de Boulainvilliers*, à l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*, de l'*Epître aux Romains*, de l'*Evangile du jour*, &c. Voilà, Monſieur, à qui il faudroit dire de ne point *inſulter les Chrétiens*.

N'inſultez point les Chrétiens ! Que ce mot & ces Ecrits (1) nous fourniroient matiere à un ample & cruel commentaire, ſi nous étions méchans ! mais nous nous arrêtons : jugez ſi nous aimons la ſatire.

Croyez-moi, laiſſez là, &c. Croyez-nous vous-même, Monſieur : *laiſſez là* & la Chimie (nous vous l'avions déjà dit) & l'art de jeter en fonte, & l'art d'ecrire ſur la pierre, &c. Laiſſez ſur-tout les Hébreux, leur Langue, leurs Loix, leur Hiſtoire, &c. ou quand vous voudrez en parler, faites-le déſormais avec plus d'exactitude & d'impartialité.

---

(1) *Et ces Ecrits.* Les Chrétiens y ſont traités en propres termes, de *Fanatiques*, de *Perſécuteurs*, de *Fripons*, de *Dupes*, d'*Impoſteurs*, *&c.* On leur dit, qu'ils *en ont menti avec leurs Evangiles*; *qu'ils en ont menti & ridiculement menti avec leurs miracles*, *&c.* Edit.

§. 7.

De l'article Fonte, tel qu'on le lit dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie.

Juſqu'ici, Monſieur, nous n'avons répondu qu'à l'*article Fonte*, *tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie*, & publié ſéparément avec l'*article Dieu*. Il ſera bon de dire un mot du même article, tel qu'il ſe trouve dans les *Queſtions*, où nous l'avons vu depuis. En comparant une Edition à l'autre, nous y avons remarqué quelques différences.

Dans les *Queſtions*, après un titre ſimple tel qu'il devoit l'être, vous débutez en ces mots :

TEXTE.

» Il n'y a point d'ancienne fable, de vieille » abſurdité, que quelque imbécille ne renou- » velle, pour peu que ces rêveries antiques » aient été autoriſées par quelque Auteur claſ- » ſique ou Théologien «.

COMMENTAIRE.

Ainſi nous ſommes des *imbécilles*; l'Hiſtoire du veau d'or eſt une *vieille abſurdité*, & l'Auteur de l'Exode *un rêveur* ! Beau début ; l'injure & le blaſphême !

Ce judicieux exorde ne ſe trouve point dans l'article publié ſéparément. Vous avez jugé à propos de le retrancher, & vous avez bien fait. Il peut n'être point apperçu dans les *Queſtions*, où il ſe perd parmi une foule de traits pareils. Mais à la tête d'un article ſéparé, il eût été trop remarquable.

Il n'y a point d'ancienne fable, &c. L'hiſtoire du veau d'or eſt un fait atteſté par la tradition, & conſigné dans les annales d'un peuple, dont l'intérêt étoit d'en abolir plutôt que d'en conſerver la mémoire. Ce fait n'a rien de moralement ni de phyſiquement impoſſible; on vous l'a démontré; & vos petites difficultés miſes dans le creuſet ſe ſont évanouies en fumée. Ce n'eſt donc point une *ancienne fable;* & le *rêveur* n'eſt pas l'Auteur de l'Exode.

Vous pouvez regarder, tant qu'il vous plaira, quiconque vous contredit, comme *imbécille*. Mais il ſeroit plus honnête, ce nous ſemble, de le prouver ſans le dire, que de le dire ſans le prouver.

Si nous ſommes des *imbécilles*, comment un grand homme ſe laiſſe-t-il pouſſer au pied du mur, ſur l'*art de fondre*, ſur la *Chimie*, &c. par des *imbécilles?* Comment n'a-t-il rien répondu, & ne répondra-t-il jamais rien de ſolide à nos raiſonnemens imbécilles?

Cette petite injure, & quelques autres, qui ſe liſent dans les *Queſtions*, ne ſe voient point dans l'article ſéparé. Mais en revanche, il y en a dans l'article ſéparé qui ne ſont point dans les *Queſtions*. Ainſi tout ſe compenſe; ce qui n'eſt point dans une Edition ſe trouve dans l'autre.

Voici une réflexion qu'on lit dans toutes les deux.

TEXTE.

» Je ne ſais ſi ce Monſieur ſe connoît en » vers, mais aſſurément il ne ſe connoît » point en or «.

COMMENTAIRE.

Se connoît en vers ! Sans prétendre nous connoître *en vers*, Monſieur, nous croyons les vôtres excellens. Si dans le nombre il s'en rencontre de moins bons, nous les abandonnons à *l'inclément M. Clément* (1). Des objets plus ſérieux nous occupent.

Ne ſe connoît point en or. Nous l'avouons, Monſieur, nous n'avons pas le bonheur, ſi

(1) *M. Clément.* Cet homme d'eſprit, que M. de Voltaire appelle ingénieuſement *l'inclément Clément*, a donné, ſur les Ouvrages poétiques du célebre Ecrivain, des Lettres critiques qui méritent d'être lues. *Edit.*

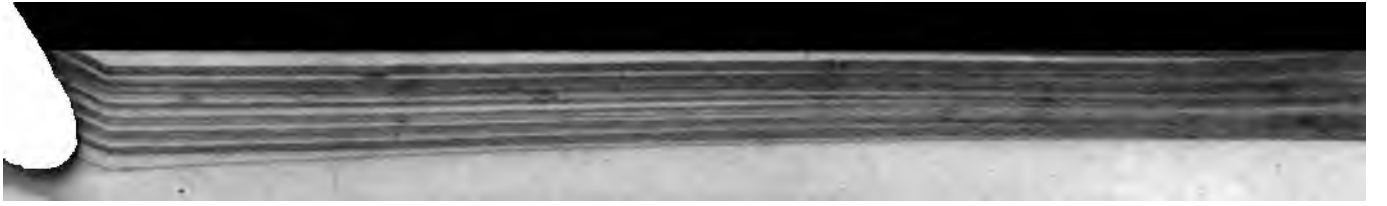

c'en eſt un, de nous connoître auſſi bien que vous *en or* monnoyé ; mais *aſſurément, ſi vous nous le pardonnez*, nous nous connoiſſons un peu mieux en *or potable*. Nous n'en avions point parlé *au haſard*, comme il vous plaît de l'aſſurer dans vos deux articles. Nous n'en avons dit que ce que nous avons vu de nos yeux, touché de nos mains, & opéré nous-mêmes dans un Cours de Chimie fait il y a douze ou quinze ans, ſous un de vos plus habiles Chimiſtes. C'eſt même ce Cours de Chimie qui nous a tirés du préjugé où nous étions avec tant d'autres. Juſque-là nous avions cru qu'un Ecrivain célebre, un grand homme comme vous, Monſieur, n'avançoit rien ſans en être ſûr. Grace à la Chimie, nous ſommes maintenant très-convaincus du contraire.

Nous finirons, Monſieur, par où vous finiſſez l'article *Fonte* dans les *Queſtions*.

TEXTE.

» Cet article eſt un peu vif, mais il eſt vrai » & utile. Il faut quelquefois confondre l'igno» rance orgueilleuſe de ces gens qui croient » pouvoir parler de tous les Arts, parce qu'ils » ont lu quelques lignes de St. Auguſtin «.

COMMENTAIRE.

On auroit tort de croire qu'on peut parler de tous les Arts, *pour avoir lu quelques lignes de St. Auguſtin*, & même pour avoir fait de belles Tragédies, de jolies pieces fugitives, &c. Les Arts ne s'apprennent pas en faiſant des vers, non plus qu'en liſant *St. Auguſtin.*

Il faut quelquefois, &c. Il faut toujours, quand on a reçu de quelque Artiſte une deſcription d'un procédé de ſon Art en vingt articles, en faire honneur à celui de qui on la tient : avant d'en faire uſage, il faut l'entendre; il faut diſtinguer les objets, & ne point appliquer à de petits ouvrages groſſiérement travaillés, des procédés qu'on n'emploie que dans les grandes machines, ou dans les ouvrages auxquels on veut donner le plus haut degré de perfection. Il faut enfin, quand on ne voit que par les yeux d'autrui, & qu'on n'a que des lumieres d'emprunt, ne pas s'en targuer, & traiter tout de ſuite d'ignorans dans les Profeſſions & dans les Arts des gens qui, quoiqu'inférieurs ſur tout le reſte, ont pu avoir quelque occaſion de s'inſtruire, qui vous a manqué.

Confondre l'ignorance, &c. Aſſurément, l'ignorance *orgueilleuſe*, hardie, tranchante,

mérite bien qu'on la *confonde*. Mais, ne ſeroit-il pas mieux de l'inſtruire avec douceur ? La hauteur aigrit les eſprits ; la modération gagne les cœurs.

Cet article eſt un peu vif, &c. Puiſque vous en convenez, Monſieur, tout eſt dit. Nous reconnoiſſons à cet aveu l'homme aimable, qui, dès que le moment d'humeur eſt paſſé, revient volontiers à des ſentimens plus doux : *Iraſci facilem, tamen ut placabilis eſſet.*

Mais il eſt vrai, &c. On en peut juger par tout ce que nous venons de dire.

Nous avons cru auſſi notre Réplique *vraie & utile*. Si le ton vous a paru *un peu vif*, vous nous le pardonnerez, Monſieur, c'eſt vous qui nous l'avez donné. Nous en avions pris d'abord un plus doux.

Nous ſommes, avec tous les ſentimens de reſpect & d'admiration que vous méritez, &c.

IVe. EXTRAIT.

D'Adam & de ſon Hiſtoire : de Noé & de ſes trois fils.

ADAM & ſon Hiſtoire méritoient bien, Monſieur, de trouver place dans vos Ecrits Philoſophico-Théologico-Critiques. Vous avez été long-temps ſans en rien dire : vous vous êtes enfin apperçu de l'omiſſion, & vous l'avez amplement réparée. Les premiers parens du genre humain occupent maintenant dans vos Ouvrages de longs & fort ingénieux articles.

Vous n'y adoptez point, on s'en doute bien, les idées vulgaires. Vous en avez de ſingulieres, de curieuſes, & même, à ce que vous prétendez, de toutes neuves. Nous nous propoſons d'en faire ici la revue : ce ne ſera pas vous déſobliger, ſans doute ; & ce ſera peut-être faire plaiſir à quelques-uns de nos Lecteurs.

§. I.

Si Adam fut créé mâle & femelle.

C'eſt à cette ſage queſtion, qu'eſt conſacrée une partie de l'article ADAM, de la *Raiſon*

par Alphabet. Pour appuyer la belle idée, qu'Adam fut créé mâle & femelle, vous ne citez, Monſieur, ni nos anciens Maîtres qui l'ont eue, ni les Chrétiens qui l'ont répétée d'après eux. Vous ne recourez ni à Platon, qui, dit-on, l'avoit priſe en Egypte, ni à *l'Edda* ou Théologie en vers des anciens peuples du Nord où on la retrouve, &c. Vous ne remontez pas ſi haut, & vous n'allez pas chercher des ſuffrages ſi loin. A ces ſavantes autorités, vous en préférez une d'un autre genre, celle de *la pieuſe Madame Bourignon.*

TEXTE.

» La pieuſe Madame Bourignon étoit ſûre » qu'Adam avoit été créé hermaphrodite «. (*Raiſon par Alphabet.*)

COMMENTAIRE.

Madame Bourignon, peu connue des Juifs, étoit, dit-on, une illuminée : bel ornement pour votre *Raiſon* ; que les imaginations creuſes d'une viſionnaire.

Nous l'avouons pourtant ; vous ne vous donnez pas dans cet article comme adoptant l'idée de Madame Bourignon ; vous dites, au contraire :

TEXTE.

» Dieu lui avoit révélé en grand ſecret ; » mais comme je n'ai point eu les mêmes ré- » vélations, je n'en parlerai point «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Je n'en parlerai point ; ſi vous n'en parlez point ici, vous ne tarderez point à le faire ailleurs. Bientôt, ſous la fourrure du *Licencié Zapata*, vous allez l'avancer comme un fait atteſté dans nos Ecritures. Parmi cette foule de queſtions, que vous propoſez à vos Maîtres, pour les embarraſſer, vous leur demandez d'un ton moqueur :

TEXTE.

» Comment eſt-il dit d'Adam, que Dieu » le créa mâle & femelle «? (*Queſt. de Zapata.*)

COMMENTAIRE.

Comment eſt-il dit, &c. Vous le voyez, Monſieur ; voilà l'opinion de l'illuminée Madame Bourignon, devenue la vôtre. Vous ſuppoſez, comme elle, qu'Adam fut créé hermaphrodite : toute la différence, c'eſt que Madame Bourignon ſe fondoit ſur des révélations, & que vous vous appuyez ſur l'Ecriture.

COMMENTAIRE.

Et il LE *fit mâle & femelle.* Cet il LE fit, Monſieur, peut être élégant, mais il eſt équivoque, & pourroit donner lieu de croire qu'en effet Adam fut créé mâle & femelle. Vous auriez évité cette ambiguité en traduiſant plus littéralement, & conſervant, comme la Vulgate, le pluriel du Texte *Bara otham* : *Il* LES *fit.* Apparemment vous n'aviez pas alors le Texte ſous les yeux ; vous ne l'y aviez pas non plus quand vous diſiez :

TEXTE.

» C'eſt ici la premiere fois qu'Adam eſt » nommé dans la Geneſe «.

COMMENTAIRE.

La premiere fois, &c. Permettez-nous de vous dire, Monſieur, que vous vous trompez un peu. D'abord ce verſet n'eſt pas le premier où ſe trouve le mot ADAM : on le lit déjà dans le verſet précédent. Secondement, ni dans l'un ni dans l'autre, ce mot n'eſt le nom propre d'Adam. C'eſt ici un nom commun, qui ſignifie *l'homme* en général : ce n'eſt que dans la ſuite, que ce mot devient le nom propre du premier homme. Adam n'eſt donc

pas *nommé* ici : &, faute ou d'avoir daigné ou d'avoir pu recourir au Texte, vous donnez dans une double mépriſe.

En vérité, Monſieur le Licencié, on ſeroit tenté de croire que la Langue Hébraïque & le Texte Hébreu ne vous ſeroient pas fort connus. Il conviendroit pourtant, ce nous ſemble, qu'un Critique, un profond Théologien, qui prétend faire rougir ſes Maîtres de leur ignorance, fût du moins aſſez d'Hébreu pour pouvoir, au beſoin, conſulter le Texte. Un peu d'Hébreu, Monſieur le Bachelier, un peu d'Hébreu : ſans cela, au lieu d'embarraſſer ſes Maîtres, on les fait rire.

Demandez-leur encore *comment il eſt dit d'Adam que Dieu le créa mâle & femelle* ? Vous voyez ce qu'ils peuvent vous répondre.

Aſſurément, Monſieur le Bachelier, ſi vous croyez que de pareilles queſtions doivent être fort embarraſſantes pour les Docteurs de Salamanque, vous faites bien peu de cas des Docteurs de Salamanque.

§. 2.

Formation de la femme. Si ce récit eſt déplacé ; & d'où ſeroit venu ce déplacement.

Vous quittez les bancs & la fourrure, Monſieur : vous devenez, de Licencié, *l'honnête*

homme diſputant contre *un de ces gredins* (1) qu'on nomme *Caloyers*. Vous voulez qu'il vous explique comment la femme étant créée dans le premier chapitre de la Geneſe, Dieu, dans le ſecond, la tire d'une des côtes d'Adam. Vous lui dites, avec votre ton ordinaire d'aſſurance & de raillerie :

TEXTE.

» On voit, avec un peu de ſurpriſe, que » Dieu, après avoir fait l'homme & la femme, » ait enſuite tiré la femme de la côte de » l'homme «.

COMMENTAIRE.

Avec un peu de ſurpriſe, &c. Nous convenons, Monſieur, que divers Savans en ont été, comme vous, *un peu ſurpris*. Ils ont cherché la cauſe du déſordre, qu'ils croyoient voir dans cette narration ; & conſidérant de quelle maniere l'Auteur de la Geneſe raconte certains traits d'Hiſtoire, combien ſon récit eſt clair, précis, rapide, ils n'ont pu ſe perſuader que ce dérangement dût lui être imputé.

Les uns l'ont attribué aux Mémoires qu'il

(1) *Un de ces gredins.* Expreſſion douce, honnête, tout-à-fait philoſophique. *Aut.*

ſuivoit,

ſuivoit, diſent-ils, dans le commencement de la Geneſe, & que, pour des raiſons qu'il n'eſt pas étonnant que nous ignorions après tant de ſiecles, il aima mieux joindre les uns aux autres que de les refondre. Telle étoit l'opinion du célebre Aſtruc, & cette opinion n'eſt pas ſans quelque vraiſemblance (1).

D'autres ont cru que ce déſordre vient du déplacement des tablettes ſur leſquelles on écrivoit alors, & de l'inattention des Copiſtes qui ne ſe ſont point apperçu de ce dérangement. C'étoit le ſentiment de Richard Simon & de l'Abbé de Villefroi; ſentiment ſoutenu après lui par les ſavans Caloyers ſes Eleves (2). Nous vous renvoyons à leur Ouvrage, Monſieur; vous y verrez quelle harmonie & quelle liaiſon réſultent de la maniere dont ils prétendent réparer ces tranſpoſitions.

D'autres enfin, & c'eſt le plus grand nom-

(1) *Sans quelque vraiſemblance.* On ne peut douter, ce nous ſemble, que Moïſe n'ait écrit ſur des Mémoires faits avant lui. De ſimples Traditions orales n'auroient pu conſerver tant de noms propres, tant de noms de peuples, de villes, de lieux différens, tant d'époques, de dates, de nombres, &c. *Aut.*

(2) *Ses Eleves.* Les PP. Capucins Hébraïſans de la rue Saint Honoré. Voyez leurs *Principes diſcutés. Chret.*

bre, moins difficiles que les Critiques précédens, penſent que ce déſordre n'eſt pas auſſi réel, ou du moins auſſi choquant qu'on l'imagine. Qui ne ſait, en effet, qu'en écrivant l'Hiſtoire, on eſt quelquefois dans le cas d'annoncer d'abord en gros un fait qu'on reprend enſuite pour le raconter plus en détail? On en trouve cent exemples dans les Hiſtoriens ſacrés & profanes les plus eſtimés. C'eſt, diſent-ils, ce que fait ici Moïſe : après avoir rapporté briévement la création de l'homme & de la femme dans l'Ouvrage des ſix jours, il revient ſur ce fait intéreſſant, il le détaille, il en décrit les circonſtances, comment l'homme avoit été formé de la terre, comment il avoit reçu l'ame & la vie, comment la femme avoit été formée d'une partie du corps de l'homme, &c.

Après tout, Monſieur, quand il y auroit quelque déſordre réel dans cette narration, ce qui peut être ; quand on ſeroit ſûr, ce qui n'eſt pas, que ce déſordre viendroit de l'Auteur même de la Geneſe, qu'en pourroit-on conclure ? tout au plus, que l'Ecrivain ſacré n'auroit pas lié & arrangé les faits avec autant d'art & de méthode que l'Hiſtorien de Charles XII. Mais cet Hiſtorien eſt venu plus de trois mille ans après Moïſe ; &

ſi dans l'eſpace de trois mille ans, l'art d'écrire l'Hiſtoire s'étoit un peu perfectionné, il n'y auroit rien là de fort ſurprenant. Eh! qu'importent, Monſieur, ces minutieuſes critiques à l'authenticité & à la véracité des Ecrits de Moïſe, à la ſublimité de ſa doctrine, à la pureté de ſa morale? *L'honnête homme* qui aime la vérité, qui la cherche, qui déſire ſincérement de la connoître, refuſera-t-il de l'embraſſer, parce qu'elle lui eſt préſentée avec un peu moins d'art & de méthode?

§. 3.

Adam nomme les animaux : mauvaiſes plaiſanteries du Critique.

Dieu, ſelon l'Ecriture, créa d'abord Adam ſeul : mais ſon deſſein n'étoit pas de le laiſſer long-temps ſans compagne. *Il n'eſt pas bon*, dit-il, *que l'homme reſte ſeul ; faiſons-lui une aide ſemblable à lui.* Auſſi-tôt, continue l'Ecrivain ſacré, *Dieu fit venir devant Adam tous les animaux des champs & tous les oiſeaux du Ciel, afin qu'il vît comment il les nommeroit, &c.*

Vous trouvez, Monſieur, dans votre *Raiſon par Alphabet*, ce récit fort bizarre. Vous dites :

TEXTE.

» On s'attend que le Seigneur va donner » à Adam une femme : point du tout. Le » Seigneur lui amene tous les animaux «. (*Art. Geneſe.*)

COMMENTAIRE.

On s'attend, &c. Si vous n'avez vu, Monſieur, entre ces deux faits, aucune connexion, c'eſt un peu votre faute ; il y en a une réelle, qu'il n'étoit pas difficile d'appercevoir.

En préſentant à Adam ces couples des différentes eſpeces d'animaux, Dieu veut lui faire déſirer d'avoir auſſi ſa compagne. Il veut en même temps lui faire ſentir, que parmi cette foule d'êtres d'un rang ſi inférieur au ſien, il n'y a point d'*aide qui lui reſſemble*, point de compagne digne de lui : ce n'eſt point parmi eux qu'il peut eſpérer de la trouver, il faut que le Seigneur lui en donne une de la même nature & du même ordre que lui. Admirable inſtruction où ce premier des époux apprenoit, dans l'inſtitution même du mariage, que ſa compagne étant comme lui, d'un rang ſupérieur au reſte des êtres animés, il devoit la reſpecter & la chérir comme lui-même. Et c'eſt, en effet, le ſentiment qu'il

éprouve bientôt après, lorſque, le Seigneur la lui préſentant, il s'écrie avec tranſport : *Pour cette fois, voici l'os de mes os & la chair de ma chair.* Telle eſt, Monſieur, la liaiſon qu'ont ces deux faits l'un avec l'autre : il eſt étonnant qu'elle vous ait échappé. Vous liſez vîte, apparemment, & ne réfléchiſſez guere (1).

Avançons. Les animaux paſſent en revue devant Adam. Il leur donne des noms. C'eſt le premier acte, & en quelque ſorte la priſe de poſſeſſion de la ſouveraineté & du domaine, que Dieu venoit de lui accorder ſur eux. C'eſt en même temps une occaſion que le Seigneur lui procure, de jeter les fondemens de la Langue qu'il devoit parler : & il ne dédaigne pas de préſider lui-même à ſa formation (2).

---

(1) *Et ne réfléchiſſez guere.* Il nous ſemble qu'outre la leçon donnée dans ce récit, au premier homme & à tous les époux, Moïſe put encore avoir pour but de préparer les Iſraélites, par des vûes religieuſes, à la défenſe qu'il alloit leur faire, d'imiter les déréglemens des Chananéens & leurs amours monſtrueux.

Ce n'eſt pas le ſeul endroit où l'on peut remarquer cette attention de Moïſe à poſer d'avance les fondemens de ſa Légiſlation : toute la Geneſe en eſt comme le préambule. *Aut.*

(2) *A ſa formation.* M. Rouſſeau de Geneve trouve tant de difficultés à la formation d'une premiere Langue, qu'il ne penſe pas que l'homme eût pu y réuſſir ſans un ſecours ſurnaturel. *Edit.*

Ici, Monſieur, vous changez de forme : vous n'êtes plus le Licencié Zapata, ni l'honnête homme diſputant contre le Caloyer : vous vous métamorphoſez en une troupe *d'Aumôniers* réunis pour *expliquer enfin la Bible* : on ſent comment *l'expliqueront* des *Aumoniers* Philoſophes ayant à leur tête le Grand-Prêtre de la Philoſophie. Avant de commenter ce paſſage, vous commencez par le traduire à votre façon.

TEXTE.

» Donc le Seigneur Dieu ayant formé tous » les animaux & tous les volatiles du ciel, » il les amena devant Adam, pour voir com- » ment il les nommeroit : car le nom qu'Adam » donna à chaque animal eſt ſon vrai nom «. (*Bible enfin expliquée.*)

COMMENTAIRE.

Nous ne nous arrêterons pas à relever toutes les incorrections de votre Traduction, Meſſieurs : nous ne remarquerons pas qu'au lieu de dire *tous les animaux & tous les volatiles du ciel*, il eût été mieux de dire, *tous les animaux de la terre*, ou *toutes les bêtes des champs*, comme porte le Texte ; que l'oppoſition entre les animaux terreſtres & les

oiſeaux du ciel eût été par-là mieux marquée ; que votre Traduction louche paroît exclure les oiſeaux du ciel du nombre des animaux, &c. Mais nous ne devons pas manquer de vous faire obſerver que pour trouver matiere à critiquer, vous attribuez, ſans fondement, au Texte, ce que le Texte ne dit pas.

Car le nom, &c. Ce *car*, très-déplacé, n'eſt pas dans le Texte : on y lit ſeulement, *& le nom.*

Eſt ſon vrai nom, &c. Cet endroit de votre Traduction n'eſt pas de vous, Meſſieurs, nous en convenons. Vous le devez à Dom Calmet, à qui vous devez tant de choſes. Mais Dom Calmet & vous, vous dites ici plus que la Bible. On ne voit pas dans le Texte ce *vrai nom* que vous y ſuppoſez ; le Texte porte ſimplement, *& le nom qu'Adam donna à chaque animal eſt ou fut ſon nom* (1) ; c'eſt-à-dire, que ce nom reſta dans la Langue que parlerent le premier homme & ſes enfans. Ce *vrai nom* de votre Traduction, eſt donc un mot que vous ajoutez au Texte ; & d'après ce mot ajouté, vous faites ce beau raiſonnement.

(1) *Eſt ou fut ſon nom.* Le verbe ſubſtantif étant ſous-entendu dans le Texte, ce paſſage eſt ſuſceptible des deux temps. Ceux qui croient que Moïſe & ſes Hébreux parloient la Langue d'Adam, traduiſent par le préſent, *eſt ſon nom. Chret.*

TEXTE.

» Cela ſuppoſe qu'Adam, connoiſſant tout » d'un coup les propriétés de chaque animal, » exprima toutes les propriétés de chaque » eſpece par un ſeul mot ; de ſorte que cha- » que mot étoit une définition. Ainſi, le mot » qui répond à cheval devoit annoncer un » quadrupede avec ſes crins, ſon encolure, » ſa vîteſſe, ſa force ; le mot qui répond à » éléphant, exprimoit ſa taille, ſa trompe, » ſon intelligence, &c. « (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Cela ſuppoſe, &c. Nous n'examinons point ſi votre Traduction le ſuppoſe néceſſairement : il nous ſuffit de vous dire que votre Traduction n'eſt pas le Texte, & que c'eſt le Texte ſeul que nous défendons.

Qu'Adam connoiſſant tout d'un coup les propriétés, &c. Nous croyons bien qu'Adam ne ſortit pas brute des mains du Créateur, & que ſon eſprit fut orné de pluſieurs connoiſſances ; mais qu'à la premiere vue il ait connu *tout d'un coup toutes les propriétés* de chaque animal, c'eſt ce que nous n'aſſurons pas, parce que le Texte ne le dit point.

Exprima toutes les propriétés de chaque eſpece.

Quelques Rabbins & Commentateurs, tant Juifs que Chrétiens, ſe ſont imaginé que les noms donnés aux animaux par le premier homme, exprimoient quelqu'une de leurs principales propriétés; &, comme vous venez de le voir, cette opinion n'eſt fondée en aucune maniere ſur l'Ecriture. Mais qu'Adam, par les noms qu'il donna aux animaux, ait exprimé *toutes leurs propriétés*, c'eſt une idée qui n'eſt venue qu'à vous. Vous ne l'avez certainement pas trouvée dans la Bible.

Par un ſeul mot. L'Ecriture ne dit rien de pareil : elle ne dit ni qu'Adam ait exprimé *toutes les propriétés* de chaque eſpece par un *ſeul mot*, ni que *chaque mot ait été une définition.* Toutes ces belles choſes ſont les fruits de votre imagination; & les critiquer comme étant de la Bible, c'eſt la calomnier. Vous ajoutez, en plaiſantant,

TEXTE.

» Il eſt triſte qu'une ſi belle Langue ſoit » entiérement perdue; pluſieurs Savans s'oc- » cupent à la retrouver, ils y auront de la » peine «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Une ſi belle Langue, &c. C'eût été, en effet,

une *belle Langue* que celle où d'un mot on auroit exprimé *toutes les propriétés* des animaux. Elle eſt ſi belle que vous ſeul avez pu l'imaginer.

Il eſt triſte qu'elle ſoit perdue. Conſolez-vous, Meſſieurs ; elle n'eſt point perdue, elle n'a jamais exiſté. Des *Savans* qui s'occuperoient à la retrouver, ſeroient de bonnes gens. *Ils y auroient de la peine* aſſurément.

Que penſez-vous maintenant de vos plaiſanteries, Meſſieurs ? Les trouvez-vous fort enſées ? & ne retombent-elles pas à plomb ſur vous-mêmes ? Quoi de plus plaiſant, en effet, & de plus ridicule, que des *Aumôniers* qui entreprennent d'expliquer la Bible ſans en avoir lu, & peut-être ſans en pouvoir lire le Texte ?

§. 4.

Sur le Paradis terreſtre. S'il avoit 1800 *lieues ? Où il étoit ſitué ?*

Vous croyez auſſi, Meſſieurs les Aumôniers, pouvoir plaiſanter ſur le Paradis terreſtre. Vous traduiſez le Texte à votre façon. Vous dites :

TEXTE.

» Le fleuve ſe diviſoit en quatre : l'un «

» *nom* Phyſon, & *tourne* dans le pays d'He-
» vilath, qui produit l'or ; le ſecond *eſt* Ge-
» *hon*, qui coule autour de l'Ethiopie ; le
» troiſieme eſt le *Tigre*, qui *va contre* les Aſ-
» ſyriens ; le quatrieme eſt l'*Euphrate* «. (Bible enfin expl.)

COMMENTAIRE.

Va contre, *&c.* Il nous ſemble que quand on traduit, on doit prendre la maniere de ſon Auteur ; n'être point plat, quand il eſt élégant ; bas, quand il eſt noble ; bouffon, quand il eſt grave. Une fois pour toutes, parodier n'eſt pas traduire. Retenez-le bien, nous ne vous le répéterons plus.

TEXTE.

» Les Commentateurs conviennent aſſez
» que le Phyſon eſt le Phaſe. C'eſt un fleuve
» de la Mingrelie, qui a ſa ſource dans une
» des branches les plus inacceſſibles du Cau-
» caſe. Il y avoit ſûrement beaucoup d'or
» dans ce pays, puiſque l'Auteur Sacré le dit.
» C'eſt aujourd'hui un canton ſauvage, ha-
» bité par des Barbares qui ne vivent que de
» ce qu'ils volent «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Conviennent aſſez, &c. Ils n'en conviennent pas tous, vous le ſavez. Mais, ſi vous le voulez, nous en conviendrons pour un moment. D'habiles gens l'ont penſé, & le ſavant Michaëlis eſt encore aujourd'hui de cette opinion.

Une des branches les plus inacceſſibles du Caucaſe, &c. Oui, mais quoique le Phaſe prenne ſa ſource dans l'une de ces montagnes *inacceſſibles*, il n'en eſt pas moins vrai qu'il arroſe un bon & fertile pays.

Il y avoit ſûrement beaucoup d'or, &c. Il y en avoit beaucoup du temps de Moïſe, & il y en a eu long-temps après lui ; les Auteurs profanes l'atteſtent, comme l'Auteur Sacré. La *Mingrelie* eſt la Colchide, célebre par ſon or dans toute l'antiquité.

Pays habité par des Barbares. Quoiqu'habitée par des Barbares, la *Mingrelie* eſt d'une grande fertilité : les Voyageurs anciens & modernes lui rendent ce témoignage. Ainſi, la peinture que vous en faites ne doit point empêcher d'étendre juſque là le pays d'Eden, ſi on le croit convenable.

TEXTE.

» Les ſources du Tigre & de l'Euphrate ne

» ſont qu'à ſoixante lieues l'une de l'autre, » mais dans les parties du globe les plus eſ- » carpées & les plus impraticables ; tant les » choſes ſont changées « !

COMMENTAIRE.

Sont changées. Ce changement n'auroit rien d'étonnant, après la grande cataſtrophe du déluge, & tant d'autres révolutions. Mais, malgré ces changemens, les pays arroſés par ces deux fleuves ont toujours été regardés comme excellens. Vous ne pourriez le nier, Meſſieurs, ſans contredire non ſeulement Moïſe, mais tous les Ecrivains anciens & modernes qui ont eu occaſion d'en parler.

TEXTE.

» Pour le Gehon, s'il coule en Ethiopie, » ce ne peut être que le Nil, & il y a en- » viron 1800 lieues des ſources du Nil à celles » du Phaſe. Adam & Eve auroient eu bien de » la peine à cultiver un ſi grand jardin «.

COMMENTAIRE.

S'il coule en Ethiopie, &c. Mais s'il n'y coule pas, que deviennent vos raiſonnemens & vos plaiſanteries ?

Non, Meſſieurs, il n'eſt queſtion ici, ni

du Nil, ni de l'*Ethiopie*, où coule le Nil. L'Ecriture ne parle ni de l'un ni de l'autre : elle nomme le *Gehon* & non le *Nil*, *la terre de Chus* & non l'Ethiopie. Si quelques Commentateurs ont pris le Gehon pour le Nil, & la terre de Chus pour l'Ethiopie, les Commentateurs ne ſont pas le Texte.

Il y a 1800 *lieues des ſources du Nil, &c.* On pourroit vous prouver le contraire : mais, qu'il y ait autant de lieues qu'il vous plaira, qu'importe à l'Ecriture, qui ne parle ni du Nil ni de ſes ſources ?

Un ſi grand jardin. Un jardin de 1800 lieues ſeroit effectivement un grand jardin. Mais votre Patriarche va bientôt le rétrécir.

TEXTE.

» Le fleuve qui borde l'Ethiopie ne peut » être que le Nil ou le Niger, qui commence » à plus de 700 lieues du Tigre & de l'Eu- » phrate. C'eſt fort bien fait de cultiver ſon » jardin : mais il eſt difficile qu'Adam cul- » tivât un jardin de 7 à 800 lieues ; appa- » remment qu'on lui donna des aides «. (*Dict. Phil. Gen.*)

COMMENTAIRE.

Ne peut être que le Nil ou le Niger, &c. Pour

vous, Meſſieurs, ce ne pouvoit être que le Nil; pour votre Patriarche, ce pourroit être auſſi le Niger : c'eſt déjà quelque différence entre vous & lui; en voici une autre.

Un jardin de 7 à 800 lieues. Vous le voyez; voilà votre jardin de 1800 lieues réduit tout d'un coup, par votre Patriarche, à 7 ou 800.

Si vous ne vous accordez guere avec le Patriarche, vous ne vous accordez pas davantage avec ſon bon ami le Licencié Zapata. Ce Licencié demande à ſes Maîtres :

TEXTE.

» Que dirai-je du Gehon qui coule dans » l'Ethiopie, & qui, par conſéquent, ne peut » être que le Nil, dont la ſource eſt diſtante » de mille lieues de l'Euphrate? On me dira » que Dieu eſt un bien mauvais Géographe «.

COMMENTAIRE.

Mille lieues, &c. Mille lieues, 7 à 800 lieues, 1800 lieues! Vous voyez bien qu'ici, comme ailleurs, votre Géographie n'eſt pas trop d'accord avec celle du Patriarche & celle de ſes amis, & qu'on ne peut guere compter ſur l'exactitude de vos meſures.

Dieu eſt un mauvais Géographe. On ne vous dira pas cela, Monſieur le Bachelier, *on vous*

dira qu'il y a bien de la mauvaiſe foi, ou de l'ignorance, à faire dire à Dieu ce qu'il ne dit pas, à le faire parler *du Nil & de l'Ethiopie* dont il ne parle pas, & bien de l'audace à blaſphémer contre un Texte écrit dans une Langue qu'on n'entend point.

Que le Patriarche vienne encore nous dire :

TEXTE.

» Il eſt aſſez étonnant de mettre au même » endroit la ſource d'un fleuve de Scythie & » celle d'un fleuve d'Afrique «. (*Dict. Phil.*)

COMMENTAIRE.

Cela *eſt aſſez étonnant* ; en effet : mais qui les y met ? Vous venez de le voir, Meſſieurs ; c'eſt lui, c'eſt vous, & non l'Ecriture.

Mais ſi le *Gehon* n'eſt pas le Nil ou le Niger, qu'eſt-ce donc, direz-vous ? & qu'eſt-ce que cette *terre de Chus*, ſi ce n'eſt pas l'Ethiopie ? En un mot, où faut-il placer le Paradis terreſtre ?

Nous vous répondrons d'abord, Meſſieurs, que ce ſont des queſtions ſur leſquelles nous ne ſommes point obligés de prendre parti. Il nous ſuffit d'avoir montré que c'eſt ſans preuves que vous faites du *Gehon* le Nil ou le Niger, & de la *terre de Chus* l'Ethiopie ; que l'Ecriture ne le dit point,

point, & que vous donnez mal-à-propos ce ſens au Texte.

Si pourtant vous voulez ſavoir ce qui paroît plus probable ſur cette queſtion, nous vous dirons que, parmi cette foule d'opinions qui ont partagé & qui partagent encore les Savans, deux ſur-tout nous ſemblent aſſez plauſibles.

La premiere eſt celle de M. Michaëlis : ce Savant croit que le Phiſon eſt le Phaſe ou Araxe, & le Gehon l'*Oxus* ou Amudaria ; que la terre du Chavilah eſt la contrée qui s'étend au nord du Phaſe juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale de la mer Caſpienne, contrée autrefois abondante en or, où ſe trouvoient deux ſortes de pierres précieuſes, le Bedolach & l'Onyx ; & que le pays de *Cush* ou de *Cosh*, ſelon une autre leçon qu'il adopte, eſt le canton de Balk, que l'Oxus traverſe, & que les Arméniens nomment encore à préſent Cosh. Dans ce ſentiment, le pays d'Eden s'étendoit de l'Euphrate au Phaſe & du Tigre à l'Oxus, & comprenoit l'Arménie, le Ghilan, le Choraſan, &c. N'allez pas dire encore, Meſſieurs, que c'eût été là *un grand jardin* ; car M. Michaëlis vous répondroit, qu'il ne faut pas confondre, comme vous l'avez fait, le pays d'Eden, & le jardin

d'Eden. L'Ecriture, en diſant que le Seigneur avoit planté un jardin *dans Eden*, diſtingue clairement l'un de l'autre.

L'autre opinion, que vous trouverez peut-être plus ſimple, eſt celle du célebre Evêque d'Avranches. Le ſavant Prélat penſe que le Phiſon & le Gehon ſont les deux bras que forment le Tigre & l'Euphrate, après avoir coulé quelque temps dans le même canal ; que la *terre de Chavila*, arroſée par le Phiſon, eſt l'Arabie (1), & que la *terre de Cush* eſt la Suſiane, appelée encore aujourd'hui le Cuſhiſtan, c'eſt-à-dire la province ou canton de Cush. M. Huet vous permettra, ſi vous le voulez, de traduire ces mots du Texte, *terre de Cush*, par l'Ethiopie : mais il vous fera diſtinguer avec les Anciens (2), deux Ethiopies ; une orientale par rapport aux Hébreux, qui eſt la Suſiane & une partie de l'Arabie ; & une méridionale, qui eſt celle

(1) *L'Arabie.* Elle étoit célebre par ſon commerce d'or & de gomme Anime, que quelques-uns croient être le *Bedolach* ou *Bdellium. Aut.*

(2) *Avec les Anciens, &c.* Sur-tout avec Homere, qui nomme l'Ethiopien Memnon, fils de l'Aurore, c'eſt-à-dire, né dans l'Ethiopie Orientale ou Suſiane ; au lieu qu'il l'auroit appelé fils du Soleil ou du Midi, s'il eût été de l'Ethiopie d'Afrique. *Aut.*

d'Afrique, peuplée probablement après l'autre par les Cushites de l'Arabie. Ainſi, le Paradis terreſtre aura été placé ſur le canal du Tigre & de l'Euphrate réunis, & le pays d'Eden ſe ſera étendu, des rives de ces deux fleuves, au golfe Perſique où le Phiſon & le Gehon vont ſe jeter.

Vous pouvez choiſir entre ces deux opinions, Meſſieurs, ou même ne pas choſir, car rien ne vous y oblige; mais, quelque ſyſtême que vous embraſſiez, renoncez à votre Ethiopie, renoncez au Nil & au Niger, auxquels ſûrement l'Ecrivain ſacré ne penſoit pas. Renoncez-y; & quand vous voudrez plaiſanter avec ſuccès, inſtruiſez-vous un peu plus, & choiſiſſez un peu mieux vos ſujets.

§. 5.

Si la formation de la femme eſt phyſique ou allégorique?

C'eſt à vous, M. le Licencié *Zapata*, que nous allons dire encore un mot dans ce paragraphe. Vous demandez à vos Maîtres:

TEXTE.

» Dieu ôta-t-il en effet une côte d'Adam » pour en faire une femme, ou eſt-ce une » allégorie «? (*Queſtions de Zapata.*)

COMMENTAIRE.

Dieu ôta-t-il, &c. ? Les Docteurs de Salamanque, apparemment parce qu'ils vous ont regardé comme un de ces Queſtionneurs qui cherchent plutôt à s'amuſer qu'à s'inſtruire, ont dédaigné de vous répondre : nous aurons pour vous, Monſieur, plus de complaiſance.

Ota-t-il en effet une côte, &c. ? C'eſt le ſentiment commun des Juifs & des Chrétiens ; &, à dire le vrai, nous ne voyons aucune impoſſibilité que Dieu, pendant le ſommeil profond qu'il avoit fait tomber ſur Adam, ait levé une de ſes côtes, ou un de ſes *côtés* (car le mot Hébreu peut ſe rendre auſſi par côté) & que de cette côte, ou de ce côté, il ait formé la femme : celui qui fit l'homme du limon de la terre, put bien faire la femme d'une des côtes ou d'un côté de l'homme.

Eſt-ce une allégorie ? Quelques-uns de nos Commentateurs & des vôtres l'ont penſé, &, ſi nous ne nous trompons, il vous eſt libre de le penſer comme eux. La Synagogue indulgente ne vous anathématiſera point pour cela (1).

(1) *Ne vous anathématiſera point pour cela.* Nous ne devons point diſſimuler que le célebre Cardinal Cajetan, qui ſoutenoit ce ſentiment, a été vivement attaqué par

Quoi qu'il en ſoit, ſi ce récit étoit une allégorie, il faut convenir qu'elle ſeroit ingénieuſe & inſtructive. Ce ſeroit, vous le remarquez vous-même après nos Maîtres, » une » belle & touchante leçon de la concorde » inaltérable qui doit régner dans le ma- » riage, & que les ames des époux doivent » être unies comme leurs corps «. Cette allégorie vaudroit bien, au moins, celle de Platon (1), qui vous paroît ſi admirable.

Mais ſi l'allégorie eſt inſtructive, ſi c'eſt une utile leçon donnée à tous les époux, la réalité n'en ſeroit-elle pas une plus énergique? Vous pouvez, Monſieur le Licencié, vous en tenir à la réalité, qui n'a rien d'auſſi impoſſible ni d'auſſi abſurde que vous vous l'imaginez.

---

de ſavans Théologiens, quoique ſon opinion n'ait point été condamnée. *Chret.*

(1) *Celle de Platon.* Ce Philoſophe peint l'homme né d'abord Androgyne, c'eſt-à-dire mâle & femelle, & ſéparé enſuite, par la Divinité, en deux parties, qui tendent mutuellement à ſe réunir. Si Platon ne dut point cette idée aux Juifs avec leſquels il put converſer dans ſon voyage d'Egypte, il la tira ſans doute de quelques anciennes traditions aſſez conformes aux nôtres. En ſuppoſant, comme il y a toute apparence, que nos anciens Maîtres lui repréſentèrent Dieu prenant un des côtés de l'homme pour en former la femme, il n'y avoit qu'un pas de là à ſon Androgyne. *Aut.*

lument inconcevable que l'homme, mangeant du fruit de cet arbre contre la défenſe expreſſe que Dieu lui en avoit faite, ait éprouvé auſſi-tôt la révolte de ſes ſens & la dégradation de ſon être ; & qu'il ait connu ſur le champ, par une funeſte expérience, quel *bien* c'étoit pour lui d'obéir, & quels *maux* ſa déſobéiſſance alloit lui attirer ? Triſte connoiſſance, qu'il eût été heureux pour lui de ne jamais acquérir ! C'eſt donc un ſouhait bien imprudent, que celui que vous faites, quand vous dites :

TEXTE.

» Je voudrois, de tout mon cœur, manger » du fruit qui pendoit à l'arbre de la ſcience : » il me ſemble que la défenſe d'en manger eſt » étrange. Dieu ayant donné la raiſon à » l'homme, il devoit l'engager à s'inſtruire. » Vouloit-il être ſervi par un ſot « ? *Queſt. de Zapata.*)

COMMENTAIRE.

Je voudrois, de tout mon cœur, &c. Enfant d'Adam, vous tenez bien de votre pere !

A l'arbre de ſcience, &c. Vous venez de voir quelle ſcience déſolante c'étoit ; la déſireriez-vous encore ? Et croirez-vous que

l'homme, en l'acquérant, ait fort perfectionné ſa raiſon ?

Vouloit-il être ſervi par un ſot ? Non, Monſieur, Dieu qui avoit orné l'eſprit d'Adam de tant de connoiſſances, ne *vouloit pas être ſervi par un ſot* : il vouloit l'être par un eſprit docile & ſoumis, qui reſpectât ſes ordres & ſût reprimer un déſir orgueilleux de ſavoir. Vous le dites ſi bien ailleurs.

TEXTE.

» Les Interpretes avouent qu'on n'a jamais » connu aucun arbre qui donnât la *ſcience.* » Cette allégorie ne nous dit-elle pas que la » ſcience mal entendue eſt capable de nous » perdre « ? (*Homel. Rab. Akib.*)

COMMENTAIRE.

Capable de nous perdre, &c. Excellente leçon, Monſieur, tâchons tous d'en profiter.

Cette allégorie, &c. Si c'en étoit une, convenez qu'elle renfermeroit une inſtruction bien utile.

Vous remarquez que Dieu avoit dit :

TEETE.

» Dès que vous en mangerez (de ce fruit) » vous mourrez ; cependant Adam en mangea,

» & n'en mourut point «. *Examen import. Bible enfin expliquée, &c.*

COMMENTAIRE.

Et n'en mourut point. Qu'en faut-il conclure, Monſieur ? Que Dieu, touché du repentir de l'homme, voulut bien ſuſpendre l'effet de ſes menaces & lui conſerver la vie, pour lui donner le temps de réparer ſa faute : ou que les mots, *vous mourrez de mort*, ne ſignifioient point, vous mourrez ſur le champ, mais vous deviendrez ſujets à la mort.

Ces deux réponſes ont été données long-temps avant nous : la premiere même ſuffiroit pour tout Lecteur ſans prévention. Convenez, Monſieur, que c'eſt-là une bien petite difficulté.

§. 7.

Serpent qui parle & qui ſéduit Eve.

Mais ce qui vous paroît de la derniere abſurdité, c'eſt le ſerpent qui parle à Eve & qui la ſéduit.

Nous ne diſſimulerons pas que quelques-uns de nos Commentateurs & des vôtres ont eu, ſur ce ſujet, des idées fort étranges. Vous pouvez en faire, tant qu'il vous plaira,

l'objet de vos plaiſanteries, nous ne prétendons pas les défendre. Mais les Commentateurs, Monſieur, ne ſont pas le Texte : il ne ſeroit pas juſte de les confondre.

Nous vous épargnerons l'ennuyeux & inutile détail des opinions qui ont partagé les eſprits ſur cette queſtion : nous nous bornerons aux principales.

1°. Les uns prenant les choſes à la rigueur de la lettre, n'y ont vu, avec Joſephe, qu'un pur ſerpent qui parloit & raiſonnoit comme faiſoient alors, dit-il, tous les animaux ; ou qui ne parloit pas, ſelon Abravanel, mais qui, en mangeant à la vue d'Eve du fruit défendu, l'excita à en manger, & ſembla lui tenir le diſcours que Moïſe lui prête.

Ce ſentiment n'étoit pas de nature à être fort ſuivi : auſſi ne le fut-il guere ; & nous ne doutons pas que Joſephe, dans l'Ouvrage qu'il promettoit ſur l'intelligence de nos Ecritures, n'eût donné à ce paſſage un ſens plus raiſonnable (1).

(1) *Plus raiſonnable.* C'eſt dans ſes Antiquités, &, ſi nous ne nous trompons, à l'occaſion même de ce ré-

2°. D'autres, qu'une explication ſi peu ſatisfaiſante ne contentoit pas, conſidérant que ce fut long-temps la coutume des Sages de l'Orient d'enſeigner la vérité ſous des allégories, des emblêmes & des énigmes, allégoriſerent ce récit, les uns plus, les autres moins. Tels furent les Eſſéniens, Philon, &c. parmi les Juifs; Origene, Ambroiſe, &c. parmi les Chrétiens.

Pour Philon, » le Paradis d'Eden eſt un Pa» radis ſpirituel : Adam eſt l'eſprit, Eve la » chair, le ſerpent la volupté. Dès que par la » chair le plaiſir des ſens a trompé l'eſprit, » l'homme, devenu criminel, perd ſon in» nocence & ſon bonheur (1).

Quel eſt, dit Origene, l'homme aſſez » groſſier pour penſer que Dieu, comme un » Jardinier, ait planté un jardin; qu'il y » ait placé réellement un arbre de vie, » & qu'on pouvoit en manger le fruit avec » les dents; qu'on acquéroit la connoiſ» ſance du bien & du mal en mangeant du

---

cit, que Joſephe promettoit cet Ouvrage, qu'il n'a pas eu le temps de donner. *Aut.*

(1) *Et ſon bonheur.* Voy. *Phil. de Opificio Mundi.* Philon pourtant n'entendoit pas détruire le ſens littéral : il s'en explique expreſſément ailleurs. *Aut.*

» fruit d'un autre arbre ; que Dieu ſe ſoit » promené dans ce jardin, & qu'Adam ſe ſoit » caché de lui entre des arbres ? On ne peut » douter, ajoute-t-il, que toutes ces choſes » doivent être priſes figurément, & non à la » lettre (1) «. Et en réfutant Celſe, qui propoſoit ſi long-temps avant vous les objections que vous répétez, il lui répond : » Que » c'eſt mal à propos qu'il faiſoit ces repro- » ches aux Chrétiens ; qu'il n'auroit pas dû » diſſimuler que cette Hiſtoire s'entend allé- » goriquement, ni ſouſtraire à ſes Lecteurs » les paroles qui leur auroient rappelé qu'elle » a un ſens allégorique «.

Cette maniere d'expliquer l'Ecriture & d'en tourner les faits en allégories ſouvent arbitraires, fut portée à l'excès. On en ſentit l'abus, & on l'abandonna. Sixte de Sienne alla même juſqu'à la traiter d'erreur (2) ; &

(1) *Et non à la lettre.* Ce paſſage eſt tiré du Traité d'Origene, περι αρχων. Il étoit nouvellement converti à la foi Chrétienne quand il le compoſa, & ſortoit de l'école des Platoniciens où l'on allégoriſoit tout. Il porta ce goût de l'allégorie dans l'étude de l'Ecriture, avec trop peu de réſerve *Chret.*

(2) *D'erreur. Philonem*, dit-il, *Origenes & Ambroſius in eodem errore ſecuti ſunt.* Chret.

le ſavant, mais trop hardi Midleton, qui, de notre temps, voulut la juſtifier, fut vivement combattu par quelques Théologiens ſes compatriotes.

3°. Plus réſervé que tous ces Commentateurs, le célebre Cajetan ſe reſtreignit à prendre ce récit dans un ſens métaphorique. A » l'en croire, le ſerpent, ſes ruſes & ſes diſ» cours ſont des métaphores, qui déſignent le » grand Tentateur & ſes ſuggeſtions perfides. » C'eſt cet ennemi du genre humain, appelé « dans vos Ecritures, *l'ancien ſerpent*, *le grand* » *dragon*, *l'homicide dès le commencement*, » *&c.* qui, dans la ſentence métaphorique pro» noncée contre lui, eſt condamné à être à ja» mais l'objet de l'horreur des hommes, & à » avoir la tête écraſée par la poſtérité de la » femme «.

Cajetan eut beau dire que » quand on voit le » ſerpent parler à la femme, & la femme, ſans « témoigner la moindre ſurpriſe, l'écouter & » lui répondre ; quand on réfléchit ſur ſa con» damnation & ſur les termes dans leſquels » elle eſt conçue, on ne peut douter que ce » récit ne doive être pris métaphoriquement ; » qu'il n'eſt pas à craindre qu'on abuſe de cet » exemple ſur d'autres paſſages des Livres

» ſaints; qu'ici le Texte même invite ou plu-
» tôt force à l'entendre métaphoriquement (1);
» que ces ſens métaphoriques ſont non ſeu-
» lement *ſobres*, comme parle l'Ecriture (2),
» mais utiles à la profeſſion de la Foi Chré-
» tienne, ſur-tout auprès des Sages du Sie-
» cle, qui, voyant que nous ne prenons pas
» ces choſes à la lettre, ne les rejetteront pas
» avec dédain comme des contes puérils,
» mais les reſpecteront avec nous comme des
» ſens myſtérieux, &c. «. Toutes ces raiſons n'empêcherent pas que pluſieurs Théolo-

(1) *Métaphoriquement, &c. Tùm hîc, tùm ſuperiùs Textus ipſe ad metaphoricum ſenſum, non ſolùm invitat ſed cogit. Nec hinc datur anſa interpretandi ubique metaphoricè, quoniam non alia ſed hæc habent ex ipſo Textu teſtimonia, ut metaphoricè intelligantur.*

(2) *Comme parle l'Ecriture. Sunt autem ſenſus iſti metaphorici, non ſolùm ſobrii ſecundùm ſcripturam, ſed non parum utiles Chriſtianæ Fidei profeſſioni, præcipuè coram ſapientibus hujus ſæculi. Perſpicientes enim quod hæc, non ut littera ſonat, ſed metaphoricè dicta intelligamus & credamus, non horrent hæc de coſtâ Adami & ſerpente tanquàm fabulas, ſed venerantur ut myſteria & facilius ea quæ ſunt Dei complectuntur.* On voit par-là qu'au moins les intentions du bon Cardinal étoient pures. Aut. (*Vid. comment. ad Geneſim.*)

giens, prenant peut-être mal à propos l'alarme, n'écriviſſent avec chaleur contre cette explication, qu'ils jugeoient téméraire, mais qui pourtant, quoi qu'ils fiſſent, échappa à la cenſure.

4°. D'autres enfin, craignant de s'écarter trop de la lettre, prétendent que ce fut le Tentateur qui parla lui-même à Eve ſous la forme d'un ſerpent, ou qu'un ſerpent réel fut l'inſtrument dont il ſe ſervit pour la tromper; qu'il n'eſt point inconcevable qu'entre Dieu & les hommes il y ait des êtres intermédiaires revêtus d'un pouvoir ſupérieur au nôtre; que toute l'antiquité a reconnu de tels êtres; qu'en pluſieurs endroits de nos Ecritures, des Anges, bons ou mauvais, ſe montrent ſous différentes formes de nuées, de feu, d'hommes, &c.; que ſous ces formes ils ont parlé à ceux à qui ils étoient envoyés; & que le Tentateur put parler de même à la femme ſous la forme ou par la bouche du ſerpent. Ce dernier ſentiment paroît être aujourd'hui le ſentiment commun de vos Théologiens.

Telles ſont, Monſieur, les principales opinions de vos Commentateurs & des nôtres ſur cette matiere. Nous avons cru que les

expoſer

expoſer c'étoit prévenir vos objections & préparer nos réponſes.

§. 8.

Objections du Critique : réponſes.

Il paroît que vous ne ſavez pas trop comment former ici votre attaque. Tantôt vous voulez que ce récit ſoit allégorique ; tantôt vous prétendez qu'on doit l'entendre à la rigueur de la lettre. Vous dites :

TEXTE.

» La raiſon n'eſt-elle pas impuiſſante à ex-» pliquer comment le ſerpent parloit autre-» fois, & comment il ſéduiſit Eve « ? (*Défenſe de Bolingb.*)

COMMENTAIRE.

Vous ſentez, Monſieur, que cette difficulté tombe d'elle-même dans le ſentiment de ceux qui ne reconnoiſſent point ici de ſerpent réel.

Quant aux Commentateurs qui en admettent un, ils vous diront qu'il ſeroit en effet difficile d'expliquer comment ce ſerpent parloit, ſi ce n'étoit qu'un pur ſerpent ; mais que s'il étoit l'inſtrument du Tentateur, ſi

c'étoit cet Ennemi du genre humain qui le faiſoit agir & parler, ce récit n'eſt plus auſſi inexplicable que vous le dites. Car enfin, prouveriez-vous bien que le Démon, revêtu, comme il l'eſt, d'un pouvoir ſurnaturel, ne pouvoit faire mouvoir les organes du ſerpent de maniere à en tirer des ſons articulés?

TEXTE.

» Je voudrois parler au ſerpent, puiſqu'il a » tant d'eſprit; mais je voudrois ſavoir quelle » Langue il parloit. L'Empereur Julien le » demanda au grand Saint Cyrille, qui ne » put ſatisfaire à cette queſtion «. (*Queſt. de Zapata.*)

COMMENTAIRE.

Froide plaiſanterie, vous diront ceux qui ne reconnoiſſent point ici de ſerpent réel. Plaiſanterie aſſez mauvaiſe, même contre ceux qui, admettant un ſerpent réel, le croient mû par le Tentateur.

Quelle Langue il parloit. Puiſque le Tentateur vouloit que nos premiers parens l'entendiſſent, il lui fit ſans doute parler leur Langue.

Ne put ſatisfaire, &c. La réponſe pourtant n'étoit pas difficile. Si le grand Saint Cyrille ne la fit point à l'Empereur Apoſtat, ne ſeroit-

ce pas parce qu'il crut la queſtion impertinente ?

TEXTE.

» On ne peut s'empêcher de rire quand on » voit un ſerpent parlant familiérement à Eve, » & Dieu parlant au ſerpent «. (*Exemp. import.*)

COMMENTAIRE.

On ne peut s'empêcher de rire, &c. Ceux qui ne reconnoiſſent point ici de ſerpent réel riroient, de vous voir faire une objection qui n'effleure pas ſeulement leur ſyſtême : les autres vous diront qu'en admettant que le ſerpent étoit l'organe du Démon, il y a ici plus à trembler qu'à rire.

TEXTE.

» Pluſieurs Juifs eux-mêmes en rougirent ; » ils traiterent dans la ſuite ces imaginations, » de fables allégoriques. Comment pourrions- » nous prendre au pied de la lettre ce que » des Juifs ont regardé comme des contes « ? (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

Il y a eu des Juifs qui ont expliqué allégoriquement cette hiſtoire, nous en conve-

nons : mais nous n'en connoiſſons point qui en aient *rougi*, ni qui l'aient regardée comme *des fables & des contes.* Philon lui-même, quoiqu'il la tourne en allégorie morale dans un endroit de ſes Ouvrages, dit expreſſément qu'on ne doit pas la comparer aux fables des Poëtes.

Pourrions-nous prendre au pied de la lettre, &c.? Qu'appelez-vous, Monſieur, prendre *au pied de la lettre*? Eſt-ce ne reconnoître, dans ce récit, qu'un pur ſerpent; n'y admettre ni pouvoir ſurnaturel, ni allégorie, ni métaphore? Rien n'oblige de l'entendre de la ſorte.

Vous ne voulez pas prendre ce récit *au pied de la lettre*; vous préférez l'allégorie. Vous dites :

TEXTE.

» Si nous en croyons Philon, & pluſieurs » Peres, le ſerpent eſt une expreſſion figurée » qui peint ſenſiblement nos déſirs corrom- » pus. L'uſage de la parole que l'Ecriture lui » donne, eſt la voix de nos paſſions qui parle » à nos cœurs. Dieu emploie l'allégorie du » ſerpent, qui étoit très-commune dans tout » l'Orient «. (*Homélie ſur l'interpret. de l'Ancien Teſtam.*)

COMMENTAIRE.

Vous voilà donc Allégoriſte : à la bonne heure, ſi votre allégorie n'étoit pas ſi arbitraire & ſi vague. Rapprochez-vous davantage de nos premiers parens, conſervez les grandes vérités qui les concernent & qui intéreſſent toute leur poſtérité, & la Synagogue alors pourra tolérer votre explication.

Mais vous n'y tenez guere, à cette explication : vous l'abandonnez bientôt. Vous dites. Ici

TEXTE.

» Tout eſt phyſique. Toute cette aventure » eſt ſi phyſique, & ſi dépouillée de toute allégorie, qu'on y rend raiſon pourquoi le » ſerpent rampe depuis ce temps-là, pourquoi nous cherchons toujours à l'écraſer, & » lui à nous mordre ; comme on explique dans » les Métamorphoſes, pourquoi le corbeau » eſt noir ». (*Bible enfin expl.*)

COMMENTAIRE.

Ainſi cette hiſtoire eſt allégorique, & elle n'eſt pas allégorique. Il ne faut pas la prendre *au pied de la lettre* ; & elle eſt *toute phyſique*, & *dépouillée de toute allégorie.* On vous reconnoît bien là.

Laiſſons vos contradictions ; voyons votre raiſonnement. Dans ce récit, dites-vous, tout eſt phyſique ; donc on ne peut y admettre d'allégorie, & il faut y prendre tout *au pied de la lettre.* Croyez-vous, Monſieur, cette façon de raiſonner fort concluante ? Quoi de plus phyſique que le récit que fait à David le Prophete Nathan, de ce riche inhumain, qui enleve & tue la brebis chérie du pauvre, pour la ſervir à l'hôte qui lui arrive ! Tout y eſt ſi phyſique, que David même y eſt trompé. Il l'eſt également au récit de cette veuve qui lui demande la grace de ſon fils, qu'elle diſoit avoir tué ſon frere, & que ſes parens vouloient faire mourir pour avoir ſon bien. Quoique tout ſemble phyſique dans une *aventure*, elle peut donc être allégorique, & cacher des vérités que la lettre ne paroît pas d'abord annoncer.

En voulez-vous un exemple tiré d'un Auteur profane ? Rappelez-vous la belle Ode où Horace s'adreſſe à un vaiſſeau qui, déjà battu par la tempête, va s'expoſer à de nouveaux périls. Le Poëte y parle de vents, de bancs dégarnis de rameurs, des forêts du Pont d'où ce vaiſſeau tire ſon origine, des Cyclades, &c. Tout y eſt ſi phyſique, que des Commentateurs n'y ont vu qu'un pur navire. Cependant Quintilien nous aſſure que c'eſt une allégorie de la République

Romaine, menacée de nouveaux troubles civils ; & cette idée jette de l'intérêt dans cette Ode, qui ſans cela ſeroit fort froide. Appliquez cet exemple au ſujet qui nous occupe ; & apprenez d'un Ecrivain que vous admirez, que le phyſique n'exclut pas toujours l'allégorie, & que dans une allégorie il ſeroit ridicule de trop preſſer la lettre. Ne dites donc plus, comme vous avez fait,

TEXTE.

» Il n'eſt fait, dans tout cet article, aucune mention du Diable. Tout y eſt phyſique «.

COMMENTAIRE.

Aucune mention du Diable, &c. Non, il n'en eſt fait aucune mention expreſſe dans le Texte, comme il n'eſt fait aucune mention de la République dans l'Ode d'Horace. Mais le Texte étoit ſuffiſamment expliqué par la Tradition générale, & des Hébreux, & de la plupart des anciens Peuples : Tradition que vous atteſtez vous-même.

TEXTE.

» Les Phéniciens, voiſins des déſerts qu'habitoient les Juifs, avoient, depuis long-temps, la fable allégorique d'un ſerpent qui

» avoit fait la guerre à l'homme & à Dieu «.
» Les Juifs qui écrivirent la Geneſe, ne
» ſont que des imitateurs : ils mêlerent leurs
» propres abſurdités à ces fables (aux fables
» des Phéniciens, des Indiens, des Chal-
» déens, &c. «). (*Homélie*, *Dict. Phil. &c.*)

COMMENTAIRE.

Il y a donc depuis long-temps, chez les plus anciens Peuples, une allégorie *d'un ſerpent qui a fait la guerre à l'homme & à Dieu.* Cette allégorie étoit commune en Orient; vous le diſiez plus haut : elle étoit répandue chez les Phéniciens, les Chaldéens, les Indiens, vous le dites expreſſément. Or, ce ſerpent, ennemi de Dieu & de l'homme, connu de tous les anciens Peuples, ne ſeroit-ce pas le ſerpent de la Geneſe?

Vous n'en douterez pas du moins pour le *grand ſerpent* des anciens Perſes, *l'Ahrimane*, c'eſt-à-dire, *le ruſé*, *le menteur*, Ennemi des premiers parens du genre humain, qui les ſéduit, leur ravit en même temps l'innocence & le bonheur, & qui, en les jetant dans la diſgrace d'Ormuſd, de l'Eternel, les plonge dans l'abîme du péché & de la miſere (1). Cette

(1) *De la miſere.* Voy. le Zend-Aveſta, *Aut.*

allégorie & la Tradition qui l'explique, étoient donc réellement très-répandues chez les anciens Peuples de l'Orient.

Quoi qu'il en ſoit, elle eſt au moins très-ancienne parmi nous, quoique vous prétendiez la faire paſſer pour nouvelle. Enfin, dites-vous,

TEXTE.

» Enfin le ſerpent qui tenta Eve a été re-» connu pour le Diable qui cherche à nous » perdre «.

COMMENTAIRE.

Enfin, &c. Cette doctrine, Monſieur, remonte plus haut que vous ne penſez ou que vous ne feignez de le croire. Nous ne vous dirons pas que c'étoit, ſelon Maimonide, la Tradition de nos anciens Sages qui, dans leur ſtyle oriental, repréſentoient l'Ange de la mort à cheval ſur le ſerpent, c'eſt-à-dire, ou figuré par ce reptile, ou prenant ſa forme, ou le poſſédant & en remuant les organes, & que nos Thalmuds s'expliquent de même. Nous vous rappellerons que vos Apôtres (1), l'Auteur

(1) *Vos Apôtres.* Saint-Jean appelle l'ancien ſerpent le Diable & Satan qui ſéduit le monde. (*Apocalyp.* 12, 9, 14, 15, 20, 2, 10). Voyez encore *Héb.* 2, 4, 11; *Cor.* 11, 3, *&c. Chret.*

même de votre Religion (1), & avant eux nos Targums ou Paraphraſes, voient le grand Tentateur, ennemi du genre humain, dans le ſerpent qui trompa Eve. L'Auteur du Livre de la Sageſſe donne aſſez à entendre qu'il penſoit de même, lorſqu'il dit que, *par l'envie du Diable, la mort entra dans le monde* (2).

Vous faut-il encore une plus haute antiquité ? Le Livre de Job, & que vous dites antérieur à Moïſe, & que nous croyons écrit par ce Légiſlateur, nous parle de même d'un Eſprit méchant qui cherche à ſéduire les juſtes, & qui, pour les ſéduire & les détacher de Dieu, les accable des plus cruels fléaux. D'où ſeroient venues aux Hébreux, aux Perſes, aux Indiens, &c. de pareilles idées, ſinon d'une Tradition commune, dont la ſource touche aux premiers temps ?

(1) *De votre Religion.* Voy. Jean, 8, 24, où le Diable eſt appelé *homicide, menteur & pere du menſonge dès le commencement.* Chret.

(2) *Dans le monde.* Voy. ch. 2, 24.

§. 9.

Si n'admettre dans ce récit qu'un pur ſerpent ou une ſimple allégorie morale, vague & arbitraire, c'eſt aſſez pour l'expliquer raiſonnablement.

Quoique vous prétendiez, Monſieur, que tout eſt *phyſique* dans ce récit, & qu'en effet tout y paroiſſe tel à la premiere vue, on ne peut raiſonnablement douter que le ſerpent qu'on y voit agir, n'étoit pas un pur ſerpent. Un pur ſerpent auroit-il parlé, raiſonné, converſé avec la femme ? Quel intérêt un reptile ſans raiſon auroit-il eu de ſéduire nos premiers parens, & de les rendre à la fois coupables & malheureux ?

Oublions pour un moment que Moïſe étoit un homme inſpiré ; ne le regardons que comme un Ecrivain judicieux, un Philoſophe, un Sage de l'antiquité : vous ne pouvez lui refuſer du moins ces qualités. Peut-on ſuppoſer qu'un homme de ce caractere, dans un Ouvrage ſi intéreſſant & ſi court, ſe ſeroit amuſé à rendre puérilement raiſon de *l'antipathie de l'homme & du ſerpent* ? Quoi ! cet Ecrivain judicieux, ce Sage aura débuté par nous repréſenter l'Eternel qui, après avoir tiré l'univers du néant, attaché à la voûte

des cieux les aſtres qui nous éclairent, couvert les campagnes d'arbres & de plantes, peuplé la terre, l'air & les eaux d'une multitude innombrable d'animaux divers, & préparé la nature à recevoir ſon Roi, crée enfin l'homme à ſon image & à ſa reſſemblance, l'anime de ſon ſouffle divin, le revêt de l'innocence, & le rend maître d'aſſurer à jamais ſon bonheur par ſa ſoumiſſion & ſon obéiſſance aux ordres de ſon grand Créateur? & toute cette magnifique ſcene, toutes ces nobles & ſublimes idées aboutiroient à expliquer *pourquoi le ſerpent cherche à nous mordre, & nous à lui écraſer la tête, comme on explique dans les Métamorphoſes pourquoi le corbeau eſt noir* ? Vous le dites, Monſieur, mais ſûrement vous ne le croyez pas; & vous ne vous flattez pas de le perſuader à des Lecteurs ſenſés.

Une explication allégorique qui nous apprendroit quelque vérité morale, quels peuvent être les funeſtes effets de la volupté, du déſir préſomptueux de ſavoir, &c. ſeroit moins déraiſonnable ſans doute. Mais eſt-il croyable qu'une ſimple allégorie morale, vague, arbitraire, ſe fût répandue & conſervée depuis tant de ſiecles parmi tant de Peuples? Quoique dans les allégories on ne doive pas preſſer la lettre, il doit pourtant ſe trouver quelque

rapport entre l'emblême & l'objet qu'il déſigne. Or, quel rapport entre la volupté, &c. & le ſerpent condamné *à vivre de pouſſiere, qui cherchera à nous mordre au talon, & dont la poſtérité de la femme écraſera la tête ?* A quoi reviendroit ici cette allégorie vague, & par où tiendroit-elle à ce qui précede & à ce qui ſuit ?

Avouons-le donc, Monſieur, ce récit de Moïſe, ſi ancien, ſi conforme aux Traditions des premiers Peuples, renferme évidemment des vérités d'une toute autre importance. La création de l'homme dans un état d'innocence & de bonheur, ſa tentation & ſa chute, la dégradation de ſon être, la mort entrant dans le monde par l'envie du Démon, ce grand ſéducteur condamné, & de meilleures eſpérances données au genre humain (1); voilà les grands dogmes que l'Ecrivain ſacré nous y enſeigne. Craignons de nous en écarter, & rejetons tout ſyſtême qui pourroit les obſcurcir ou leur porter la plus légere atteinte.

Ces vérités miſes en ſûreté, que vous pré-

(1) *Données au genre humain, &c.* Sur-tout celle d'un Réparateur qui devoit réconcilier l'homme avec Dieu, & le rétablir dans l'innocence. *Chret.*

Nous finirons, Monſieur, par une de vos aſſertions favorites, & que vous avez répétée en vingt endroits avec un air de complaiſance & de triomphe.

TEXTE.

» Il eſt ſuprenant que Noé, le reſtaurateur » du genre humain, ait été ſi ignoré de toute » la terre : mais il eſt encore plus étrange » qu'Adam, le pere de tous les hommes, ait » été auſſi ignoré de tous les hommes que » Noé. On ne trouve aucune trace de nos » premiers parens dans les anciennes Nations, » ni en Egypte, ni à Babylone, &c. «. (*Dict. Phil. Queſt. Encycl. &c.*)

COMMENTAIRE.

Il eſt ſurprenant, il eſt étrange, &c. Mais d'abord, Monſieur, ſeroit-il en effet fort

---

lacer ces feuilles & les branches auxquelles elles tenoient & s'en faire ainſi une eſpece de ceinture, & que c'eſt ce que les mots Hébreux ✱ ſignifient ; que les inſectes & autres nourritures du ſerpent étant ſouillés ſans ceſſe de pouſſiere, on peut dire figurément qu'il vit de pouſſiere, comme David diſoit de lui-même, *qu'il mangeoit la cendre* comme du pain, parce que la cendre dont il étoit couvert, tombant ſur les nourritures qu'il prenoit, c'étoit en quelque ſorte vivre de cendre, *cinerem tanquam panem manducabam, &c.* Edit.

étonnant

étonnant qu'Adam, que Noé & leurs enfans euſſent été ignorés, & qu'il ne ſe trouvât d'eux aucune trace chez les Peuples qui ont paſſé par l'état de Sauvages avant de ſe policer? Quand on a tout oublié, même les Arts les plus néceſſaires, ne peut-on pas avoir oublié en même temps les noms & l'hiſtoire des premiers auteurs & reſtaurateurs du genre humain?

2°. Le ſeroit-il beaucoup que des Nations, même anciennement policées, euſſent oublié ces noms & cette hiſtoire, après la confuſion des Langues, la diſperſion des Peuples, tant de révolutions & tant de ſiecles?

Quoi qu'il en ſoit, ſi quelques Nations anciennes ont perdu le ſouvenir de l'hiſtoire d'Adam & de Noé, il n'en eſt pas moins vrai que la plupart des anciens Peuples en ont conſervé la mémoire, qu'on en trouve chez eux diverſes traces, & que ces traditions ont paſſé d'eux à des Nations plus récentes.

Ouvrez le premier Livre des *admirables* Métamorphoſes d'Ovide, vous y verrez » le chaos » & les élémens débrouillés par l'intelligence » ſuprême, les aſtres ſuſpendus à la voûte des » Cieux, les campagnes couvertes de verdures, » les animaux de toute eſpece peuplant le ciel, » la terre & les eaux, & un être plus reſpecta-

» ble doué d'un eſprit ſupérieur ; l'homme naiſ-
» ſant enfin pour régner ſur eux (1), il eſt l'ou-
» vrage du grand Artiſan de toutes choſes, &
» fait à l'image des Dieux (2) ; il conſerve
» quelque temps ſon innocence ; & le bonheur
» en eſt le fruit. C'eſt l'âge d'or ſi célebre dans
» toute l'antiquité. Le printemps eſt éternel, la
» terre, ſans être cultivée, ſe couvre de moiſ-
» ſons, les arbres ſe chargent de fruits, des ruiſ-
» ſeaux de miel & de lait coulent de toutes parts,
» &c. (3) : mais bientôt, les crimes répandus
» ſur la terre irritant la Divinité, un déluge en-
» gloutit les coupables humains ; deux mortels

(1) *Régner ſur eux, &c.* Citons ces Vers, quoique connus.

» *Sanctius his animal, mentiſque capacius altæ*
» *Deerat adhuc, & quod dominari in cætera poſſet ;*
» *Natus homo eſt : ſive hunc divino ſemine fecit*
» *Ille opifex rerum, &c.* «. Aut.

(2) *A l'image des Dieux.*
Finxit in effigiem moderantûm cuncta Deorum. Aut.

(3) *De toutes parts.*
Aurea prima ſata eſt ætas, quæ, vindice nullo,
Sponte ſuâ, ſine lege, fidem rectumque colebat....
Ver erat æternum placidique tepentibus auris.
Mulcebant Zephyri natos ſine ſemine flores :
Mox etiam fruges tellus inarata ferebat,
Nec renovatus ager gravidis canebat ariſtis :
Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,
Flavaque de viridi ſtillabant ilice mella. Aut.

» échappent ſeuls à l'inondation générale «. Qu'en penſez-vous, Monſieur? Eſt-il difficile de reconnoître ici des traces frappantes de l'origine du monde, & de l'hiſtoire de nos premiers parens, telle que Moïſe la raconte?

Ces idées ſi conformes à celles de l'Ecrivain ſacré, l'Auteur des Métamorphoſes les tenoit des Grecs ſes devanciers & ſes modeles, où ſans doute nous les retrouverions toutes, ſi nous n'avions pas perdu un ſi grand nombre de leurs Ouvrages. Malgré ces pertes, on peut encore vous montrer dans Phérécide, l'ancien ſerpent ennemi de Dieu & des hommes; dans Platon, la femme tirée de l'homme; dans Héſiode, le chaos & l'Erebe, le jour né de la nuit, c'eſt-à-dire, la lumiere ſuccédant aux ténebres & deſtinée à les diſſiper; le ſeptieme jour conſacré, l'homme formé du limon de la terre, la vie des premiers hommes beaucoup plus longue que la nôtre, un âge d'innocence où l'homme étoit heureux, un âge de crimes, &c.

TEXTE.

» On n'en trouve pas de traces en Egypte, » &c. «. *Ibid.*

COMMENTAIRE.

L'Egypte & la Phénicie, Monſieur, avoient

» toute l'antiquité
» terre, ſans être
» ſons, les arbres
» ſeaux de miel &
» &c. (3) : mais
» ſur la terre irri
» gloutit les cou

(1) *Régner ſur*
connus.
» *Sanctius his anim*
» *Deerat adhuc*, &
» *Natus homo eſt*
» *Ille opifex rerum*
(2) *A l'image d*
Finxit in effigiem
(3) *De toutes*
Aurea prima ſata
Sponte ſuâ, ſine
Ver erat æternum

été l'école de la Grece; c'eſt de là que les Grecs avoient tiré, avec la connoiſſance des Lettres, ces anciennes traditions ſur l'origine du monde & du genre humain. Auſſi les trouve-t-on, du moins en partie, dans les fragmens qui nous reſtent de ces deux Nations. Malgré l'obſcurité de la Coſmogonie allégorique de Sanchoniaton, obſcurité qu'augmente encore le Traducteur Grec, on y apperçoit » le *Très-*
» *Haut*, de qui ~~naît~~ *naiſſent*, c'eſt-à-dire, par qui ſont » créés le ciel & la terre, un chaos ténébreux, » l'eſprit qui l'agite & l'échauffe, la matiere qui » réſulte de ce mouvement, deux premiers » humains nés du vent *Colpiah*, c'eſt-à-dire, » de la voix de la bouche de Dieu, ou » formés à ſa voix & animés de ſon ſouffle, » &c. «. Vous dites vous-même que

TEXTE.

» Dans la Théogonie Phénicienne, *Iaho* » forme l'homme de ſon ſouffle, lui fait ha- » biter le jardin d'Aden ou d'Eden, le défend » contre le grand ſerpent Ophionée, &c. «.

COMMENTAIRE.

Et frappé de cette reſſemblance, vous vous écriez :

TEXTE.

» Que de conformités avec la Geneſe Juive «!

COMMENTAIRE.

Vous les étendez encore ces conformités. Vous ajoutez que tous les Peuples voiſins avoient une Geneſe, une Coſmogonie pareille long-temps avant les Juifs ; & l'œuf que les Egyptiens repréſentent ſortant de la bouche du *Cneph* ou Dieu ſuprême, l'homme né du limon du Nil, & d'autres ſemblables traits, paroiſſent en effet y avoir quelques rapports. Vous en trouvez tant entre toutes ces Coſmogonies, que vous en concluez que les Juifs avoient pris leur Geneſe de celles des Peuples voiſins. Ainſi, dans Rome, dans la Grece, &, ſelon vous-même, dans la Phénicie, dans l'Egypte & dans tous les pays voiſins des Hébreux, on trouve des traces de l'hiſtoire de nos premiers parens.

Mais, dites-vous,

TEXTE.

» On n'en trouve aucune dans Babylone «.

COMMENTAIRE.

Aucune ? A quoi penſoit donc le ſavant Freret, qui nous aſſure au contraire, » que » les traditions des Chaldéens ſuppoſoient » auſſi notre Monde tiré du chaos par une in» telligence ſuprême, qu'elles nomment *Bel* » ou *Baal*, le *Seigneur*, & qui étoit regardé

» placés dans un jardin (1), leur tentation, » leur chute, le grand ſerpent, leur ennemi » & l'ennemi de toute leur poſtérité «. Le *Boundeſch*, l'un de ces Livres antiques, vous les repréſentera » créés d'abord, unis l'un à » l'autre comme les branches d'un arbre ſur » un même tronc (2), tous deux deſtinés à » vivre heureux, mais tous deux ſéduits par » *Ahrimane*, *le ruſé*, *le menteur*, & devenus » malheureux par leur déſobéiſſance «. Aſſurément il ſeroit difficile de ne pas reconnoître ici des traces de nos premiers parens, & de leur hiſtoire. Voilà donc encore un grand Peuple très-ancien, & qui, ſelon vous, n'avoit pas été inſtruit par les Juifs, dont les Traditions ſe trouvent conformes aux nôtres.

Il en eſt de même des Indiens. Nous ne citerons ici ni Strabon, qui aſſure que l'âge d'or ſi vanté par les Poëtes de Rome & de la Grece, ce temps heureux qui précéda la chute de l'homme, étoit connu des Indiens; ni Mai-

(1) *Dans un jardin.* C'eſt M. de Voltaire lui-même qui nous apprend » qu'on trouve un Paradis terreſtre dans » l'ancienne Religion des Perſes «, que ce Paradis terreſtre s'appeloit *Shang Diſnago*. Aut.

(2) *Sur un même tronc.* Nous avons déjà remarqué que l'Edda, ou Théologie des anciens Peuples du Nord, repréſente de même l'homme & la femme unis originairement & ne formant qu'un même corps. *Aut.*

monide, ni Fernand Mendès, qui prétendent que l'hiſtoire de nos premiers parens n'étoit pas ignorée de ces Peuples ; ni Abraham Roger, qui, après avoir paſſé plus de vingt ans dans les Indes, & avoir appris la Langue du pays, atteſte, dans la deſcription qu'il nous en a donnée, qu'il y a trouvé l'hiſtoire des premiers auteurs du genre humain, telle à peu près pour le fond que ce que Moïſe en raconte. C'eſt vous-même que nous vous oppoſerons ; c'eſt vous qui dites :

TEXTE.

» N'oublions pas ſur-tout que les Indiens » eurent un Paradis terreſtre, & que les hom- » mes qui abuſerent du bien furent chaſſés » de ce Paradis «.

COMMENTAIRE.

Ne *l'oubliez pas* vous-même, Monſieur. Un Paradis terreſtre, l'homme ingrat & rebelle chaſſé de ce Paradis ; en un mot, la chute de l'homme & ſa dégénération, n'eſt-ce pas préciſément l'hiſtoire de nos premiers parens, telle qu'elle eſt racontée dans la Geneſe ? On trouve donc des traces de premiers auteurs du genre humain chez les Indiens : vous nous en fournirez bientôt de nouvelles preuves.

Il y a plus ; on peut dire, d'après vous-

même, qu'on en trouve chez tous les anciens Peuples, puiſque, ſelon vous,

TEXTE.

» La chute de l'homme dégénéré eſt le » fondement de la Théologie de toutes les » anciennes Nations.

COMMENTAIRE.

La chute de l'homme dégénéré, &c. C'eſt en deux mots l'abrégé de ce que Moïſe raconte. Donc, ſelon vous-même, toutes les anciennes Nations ont conſervé le ſouvenir de nos premiers parens, & des traces de leur hiſtoire. Et à ces Nations anciennement policées on pourroit joindre pluſieurs anciennes Nations Sauvages, chez leſquelles on en a trouvé des veſtiges.

Le fondement de la Théologie, &c. Oui, Monſieur : l'obſervation eſt vraie & l'aveu très-remarquable. Comment en effet toutes les anciennes Nations ſe ſont-elles accordées à prendre pour fondement de leur Théologie un fait ſi ſingulier ? D'où tiennent-elles toutes une pareille idée, & d'où a pu venir cette conformité entre les Traditions de tant de Peuples, ſinon d'une ſource commune qui touche à l'origine des choſes ?

Il en eſt de même du Reſtaurateur du genre humain. Nous retrouvons des traces évidentes

de ſon hiſtoire dans Ovide, dans les Traditions des Grecs ſur les déluges d'Ogygès & de Deucalion, dans celles des Chaldéens, rapportées par le Chaldéen Beroſe, dans celles des Aſſyriens qu'on liſoit chez Abydene; Traditions ſi conformes, pour le fond & même pour quelques circonſtances ſingulieres, au récit de Moïſe, qu'on diroit que ces Ecrivains avoient ce récit ſous les yeux. Nous en retrouvons des traces chez les Chinois, les Indiens, les Phéniciens, qui croyoient Joppé bâtie avant cette horrible cataſtrophe, & même chez les Egyptiens, quoique leurs folles prétentions à une antiquité très-reculée s'accordaſſent mal avec l'aveu du déluge. On en trouve même chez des Peuples Barbares; & le fameux Boulanger a prouvé que tous les Peuples anciens en avoient conſervé la mémoire dans leurs cérémonies religieuſes.

Il eſt donc évidemment faux qu'il ne ſe trouve chez les anciennes Nations *aucunes traces* de l'Auteur & du Reſtaurateur du genre humain. Loin qu'ils aient été *ignorés de tous leurs enfans*, la plus grande partie de leur poſtérité en a conſervé le ſouvenir dans des Traditions, altérées il eſt vrai, comme il devoit néceſſairement arriver après tant de révolutions, mais très-reconnoiſſables aux grands traits.

§. II.

Si les noms des premiers parens & reſtaurateurs du genre humain ont été ignorés de tous les Peuples anciens. Grande découverte, & contradictions du Critique.

Mais, dites-vous, ſi l'on découvre quelques traces de leur hiſtoire, n'eſt-il pas ſingulier que leurs noms ne ſe trouvent nulle part? C'eſt une idée qui vous paroît neuve, & que vous voulez bien communiquer au Public.

TEXTE.

» On a tant parlé d'Adam & de ſa femme; » les Rabbins en ont débité tant de rêveries; » & il eſt ſi plat de répéter ce que les autres » ont dit, qu'on haſarde ici une idée aſſez » neuve «. *Queſt. Encycl.*

COMMENTAIRE.

On a beaucoup parlé d'Adam, &c. Cela eſt vrai. Nos Commentateurs & les vôtres en ont débité bien *des rêveries*, nous l'avouons, & notre deſſein n'eſt pas de les défendre.

Il eſt ſi plat de répéter, &c. Voilà pourquoi vous ne répétez pas.

Ce que les autres ont dit, &c. Vous le ſentez

donc enfin, Monſieur; c'eſt un peu tard, mais c'eſt toujours quelque choſe que vous vous en ſoyez enfin apperçu.

Qu'on haſarde ici une idée aſſez neuve, &c. Les idées neuves nous plaiſent beaucoup, quand elles ſont juſtes. La vôtre aura ſans doute ce double mérite.

TEXTE.

» Elle ne ſe trouve cette idée dans aucun » ancien Auteur, dans aucun Pere de l'Egliſe, » dans aucun Prédicateur ou Théologien, » ou Critique, ou Scholiaſte de ma connoiſ- » ſance «. (*Ibid.*)

COMMENTAIRE.

De ma connoiſſance. Un homme auſſi inſtruit que vous l'êtes, Monſieur, connoît beaucoup d'anciens Auteurs, de Peres de l'Egliſe, de Prédicateurs, de Scholiaſtes. Si cette idée ne ſe trouve chez aucun de ceux que vous connoiſſez, elle ne ſe trouvera donc nulle part. Ce début pique notre curioſité & irrite nos déſirs. Quelle eſt-elle donc cette idée ?

TEXTE.

» C'eſt le profond ſecret qui a été gardé

» ſur Adam dans toute la terre habitable, ex-
» cepté en Paleſtine, juſqu'au temps où les
» Juifs commencerent à être connus dans
» Alexandrie.... Vous ne trouvez nulle part
» le nom d'Adam & d'Eve : la terre entiere a
» gardé ſur eux le ſilence «. (*Phil. de l'Hiſt. Dict. Phil.*

COMMENTAIRE.

C'eſt le profond ſecret, &c. C'eſt donc là, Monſieur, la curieuſe découverte que vous nous annonciez avec tant d'emphaſe ? En vérité, *Parturient montes, naſcetur ridiculus mus.*

Mais eſt-il bien vrai, Monſieur, que le nom d'Adam ait été inconnu de toute la terre? Nous pourrions vous oppoſer que Maimonide, qui avoit lu les Livres des anciens Zabiens, aſſure y avoir vu le nom d'Adam ; que Hyde & Prideaux l'ont vu dans les Livres des anciens Perſes ; que les Arabes modernes prétendent qu'il n'étoit point ignoré de leurs anciens Ecrivains, &c. Vous-même, Monſieur, vous nous aſſurez que le nom d'Adam & ſon hiſtoire étoient très-connus des anciens Brachmanes. Vous dites :

TEXTE.

» Ce qui eſt ſingulier, c'eſt que le Vedam

» des anciens Brachmanes enſeigne que le pre-
» mier homme fut Adimo, & la premiere
» femme Procriti. Adimo ſignifioit Seigneur,
» & Procriti vouloit dire la vie, comme Eve
» ſignifioit la vie. Cette conformité mérite
» une grande attention «.

COMMENTAIRE.

Cette conformité, &c. Elle vous paroiſſoit ſi ſinguliere, que vous ne balanciez pas à en conclure que les Juifs avoient pris des Indiens ces noms & cette hiſtoire. Vous diſiez, avec le ton ironique que vous prenez ſi volontiers quand vous vous croyez ſûr de la victoire :

TEXTE.

» Quelques eſprits creux, très-ſavans, ſont
» tout éblouis quand ils liſent dans le Vedam
» des anciens Brachmanes, que le premier
» homme fut créé aux Indes, & qu'il s'ap-
» peloit *Adimo*, qui ſignifie l'*engendreur*, &
» que ſa femme s'appeloit *Procriti*, qui ſignifie
» *la vie*. Ils diſent que la Secte des Brachma-
» nes eſt inconteſtablement plus ancienne que
» celle des Juifs. Ils diſent que les Indiens
» furent toujours inventeurs, & les Juifs
» toujours imitateurs ; les Indiens toujours
» ingénieux, & les Juifs toujours groſſiers «.

COMMENTAIRE.

Quelques eſprits creux, &c. C'eſt ainſi que vous les appelez ironiquement, c'eſt-à-dire, des eſprits ſolides & très-ſavans, au rang deſquels on ſent bien que vous vous mettez.

Sont tout éblouis, &c. De quoi ? de voir l'Adam & l'Eve des Hébreux dans l'Adimo & dans la Procriti des Indiens, & tant de reſſemblance dans les noms & dans l'hiſtoire. C'eſt de là que ces Savans concluent que les Juifs, *toujours imitateurs*, n'ont point inventé cette hiſtoire & ces noms, mais qu'ils les tiennent des Indiens, *toujours inventeurs.*

Mais, Monſieur, ſi les Juifs ont pris ces noms & cette hiſtoire des Indiens, les Indiens la connoiſſoient donc ; ils connoiſſoient le nom d'Adam, & un nom tout ſemblable à celui d'Eve ? Voilà donc encore un ancien Peuple, &, ſelon vous, le plus ancien Peuple du Monde, de qui ces noms & cette hiſtoire n'étoient point ignorés.

Que devient donc ce profond ſilence gardé ſur Adam *dans toute la terre habitable*, juſqu'au temps où les Juifs commencerent à s'inſtruire dans Alexandrie ?

Il eſt vrai que vous ne tardez pas à contredire ce que vous venez d'avancer d'une maniere

niere ſi poſitive. Vous dites, avec le même ton d'aſſurance:

TEXTE.

» On trouve à la vérité chez les Brachmanes, le nom d'Adimo & celui de Procriti ſa femme. Si Adimo reſſemble un peu à notre Adam, les Indiens répondent: Nous ſommes un grand Peuple établi vers le Gange pluſieurs ſiecles avant que la horde Hébraïque ſe fût portée vers le Jourdain. Nous ne pouvons donc avoir pris notre Adimo de leur Adam; notre Procriti ne reſſemble point du tout à Eve, & d'ailleurs leur hiſtoire eſt entiérement différente.

COMMENTAIRE.

Si Adimo reſſemble un peu, &c. Tout à l'heure il lui reſſembloit ſi fort, que la conformité vous paroiſſoit *étonnante.*

Procriti ne reſſemble point, &c. Non par le ſon; mais pour le ſens, c'eſt exactement la même choſe; vous le diſiez tout à l'heure vous-même.

Leur hiſtoire eſt entiérement différente, &c. Et il n'y a qu'un moment elle étoit ſi reſſemblante, que des eſprits très-ſolides & très-ſavans en étoient éblouis.

Ainſi, Monſieur, ſelon vous, cette hiſ-

toire & ces noms ſont *ſi reſſemblans*, que les Juifs les ont pris des Indiens; &, ſelon vous, ils ſont *ſi différens*, que les Indiens n'ont pu les prendre des Juifs ! ils ne *ſe reſſemblent* pas, & la conformité mérite *la plus grande attention* ! Quelle confiance peut-on donner à un Ecrivain qui a ſi peu de tenue ? Heureuſement votre autorité ici n'eſt pas ſeule. Celles de Maimonide, de Fernand Mendès, de Roger, de l'Ezourvedam, &c. prouvent aſſez ſans la vôtre.

Donc, Monſieur, les Zabiens, les Arabes, les Perſes, les Indiens ont connu les noms de nos premiers parens ; & c'eſt bien mal à propos que vous avancez que, *la terre entiere* a gardé ſur eux le ſilence.

Si le nom de Noé ne ſe trouve pas dans les monumens qui nous reſtent des anciens Peuples, ceux de ſes enfans & de ſes premiers deſcendans ſont connus. Japhet, Cham, Chanaan, Meſr ou Meſraïm ſont célebres dans notre Occident comme dans l'Orient. On pourroit en citer beaucoup d'autres, & nommer une longue ſuite de Peuples & de Villes qui en ont porté les noms. Vous avez donc trop dit, Monſieur, en avançant, comme vous l'avez fait, que les noms des auteurs & reſtaurateurs du genre humain ont été ignorés de *toute la poſtérité*.

§. 12.

Eſt-il auſſi étonnant que le Critique le penſe, que divers Peuples paroiſſent avoir ignoré ces noms?

Mais quand la plupart des Peuples paroîtroient avoir ignoré les noms Hébreux, & quelques-uns même l'hiſtoire de nos premiers parens, ſeroit-ce une choſe fort étrange? Vous le dites : vous prétendez que

TEXTE.

» Les noms des auteurs du genre humain, » ignorés du genre humain, ſont au nombre » des plus grands myſteres. On ne peut com- » prendre comment le pere de toutes les Na- » tions a été ignoré ſi long-temps. Son nom » devoit avoir volé de bouche en bouche » d'un bout du monde à l'autre, ſelon le » cours naturel des choſes humaines «.

COMMENTAIRE.

Le cours naturel des choſes humaines, &c. Vous vous trompez très-probablement, Monſieur, dans l'idée que vous vous en faites. Vous vous figurez que ces anciens temps reſſembloient aux vôtres, & qu'on avoit les

mêmes moyens de conſerver & de répandre le ſouvenir des événemens antérieurs, & les noms de ceux qui y avoient eu part. Malgré ces moyens, vous voyez tous les jours tant de familles qui ignorent les noms de leurs aïeux, tant de Peuples qui ne connoiſſent ni leur origine ni leurs Fondateurs; & vous trouveriez étonnant qu'après pluſieurs ſiecles, & mille événemens malheureux, quelques anciens Peuples euſſent oublié les noms des premiers auteurs & reſtaurateurs du genre humain? Si vous comptez pour rien les révolutions phyſiques & politiques, les inondations locales, les tremblemens de terre, les guerres, les peſtes, cent fléaux, qui, en déſolant les anciens Peuples ont pu leur faire oublier avec les Arts les plus néceſſaires, l'hiſtoire & les noms de nos premiers parens; au moins faudroit-il vous ſouvenir de la diſperſion des Peuples, de la confuſion des Langues, des altérations ſurvenues dans les premiers idiomes, &c.

Sont au nombre des plus grands myſteres, &c. Ce peut être un grand myſtere pour vous, Monſieur, & pour tous ceux qui, au lieu de réfléchir, ne voudroient penſer que d'après vous. Mais ce grand myſtere peut aiſément s'éclaircir.

1°. Vous ſuppoſez, Monſieur, qu'Adam & Eve, que Noé & ſes enfans n'avoient qu'un nom chacun : mais que ſavez-vous s'ils n'en avoient pas pluſieurs ? C'étoit l'uſage des anciens temps, & on en voit beaucoup d'exemples non ſeulement dans nos Patriarches, mais dans les Rois de Babylone, d'Aſſyrie, & même dans un grand nombre de particuliers. Pourquoi Adam, par exemple, n'auroit-il pas été appelé, par les uns, le premier homme, l'homme tiré de la terre ; par les autres, le pere, le premier pere, l'auteur du genre humain, &c. ? Toutes ces dénominations, rendues dans les différens idiomes, devoient donner des noms différens.

2°. Vous n'ignorez pas que les noms d'Adam, d'Eve, de Noé, &c. ſont des noms Hébreux. Vous ſuppoſez donc que cette Langue fut la premiere Langue du monde. Nous ſommes fort touchés de l'honneur que vous lui faites. Mais pourtant il faut avouer que quelques Savans le lui refuſent ; & vous-même vous le lui conteſtez ailleurs ; vous prétendez que ce n'eſt qu'un *jargon groſſier*. Si l'Hébreu n'eſt pas la Langue primitive, pourquoi ces noms Hébreux auroient-ils été ceux des premiers pa-

rens du genre humain ? Si c'eſt la Langue du premier homme & de ſes premiers enfans, pourquoi la traitez-vous ſi ſouvent *d'idiome nouveau* ?

3°. Dans cette Langue, quelle qu'elle ſoit, les noms d'Adam, d'Eve, &c. ne ſont pas, comme la plupart de vos noms propres, des mots vides de ſens, & qui n'aient aucune ſignification. Ils en ont une; ils veulent dire *l'homme tiré de la terre*, *la mere des vivans*, &c. Comment pouvez-vous exiger que ces noms Hébreux ſe trouvent dans les Langues Egyptienne, Mede, Perſane, &c. qui, ſelon vous, n'ont *aucun rapport* avec l'Hébreu ? Pourquoi tous ces Peuples n'auroient-ils pas rendu ces idées par des expreſſions propres à leurs Langues, ſelon vous ſi différentes de l'Hébreu ?

4°. C'étoit en effet l'uſage de l'antiquité, de traduire même les noms propres; la traduction ſeule de l'Ouvrage de Sanchoniaton en eſt une preuve, & il y en a mille autres. Ce n'eſt pas tout : lorſqu'on a ceſſé de traduire les noms propres, on les a défigurés en les abrégeant, les alongeant, en en changeant les élémens pour les accommoder au génie des Langues dans leſquelles on traduiſoit. Vous convenez de tout cela, Monſieur,

& vous prétendez que les noms Hébreux de nos premiers parens devroient ſe trouver formellement, avec toutes leurs voyelles & leurs conſonnes, dans toutes les Langues de leurs deſcendans ?

Il nous ſemble que, ſi vous voulez bien faire quelque réflexion ſur ce que nous venons de dire, votre *grand myſtere* pourra bien vous paroître moins incompréhenſible.

Après ces obſervations, il ne ſera pas difficile de répondre à ce que vous ajoutez.

TEXTE.

» Ces noms furent toujours ignorés des » autres Nations. Le Phénicien Sanchonia- » ton, qui vivoit certainement avant le temps » où l'on place Moïſe, donne, comme lui, » dix générations à la race humaine, juſ- » qu'au temps de Noé, & il ne parle, dans » ces dix générations, ni d'Adam, ni d'Eve, » ni de Noé même. Voici les noms des pre- » miers hommes, ſelon la traduction Grecque » faite par Philon, Protogone, Æon, Ge- » nos, &c. Vous ne voyez le nom d'Adam » dans aucune des Dynaſties d'Egypte : il ne » ſe trouve point chez les Chaldéens. Ni » Orphée, ni Linus, ni Thamyris n'en par- » lent ; car s'ils en avoient dit un mot, ce

» mot auroit été relevé ſans doute par Hé-
» ſiode, & ſur-tout par Homere, qui parle de
» tout, excepté des auteurs de la race hu-
» maine.... Euſebe, dans ſon Hiſtoire univer-
» ſelle, & Clément d'Alexandrie, qui rappor-
» tent tant de témoignages de l'antiquité,
» n'auroient pas manqué de citer un paſſage
» dans lequel il auroit été fait mention d'Adam
» & d'Eve; il eſt donc avéré qu'ils furent
» toujours ignorés des autres Nations «.

COMMENTAIRE.

Voilà un long Texte, Monſieur; examinons-le par parties.

Ces noms furent toujours ignorés des autres Nations. Nous venons de prouver le contraire : nous venons auſſi de prouver que s'ils le furent de divers Peuples, on n'en doit pas être fort étonné.

Le Phénicien Sanchoniaton, &c. Comment un Critique, qui rejette avec tant de dédain les Ecrivains Juifs, peut il faire tant de cas des lambeaux de Sanchoniaton ?

Qui vivoit certainement avant le temps où l'on place Moïſe. Vous l'aſſurez, Monſieur; ſouvenez-vous-en, s'il vous plaît, & ne venez plus nous dire, comme vous l'avez fait, qu'il eſt étonnant que Sanchoniaton n'ait point

parlé des miracles de Moïſe ; car s'il vivoit avant Moïſe, comment pouvoit-il parler des miracles de Moïſe ? Au vrai, rien n'eſt moins certain que le temps où vivoit Sanchoniaton.

Donne comme lui dix générations, &c. Cela eſt vrai, Monſieur ; & le Chaldéen Beroſe en compte autant. L'accord de ces deux Ecrivains avec Moïſe eſt remarquable : il prouve, ce que nous diſions plus haut, que les Traditions des Phéniciens & des Chaldéens, ſur les premiers parens du genre humain, étoient aſſez conformes à celles des Hébreux. Et puiſque Sanchoniaton a écrit d'après les Livres de Thot l'Egyptien, on peut bien en conclure que les Traditions des Egyptiens ne s'éloignoient pas de celles des Phéniciens & des Hébreux.

Il ne parle ni d'Adam ni d'Eve, &c. Vous oubliez, Monſieur, que nous n'avons plus le Texte des fragmens de Sanchoniaton : il ne nous en reſte que la Traduction de Philon de Biblos. Or, Philon a traduit en Grec juſqu'aux noms propres ; on n'y trouve donc pas, on ne peut pas y trouver les noms Phéniciens que Sanchoniaton donnoit aux premiers hommes. Il eſt étonnant que vous n'ayez pas fait cette réflexion.

Voici les noms des premiers hommes, ſelon la Traduction Grecque de Philon, Protogone,

Æon, *Genos*, *&c.* Cela eſt vrai, Monſieur; mais ces noms ne ſont pas les noms Phéniciens que Sanchoniaton donnoit aux premiers hommes, c'en eſt la traduction en Grec. Cependant on apperçoit dans la traduction même un rapport viſible entre ces noms, & les noms & l'hiſtoire de nos premiers parens.

Protogone ſignifie en Grec *le premier né*, & *Adam* ſignifie l'homme *tiré de la terre*, formé par conſéquent avant tous les autres, qui ne naquirent pas de la terre, mais d'hommes comme eux. *Æon* a un rapport même de ſon avec le mot *Eve*, & un plus grand encore de ſignification : *Æon* en Grec ſignifie âge, vie, & *Eve* en Hébreu ſignifie auſſi la vie. *Æon*, dans Sanchoniaton, conſeille de manger du fruit des arbres : Eve, dans Moïſe, donne le même conſeil. *Génos*, prononcé durement *Ghénos*, a également un double rapport de ſon & de ſignification avec *Caïn*, que les Hébreux écrivent *Qaïn*. *Genos* en Grec ſignifie *race* ; & Eve en donnant à ſon fils le nom de *Qaïn*, ſe félicitoit d'avoir *acquis un homme*, c'eſt-à-dire, d'avoir eu *race & poſtérité*. Vous voyez, Monſieur, qu'il ne ſeroit pas ſi difficile de retrouver ici, même à travers le voile de la traduction, de grands rapports entre ces noms & ceux que nos Livres donnent aux premiers parens du genre humain. Nous ne prétendons pas tirer

grand avantage de ces rapports ; avouez pourtant qu'ils ſont ſinguliers.

Que ſi des noms équivalens à ceux d'Adam & d'Eve ſe trouvent dans Sanchoniaton, qui écrivoit ſur les Mémoires de Thot, n'eſt-il pas probable qu'on en retrouvéroit de même dans ces Mémoires, s'ils exiſtoient ?

Vous ne voyez le nom d'Adam dans aucune des anciennes Dynaſties d'Egypte. Choſe fort étonnante ! Quelle place, Monſieur, pouvoit y occuper Adam ? Les premieres ſont celles des Dieux, toutes allégoriques ou fabuleuſes ; les autres ſont celles des Rois qui ont régné en Egypte : or, Adam n'a pas régné en Egypte.

Il ne ſe trouve point chez les Chaldéens, &c. Non : mais ſon hiſtoire & celle de Noé s'y trouvent ; & le nom d'Alorus, que les Chaldéens donnoient au premier homme, a pu être un de ces noms relatifs à quelques-unes de ſes qualités, que probablement les anciens Peuples lui ont donnés.

Ni Orphée, ni Linus, ni Thamyris n'en parlent. Si nous avions tous les Ouvrages de ces anciens Sages, votre raiſonnement pourroit avoir quelque juſteſſe ; mais vous ſavez que nous n'avons d'eux que quelques fragmens dont on conteſte l'authenticité. D'ailleurs ces fragmens ſont écrits en Grec, & vous dites vous-

même que les Grecs ont défiguré tous les noms. Enfin, quelle preuve avez-vous qu'il entrât dans le plan de leurs Ouvrages, de parler d'Adam; puiſque nous n'avons plus ces Ouvrages?

S'ils en avoient dit un mot, ce mot auroit ſans doute été relevé par Héſiode, & ſur-tout par Homere, qui parle de tout. Sans doute! nous en doutons fort, Monſieur, & nous ne voyons ni qu'il fut néceſſaire que Thamyris, Orphée, Linus, pour remplir leurs plans, nommaſſent les premiers parens du genre humain, ni qu'il ſoit certain que, s'ils l'euſſent nommé, *ce mot eût été relevé par Héſiode & par Homere*, ni qu'il ſoit raiſonnable de dire qu'*Homere a parlé de tout.*

Euſebe, dans ſon Hiſtoire univerſelle, & Clément d'Alexandrie, qui ont cité tant de témoignages, &c. L'*Hiſtoire univerſelle* d'Euſebe! Euſebe, Monſieur, n'a point fait d'*Hiſtoire univerſelle.* S'il en avoit fait une, il auroit pu y parler de nos premiers parens; mais il n'a fait qu'une Hiſtoire Eccléſiaſtique: & ce n'étoit pas le lieu de citer les anciens Auteurs ſur Adam & ſur Eve. C'eſt une diſtraction de votre part, ou une mépriſe qui pourroit faire ſoupçonner que vous connoiſſez peu l'*Hiſtoire* d'Euſebe.

Euſebe & Clément d'Alexandrie ont en effet *cité beaucoup de paſſages des Auteurs*

profanes, qu'on ne trouve que chez eux ; & c'eſt par cette raiſon que non ſeulement les Théologiens, mais tous les Savans, font tant de cas de leurs Ouvrages. Il faut avouer entre nous, Monſieur, que ce n'étoient pas des ignorans que les Euſebe, les Clément, les Arnobe, les Lactance, les Auguſtin, &c.

N'auroient pas manqué, &c. Nous le croyons comme vous. S'ils n'ont point cité de pareils paſſages, c'eſt vraiſemblablement qu'ils n'en ont point trouvé. Mais Euſebe & Clément d'Alexandrie ont-ils tout ſu ? ont-ils tout vu ? tous les monumens anciens ſont-ils parvenus juſqu'à leurs temps ? Savans dans les antiquités & la littérature des Grecs, connoiſſoient-ils les antiquités Indiennes, Perſanes, Chaldéennes, &c. Entendoient-ils les anciens monumens de l'Egypte, &c. ?

Diſons plus, Monſieur ; quand toutes les Nations qui ne parloient pas Hébreu n'auroient pas ſu les noms que les Hébreux donnoient aux premiers parens du genre humain, qu'y auroit-il là d'étonnant ? N'avez-vous pas dit en cent endroits, » que les Livres des Juifs furent tou-» jours ignorés, que la traduction qui en avoit » été faite ſous les Ptolomées fut tenue très-» ſecrete, qu'ils ne communiquoient leurs Li-» vres & leurs titres à aucun Etranger, que leur

» Langue étoit Barbare, &c. « ? Eſt-il étonnant que des noms cachés dans des Livres ſi ſecrets, qu'on ne communiquoit à perſonne, écrits dans un jargon barbare, aient été ignorés des autres Peuples ? Ne voyez-vous pas que vous nous donnez vous-même une clef de ce grand myſtere, qui vous paroiſſoit ſi difficile à comprendre ?

Donc, Monſieur, il n'eſt point *avéré que* les noms d'Adam & d'Eve, de Noé & de ſes enfans, aient été *inconnus à toutes les anciennes Nations*, & il n'eſt ni incompréhenſible ni étonnant que divers Peuples les aient ignorés (1).

(1) *Les aient ignorés.* Le Clerc avoit prévenu l'objection de M. de Voltaire, qui, par conſéquent, n'eſt pas auſſi neuve qu'il l'imagine. » Les noms des Patriarches, » dit Le Clerc, n'étoient pas des noms qui leur euſſent » été donnés comme parmi nous à leur naiſſance ; c'étoient » plutôt des ſurnoms tirés de leurs actions, de leurs ta- » lens, de quelques circonſtances de leur vie. Ainſi, un » des fils d'Adam eſt appelé *Abel*, c'eſt-à-dire *vanité*, » *deuil*, parce qu'en mourant à la fleur de ſon âge, il » trompa l'eſpérance de ſes parens, qu'il laiſſa dans la » douleur & dans le deuil : le premier Roi de Babylone, » que ſes partiſans & ſes ſujets nommoient *Bel*, le Sei- » gneur, fut appelé par les Hébreux *Nimbrod*, le rebelle » à Dieu, parce qu'ils le croient l'auteur de l'idolâtrie : » Eſaü eſt ſurnommé *Edom*, le roux, de la couleur de » ſes lentilles, &c. Ainſi *Methuſala* ſignifie, après ſa » mort le déluge ; *Agar*, la fugitive ; *Balaam*, l'avare

CONCLUSION.

Voilà, Monſieur, quelques-unes des Réflexions que nous avons faites en liſant votre Traité de la Tolérance, & divers autres Ouvrages qu'on vous attribue. Nous pouvons nous être trompés : qui ne ſe trompe pas (1)? mais nous cherchons ſincérement la vérité. Si vous nous croyez dans l'erreur, daignez nous éclairer. Nous nous engageons à réformer par *des cartons* tout ce qui pourra vous déplaire dans cet Ecrit, *& nous tiendrons parole.*

» *Jephté*, le victorieux, &c. Ç'a été, de tout temps, » l'uſage des Orientaux de déſigner les hommes célebres » par de ſemblables ſurnoms; cet uſage ſubſiſte encore » aujourd'hui. Les Auteurs Perſans ne nomment ordinai- » rement Alexandre que *Dulcarnaïm*, l'homme aux » deux cornes. Hénock eſt appelé par les Arabes *Idris*, » le ſavant, parce qu'ils le croient l'inventeur des Lettres, » de l'Aſtronomie, &c. *Héber* eſt nommé *Hud*, parce » qu'ils le regardent comme le pere des Juifs, &c. «. Faut-il s'étonner que ces ſurnoms donnés par un Peuple, d'après ſes idées & ſes préjugés, aient été ignorés par d'autres. *Edit.*

(1) *Qui ne ſe trompe pas* ? Si M. de Voltaire, dont les connoiſſances n'ont de bornes que celles de l'eſprit humain, s'eſt trompé ſur plus d'un objet; oſerions-nous nous flatter de n'avoir pas donné dans quelques mépriſes, nous, qui, preſque toujours confinés dans un village, manquant de ſecours & ſouvent de Livres, ne pouvons conſacrer à l'étude que les momens de loiſir que nous laiſſe la triſte néceſſité d'acquérir ? *Aut.*

Nous ne devons point le diſſimuler : nous le publions avec reconnoiſſance ; le Peuple Juif vous a quelques obligations. Vous nous avez juſtifiés, autant qu'il étoit en vous, du crime qui nous rend odieux aux Nations Chrétiennes. Si les Auto-da-fé de Madrid & de Liſbonne ſont moins ſanglans, ſi la rigueur du Tribunal redoutable qui nous juge eſt enfin adoucie, c'eſt peut-être à vos Ecrits plus qu'à toute autre cauſe, que nous en ſommes redevables. Vous avez du moins plus d'une fois exhorté les Chrétiens à nous regarder comme leurs freres (1). Prenez enfin pour nous, Monſieur, les ſentimens que vous voulez inſpirer aux autres ; & ſoutenez partout dans la nouvelle Edition de vos Œuvres, le caractere de modération & de bienfaiſance qui éclate en tant d'endroits de vos Ecrits.

---

(1) *Comme leurs freres.* » Quoi, dit-il, mon frere le » *Turc*, mon frere le *Chinois*, le *Juif* ? oui ſans doute, » ne ſommes-nous pas tous enfans du même pere, & » créatures du même Dieu « ? Et c'eſt avec de tels principes, que l'illuſtre Ecrivain a ſi indignement traité tous les Juifs, anciens & modernes !

Fin du premier Volume.

TABLE

TABLE
DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE PREMIERE. *De M. Guaſco, Juif Portugais de Londres, à M. Sweet-Mind, Chanoine de Wincheſter. Occaſion & ſujet des Lettres, &c. de quelques Juifs Portugais.* Page 1

LETTRE II. *De l'Auteur des* Réflexions Critiques *à M. Per.... Agent de la Nation Portugaiſe de Bordeaux, en les lui envoyant.* 5

RÉFLEXIONS CRITIQUES *ſur le premier Chapitre du VIIe. Tome des Œuvres de M. de Voltaire, &c.* 10

LETTRE III. *De l'Auteur des Réflexions, à M. de Voltaire, en les lui envoyant en manuſcrit.* 42

LETTRE IV. *Réponſe de M. de Voltaire, à l'Auteur des Réflexions critiques.* 44

LETTRE V. *De Joſeph d'Acoſta, Juif de Londres, au Révérend Docteur Jonhſon, Paſteur*

de Chepſtow en Montmouth-Shire, contenant quelques jugemens ſur les Réflexions critiques, *& ſur M. de Voltaire.* 48

PREMIERE PARTIE. *Obſervations ſur une Note inſérée dans le Traité de la Tolérance, contre l'authenticité des Livres de Moïſe.* 59

LETTRE PREMIERE. *Occaſion & deſſein de ces Lettres.* Ibid.

LETTRE II. *Note inſérée dans le Traité de la Tolérance. Ordre qu'on ſe propoſe de ſuivre en la réfutant.* 64

LETTRE III. *S'il étoit impoſſible à Moïſe d'écrire le Pentateuque. Examen des raiſons alléguées dans la Note.* 76

§. I. *Si la nature des matieres ſur leſquelles on gravoit l'écriture du temps de Moïſe, pouvoit l'empêcher d'écrire le Pentateuque.* 78

§. II. *Si les caracteres qu'on employoit du temps de Moïſe, purent l'empêcher d'écrire le Pentateuque.* 83

§. III. *Si l'état où les Iſraélites ſe trouvoient dans le déſert, pouvoit empêcher Moïſe d'écrire le Pentateuque.* 89

LETTRE IV. *Où l'on recherche quels peuvent être les ſentimens particuliers de l'illuſtre Auteur ſur les caracteres & les matieres qu'on*

employoit pour écrire du temps de Moïſe. Variations & contradictions du docte Ecrivain ſur ces deux objets. 95

§. I. *Ses contradictions au ſujet des caracteres qu'on employoit pour écrire du temps de Moïſe.* 97

§. II. *Qu'il contredit encore ſes Ecrivains, & qu'il ſe contredit lui-même au ſujet des matieres dont on faiſoit uſage pour écrire du temps de Moïſe.* 100

§. III. *Réflexions ſur l'opinion du Quaker ; qu'elle eſt abſurde.* 101

§. IV. *Sur le reproche d'inconſéquence & de contradiction, qu'il fait à l'Auteur d'Emile.* 107

LETTRE V. *Où l'on répond aux objections rapportées dans la Note contre l'Hiſtoire de l'adoration du Veau d'or.* 109

§. I. *S'il eſt impoſſible à la Chimie la plus ſavante de réduire l'or en poudre qu'on puiſſe avaler.* 111

§. II. *S'il falloit un miracle ou trois mois de travail pour jeter en fonte le veau d'or.* 116

§. III. *Si Aaron jeta le veau d'or en fonte en un ſeul jour.* 119

§. IV. *S'il étoit impoſſible aux Juifs de fournir aſſez d'or pour faire cette ſtatue.* 120

§. V. *Sur les vingt-trois mille hommes que ces Critiques prétendent avoir été égorgés, pour avoir adoré le veau d'or.* 124

§. VI. *Si c'eſt un fait abſolument inconcevable, que les Hébreux aient demandé le veau d'or pour l'adorer, au pied du mont Sinaï.* 129

§. VII. *De la prévarication d'Aaron, & de ſon élévation au ſacerdoce.* 133

§. VIII. *Que le récit de l'adoration du veau d'or & de la prévarication d'Aaron n'a pu être ajouté aux Livres de Moïſe.* 136

LETTRE VI. *On répond à une autre objection ſur l'adoration du veau d'or, & la prévarication d'Aaron.* 140

LETTRE VII. *S'il eſt incroyable que les Iſraélites, auprès du mont Sinaï, aient pu fournir aux dépenſes de la conſtruction du Tabernacle & des autres Ouvrages décrits dans l'Exode.* 145

§. I. *Que l'objection que ſe font ces Critiques, porte à faux de la maniere qu'ils ſe la propoſent. Leur mépriſe au ſujet des colonnes du Tabernacle.* 146

§. II. *Fauſſe réponſe de ces Ecrivains : que les Ouvrages, dont parle Moïſe, furent faits dans le déſert, & non renvoyés à d'autre temps.* 151

§. III. *Si les Hébreux, en arrivant au mont Sinaï, étoient un peuple pauvre, à qui tout manquoit.* 155

§. IV. *S'il eſt incroyable que les Hébreux, en arrivant au mont Sinaï, aient pu faire les frais de divers ouvrages mentionnés dans l'Exode.* 157

§. V. *Réfutation de ce qu'on pourroit objecter contre les calculs précédens.* 160

§. VI. *Sources des erreurs de ces Ecrivains ſur cette matiere.* 166

LETTRE VIII. *Sur les vingt-quatre mille Iſraélites prétendus maſſacrés à l'occaſion des femmes Moabites, & du culte de Béelphegor.* 171

§. I. *S'il eſt vrai que ces vingt-quatre mille hommes furent maſſacrés pour expier la faute d'un ſeul.* 172

§. II. *Si Zambri & ces vingt-quatre mille hommes Iſraélites n'étoient que légérement coupables.* 176

LETTRE IX. *Où l'on examine ce qu'ont penſé ſur le Pentateuque les Savans cités dans la Note.* 184

§. I. *Sentimens de* Wollaſton, *nommé mal-à-propos dans la Note Volaſton & Vholaſton.* 185

§. II. *Sentimens d'Abenezra.* 187
§. III. *Sentimens de Le Clerc.* 194
§. IV. *Sentimens de Newton.* 197
§. V. *Sentimens de Shafteſburi & de Bolingbrocke.* 200
§. VI. *Sentimens de Collins & de Tindal.* 204
LETTRE X. *Sur le reproche que fait l'Auteur aux anciens Juifs, que la beſtialité étoit commune parmi eux.* 209
§. I. *Si l'Auteur a pu prouver par le Chapitre XVII du Lévitique, que le crime en queſtion étoit commun parmi nos peres.* 210
§. II. *Si la coutume des Sorciers d'adorer un bouc, &c. vient des anciens Juifs.* 214
§. III. *Si la loi qui défendoit la beſtialité chez les Juifs, prouve que ce crime étoit commun parmi eux.* 219
§. IV. *Si le ſéjour des Hébreux dans le déſert a pu occaſionner le penchant que l'Auteur leur attribue pour ces déſordres. Que la Loi, qui excepte des maſſacres les filles nubiles, ne prouve point qu'ils aient manqué de filles dans le déſert.* 22
SECONDE PARTIE. *Obſervations ſur les deux Chapitres du Traité de la Tolérance, qui concernent les Juifs.* 23

LETTRE I. *Deſſein de cette ſeconde Partie.* 231

LETTRE II. *Conſidérations ſur les Loix rituelles des Juifs.* 236

§. I. *S'il eſt inconcevable que Dieu ait commandé plus de choſes à Moïſe qu'à Abraham, & plus à Abraham qu'à Noé.* Ibid.

§. II. *Fauſſe idée que le ſavant Critique voudroit donner du Droit divin des Juifs.* 239

§. III. *Vains efforts du Critique pour rendre ridicules les Loix rituelles des Juifs. Manducation de l'Agneau Paſcal; conſécration du Grand-Prêtre.* 242

§. IV. *Animaux interdits aux Juifs : motifs de ces défenſes.* 244

§. V. *Des Ixions & des Griffons.* 246

§. VI. *Autres Animaux défendus.* 247

§. VII. *Deux autres motifs de l'interdiction de tous ces animaux.* 251

§. VIII. *De quelques autres Loix rituelles, & de leurs motifs.* 254

§. IX. *Motif général de toutes les Loix rituelles.* 259

LETTRE III. *Que l'intolérance des cultes étrangers étoit de droit divin dans le Judaïſme. Que la Loi Juive étoit intolérante, qu'elle ne l'étoit pas ſeule, & qu'elle l'étoit plus ſage-*

ment que les Loix des anciens peuples. 263

§. I. *Que la Loi Juive étoit intolérante ſur le culte.* 264

§. II. *Pourquoi la Loi Juive étoit ſi ſévere & ſi intolérante ſur le culte ?* 266

§. III. *Que l'intolérance ſur le culte n'étoit point particuliere à la Loi Juive.* 270

§. IV. *Comment la Loi Juive étoit intolérante ? Comparaiſon de cette intolérance avec celle de quelques autres peuples.* 285

LETTRE IV. *Vains efforts de l'illuſtre Ecrivain, pour prouver la pratique d'une tolérance univerſelle ſous le Gouvernement de Moïſe. Aſſertions ſingulieres qu'il avance. Mépriſes dans leſquelles il donne.* 289

§. I. *Qu'il n'eſt pas vrai que, ſous le gouvernement de Moïſe, les Iſraélites eurent une liberté entiere ſur le culte.* 291

§. II. *Que c'eſt à tort que M. de V. prétend que les Hébreux ne reconnurent que des Dieux étrangers dans le déſert, & qu'ils n'adorerent Adonaï qu'après qu'ils en furent ſortis. Paſſages d'Amos & de Jérémie. Qu'ils ne contrediſent point ceux de Moïſe.* 293

§. III. *Qu'il eſt faux qu'il ne ſoit parlé ni de priere publique, ni de fêtes, ni d'aucun acte religieux du peuple Juif dans le déſert.* 300

§. IV. *Pourquoi le Pentateuque ne parle d'aucun acte religieux du peuple dans le déſert, pendant l'eſpace de trente-huit ans? Comment les Ecrivains ſacrés ont pu dire que les Hébreux ſervirent, pendant quarante ans des Dieux étrangers?* 306

§. V. *Dieux étrangers adorés par les Iſraélites dans le déſert. S'ils furent tolérés par Moïſe. Paſſage du Livre de Joſué, verſ. 20.* 308

§. VI. *Paſſage du Deutéronome, faux ſens que le Critique lui donne.* 309

§. VII. *Si Moïſe tranſgreſſa la Loi qu'il avoit donnée de ne faire aucun ſimulacre. Serpent d'airain. Bœufs de Salomon.* 311

LETTRE V. *Si M. de Voltaire prouve mieux la pratique d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme par l'Hiſtoire des Juges. Explication de divers paſſages de l'Ecriture.* 315

§. I. *D'un paſſage du Livre des Juges, où Jephté parle de Chamos.* Ibid.

§. II. *De Michas & des ſix cents hommes de la Tribu de Dan.* 317

§. III. *Culte de Baal-Berith.* 323

§. IV. *Des Bethſamites frappés de mort au retour de l'Arche. Réflexions du Critique ſur ce ſujet.* 325

LETTRE VI. *Des faits que le ſavant Critique*

tire de l'Hiſtoire des Rois, pour prouver la pratique d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme. Que ces faits & toute cette Hiſtoire prouvent préciſément tout le contraire. 332

§. I. *Idolâtrie de Salomon, de Roboam, de Jéroboam, &c. Quelle preuve en faveur de la tolérance ?* 333

§. II. *Du Grand-Prêtre Urias.* 334

§. III. *Conduite d'Aza & autres Rois. S'ils furent tolérans. Mal-adreſſe du ſavant Ecrivain.* 336

LETTRE VII. *Preuves d'une tolérance univerſelle dans le Judaïſme, tirées des Prophetes.* 339

§. I. *Sévérité d'Elie & d'Eliſée.* Ibid.

§. II. *Si Eliſée permit à Naaman d'adorer les Idoles.* 341

§. III. *Rois idolâtres appelés par les Prophetes les Serviteurs de Dieu.* 344

§. IV. *Paſſage de Malachie.* 346

§. V. *Des Ninivites de Melchiſedec, de Balaam, &c.* 347

§. VI. *Paſſages d'Ezéchiel.* 349

LETTRE VIII. *Des différentes Sectes Juives. Si elles prouvent la pratique d'une tolérance extrême dans le Judaïſme. Mépriſes & contra-*

dictions du ſavant Critique. 356
§. I. *Des Phariſiens.* 357
§. II. *Des Eſſéniens.* 363
§. III. *Des Saducéens.* 366
§. IV. *Si ces Sectes ſe tolérerent.* 373
Concluſion. 375
LETTRE *de Joſeph Ben-Jonathan à David Wincker, ſur le* Petit Commentaire *qui ſuit.* 378

PETIT COMMENTAIRE *extrait d'un plus grand, à l'uſage de M. de Voltaire & de ceux qui liſent ſes Œuvres.* 380
PREMIER EXTRAIT. *Réfutation de l'article fonte, tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie. Que le veau d'or a pu être jeté en fonte en moins de ſix mois.* 382
§. 1. *Obſervations ſur le titre de la Réponſe de M. de Voltaire à deux de nos Lettres.* 383
§. 2. *Petite ruſe du ſavant Fondeur.* 384
§. 3. *Autre petite ruſe.* 386
§. 4. *Faux reproches qu'il nous fait.* 388
§. 5. *De quelques beaux ſecrets inventés par l'habile Artiſte.* 389
§. 6. *Raiſons qu'allegue l'illuſtre Ecrivain, pour prouver qu'on ne peut jeter en fonte, en moins*

de ſix mois, ſans miracle, un veau d'or de trois pieds, travaillé groſſièrement. 392

§. 7. *Si, & comment on pourroit jeter en fonte un veau d'or de trois pieds, non ſeulement en moins de ſix mois, mais en quinze jours & même en huit.* 396

§. 8. *Moyen que peut prendre l'illuſtre Ecrivain, pour lever tous ſes doutes ſur cette matiere.* 401

IIe. EXTRAIT. *Réfutation de l'article Fonte tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie : ſuite. Fonte du veau d'or. Or potable.* 404

§. 1. *Savans procédés connus par l'habile Chimiſte.* Ibid.

§. 2. *Il change encore l'état de la queſtion.* 405

§. 3. *Il nous fait dire ce que nous n'avons point dit.* 407

§. 4. *Or potable de M. de Voltaire.* 410

§. 5. *Or potable des Chimiſtes.* 411

§. 6. *De feu M. Rouelle, & du cas qu'il faiſoit de la Chimie de M. de Voltaire.* 413

IIIe. EXTRAIT. *Réfutation d'un article tiré des Queſtions ſur l'Encyclopédie : ſuite. De l'Ecriture gravée ſur la pierre. De la prétendue pauvreté des Hébreux, &c. &c.* 420

§. 1. *De l'Ecriture gravée ſur la pierre.* Ibid.

§. 2. *De la prétendue pauvreté des Hébreux dans le déſert.* 423

§. 3. *Jugement porté ſur nos Lettres par l'illuſtre Ecrivain.* 425

§. 6. *Conſeil donné & rendu.* 433

§. 7. *De l'article Fonte, tel qu'on le lit dans les Queſtions ſur l'Encyclopédie.* 435

IVe. EXTRAIT. *D'Adam & de ſon Hiſtoire : de Noé & de ſes trois fils.* 441

§. 1. *Si Adam fut créé mâle & femelle.* Ibid.

§. 2. *Formation de la femme. Si ce récit eſt déplacé ; & d'où ſeroit venu ce déplacement.* 447

§. 3. *Adam nomme les animaux : mauvaiſes plaiſanteries du Critique.* 451

§. 4. *Sur le Paradis terreſtre. S'il avoit 1800 lieues. Où il étoit ſitué.* 458

§. 5. *Si la formation de la femme eſt phyſique ou allégorique.* 467

§. 6. *Arbre de vie ; arbre de la ſcience du bien & du mal. Menace de mourir.* 470

§. 7. *Serpent qui parle & qui ſéduit Eve.* 474

§. 8. *Objections du Critique : réponſes.* 481

§. 9. *Si n'admettre dans ce récit qu'un pur ſerpent ou une ſimple allégorie morale, c'eſt aſſez pour l'expliquer raiſonnablement.* 491

§. 10. *S'il ne ſe trouve dans les anciennes Nations aucune trace de l'Hiſtoire des premiers parens du genre humain.* 495

§. 11. *Si les noms des premiers parens & reſtaurateurs du genre humain ont été ignorés de tous les Peuples anciens. Grande découverte, & contradictions du Critique.* 508

§. 12. *Eſt-il auſſi étonnant que le Critique le penſe, que divers Peuples paroiſſent avoir ignoré ces noms ?* 515

Concluſion. 526

Fin de la Table du premier Volume.